

**UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET
L'INDUSTRIE**

Société Anonyme au capital de 75.000.000 de Dinars
Siège social : 139, Avenue de la Liberté – 1002 Tunis
R.C. N° B 1932 1997

**PROSPECTUS D'AUGMENTATION DE CAPITAL DE L'UBCI
CONSECUTIVE A LA FUSION PAR ABSORPTION DE UBCI
LEASING, UNION IMMOBILIERE, UBCI ASSET
MANAGEMENT ET MED FINANCE SICAF PAR L'UBCI**

**Augmentation de capital de l'UBCI de 75 000 000 dinars à 75 759 030
dinars par l'émission de 151 806 actions nouvelles**

Visé **10 - 0718** du **28 OCT. 2010** du Conseil du Marché
Financier donné en application de l'article 2 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994. Ce visa
n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Ce prospectus a été établi par
l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Le visa n'implique ni approbation de
l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers
présentés. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information
donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Octobre 2010

Responsable de l'information

Mr Laurent ROMANET : Secrétaire Général de l'UBCI
Tel : 81 100 000
Fax : 71 849 338

**Intermédiaire en bourse chargé du prospectus
UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET
L'INDUSTRIE FINANCE - UBCI FINANCE -
3, Rue Jenner Place d'Afrique – 1002 Tunis Belvédère
Tél. : 71 848 230 / Fax : 71 840 557**



SOMMAIRE

Présentation résumé de l'UBCI.....	11
Flash sur l'opération de fusion.....	12
CHAPITRE 1 - RESPONSABLES DU PROSPECTUS ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES	
1.1 Responsables du prospectus.....	16
1.2 Attestation des responsables du prospectus.....	17
1.3 Responsables du contrôle des comptes.....	17
1.4 Attestation des commissaires aux comptes.....	21
1.5 Attestation de l'évaluateur.....	22
1.6 Avis du commissaire aux apports.....	23
1.7 Avis des commissaires aux comptes sur l'opération de fusion.....	24
1.8 Attestation de l'intermédiaire en bourse chargé de l'opération.....	36
1.9 Responsable de l'information.....	36
CHAPITRE 2 - RENSEIGNEMENTS SUR L'OPERATION ET SES CONSEQUENCES	
2.1 ASPECT ECONOMIQUE DE LA FUSION.....	37
2.1.1 Liens en capital préexistants entre les sociétés en cause.....	37
2.1.2 Administrateurs communs entre la banque et ses 4 filiales.....	37
2.1.3 Les cautions et les accords techniques ou commerciaux entre les sociétés en cause.....	37
2.1.4 Motifs et buts de l'opération.....	38
2.1.4.1 Logique et fondement de l'opération pour Med Finance SICAF.....	38
2.1.4.2 Logique et fondement de l'opération pour l'Union Immobilière.....	38
2.1.4.3 Logique et fondement de l'opération pour UBCI LEASING.....	39
2.1.4.4 Logique et fondement de l'opération pour UBCI ASSET MANAGEMENT.....	39
2.2 ASPECTS JURIDIQUES ET FISCAUX DE LA FUSION.....	39
2.2.1 L'opération elle-même.....	39
2.2.1.1 Date d'approbation du principe de la fusion.....	39
2.2.1.2 Date d'arrêtée des comptes retenue pour la réalisation de la fusion.....	40
2.2.1.3 Date d'effet de la fusion.....	40
2.2.1.4 Dates d'approbations de la fusion par les conseils d'administration des sociétés en cause	40
2.2.1.5 Agrément du Ministre des finances.....	40
2.2.1.6 Dates Prévisionnelles des Assemblées Générales Extraordinaires appelées à approuver la fusion.....	40
2.2.2 Régime fiscal de l'opération.....	41
2.2.3 Contrats de travail.....	41
2.2.4 Contrôle de l'opération.....	41
2.2.4.1 Commissaire aux apports.....	41
2.2.4.2 Commissaires aux comptes.....	42
2.3 EVALUATION DES SOCIETES ET DETERMINATION DES PARITES D'ECHANGE	42
2.3.1 Description des méthodes utilisables pour l'évaluation des sociétés concernées par la fusion	42
2.3.1.1 L'approche basée sur le marché (Market Approach).....	42
2.3.1.2 L'approche basée sur les résultats (Income Approach).....	43
2.3.1.3 L'approche basée sur les actifs (Asset Based Approach).....	43
2.3.2 Méthodes d'évaluation retenues.....	43
2.3.3 Synthèse des évaluations.....	44
2.3.3.1 Evaluation de l'UBCI	44
2.3.3.1.1 Les travaux de due diligence.....	44
2.3.3.1.2 Résultats des travaux d'évaluation.....	46
2.3.3.2 Evaluation de l'UBCI LEASING.....	50

2.3.3.2.1 Les travaux de due diligence.....	50
2.3.3.2.2 Résultats des travaux d'évaluation.....	51
2.3.3.3 Evaluation de l'Union Immobilière.....	54
2.3.3.3.1 Les travaux de due diligence.....	54
2.3.3.3.2 Résultats d'évaluation.....	56
2.3.3.4 Evaluation de Med Finance SICAF.....	56
2.3.3.4.1 Les travaux de due diligence.....	56
2.3.3.4.2 Résultats d'évaluation.....	57
2.3.3.5 Evaluation de l'UBCI Asset Management.....	58
2.3.3.5.1 Les travaux de due diligence.....	58
2.3.3.5.2 Résultats d'évaluation.....	58
2.3.4 Valeurs retenues.....	59
2.3.5 Détermination des parités d'échange.....	59
2.3.5.1 Parité d'échange UBCI LEASING – UBCI.....	60
2.3.5.2 Parité d'échange Union Immobilière – UBCI.....	61
2.3.5.3 Parité d'échange UBCI Asset Management – UBCI.....	61
2.3.5.4 Parité d'échange Med Finance SICAF – UBCI.....	62
2.4 DETERMINATION ET REMUNERATION DES APPORTS.....	63
2.4.1 Définition des apports.....	63
2.4.2 Rémunération des apports.....	63
2.4.2.1 Nombre d'actions à émettre par l'UBCI.....	64
2.4.2.2 Montant de l'augmentation du capital de l'UBCI.....	65
2.4.2.3 Prime de fusion.....	65
2.4.2.4 Boni de fusion.....	66
2.4.2.5 Attribution des actions aux actionnaires des sociétés absorbées.....	68
2.5 CONSEQUENCES DE L'OPERATION.....	68
2.5.1 Conséquences pour la société bénéficiaire des apports (UBCI).....	68
2.5.1.1 Impact de l'opération de fusion sur les capitaux propres.....	68
2.5.1.2 Organigramme après l'opération de fusion.....	68
2.5.1.3 Changement envisagé dans la composition des organes d'administration et de direction	68
2.6 Comptabilisation de la fusion de l'UBCI avec ses filiales.....	68
2.7 Bilan de l'UBCI après fusion au 31 décembre 2009.....	85

CHAPITRE 3 - PRESENTATION DU BENEFICIAIRE DES APPORTS

3-1 RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT L'UBCI ET SON CAPITAL.....	86
3.1.1 Renseignements de caractère général concernant l'UBCI.....	86
3.1.1.1 Dénomination et siège social	86
3.1.1.2 Forme juridique et législation particulière applicable.....	86
3.1.1.3 Date de constitution et durée.....	86
3.1.1.4 Objet social.....	86
3.1.1.5 Registre de commerce.....	87
3.1.1.6 Exercice Social.....	87
3.1.1.7 Clauses statutaires particulières.....	87
3.1.1.8 Capital Social	90
3.1.1.9 Nationalité.....	90
3.1.1.10 Régime fiscal	90
3.1.1.11 Matricule Fiscale.....	91
3.1.1.12 Lieu où peuvent être consultés les documents de la banque.....	91

3.1.1.13 Responsable chargé de l'information et des relations avec les actionnaires, les obligataires, le CMF, la BVMT et la STICODEVAM.....	91
3-1-2 Renseignements à caractère général concernant le capital de la Banque.....	91
3-1-3 Evolution du capital.....	91
3-1-4 Répartition du capital et des droits de vote au 31/08/2010.....	92
3.1.4.1 Actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital et des droits de vote au 31/08/2010.....	93
3.1.4.2 Capital et droits de vote détenus par l'ensemble des organes d'administration et de direction au 31/08/2010.....	93
3.1.4.3 Nombre d'actionnaires au 31/08/2010.....	93
3.1.5 Présentation de BNP PARIBAS.....	94
3.1.5.1 Présentation du groupe BNP PARIBAS.....	94
3.1.5.2 Place occupée par L'UBCI dans le dispositif de l'actionnaire de référence.....	95
3.1.6 Description sommaire du groupe UBCI au 31/12/2009.....	96
3.1.6.1 Présentation générale du groupe.....	96
3.1.6.1.1 Présentation des sociétés du groupe au 31/12/2009.....	96
3.1.6.1.2 Schéma Financier du groupe au 31/12/2009.....	97
3.1.6.1.3 Etat des participations réciproques entre les sociétés du groupe arrêté au 31/12/2009	98
3.1.6.1.4 Chiffres clés des sociétés du groupe au 31/12/2009.....	99
3.1.6.1.5 Politique actuelle et future de financement inter sociétés du groupe.....	99
3.1.6.2 Relations de l'UBCI avec les sociétés du groupe UBCI au 31/12/2009	99
3.1.6.2.1 Prêts octroyés et crédits reçus des sociétés du groupe.....	99
3.1.6.2.2 Les créances et dettes commerciales avec les sociétés du groupe	99
3.1.6.2.3 Les apports en capitaux avec les sociétés du groupe.....	99
3.1.6.2.4 Les dividendes encaissés par l'UBCI et distribués par les sociétés du groupe en 2010 au titre de l'année 2009.....	100
3.1.6.2.5 Les dividendes distribués par l'UBCI aux sociétés du groupe en 2010 au titre de l'année 2009.....	100
3.1.6.2.6 Les garanties, sûretés réelles et cautions données ou reçues des sociétés du groupe	100
3.1.6.3 Relations commerciales entre L'UBCI et les autres sociétés du groupe durant l'exercice 2009.....	101
3.1.6.3.1 Chiffre d'affaires réalisé avec les autres sociétés du groupe.....	101
3.1.6.3.2 Les achats ou ventes d'immobilisations corporelles ou incorporelles, financières ou autres éléments d'actifs inter sociétés du groupe.....	101
3.1.6.3.3 Les prestations de services reçues ou données.....	101
3.1.6.3.4 Les contrats de gestion.....	102
3.1.6.3.5 Les contrats de location.....	102
3.1.6.3.6 Fonds gérés.....	102
3.1.7 Relation de L'UBCI avec les autres parties liées au 31/12/2009.....	102
3.1.7.1 Informations sur les engagements.....	102
3.1.7.2 Transferts de ressources.....	102
3.1.8 Dividendes.....	102
3.1.9 Marché des titres de L'UBCI.....	103
3-2 RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE LA BANQUE.....	103
3.2.1 Présentation sommaire de l'UBCI.....	103
3.2.2 Organisation de la Banque.....	103
3.2.2.1 Gouvernance.....	103
3.2.2.2 Contrôle interne.....	104
3.2.2.2.1 Procédures et organisation.....	106
3.2.2.3 Système d'information.....	106
3.2.2.4 Politique sociale.....	108
3.2.2.5 Effectifs et réseau de la banque.....	109
3.2.2.6 Organigramme de l'UBCI.....	110

3.2.3 Matrice SWOT : Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces.....	110
3.2.4 Activité et performances de La Banque au 31/12/2009 (comparés sur les 3 derniers exercices)	111
3.2.4.1 Les ressources.....	111
3.2.4.1.1 Les dépôts de la clientèle.....	111
3.2.4.1.2 Les emprunts et ressources spéciales.....	112
3.2.4.1.3 Les capitaux propres de la Banque.....	112
3.2.4.2 Les emplois.....	112
3.2.4.2.1 Les crédits à la clientèle.....	112
3.2.4.2.2 Le portefeuille titre.....	112
3.2.4.2.2.1 Portefeuille titres commercial.....	112
3.2.4.2.2.2 Portefeuille d'investissement.....	113
3.2.4.2.3 Les immobilisations nettes.....	113
3.2.4.3 Les résultats d'exploitation.....	114
3.2.4.3.1 Le Produit Net Bancaire.....	114
3.2.4.3.1.1 La marge en intérêts (MIN)	114
3.2.4.3.1.2 Les commissions nettes.....	114
3.2.4.3.1.3 Les gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	115
3.2.4.3.1.4 Revenus du portefeuille d'investissement.....	115
3.2.4.3.2 Les frais d'exploitation (charges opératoires).....	115
3.2.4.3.3 Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passifs.....	115
3.2.4.3.4 Le résultat net.....	116
3.2.5 Activité et performances de l'UBCI au 30/06/2010.....	116
3.2.5.1 Les ressources.....	116
3.2.5.1.1 Les dépôts de la clientèle.....	116
3.2.5.1.2 Les emprunts et ressources spéciales.....	116
3.2.5.1.3 Les capitaux propres de la Banque.....	117
3.2.5.2 Les emplois.....	117
3.2.5.2.1 Les crédits à la clientèle.....	117
3.2.5.2.2 Le portefeuille titre.....	118
3.2.5.2.2.1 Portefeuille titres commercial.....	118
3.2.5.2.2.2 Portefeuille d'investissement.....	118
3.2.5.2.3 Les immobilisations nettes.....	118
3.2.5.3 Les résultats d'exploitation.....	119
3.2.5.3.1 Le Produit Net Bancaire.....	119
3.2.5.3.1.1 La marge en intérêts (MIN).....	119
3.2.5.3.1.2 Les commissions nettes.....	119
3.2.5.3.1.3 Les gains sur portefeuille titres commerciales et opérations financières.....	119
3.2.5.3.1.4 Les gains sur portefeuille d'investissement.....	120
3.2.5.3.2 Les frais d'exploitation (charges opératoires).....	120
3.2.5.3.3 Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passifs.....	120
3.2.5.3.4 Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	120
3.2.5.3.5 Le résultat net.....	121
3.2.5.4 Les indicateurs trimestriels de la banque au 30/06/2010.....	121
3.2.6 Facteurs de risques et nature spéculative de l'activité de l'UBCI.....	122
3.2.7 Dépendance de l'émetteur.....	122
3.2.8 Litiges ou arbitrages.....	123
3.2.9 Politique d'investissement de l'UBCI	123
3-3 PATRIMOINE, SITUATION FINANCIERE, RESULTATS.....	124
3.3.1 Patrimoine de la Banque au 31/12/2009.....	124
3.3.1.1 PATRIMOINE IMMOBILIER DE LA BANQUE AU 31/12/2009.....	124

3.3.1.1.1 Valeurs immobilisées.....	124
3.3.1.2 Portefeuille titres d'investissement de la banque au 31/12/2009.....	124
3.3.1.2.1 Titres d'investissement.....	124
3.3.1.2.2 Portefeuille titres commercial.....	127
3.3.1.2.3 Portefeuille des créances.....	127
3.3.1.2.4 Fonds gérés.....	128
3.3.2 Patrimoine de la banque au 30/06/2010.....	128
3.3.2.1 Patrimoine immobilier au 30/06/2010.....	128
3.3.2.1.1 Valeurs immobilisées.....	128
3.3.2.2 Portefeuille titres d'investissement de la banque au 30/06/2010.....	128
3.3.2.2.1 Titres d'investissement.....	128
3.3.2.2.2 Portefeuille titres commercial.....	131
3.3.2.2.3 Portefeuille des créances.....	131
3.3.2.2.4 Fonds gérés.....	131
3.3.3 Renseignements sur les états financiers individuels au 31 Décembre.....	132
3.3.3.1 Etats financiers comparés au 31 décembre.....	132
3.3.3.1.1 Bilans comparés au 31 décembre.....	132
3.3.3.1.2 Etats des engagements Hors Bilan comparés au 31 décembre.....	133
3.3.3.1.3 Etats de résultat comparés au 31 décembre.....	134
3.3.3.1.4 Etats de flux de trésorerie comparés au 31 décembre.....	135
3.3.3.1.5 Notes aux Etats Financiers au 31 décembre 2009.....	136
3.3.3.2 Rapport général et spécial des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2009	158
3.3.3.3 Tableau des mouvements des capitaux propres.....	164
3.3.3.4 Affectation des résultats des trois derniers exercices.....	164
3.3.3.5 Evolution des dividendes.....	165
3.3.3.6 Evolution du Produit Net Bancaire et du résultat d'exploitation.....	165
3.3.3.7 Evolution du résultat net.....	165
3.3.3.8 Evolution de la Marge Brute d'Autofinancement.....	165
3.3.3.9 Emprunts obligataires garantis par l'UBCI.....	166
3.3.3.10 Emprunts Obligataires émis par l'UBCI.....	166
3.3.3.11 Principaux indicateurs et ratios.....	166
3.3.4 Renseignements sur les états financiers consolidés au 31/12/2009.....	168
3.3.4.1 Bilan consolidé arrêté au 31 décembre 2009.....	168
3.3.4.2 Etat des engagements Hors Bilan consolidé arrêté au 31 décembre 2009.....	169
3.3.4.3 Etat de résultat consolidé arrêté au 31 décembre 2009.....	170
3.3.4.4 Etat des flux de trésorerie consolidé arrêté au 31/12/2009.....	171
3.3.4.5 Notes relatives aux Etats Financiers Consolidés arrêtés au 31 décembre 2009	172
3.3.4.6 Rapports des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés relatif à l'exercice 2009.....	187
3.3.5 Renseignements sur les états financiers au 30/06/2010.....	189
3.3.5.1 Bilan arrêté au 30 juin 2010.....	189
3.3.5.2 Etat des engagements Hors Bilan arrêté au 30 juin 2010.....	190
3.3.5.3 Etat de résultat arrêté au 30 juin 2010.....	191
3.3.5.4 Etat de flux de trésorerie arrêté au 30/06/2010.....	192
3.3.5.5 Notes aux Etats Financiers semestriels arrêtés au 30 juin 2010.....	193
3.3.5.6 Avis des commissaires aux comptes sur les états financiers intermédiaires au 30 juin 2010	212
3.3.6 Indicateurs Boursiers de la valeur UBCI.....	213
3.3.6.1 Evolution du cours UBCI en 2009.....	213
3.3.6.2 Indicateurs boursiers.....	213
3-4- ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTROLE DES COMPTES	214
3.4.1 Conseil d'Administration.....	214
3.4.1.1 Membres de la direction.....	214
3.4.1.2 Fonctions des membres des organes d'administration et de direction dans la Banque	214

3.4.1.3 Principales activités exercées en dehors de la banque au cours des trois dernières années par les membres des organes d'Administration et de Direction.....	215
3.4.1.4 Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés.....	215
3.4.2 Intérêts des dirigeants dans la banque pour l'exercice 2009.....	215
3.4.2.1 Rémunérations et avantages en nature attribués aux membres des organes d'administration et de direction au titre de l'exercice 2009.....	215
3.4.2.2 Prêts et garanties accordées en faveur des membres des organes d'administration et de direction.....	215
3.4.3 Commissaires aux comptes.....	215
3.4.4 Nature et importance des opérations conclues depuis le début du dernier exercice avec les membres du conseil d'administration ou de direction ainsi qu'avec un candidat à un poste de membre du conseil et avec un actionnaire détenant plus de 5% du capital.....	215
3-5- RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EVOLUTION RECENTE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR.....	216
3.5.1 Evolution récente et orientations.....	216
3.5.1.1 Evolution récente.....	216
3.5.1.2 Stratégie de développement.....	216
3.5.2 Perspectives d'avenir	217
3.5.2.1 Les Hypothèses de prévisions retenues.....	217
3.5.2.1.1 Les ressources.....	217
3.5.2.1.2 Les fonds propres.....	217
3.5.2.1.3 Les Emplois.....	218
3.5.2.1.4 Rentabilité.....	218
3.5.2.2 Les ressources de la Banque.....	219
3.5.2.2.1 Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers, Banque Centrale et CCP	219
3.5.2.2.2 Les dépôts de la clientèle.....	219
3.5.2.2.3 Les emprunts et ressources spéciales.....	220
3.5.2.2.4 Les Capitaux propres.....	220
3.5.2.3 Les Emplois de la Banque.....	220
3.5.2.3.1 Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT.....	220
3.5.2.3.2 Les créances sur les établissements bancaires et financiers.....	220
3.5.2.3.3 Les crédits à la clientèle.....	221
3.5.2.3.4 Le portefeuille titres.....	221
3.5.2.3.5 Les valeurs immobilisées.	221
3.5.2.3.6 Les risques encourus.....	222
3.5.2.4 Les Résultats d'exploitation.....	222
3.5.2.4.1 Les produits d'exploitation bancaire.....	222
3.5.2.4.2 Les charges d'exploitation bancaires.....	222
3.5.2.4.3 Les charges du personnel.....	222
3.5.2.4.4 Les Autres charges d'exploitation.....	222
3.5.2.4.5 Dotations aux provisions sur créances et portefeuille d'investissement.....	222
3.5.3 Les états financiers prévisionnels 2010-2014.....	223
3.5.3.1 Etat de résultats prévisionnels.....	223
3.5.3.2 Bilans prévisionnels.....	224
3.5.3.3 Etats des flux de trésorerie prévisionnels.....	225
3.5.3.4 Indicateurs et Ratios.....	226
3.5.3.4.1 Principaux indicateurs.....	226
3.5.3.4.2 Principaux Ratios.....	226
Avis des commissaires aux comptes sur les informations Financières prévisionnelles de la période allant de 2010 à 2014.....	227
CHAPITRE 4 - PRESENTATION DES SOCIETES ABSORBEES	
4.1 PRESENTATION D'UBCI LEASING.....	228
4.1.1 Renseignements généraux concernant UBCI Leasing.....	228

4.1.1.1 Dénomination siège social.....	228
4.1.1.2 Forme juridique et législation particulière applicable.....	228
4.1.1.3 Date de constitution et durée.....	228
4.1.1.4 Objet social.....	228
4.1.1.5. Registre du commerce.....	228
4.1.1.6 Organigramme de la société.....	229
4.1.1.7 Membres des organes d'administration.....	229
4.1.1.8 Commissaires aux comptes.....	229
4.1.1.9 Conventions particulières.....	229
4.1.2 Renseignements de caractère général concernant le capital.....	230
4.1.2.1 Capital social.....	230
4.1.2.2 Evolution du capital social.....	230
4.1.2.3 Répartition du capital et des droits de vote au 31/08/2010.....	230
4.1.3 Renseignements relatifs à l'activité d'UBCI LEASING.....	231
4.1.3.1 Description des principales activités.....	231
4.1.3.2 Evolution des effectifs de la société au cours des 3 derniers exercices.....	234
4.1.3.3 Litige ou fait exceptionnel.....	234
4.1.3.4 Analyse des engagements sur la clientèle au cours des deux derniers exercices..	235
4.1.4 Renseignements financiers.....	236
4.1.4.1 Etats financiers au 31/12/2009.....	236
4.1.4.1.1 Bilans comparés au 31 décembre.....	236
4.1.4.1.2 Hors bilans comparés au 31 décembre.....	238
4.1.4.1.3 Etats de résultat comparés au 31 décembre.....	239
4.1.4.1.4 Etats de flux de trésorerie au 31 décembre.....	240
4.1.4.1.5 Notes aux états financiers arrêtés au 31/12/ 2009.....	241
4.1.4.1.6 Note complémentaire aux notes aux états financiers arrêtés au 31/12/2009.....	260
4.1.4.1.7 Rapports des Commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2009	261
4.1.4.2 Encours des emprunts d'UBCI LEASING AU 31/12/2009.....	267
4.1.5 Marché et rendement des titres.....	267
4.1.5.1 Marché des titres de UBCI LEASING.....	267
4.1.5.2 Dividendes.....	267
4.2 PRESENTATION DE L'UNION IMMOBILIERE.....	268
4.2.1 Renseignements généraux concernant l'Union Immobilière.....	268
4.2.1.1 Dénomination, siège social	268
4.2.1.2 Forme juridique et législation particulière applicable.....	268
4.2.1.3 Date de constitution et durée.....	268
4.2.1.4 Objet social.....	268
4.2.1.5 Registre du commerce.....	268
4.2.1.6 Direction : Nom, prénom des principaux dirigeants et répartition de leurs fonctions à l'intérieur de l'entreprise.	268
4.2.1.7 Commissaires aux comptes.....	269
4.2.1.8 Conventions particulières.....	269
4.2.2 Renseignements de caractère général concernant le capital.....	269
4.2.2.1 Capital social.....	269
4.2.2.2 Evolution du capital social.....	269
4.2.2.3 Répartition du capital et des droits de vote au 31/08/2010.....	269
4.2.3 Renseignements relatifs à l'activité de l'UNION IMMOBILIERE.....	270
4.2.3.1 Description des principales activités.....	270
4.2.3.2 Evolution du chiffre d'affaires.....	270
4.2.3.3 Evolution des effectifs de la société au cours des 3 derniers exercices.....	270
4.2.3.4 Litige ou fait exceptionnel.....	270
4.2.4 Renseignements financiers.....	271

4.2.4.1 Etats financiers au 31/12/2009.....	271
4.2.4.1.1 Bilans comparés au 31 décembre.....	271
4.2.4.1.2 Etats de résultat comparés au 31 décembre.....	272
4.2.4.1.3 Etats de flux de trésorerie comparés au 31 décembre.....	273
4.2.4.1.4 Notes aux états financiers 2009.....	275
4.2.4.1.5 Rapports du Commissaire aux Comptes.....	278
4.2.4.3. Encours des emprunts de l'Union Immobilière au 31/12/2009.....	281
4.2.5 Marché et rendement des titres.....	281
4.2.5.1 Marché des titres de l'Union immobilière.....	281
4.2.5.2 Dividendes.....	281
4.3 PRESENTATION DE UBCI ASSET MANAGEMENT.....	281
4.3.1 Renseignements généraux concernant UBCI ASSET MANAGEMENT.....	281
4.3.1.1 Dénomination, siège social.....	281
4.3.1.2 Forme juridique et législation particulière applicable.....	281
4.3.1.3 Date de constitution et durée.....	281
4.3.1.4 Objet social.....	281
4.3.1.5 Registre du commerce.....	282
4.3.1.6 Direction : Nom, prénom des principaux dirigeants et répartition de leurs fonctions à l'intérieur de l'entreprise.....	282
4.3.1.7 Commissaires aux comptes.....	282
4.3.1.8 Conventions particulières.....	282
4.3.2 Renseignements de caractère général concernant le capital.....	282
4.3.2.1 Capital social.....	282
4.3.2.2 Evolution du capital social.....	282
4.3.2.3 Répartition du capital et des droits de vote au 31/08/2010.....	283
4.3.3 Renseignements relatifs à l'activité de UBCI ASSET MANAGEMENT.....	283
4.3.3.1 Description des principales activités.....	283
4.3.3.2 Evolution du chiffre d'affaires.....	283
4.3.3.3 Evolution des effectifs de la société au cours des 3 derniers exercices.....	283
4.3.3.4 Litige ou fait exceptionnel.....	283
4.3.4 Renseignements financiers.....	284
4.3.4.1 Etats financiers au 31/12/2009.....	284
4.3.4.1.1 Bilans comparés au 31 décembre.....	284
4.3.4.1.2 Etats de résultat comparés au 31 décembre.....	285
4.3.4.1.3 Etats de flux de trésorerie comparés au 31 décembre.....	286
4.3.4.1.4 Notes aux états financiers 2009.....	287
4.3.4.1.5 Rapports du Commissaire aux Comptes.....	291
4.3.4.2 Encours des emprunts de UBCI Asset Management au 31/12/2009.....	294
4.3.5 Marché et rendement des titres.....	294
4.3.5.1 Marché des titres de UBCI ASSET MANAGEMENT.....	294
4.3.5.2 Dividendes.....	294
4.4 PRESENTATION DE MED FINANCE SICAF.....	294
4.4.1 Renseignements généraux concernant Med FINANCE SICAF.....	294
4.4.1.1 Dénomination, siège social.....	294
4.4.1.2 Forme juridique et législation particulière applicable.....	294
4.4.1.3 Date de constitution et durée.....	294
4.4.1.4 Objet social.....	294
4.4.1.5 Registre du commerce.....	294
4.4.1.6 Direction : Nom, prénom des principaux dirigeants et répartition de leurs fonctions à l'intérieur de l'entreprise.....	295
4.4.1.7 Commissaires aux comptes.....	295
4.4.1.8 Conventions particulières.....	295
4.4.2 Renseignements de caractère général concernant le capital.....	295

4.4.2.1 Capital social.....	295
4.4.2.2 Evolution du capital social.....	295
4.4.2.3 Répartition du capital et des droits de vote au 31/08/2010.....	296
4.4.3 Renseignements relatifs à l'activité de MED FINANCE.....	296
4.4.3.1 Description des principales activités.....	296
4.4.3.2 Evolution des revenus d'exploitation.....	296
4.4.3.3 Evolution des effectifs de la société au cours des 3 derniers exercices.....	296
4.4.3.4 Litige ou fait exceptionnel.....	296
4.4.4 Renseignements financiers.....	297
4.4.4.1 Etats financiers au 31/12/2009.....	297
4.4.4.1.1 Bilans comparés au 31 décembre.....	297
4.4.4.1.2 Etats de résultat comparés au 31 décembre.....	298
4.4.4.1.3 Etats de flux de trésorerie comparés au 31 décembre.....	299
4.4.4.1.4 Notes aux états financiers 2009.....	300
4.4.4.1.5 Rapports du Commissaire aux Comptes.....	307
4.4.4.3. Encours des emprunts de MED FINANCE au 31/12/2009.....	310
4.4.5 Marché et rendement des titres.....	310
4.4.5.1 Marché des titres de MED FINANCE.....	310
4.4.5.2 Dividendes.....	310

Présentation résumée de l'UBCI

Créée en 1961, l'UBCI est une banque à vocation universelle animée d'une puissante dynamique de croissance.

Dotée d'un réseau commercial de **108 agences** installées au cœur même des principaux centres économiques de la Tunisie, l'UBCI compte aujourd'hui plus de **1 150 collaborateurs** dont 50% de commerciaux .

Afin d'apporter à sa clientèle souplesse et service personnalisé, l'UBCI s'est dotée d'une organisation décentralisée permettant des prises de décision rapides.

L'UBCI a développé une gamme de produits et services pour sa clientèle **Particuliers et Professionnels** couvrant leurs différents univers de besoins : la banque au quotidien, le financement de projets personnels, professionnels et immobiliers, la gestion de l'épargne, la protection de la famille et la préparation de la retraite.

L'UBCI en outre offre, un ensemble de prestations à sa clientèle **Entreprises**, notamment par le biais de ses équipes spécialisées dans les domaines du cash management, des activités de marchés, de la banque d'affaires, du commerce international et de l'ingénierie financière. L'UBCI est notamment la première et unique banque tunisienne certifiée ISO 9001(version 2000) pour ses opérations de crédits/remises documentaires et virements internationaux.

De par son adossement au Groupe BNP Paribas, l'UBCI offre en outre à sa clientèle un accès direct au réseau mondial de Trade Centers du Groupe, présent dans plus de **85 pays** répartis sur les **cinq continents**.

A propos de BNP PARIBAS :

BNP PARIBAS est un leader européen des services bancaires et financiers, avec une présence significative et en croissance en Europe, aux Etats-Unis et des positions fortes en Asie. Le groupe possède l'un des plus grands réseaux internationaux, avec une présence dans plus de 80 pays et plus de 200 000 collaborateurs

BNP PARIBAS a développé trois grands domaines d'activité complémentaires, qui font la force stratégique et la solidité financière du groupe :

- La Banque de Détail : **Retail Banking**,
- La Banque de Financement et d'Investissement : **Corporate and Investment Banking**,
- La Gestion d'Actifs : **Asset Management**

Le pôle **Retail Banking** regroupe notamment différentes entités opérationnelles à savoir :

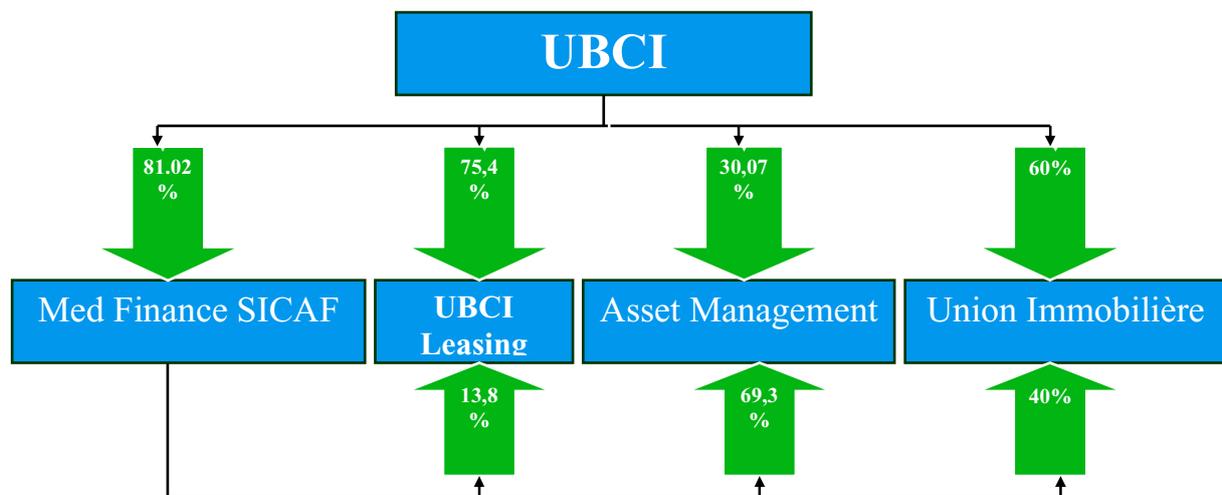
1-BDDF (France) 2-BNL (Italie) 3-Fortis (Belgique et Luxembourg) 4-Bancwest (Etats Unis) 5-**Eupoe Méditerranée** 6-Personal Finance 7-Equipment Solutions

L'UBCI est naturellement rattachée à l'entité **Retail Banking – Europe Méditerranée** (RB-EM) qui représente aujourd'hui plus de 2000 agences dotés de plus de 3500 GAB dans 25 pays et plus de 30 000 collaborateurs servant plus de 6 millions de clients particuliers, professionnels et entreprises.

FLASH - AUGMENTATION DE CAPITAL DE L'UBCI CONSECUTIVE À LA FUSION PAR ABSORPTION DE L'UBCI LEASING, UNION IMMOBILIERE, MED FINANCE SICAF ET UBCI ASSET MANAGEMENT

L'opération envisagée consiste en le regroupement par l'UBCI de certaines de ses activités filialisées. Cette opération prendra la forme d'une fusion absorption par l'UBCI de ses quatre filiales : l'UBCI Leasing, Union Immobilière, Med Finance SICAF et UBCI Asset Management.

Liens en capital préexistants entre les sociétés objets de la fusion *



Motifs et but de l'opération

Cette opération s'intègre, pour certaines filiales concernées (MED FINANCE SICAF et UNION IMMOBILIERE), dans l'esprit de la loi 2001-65, relative aux établissements de crédits et a notamment comme objectif l'aboutissement à une mise en conformité avec le texte de celle-ci. En effet, l'existence de la société Med Finance SICAF qui a été créée en vue de permettre à l'UBCI de contrôler ses filiales exerçant dans le domaine des services financiers est devenue inutile puisque l'article 22 de la loi susvisée permet désormais aux banques la participation directe et illimitée dans le capital des sociétés opérant dans le service financier. Par ailleurs, l'absorption de la société Union Immobilière, dont l'activité actuelle se limite exclusivement à la location d'immeubles à l'UBCI, vise à se conformer aux dispositions de l'article 21 de la loi sus indiquée qui limite à 30 % la participation des banques dans le capital des sociétés n'exerçant pas dans le domaine des services financiers.

* Pourcentages déterminés après prise en compte de l'acquisition par l'UBCI en date du 22 octobre 2010 :

1- De 50 actions Med Finance SICAF, de 50 actions UBCI Asset Management, de 60 actions Union Immobilière et de 10 actions UBCI Leasing détenues par des personnes physiques Tunisiennes et étrangères. Ces acquisitions visent à maintenir, à l'issue de l'opération de fusion la participation étrangère dans le capital de l'UBCI au niveau actuel soit 50,19 %, d'une part, et de faciliter la fusion et l'échange des titres, d'autre part.

2- De 420 485 actions Med Finance SICAF détenues par BNP PARIBAS BDDI PARTICIPATIONS, afin que la participation de cette dernière dans le capital de l'UBCI ne dépasse pas 50 % à l'issue de l'opération de fusion.

La fusion absorption de UBCI Leasing répond quant à elle, à un objectif de rationalisation et maîtrise des coûts d'exploitation pour l'activité de LEASING, tout en assurant un développement sain et rentable de celle-ci.

Enfin, la fusion permettra d'éviter le recours à une procédure de liquidation de la société UBCI Asset Management, société demeurée en veillesse depuis sa création

Date d'arrêté des comptes retenue pour la réalisation de la fusion

Les comptes retenus pour la réalisation de la fusion sont ceux du 31 décembre 2009 tels qu'arrêtés par le conseil d'administration, certifiés par les commissaires aux comptes et approuvés par les Assemblées Générales Ordinaires des cinq sociétés.

Date d'effet de la fusion

La fusion prend effet normalement à compter de la date de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui va décider l'opération de fusion. Toutefois, et par souci de simplicité, il peut être envisagé de retenir le principe de la rétroactivité selon lequel la fusion prend effet à partir de la date de clôture des états financiers objet des travaux d'évaluation, soit le 01 janvier 2010.

En conséquence, les opérations réalisées par les sociétés absorbées à compter du 01 janvier 2010 et jusqu'à la date définitive de la fusion, seront considérées comme étant faites pour le compte de la société absorbante. L'UBCI s'engage à prendre en charge les engagements pris par les sociétés absorbées jusqu'à la date de réalisation de la fusion.

Travaux d'évaluation des sociétés objets de la fusion

Les travaux de due diligence et d'évaluation de l'UBCI, UBCI Leasing, Union Immobilière, Med Finance SICAF et UBCI Asset Management effectués par ERNST & YOUNG ont aboutit aux résultats suivants :

Synthèse des résultats :

Les résultats d'évaluation des actions UBCI, UBCI Leasing, Union Immobilière, Med Finance SICAF et UBCI Asset Management sont détaillés comme suit :

- Valorisation de l'action UBCI :

Valorisation de l'action UBCI	Min	Max
Valeur nominale de l'action	5,000	5,000
Cours boursier au 31/12/2009	52,000	52,000
Multiples boursiers	41,877	48,770
Multiples de transactions	38,100	38,100
Discounted cash flows	24,050	26,800

La valeur de l'action UBCI se situerait entre 24,050 dinars et 48,770 dinars. Les méthodes d'évaluation basées sur le marché (les multiples boursiers et les multiples de transactions) étant considérées comme les méthodes les plus adaptées au contexte de l'opération envisagée, la valeur de l'action UBCI devrait se situer dans la fourchette 38,1 dinars à 48,8 dinars.

- Valorisation de l'action UBCI Leasing :

Valorisation de l'action UBCI LEASING	Min	Max
Valeur nominale de l'action	10,000	10,000
Multiples boursiers	27,300	37,400
Discounted cash flows	21,916	24,126

La valeur de l'action UBCI LEASING se situerait entre 24,1 dinars et 37,4 dinars.

- Valorisation des autres sociétés :

L'application de l'approche patrimoniale réévaluée aux restes des sociétés faisant partie du périmètre de regroupement aboutit aux valorisations suivantes :

Valorisation de l'action	Union Immobilière	Asset Management	Med finance SICAF
Valeur nominale de l'action	10,000	10,000	5,000
Valeur patrimoniale réévaluée	12,369	12,414	6,926

Les valeurs retenues

Les valeurs des actions des sociétés faisant partie du périmètre de regroupement ayant été retenues par la direction du groupe sont les suivantes :

	UBCI	UBCI Leasing	Union Immobilière	Med Finance SICAF	UBCI Asset Management
Valeur nominale (DT)	5,000	10,000	10,000	5,000	10,000
Valeur retenue (DT)	31,167 (**)	23,000 (*)	12,369	6,661 (*)	12,414

(*) La valeur des actions Med Finance SICAF et UBCI Leasing tient compte des dividendes distribués en 2010.

(**) La valeur des actions UBCI tient compte des dividendes distribués en 2010 et de l'opération d'augmentation de capital par incorporation de réserves réalisée en 2010.

Les parités d'échange (UBCI / filiale absorbée)

Les parités d'échange vont permettre de calculer le nombre d'actions que l'UBCI devra créer en rémunération des apports de chacune de ses quatre filiales absorbées.

Ainsi, les actionnaires, autres que l'UBCI, de ces quatre filiales recevront des actions UBCI en échange de leur action UBCI Leasing, Union Immobilière, Med finance SICAF et UBCI Asset Management et ce selon les parités d'échange suivantes :

	UBCI / UBCI Leasing	UBCI / Union Immobilière	UBCI / Med Finance SICAF	UBCI / UBCI Asset Management
Parité d'échange*	7/10	3/8	1/5	2/5

* Parité d'échange : valeur de l'action de la société absorbée / valeur de l'action UBCI

Montant de l'augmentation du capital de l'UBCI

Le nombre d'actions nouvelles formant l'augmentation de capital de l'UBCI et destiné à rémunérer l'apport des sociétés absorbées est comme suit :

Désignation	UBCI	UBCI Leasing	Union Immobilière	UBCI Asset Management	Med Finance SICAF	Total
Nombre d'actions UBCI à émettre	-174 088	172 223	74 996	2 772	75 903	151 806
Valeur nominale (UBCI)	5	5	5	5	5	5
Montant de l'augmentation de capital (DT)	-870 440	861 115	374 980	13 860	379 515	759 030

A l'issue des opérations de fusion absorption de ses quatre filiales, l'UBCI se trouve propriétaire de ses propres titres. Des titres qui sont reçus réellement par Med Finance SICAF en rémunération de ses participations dans les trois autres filiales. Ces actions seront donc annulées par une simple opération de réduction du capital parallèlement aux opérations d'augmentation de capital décrites ci-dessus.

Au total l'augmentation de capital porterait sur l'émission de 151 806 nouvelles actions UBCI de nominal 5 DT, soit un montant de 759 030 milles dinars.

Attribution des actions aux actionnaires des sociétés absorbées

Les actionnaires des sociétés absorbées n'ayant pas leurs actions déposées auprès d'intermédiaires en bourse devront se rapprocher de l'UBCI en vue d'échanger leurs actions UBCI Leasing, Union Immobilière, UBCI Asset Management et Med finance SICAF en actions nouvelles UBCI.

Cette dernière demeurera dépositaire de toutes les actions nouvelles UBCI créées et non échangées.

L'UBCI s'engage à acheter tous les rompus d'actions résultant de l'échange d'actions UBCI Leasing, Union Immobilière, UBCI Asset Management ou Med Finance SICAF en actions nouvelles UBCI, et que des transactions entre intermédiaires n'auraient pas régularisés.

CHAPITRE 1 : RESPONSABLES DU PROSPECTUS ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES

1.1 Responsables du prospectus

LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL DE L'UBCI : Mr Slah Eddine BOUGUERRA
LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL DE UBCI ASSET MANAGEMENT : Mr Alain BISCAYE
LE DIRECTEUR GENERAL (par intérim) DE UBCI LEASING : Mr Mohamed LOUATI
LE DIRECTEUR GENERAL DE L'UNION IMMOBILIERE : Mme Youssef ACHICH
LE DIRECTEUR GENERAL DE MED FINANCE SICAF : Mr Mouldi ZAIENE

1.2 Attestation des responsables du prospectus

« A notre connaissance, les informations données dans le présent prospectus d'émission sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux actionnaires pour fonder leurs jugements sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats, les évaluations des sociétés fusionnantes et les parités d'échange qui en découlent, ainsi que les perspectives de la société absorbante dans le cadre de l'opération de fusion. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée ».

UBCI
Mr Slah Eddine BOUGUERRA



UBCI LEASING
Mr Mohamed LOUATI



UBCI ASSET MANAGEMENT
Mr Alain BISCAYE



UNION IMMOBILIERE
Mme Youssef ACHICH

UNION IMMOBILIERE
Tél: 848.230
Fax: 840.557

MED FINANCE SICAF
Mr Mouldi ZAIENE



1.3 Responsables du contrôle des comptes

Etats financiers individuels de l'UBCI relatifs aux exercices 2007, 2008, 2009 et les états financiers consolidés du groupe UBCI relatifs aux exercices 2008, 2009 et les états financiers intermédiaires de l'UBCI arrêtés au 30/06/2010 :

Société **MTBF- PRICE WATER HOUSE COOPERS** : Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Mr Ahmed BELAIFA, Passage du Lac VAN – Les Berges du Lac 1053 - Tunis.

Société **ECC – MAZARS** : Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF, Rue du Lac d'Annecy – Les Berges du Lac 1053 - Tunis.

Etats financiers individuels de UBCI leasing relatifs aux exercices 2007, 2008 et 2009 :

Société **MTBF- PRICE WATER HOUSE COOPERS** : Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Mr Ahmed BELAIFA, Passage du Lac VAN - Les Berges du Lac 1053 - Tunis.

Société **ECC – MAZARS** : Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF, Rue du Lac d'Annecy – Les Berges du Lac 1053 - Tunis.

Etats financiers individuels de l'Union immobilière relatifs aux exercices 2007, 2008 et 2009 :

Société **Mahmoud KARRAY & Cie** : Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par Mr Mahmoud KARRAY, 8 rue d'Angleterre, 1000 Tunis.

Etats financiers individuels de UBCI ASSET MANAGEMENT relatifs aux exercices 2007, 2008 et 2009 :

Société **F.M.B.Z -KPMG –Tunisie** : Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par Mr Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI, 10 rue de Jérusalem 1002.Tunis Belvédère

Etats financiers individuels de l'UNION MEDITERRANEENNE DE FINANCE « MED FINANCE SICAF » relatifs aux exercices 2007, 2008 et 2009 :

Société **F.M.B.Z -KPMG –Tunisie** : Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par Mr Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI, 10 rue de Jérusalem 1002.Tunis Belvédère

Opinion sur les états financiers individuels de l'UBCI arrêtés au 31/12/2007

Les états financiers relatifs à l'exercice clos le 31/12/2007, arrêtés par le Conseil d'Administration ont fait l'objet d'un audit effectué par la société **MTBF- PRICE WATER HOUSE COOPERS** représentée par Mr Ahmed BELAIFA et **ECC – MAZARS** représentée par Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF, et ont été certifiées sans réserves ni observations.

Opinion sur les états financiers individuels de l'UBCI arrêtés au 31/12/2008

Les états financiers relatifs à l'exercice clos le 31/12/2008, arrêtés par le Conseil d'Administration ont fait l'objet d'un audit effectué par la société **MTBF- PRICE WATER HOUSE COOPERS** représentée par Mr Ahmed BELAIFA et **ECC – MAZARS** représentée par Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF, et ont été certifiées sans réserves ni observations.

Opinion sur les états financiers individuels de l'UBCI arrêtés au 31/12/2009

Les états financiers relatifs à l'exercice clos le 31/12/2009, arrêtés par le Conseil d'Administration ont fait l'objet d'un audit effectué par la société **MTBF- PRICE WATER HOUSE COOPERS** représentée par Mr Ahmed BELAIFA et **ECC – MAZARS** représentée par Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF, et ont été certifiées sans réserves ni observations.

Opinion sur les états financiers consolidés du groupe UBCI arrêtés au 31/12/2008

Les états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31/12/2008, arrêtés par le conseil d'administration, ont fait l'objet d'un audit effectué par la société **MTBF- PRICE WATER HOUSE COOPERS** représentée par Mr Ahmed BELAIFA et **ECC – MAZARS** représentée par Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF, et ont été certifiées sans réserves ni observations.

Opinion sur les états financiers consolidés du groupe UBCI arrêtés au 31/12/2009

Les états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31/12/2009, arrêtés par le conseil d'administration, ont fait l'objet d'un audit effectué par la société **MTBF- PRICE WATER HOUSE COOPERS** représentée par Mr Ahmed BELAIFA et **ECC – MAZARS** représentée par Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF, et ont été certifiées sans réserves ni observations.

Opinion sur les états financiers intermédiaires de l'UBCI au 30 /06/2010

Les états financiers intermédiaires au 30 /06/2010, arrêtés par le conseil d'administration, ont fait l'objet d'un examen limité effectué par la société **MTBF- PRICE WATER HOUSE COOPERS** représentée par Mr Ahmed BELAIFA et **ECC – MAZARS** représentée par Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF, qui ont émis l'avis suivant :

Mesdames, messieurs les actionnaires de L'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie UBCI

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers intermédiaires de l'UBCI arrêtés au 30 juin 2010 faisant apparaître un total de capitaux propres de 186.162 KDT et dont le résultat de la période, après estimation des impôts à cette date, s'élève à 11.271 KDT. Ces états financiers intermédiaires relèvent de la responsabilité de votre conseil d'administration. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces états financiers sur la base de notre examen.

Nous avons effectué notre examen selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la banque et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de l'UBCI au 30 juin 2010 ainsi que du résultat de ses opérations et des mouvements de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Opinion sur les états financiers individuels de UBCI LEASING arrêtés au 31/12/2007

Les états financiers relatifs à l'exercice clos le 31/12/2007, arrêtés par le Conseil d'Administration ont fait l'objet d'un audit effectué par la société **MTBF- PRICE WATER HOUSE COOPERS** représentée par Mr Ahmed BELAIFA, et **ECC – MAZARS** représentée par Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF, et ont été certifiées sans réserves mais avec le paragraphe d'observation post-opinion suivant :

« Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le fait que, le conseil d'administration réuni le 14 décembre 2007 a stipulé que la société UBCI Leasing compte s'engager dans un projet de fusion avec sa maison mère l'UBCI.

Par ailleurs, le projet du procès verbal du conseil d'administration du 11 avril 2008 a annoncé le fait que la société a obtenu l'accord des autorités de tutelle sur le projet de fusion absorption entre ces deux sociétés.

A la date du présent rapport, aucune décision définitive indiquant la date et les modalités de ce projet de fusion n'est prise par la société ».

Opinion sur les états financiers individuels de UBCI LEASING arrêtés au 31/12/2008

Les états financiers relatifs à l'exercice clos le 31/12/2008, arrêtés par le Conseil d'Administration ont fait l'objet d'un audit effectué par la société **MTBF- PRICE WATER HOUSE COOPERS** représentée par Mr Ahmed BELAIFA, et **ECC – MAZARS** représentée par Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF, et ont été certifiées sans réserves mais avec le paragraphe d'observation post-opinion suivant :

« Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le fait que, le conseil d'administration réuni le 14 décembre 2007 a stipulé que la société UBCI Leasing compte s'engager dans un projet de fusion avec sa maison mère l'UBCI.

Par ailleurs, le projet du procès verbal du conseil d'administration du 6 mai 2009 a annoncé que le planning fixé pour l'actualisation du dossier et l'accomplissement des formalités administratives et juridiques devra permettre la tenue d'une assemblée Générale Extraordinaire début novembre 2009 ».

Opinion sur les états financiers individuels de UBCI LEASING arrêtés au 31/12/2009

Les états financiers relatifs à l'exercice clos le 31/12/2009, arrêtés par le Conseil d'Administration ont fait l'objet d'un audit effectué par la société **MTBF- PRICE WATER HOUSE COOPERS** représentée par Mr Ahmed BELAIFA, et **ECC – MAZARS** représentée par Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF, et ont été certifiées sans réserves mais avec le paragraphe d'observation post-opinion suivant :

« Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le fait que, le conseil d'administration réuni le 14 décembre 2007 a stipulé que la société UBCI Leasing compte s'engager dans un projet de fusion avec sa maison mère l'UBCI.

Par ailleurs, le conseil d'administration du 21 mai 2010 a annoncé que le planning fixé pour l'actualisation du dossier et l'accomplissement des formalités administratives et juridiques devra permettre la tenue d'une Assemblée Générale Extraordinaire début novembre 2010 ».

Opinion sur les états financiers individuels de l'Union Immobilière arrêtés au 31/12/2007

Les états financiers relatifs à l'exercice clos le 31/12/2007, arrêtés par le Conseil d'Administration ont fait l'objet d'un audit effectué par la société **Mahmoud KARRAY & Cie** représentée par Mr Mahmoud KARRAY, et ont été certifiées sans réserves ni observations.

Opinion sur les états financiers individuels de l'Union Immobilière arrêtés au 31/12/2008

Les états financiers relatifs à l'exercice clos le 31/12/2008, arrêtés par le Conseil d'Administration ont fait l'objet d'un audit effectué par la société **Mahmoud KARRAY & Cie** représentée par Mr Mahmoud KARRAY, et ont été certifiées sans réserves ni observations.

Opinion sur les états financiers individuels de l'Union Immobilière arrêtés au 31/12/2009

Les états financiers relatifs à l'exercice clos le 31/12/2009, arrêtés par le Conseil d'Administration ont fait l'objet d'un audit effectué par la société **Mahmoud KARRAY & Cie** représentée par Mr Mahmoud KARRAY, et ont été certifiées sans réserves ni observations.

Opinion sur les états financiers individuels de UBCI ASSET MANAGEMENT arrêtés au 31/12/2007

Les états financiers relatifs à l'exercice clos le 31/12/2007, arrêtés par le Conseil d'Administration ont fait l'objet d'un audit effectué par la société **FMBZ - KPMG TUNISIE** représentée par Mr BOUSSANOUGA ZAMMOURI, et ont été certifiées sans réserves ni observations.

Opinion sur les états financiers individuels de UBCI ASSET MANAGEMENT arrêtés au 31/12/2008

Les états financiers relatifs à l'exercice clos le 31/12/2008, arrêtés par le Conseil d'Administration ont fait l'objet d'un audit effectué par la société **FMBZ - KPMG TUNISIE** représentée par Mr BOUSSANOUGA ZAMMOURI, et ont été certifiées sans réserves ni observations.

Opinion sur les états financiers individuels de UBCI ASSET MANAGEMENT arrêtés au 31/12/2009

Les états financiers relatifs à l'exercice clos le 31/12/2009, arrêtés par le Conseil d'Administration ont fait l'objet d'un audit effectué par la société **FMBZ - KPMG TUNISIE** représentée par Mr BOUSSANOUGA ZAMMOURI, et ont été certifiées sans réserves ni observations.

Opinion sur les états financiers individuels de l'UNION MEDITERRANEENNE DE FINANCE « MED FINANCE SICAF » arrêtés au 31/12/2007

Les états financiers relatifs à l'exercice clos le 31/12/2007, arrêtés par le Conseil d'Administration ont fait l'objet d'un audit effectué par la société **FMBZ - KPMG TUNISIE** représentée par Mr BOUSSANOUGA ZAMMOURI, et ont été certifiées sans réserves ni observations.

Opinion sur les états financiers individuels de l'UNION MEDITERRANEENNE DE FINANCE « MED FINANCE SICAF » arrêtés au 31/12/2008

Les états financiers relatifs à l'exercice clos le 31/12/2008, arrêtés par le Conseil d'Administration ont fait l'objet d'un audit effectué par la société **FMBZ - KPMG TUNISIE** représentée par Mr BOUSSANOUGA ZAMMOURI, et ont été certifiées sans réserves ni observations.

Opinion sur les états financiers individuels de l'UNION MEDITERRANEENNE DE FINANCE « MED FINANCE SICAF » arrêtés au 31/12/2009

Les états financiers relatifs à l'exercice clos le 31/12/2009, arrêtés par le Conseil d'Administration ont fait l'objet d'un audit effectué par la société **FMBZ - KPMG TUNISIE** représentée par Mr BOUSSANOUGA ZAMMOURI, et ont été certifiées sans réserves ni observations.

1.4 Attestation des commissaires aux comptes

Nous avons procédé à la vérification des informations financières et des données comptables figurant dans le présent prospectus d'émission en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la régularité des informations financières et comptables présentées.

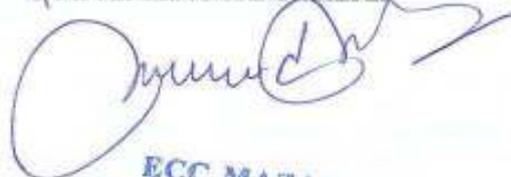
Les commissaires aux comptes

MTBF-Price Water House Coopers
Mr Ahmed BELAÏFA



Les Commissaires aux comptes associés
MTBF-PRICE WATERHOUSE COOPERS
Membre de
l'Ordre National des Commissaires aux Comptes de Tunisie
1053 Les Berges du Lac - Tunis
Tel: 216 1 872 158 963 900
Fax: 216 1 872 158 789

ECC-Mazars pour l'UBCI
Mr Ali ELAOUANI CHERIEF



ECC MAZARS
Im. Astrée, 2ème étage, Rue du Lac d'Inosy
Les Berges du Lac - 1053 Tunis
Tél: 00 216 71 96 48 99
Fax: 00 216 71 96 32 46

Société Mahmoud KARRAY et Cie
Mr Mahmoud KARRAY

Mahmoud KARRAY et Cie
SARL membre de l'Ordre
Commissaire aux Comptes de Tunisie
8, Rue d'Angleterre - 10000



Société FMBZ-KPMG TUNISIE
Mr BOUSSANOUGA ZAMMOURI



1.5 Attestation de l'évaluateur

Les évaluations que nous avons effectuées sur la base de nos travaux de due diligence et des informations qui nous ont été communiquées par les directions générales des sociétés fusionnantes, constituent une base juste et équitable pour la détermination des parités d'échange.

Nos travaux ont fait ressortir les valeurs suivantes :

en DT	UBCI	UBCI Leasing	Union Immobilière	Asset Management	Med finance SICAF
Valeur nominale de l'action	5,000	10,000	10,000	10,000	5,000
Valeur mathématique	18,639	15,686	8,734	12,245	5,331
Fourchette haute	48,770	37,367	12,369	12,414	6,926
Fourchette basse	38,082	24,126			

Ces valeurs ne tiennent pas compte des dividendes distribués en 2010

Les valeurs des actions des sociétés faisant partie du périmètre de regroupement retenues par la direction du groupe, compte tenu de l'opération d'augmentation de capital de l'UBCI et des dividendes distribués en 2010, sont les suivantes :

Valorisation de l'action	UBCI	UBCI Leasing	Union Immobilière	Asset Management	Med finance SICAF
Valeur nominale de l'action	5,000	10,000	10,000	10,000	5,000
Valeur retenue au 31/12/2009	48,000	24,000	12,369	12,414	6,926
Nombre d'actions en circulation au 31/12/2009	10 000 000	1 000 000	500 000	10 000	2 000 000
Valeur de la société au 31/12/2009	480 000 000	24 000 000	6 184 703	124 136	13 851 323
Dividendes distribués en 2010	12 500 000	1 000 000	-	-	530 000
Valeur de la société au 31/12/2009 (tenant compte des dividendes distribués en 2010)	467 500 000	23 000 000	6 184 703	124 136	13 321 323
Augmentation de capital par incorporation des réserves (UBCI)	25 000 000	-	-	-	-
Nombre d'actions en circulation après augmentation du capital	15 000 000	1 000 000	500 000	10 000	2 000 000
Valeur de l'action (tenant compte des dividendes distribués en 2010 et de l'augmentation du capital de l'UBCI)	31,167	23,000	12,369	12,414	6,661

AMCERNST & YOUNG
Mr Nouredine HAJJI

AMC ERNST & YOUNG
Boulevard de la Terre
Centre Urbain Nord - 1003 TUNIS
Tel: 70.749.111



1.6 Avis du commissaire aux apports

Les valeurs des actions des sociétés fusionnantes, les parités d'échange correspondantes, ainsi que les soultes et les primes de fusion détaillées dans le tableau ci-dessous ont été établies selon des techniques scientifiques objectives.

Société	Valeur de l'action	Parités d'échange	Soultes **	Primes de fusion *
UBCI	31,167 DT	-	-	-
UBCI Leasing	23,00 DT	7 actions UBCI = 10 actions UBCI Leasing	291,1 KDT à verser par l'UBCI	4 506,5 KDT
Union Immobilière	12,369 DT	3 actions UBCI = 8 actions Union Immobilière	136,4 KDT à verser par l'UBCI	1 962,4 KDT
UBCI Asset Management	12,414 DT	2 actions UBCI = 5 actions UBCI Asset Management	0,4 KDT à verser par les actionnaires d'UBCI Asset Management	72,5 KDT
Med Finance SICAF	6,661 DT	1 action UBCI = 5 actions Med Finance SICAF	162,2 KDT à verser par l'UBCI	1 986,1 KDT

Mr Abbes ben CHAABANE
Expert judiciaire

عبد الله بن شعبان
خبير محاسبي
209 نهج الميناء - المدينة الجديدة
الهاتف: 96.313.138 الفاكس: 71.260.991

* Ces primes de fusion sont conformes à celles figurant dans le rapport d'évaluation et dans le projet de fusion. Elles sont toutefois différentes de celles comptabilisées dans le bilan après fusion. Les différences proviennent de la base retenue pour la comptabilisation des apports. En effet, dans le bilan après fusion les apports sont comptabilisés à leurs valeurs comptables, alors que les primes de fusion figurant dans le rapport d'évaluation, dans le projet de fusion et dans le rapport du commissaire aux apports sont calculées sur la base d'une comptabilisation des apports à leur juste valeur.

Aussi les primes de fusion présentées ici ne tiennent pas compte de la quote part de la prime annulée par suite de l'annulation des actions détenues par Med Finance SICAF dans le capital de UBCI Leasing, Union Immobilière et UBCI Asset Management (voir titre « 2.6 comptabilisation de la fusion de l'UBCI avec ses filiales » pour le détail des quotes part des primes de fusion annulées).

** Les soultes présentées ici sont conformes à celles figurant dans le rapport d'évaluation et dans le projet de fusion. Toutefois, elles sont différentes des soultes calculées lors de la comptabilisation de l'opération de fusion. En effet, les soultes présentées ici ne tiennent pas compte de la quote part de la soulte annulée par suite de l'annulation des actions détenues par Med Finance SICAF dans le capital de UBCI Leasing, Union Immobilière et UBCI Asset Management (voir titre « 2.6 comptabilisation de la fusion de l'UBCI avec ses filiales » pour le détail des quotes part des primes de fusion annulées).



1.7 Avis des commissaires aux comptes sur l'opération de fusion

Avis des commissaires aux comptes de l'UBCI sur l'opération de fusion :



MAZARS

ECC Mazars
Immeuble ASTREE, Rue Lac d'annecy
Les Berges du Lac
1053 Tunis
Tél +216 71 96 48 98 Fax +216 71 96 32 46



Les Commissaires aux Comptes Associés M.T.B.F
Société d'expertise comptable
Passage du Lac Van
Les Berges du Lac
Tél +216 71 862 156 Fax +216 71 861 789

Tunis, le 17 septembre 2010

*Mesdames, Messieurs les Actionnaires de
L'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie UBCI*

En notre qualité de commissaires aux comptes et conformément aux dispositions de l'article 418 du code des sociétés commerciales, nous vous présentons notre rapport sur l'opération de fusion absorption envisagée par l'UBCI de certaines de ses filiales.

Contexte de l'opération :

Ainsi qu'il est précisé dans le traité de fusion, la présente opération de fusion vise essentiellement la rationalisation et la maîtrise des coûts d'exploitation, tout en assurant un développement sain et rentable des activités.

Les sociétés à absorber par l'UBCI sont les suivantes :

- **UBCI LEASING** : société anonyme au capital de 10.000 KTND, détenue à hauteur de 75,4% par l'UBCI, 13,76% par MED FINANCE et 10,84% par des tiers (personnes physiques et morales, en dehors du groupe UBCI).
- **MED FINANCE SICAF** : société anonyme au capital de 10.000 KTND, détenue à hauteur de 59,99% par l'UBCI et 40% par BNP PARIBAS.
- **UNION IMMOBILIERE** : société anonyme au capital de 5.000 KTND, détenue à hauteur de 59,99% par l'UBCI et 40% par MED FINANCE SICAF.
- **ASSET MANAGEMENT** : société anonyme au capital de 100 KTND, détenue à hauteur de 30,2% par l'UBCI et 69,3% par MED FINANCE SICAF.

Conformément à l'article 10 de la loi 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit, telle que modifiée par la loi 2006-19 du 2 mai 2006, le Ministre des Finances, par décision datée du 29 mars 2008, a autorisé l'opération de fusion absorption envisagée sous condition qu'elle n'engendre pas une augmentation de la participation actuelle de BNP PARIBAS dans l'UBCI s'élevant à 50%.

Diligences du commissaire aux comptes

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimés nécessaires au regard des pratiques professionnelles applicables en Tunisie. Ces diligences ont consisté à :

- Apprécier le caractère équitable des rapports d'échange retenus,
- Vérifier que l'opération de fusion a été réalisée en respect des dispositions de l'article 409 du code des sociétés commerciales,
- S'assurer de l'exactitude arithmétique des calculs,
- Vérifier la cohérence entre le traité de fusion et les données du rapport du commissaire aux apports.

Travaux d'évaluation et rapports d'échange retenus

Mr Abbas Ben Chaabane, expert judiciaire, nommé par ordonnance sur requête du président du tribunal de première instance, a établi en sa qualité de commissaire aux apports conformément à l'article 417 du code des sociétés commerciales, un rapport écrit sur les modalités de la fusion telle que décrite dans le traité de fusion.

Le traité de fusion et le rapport du commissaire aux apports présentent dans le détail les calculs ayant permis d'aboutir aux valeurs réévaluées des actifs nets des sociétés concernées et à la parité d'échange proposée.

Les valeurs des sociétés retenues, les parités d'échange et les soultes sont détaillées comme suit :

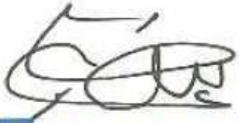
	Valeur retenue de la société (en KTND)	Parité d'échange (Actions UBCI – Actions Sociétés absorbées)	Soulte à payer par l'UBCI (en KTND)
UBCI	467 500,0	N.A	N.A
UBCI Leasing	23 000,0	7 – 10	291,1
Union Immobilière	6 184,7	3 – 8	136,4
Asset Management	124,1	2 – 5	(0,4)
Med Finance	13 321,3	1 – 5	162,2

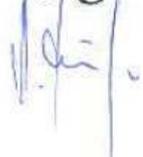
Opinion

En conclusion de nos travaux, nous sommes d'avis que les rapports d'échange retenus sont équitables et ne soulèvent de notre part aucune remarque particulière.

Sans remettre en cause notre opinion, nous attirons votre attention sur le fait que pour satisfaire la limite fixée dans l'autorisation du Ministre des Finances du 29 mars 2008,

ministre des finances du 29 mars 2008. A la date du présent rapport, les procédures de régularisation sont en cours d'examen entre la Direction de l'UBCI et le groupe BNP PARIBAS.


 MAZARS
ECC MAZARS
Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF

Les Commissaires aux Comptes
Associés M.T.B.F
PRICEWATERHOUSECOOPERS 
Ahmed BELAIFA 

Avis des commissaires aux comptes de l'UBCI LEASING sur l'opération de fusion :



ECC Mazars
Immeuble ASTREE, Rue Lac d'annecy
Les Berges du Lac
1053 Tunis
Tél +216 71 96 48 98 Fax +216 71 96 32 46



Les Commissaires aux Comptes Associés M.T.B.F
Société d'expertise comptable
Passage du Lac Van
Les Berges du Lac
Tél +216 71 862 156 Fax +216 71 861 789

Tunis, le 21 septembre 2010

*Mesdames, Messieurs les Actionnaires de
UBCI Leasing*

En notre qualité de commissaires aux comptes et conformément aux dispositions de l'article 418 du code des sociétés commerciales, nous vous présentons notre rapport sur l'opération de fusion absorption envisagée par l'UBCI de certaines de ses filiales.

Contexte de l'opération :

Ainsi qu'il est précisé dans le traité de fusion, la présente opération de fusion vise essentiellement la rationalisation et la maîtrise des coûts d'exploitation, tout en assurant un développement sain et rentable des activités.

Les sociétés à absorber par l'UBCI sont les suivantes :

- **UBCI LEASING** : société anonyme au capital de 10.000 KTND, détenue à hauteur de 75,4% par l'UBCI, 13,76% par MED FINANCE et 10,84% par des tiers (personnes physiques et morales, en dehors du groupe UBCI).
- **MED FINANCE SICAF** : société anonyme au capital de 10.000 KTND, détenue à hauteur de 59,99% par l'UBCI et 40% par BNP PARIBAS.
- **UNION IMMOBILIERE** : société anonyme au capital de 5.000 KTND, détenue à hauteur de 59,99% par l'UBCI et 40% par MED FINANCE SICAF.
- **ASSET MANAGEMENT** : société anonyme au capital de 100 KTND, détenue à hauteur de 30,2% par l'UBCI et 69,3% par MED FINANCE SICAF.

Conformément à l'article 10 de la loi 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit, telle que modifiée par la loi 2006-19 du 2 mai 2006, le ministre des finances, par décision datée du 29 mars 2008, a autorisé l'opération de fusion absorption envisagée sous condition qu'elle n'engendre pas une augmentation de la participation actuelle de BNP PARIBAS dans l'UBCI s'élevant à 50%.

Diligences du commissaire aux comptes

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimés nécessaires au regard des pratiques professionnelles applicables en Tunisie. Ces diligences ont consisté à :

- Apprécier le caractère équitable des rapports d'échange retenus,
- Vérifier que l'opération de fusion a été réalisée en respect des dispositions de l'article 409 du code des sociétés commerciales,
- S'assurer de l'exactitude arithmétique des calculs,
- Vérifier la cohérence entre le traité de fusion et les données du rapport du commissaire aux apports.

Travaux d'évaluation et rapports d'échange retenus

Mr Abbes Ben Chaabane, expert judiciaire, nommé par ordonnance sur requête du président du tribunal de première instance, a établi en sa qualité de commissaire aux apports conformément à l'article 417 du code des sociétés commerciales, un rapport écrit sur les modalités de la fusion telle que décrite dans le traité de fusion.

Le traité de fusion et le rapport du commissaire aux apports présentent dans le détail les calculs ayant permis d'aboutir aux valeurs réévaluées des actifs nets des sociétés concernées et à la parité d'échange proposée.

Les valeurs des sociétés retenues, les parités d'échange et les soultes sont détaillées comme suit :

	Valeur retenue de la société (en KTND)	Parité d'échange (Actions UBCI – Actions Sociétés absorbées)	Soulte à payer par l'UBCI (en KTND)
UBCI	467 500,0	N.A	N.A
UBCI Leasing	23 000 ,0	7 – 10	291,1
Union Immobilière	6 184,7	3 – 8	136,4
Asset Management	124,1	2 – 5	(0,4)
Med Finance	13 321,3	1 – 5	162,2

Opinion

En conclusion de nos travaux, nous sommes d'avis que les rapports d'échange retenus sont équitables et ne soulèvent de notre part aucune remarque particulière.

Sans remettre en cause notre opinion, nous attirons votre attention sur le fait que pour satisfaire la limite fixée dans l'autorisation du Ministre des Finances du 29 mars 2008,

l'UBCI envisage de racheter 420 485 sur les 800 000 actions détenues par le groupe BNP Paribas dans la société MED FINANCE.

A la date du présent rapport, les procédures de cette cession sont en cours de réalisation.



ECC MAZARS

Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF

Les Commissaires aux Comptes
Associés M.T.B.F membre de

PRICEWATERHOUSECOOPERS 

Ahmed BELAIFA

Avis des commissaires aux comptes de l'Union Immobilière sur l'opération de fusion :

UNION IMMOBILIERE

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 5.000.000,000 DINARS

.

Siège Social : 139 Avenue de la Liberté - 1002 TUNIS -

---0000000 § 0000000---

**RAPPORT SUR L'OPERATION DE FUSION ABSORPTION
PAR L'UBCI DE LA SOCIETE UNION IMMOBILIERE**

Tunis, le 15 Septembre 2010

Messieurs les actionnaires de la Société « Union Immobilière »

En notre qualité de commissaire aux comptes et conformément aux dispositions de l'article 418 du Code des sociétés commerciales, nous vous présentons notre rapport sur l'opération de fusion absorption envisagée par l'UBCI de la société « Union Immobilière » avec effet au 31 décembre 2009.

Nous vous rappelons que les actifs de la société Union Immobilière sont constitués principalement par des immobilisations louées à l'UBCI (Agences et bâtiments administratifs).

Ainsi qu'il est précisé dans le traité de fusion, la présente opération de fusion découle des dispositions de la loi 2001-65 qui est venue interdire par son article 21 aux établissements de crédits la détention de plus de 30% du capital de sociétés n'exerçant pas dans le domaine des services financiers. La fusion absorption permettra de régulariser cette situation, sans apporter de changement dans la situation de fait prévalant auparavant.

Cette opération de fusion s'effectue dans le cadre de la fusion absorption par l'UBCI de quatre filiales, à savoir : Union immobilière, UBCI Leasing, Med Finance SICAF et Asset Management.

Conformément à l'article 10 de la loi 2001-65 du 10 Juillet 2001 relative aux établissements de crédit, telle que modifiée par la loi 2006-19 du 2 mai 2006, le Ministre des finances, par décision datée du 27 mars 2008, a autorisé l'opération de fusion absorption envisagée, sous la condition qu'elle n'engendre pas une augmentation de la participation actuelle de BNP Paribas BDDI Participation dans l'UBCI, s'élevant à 50%.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard des pratiques professionnelles applicables en Tunisie. Ces diligences ont consisté à :

- Apprécier le caractère équitable du rapport d'échange retenu,
- S'assurer de l'exactitude arithmétique des calculs,
- Vérifier la cohérence entre le traité de fusion et les données du rapport du commissaire aux apports.

Monsieur Abbes BEN CHAABANE, expert judiciaire nommé par ordonnance sur requête du président du Tribunal de première instance de Tunis, a établi en sa qualité de commissaire aux apports, conformément à l'article 417 du Code des sociétés commerciales, un rapport écrit sur les modalités de la fusion absorption telle que décrite dans le traité de fusion.

Le traité de fusion et le rapport du commissaire aux apports présentent dans le détail les calculs ayant permis d'aboutir aux valeurs réévaluées des actifs nets des sociétés concernées et à la parité d'échange proposée, qui se détaillent comme suit :

- Valeur retenue de l'UBCI : 467.500 KDT.
- Valeur de l'action UBCI : 31,167 DT.
- Valeur retenue de la société « Union Immobilière » : 6.184,703 KDT.
- Valeur de l'action « Union Immobilière » : 12,369 DT.
- Parité d'échange : 3 actions « UBCI » contre 8 actions « Union Immobilière ».
- Soutle à payer par l'UBCI : 136,382 KDT.

En conclusion de nos travaux, nous sommes d'avis que le rapport d'échange retenu est équitable et ne soulève de notre part aucune remarque particulière.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
Société M.KARRAY & Cie

Le Gérant
Mahmoud KARRAY



**Avis des commissaires aux comptes de l'UNION MEDITERRANEENNE DE FINANCE
« MED FINANCE SICAF » sur l'opération de fusion :**



F.M.B.Z. KPMG TUNISIE
Les Jardins du Lac
B.P. n°317
Publiposte Rue Lac Echkef
Les Berges du Lac, 1053 Tunis

Téléphone : +216 71 19 43 44
Télécopie : +216 71 19 43 20
E-mail : tn-fmfmzb@kpmg.com

**UNION MEDITERRANEENNE DE FINANCE
MED-FINANCE SICAF
139, Avenue de la liberté**

1002 TUNIS BELVEDERE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR L'OPERATION DE FUSION-ABSORPTION
ENVISAGEE AVEC L'UBCI**

Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue par l'article 418 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur les modalités de l'opération de fusion - absorption de la société UNION MEDITERRANEENNE DE FINANCE « MED FINANCE SICAF » par l'UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE « UBCI ».

A ce titre, nous avons examiné le projet de fusion et le rapport établi par le commissaire aux apports dans le cadre des dispositions de l'article 417 du Code des Sociétés Commerciales ainsi que les bases d'évaluation retenues. Cet examen nous a permis de constater que les modalités de fusion sont régulières, que les critères d'évaluation sont conformes aux usages et que la rémunération des apports est proportionnelle aux droits de chaque actionnaire.

Nous avons également procédé à la vérification de tous les calculs effectués et nous nous sommes assurés de la régularité des parités d'échange, compte tenu de l'évaluation des deux sociétés.

La méthode retenue pour l'évaluation est celle de l'Actif Net Corrigé sur la base des derniers états financiers certifiés au 31 Décembre 2009.

L'étude d'évaluation a permis de dégager les résultats suivants :

F.M.B.Z. KPMG Tunisie, Société Anonyme de droit Tunisien,
membre du réseau KPMG constitué de
cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative ("KPMG International"),
une coopérative de droit suisse.

Capital social : 150 000 DTN
Matricule fiscal : 810663 T/AM/000
Registre du commerce : B 148992002

	Valeur à retenir	nombre d'actions	Valeur math de l'action
U.B.C.I	467 500 000 D	15 000 000	31d.167
MED FINANCE SICAF	13 321 323 D	2 000 000	6d.661

Il convient de préciser que l'UBCI détient 59,99 % du capital de MED FINANCE SICAF. Par ailleurs, 50 actions de MED FINANCE SICAF sont au nom de certains cadres de l'UBCI. Celle-ci devra les acquérir préalablement à la fusion. Ainsi le rapport d'échange s'établit comme suit :

Cinq (5) actions MED-FINANCE SICAF donnent droit à une (1) action UBCI et le nombre d'actions UBCI à créer sera de 75 903 actions.

Compte tenu de l'évaluation de la société MED-FINANCE SICAF, de la structure de son capital social et de la parité d'échange susmentionnée MED FINANCE SICAF recevra en rémunération de son apport 75 903 actions UBCI et une soulte de 162 177 D.

L'apport de MED FINANCE SICAF s'analyse comme suit :

Actifs Non Courants	7.477.800 D
Actifs Courants	3.194.842 D
Corrections comptables des actifs courants (placements)	7.974 D
Reévaluation des actifs non courants (immobilisations financières)	3.188.392 D
<u>A déduire</u>	
Passifs Courants	17.684 D
Dividendes distribués au cours de l'exercice 2010	530.000 D
Actif Net Corrigé	13.321.323 D

Soit une situation nette de 13.321.323 DT.

En conclusion, et sur la base des données exposées ci-dessus, nous certifions que la parité d'échange est équitable et que la valeur attribuée au patrimoine de la société MED FINANCE SICAF, objet de la transmission, est réelle, de même que les méthodes suivies pour la détermination du rapport d'échange sont adéquates.

Nous estimons enfin que les opérations de fusion ont été conduites dans le respect des lois, des règlements et des usages communément admis.

Fait à TUNIS, le 7 SEPT 2010

 LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI


F.M.B.Z. KPMG TUNISIE

Avis des commissaires aux comptes de UBCI Asset Management sur l'opération de fusion :



F.M.B.Z. KPMG TUNISIE
 Les Jardins du Lac
 B.P. n°317
 P.O. Rue-Elc Echekel
 Les Berges du Lac, 1053 Tunis

Téléphone : +216 71 19 43 44
 Télécopie : +216 71 19 43 20
 E-mail : tn-fmfbz@kpmg.com

UBCI-ASSET MANAGEMENT
 1, Place PASTEUR
 1002 TUNIS BELVEDERE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
 SUR L'OPERATION DE FUSION-ABSORPTION
 ENVISAGEE AVEC L'UBCI**

Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue par l'article 418 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur les modalités de l'opération de fusion - absorption de la société UBCI-ASSET MANAGEMENT par l'UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE « U.B.C.I ».

A ce titre, nous avons examiné le projet de fusion et le rapport du commissaire aux apports établi dans le cadre des dispositions de l'article 417 du Code des Sociétés Commerciales ainsi que les bases des réévaluations qui ont été effectuées. Cet examen nous a permis de constater que les modalités de fusion sont régulières, que les critères d'évaluation sont conformes aux usages et que la rémunération des apports est proportionnelle aux droits de chaque actionnaire.

Nous avons également procédé à la vérification de tous les calculs effectués et nous nous sommes assurés de la régularité des parités d'échange, compte tenu de l'évaluation des deux sociétés.

La méthode retenue pour l'évaluation est celle de l'Actif Net Corrigé sur la base des derniers états financiers certifiés au 31/12/2009.

L'étude d'évaluation a permis de dégager les résultats suivants :

	Valeur à retenir	nombre d'actions	Valeur math de l'action
U.B.C.I	467 500 000 D	15 000 000	31d,167
UBCI-ASSET MANAGEMENT	124 136 D	10 000	12d,414

Il convient de préciser que l'UBCI détient 30,20 % du capital de l'UBCI-ASSET MANAGEMENT. Par ailleurs, 50 actions de l'UBCI-ASSET MANAGEMENT sont au nom de certains cadres de l'U.B.C.I. Celle-ci devra les acquérir préalablement à la fusion.

F.M.B.Z. KPMG Tunisie, Société Anonyme de droit Tunisien,
 membre du réseau KPMG constitué de
 cabinets indépendants adhérents de
 KPMG International Cooperative (KPMG International),
 une coopérative de droit suisse.

Capital social : 150 000 DTN
 Matricule Fiscal : 810663 T/A/M/000
 Registre du commerce : 8 148992002

Ainsi, le rapport d'échange s'établit comme suit :

Cinq (5) actions UBCI-ASSET MANAGEMENT donnent droit à deux (02) action U.B.C.I et le nombre d'actions UBCI à créer sera de 2 772 actions.

Compte tenu de l'évaluation de la société UBCI-ASSET MANAGEMENT, de la structure de son capital social et de la parité d'échange susmentionnée, UBCI-ASSET MANAGEMENT recevra en rémunération de son apport 2 772 actions UBCI et devra payer à l'U.B.C.I une soule de 368.D.

L'apport de l'UBCI-ASSET MANAGEMENT s'analyse ainsi :

Actifs Non Courants	99 D
Actifs Courants	127 399 D
Correction comptable des actifs courants (placements)	- 1 235 D
<u>A déduire</u>	
Passifs Courants	2 126 D
Actif Net Corrigé	124 136 D

Soit une situation nette de 124 136 D.

En conclusion, et sur la base des données exposées ci-dessus, nous certifions que la parité d'échange est équitable et que la valeur attribuée au patrimoine de la société UBCI-ASSET MANAGEMENT, objet de la transmission, est réelle, de même que les méthodes suivies pour la détermination du rapport d'échange sont adéquates.

Nous estimons enfin que les opérations de fusion ont été conduites dans le respect des lois, des règlements et des usages communément admis.

Fait à TUNIS, le - 7 SEPT 2010

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
Moncef BOUSSANOUGA
ZAMMOURI


FMBZ KPMG TUNISIE

1.8 Attestation de l'Intermédiaire en bourse chargé de l'opération

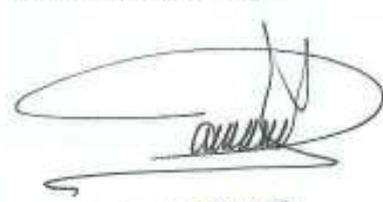
Nous attestons avoir accompli les diligences d'usage pour s'assurer de la sincérité du prospectus.

UBCI FINANCE
Mr Hamadi MOKDADI


UBCI Finance
Intermédiaire en Bourse
Agrément N°: 30/96 du 11 Juillet 96
3, Rue Jenner - Place d'Afrique
1002 Tunis Belvédère
Tél: 71 848 230 - Fax: 71 840 557

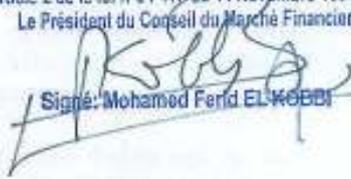
1.9 Responsable de l'information

Mr Laurent ROMANET : Secrétaire Général de l'UBCI (Direction Générale)
Tél : 81 100 000 Fax : 71 849 338


Laurent ROMANET
Secrétaire Général

La notice légale est publiée au JORT n° 133 du 06/11/2010


Conseil du Marché Financier
Visa n° 10 - 07108 28 OCT 2010
Délivré au vu de l'article 2 de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994
Le Président du Conseil du Marché Financier

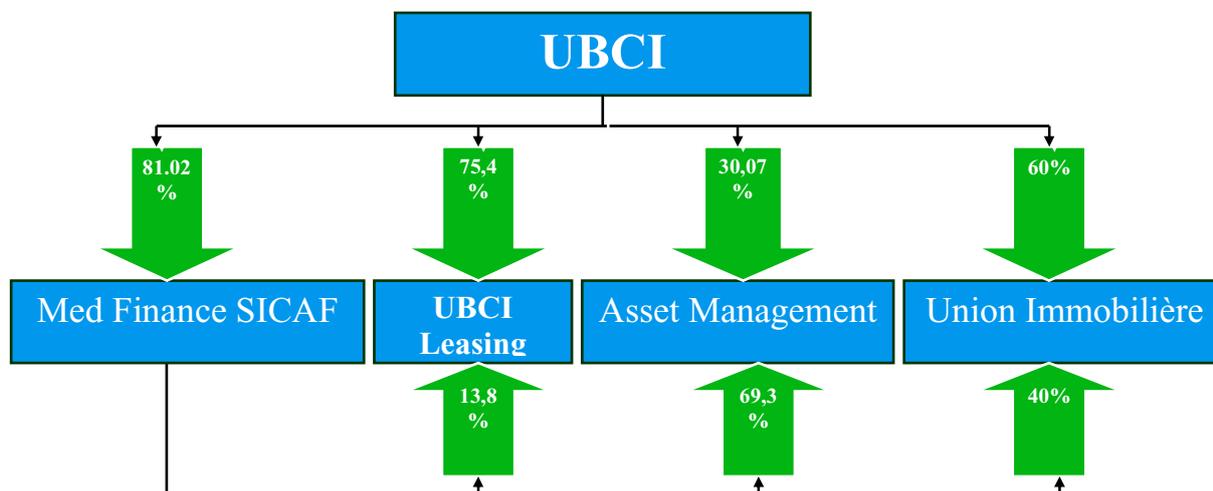

Signé: Mohamed Ferid EL KEBBI



CHAPITRE 2 : RENSEIGNEMENTS SUR L'OPERATION ET SES CONSEQUENCES

2.1 Aspect économique de la fusion

2.1.1 Liens en capital préexistants entre les sociétés en cause *



2.1.2 Administrateurs communs entre la banque et ses 4 filiales

Administrateurs communs entre l'UBCI, UBCI Leasing, Union Immobilière, Med Finance et UBCI Asset Management	-
Administrateurs communs entre l'UBCI, Union Immobilière, Med Finance et UBCI Asset Management	Mr Slaheddine BOUGUERRA
Administrateurs communs entre l'UBCI Leasing, Union Immobilière, Med Finance et UBCI Asset Management	UBCI Mr Laurent ROMANET
Administrateurs communs entre l'Union Immobilière, Med Finance et UBCI Asset Management	UBCI Mr Slaheddine BOUGUERRA Mr Alain BISCAYE Mr Laurent ROMANET Mr Hamadi MOKDADI
Administrateurs communs entre l'Union Immobilière, UBCI Leasing et UBCI Asset Management	UBCI Med Finance SICAF Mr Laurent ROMANET

2.1.3 Les cautions et les accords techniques ou commerciaux entre les sociétés en cause

En novembre 2005, l'UBCI et UBCI Leasing (Ex UTL) ont signé une convention de partage de risque. Le champ d'application de cette convention se limite aux opérations de crédit bail réalisées par UBCI LEASING (Ex UTL) et pour lesquelles l'UBCI se propose ou accepte de partager le risque, à l'exclusion donc des dossiers initiés par UBCI LEASING à des non clients du réseau UBCI.

Les demandes de financement faisant l'objet de la dite convention sont directement transmises à UBCI Leasing par le niveau de pouvoir requis dans le cadre des délégations propres à l'UBCI.

* Pourcentages déterminés après prise en compte de l'acquisition par l'UBCI en date du 22 octobre 2010 :

1- De 50 actions Med Finance SICAF, de 50 actions UBCI Asset Management, de 60 actions Union Immobilière et de 10 actions UBCI Leasing détenues par des personnes physiques Tunisiennes et étrangères. Ces acquisitions visent à maintenir, à l'issue de l'opération de fusion la participation étrangère dans le capital de l'UBCI au niveau actuel soit 50.19 %, d'une part, et de faciliter la fusion et l'échange des titres, d'autre part.

2- De 420 485 actions Med Finance SICAF détenues par BNP PARIBAS BDDI PARTICIPATIONS, afin que la participation de cette dernière dans le capital de l'UBCI ne dépasse pas 50 % à l'issue de l'opération de fusion.

De même, et en décembre 2005, l'UBCI et UBCI Leasing (Ex UTL) ont signé une convention d'assistance au terme de laquelle l'UBCI Leasing (Ex UTL) confie à l'UBCI une mission de gestion comptable, de l'informatique, des ressources humaines, des moyens généraux (archives, traitement du courrier et assistance technique en matière d'entretien et de maintenance des équipements et des locaux) et d'appui dans l'analyse du risque de crédit.

2.1.4 Motifs et buts de l'opération

Cette opération s'intègre, pour certaines filiales concernées (MED FINANCE SICAF et UNION IMMOBILIERE), dans l'esprit de la loi 2001-65, relative aux établissements de crédits et a notamment comme objectif l'aboutissement à une mise en conformité avec le texte de celle-ci. En effet, l'existence de la société Med Finance SICAF qui a été créée en vue de permettre à l'UBCI de contrôler ses filiales exerçant dans le domaine des services financiers est devenue inutile puisque l'article 22 de la loi susvisée permet désormais aux banques la participation directe et illimitée dans le capital des sociétés opérant dans le service financier. Par ailleurs, l'absorption de la société Union Immobilière, dont l'activité actuelle se limite exclusivement à la location d'immeubles à l'UBCI, vise à se conformer aux dispositions de l'article 21 de la loi sus indiquée qui limite à 30 % la participation des banques dans le capital des sociétés n'exerçant pas dans le domaine des services financiers.

La fusion absorption de UBCI Leasing répond quant à elle, à un objectif de rationalisation et maîtrise des coûts d'exploitation pour l'activité de LEASING, tout en assurant un développement sain et rentable de celle-ci.

Enfin, la fusion permettra d'éviter le recours à une procédure de liquidation de la société UBCI Asset Management, société demeurée en veilleuse depuis sa création

Logique et fondement de l'opération :

2.1.4.1 Pour Med Finance SICAF

- MED FINANCE SICAF a été créée en 1999 avec un portefeuille titres composé de participations dans des sociétés du groupe UBCI.
- Cette structure permettait à l'UBCI, en conformité avec les textes légaux alors en vigueur, de contrôler directement et indirectement par le biais de MED FINANCE, des filiales exerçant dans le domaine des services financiers.
- Les dispositions promulguées par la loi 2001-65 (art22) ont permis aux banques la participation directe à hauteur de 100% dans un autre établissement financier, rendant de ce fait caduc l'intérêt de ce montage et l'existence de MED FINANCE SICAF.
- Le portefeuille titres de MED FINANCE sera intégré dans celui de l'UBCI après conclusion de l'opération de fusion absorption.

2.1.4.2 Pour l'Union Immobilière :

- Les actifs de la société UNION IMMOBILIERE, créée en 2000, sont constitués exclusivement par des immobilisations louées à l'UBCI (Agences et bâtiments administratifs).
- La fusion absorption projetée pour cette société, découle également des dispositions de la loi 2001-65, qui est venu interdire (art21) aux établissements de crédits, la détention de plus de 30% du capital de sociétés n'exerçant pas dans le domaine des services financiers. La fusion absorption permettra de régulariser cette situation, sans apporter de changement dans la situation de fait prévalant auparavant.

2.1.4.3 Pour UBCI LEASING :

- Pour UBCI Leasing cette fusion s'insère dans le cadre d'une logique de rationalisation des coûts d'exploitation, meilleure maîtrise des risques et développement commercial.
- Cette fusion absorption viendra conforter une situation de fait puisque le plan de redressement, de cette filiale du groupe UBCI, mis en place en 2004 après les difficultés connues par celle-ci, se basait notamment sur une réduction du coût de fonctionnement de cette structure et un meilleur contrôle des risques, ayant abouti particulièrement à :
 - Intégrer la gestion comptable et administrative de UBCI LEASING au sein de l'UBCI (transfert et redéploiement du personnel, anciennement dédié, au sein de l'UBCI), qui procède à la facturation de ces travaux de sous-traitance à UBCI LEASING.
 - Adosser le volume d'activité de UBCI LEASING au réseau et à la clientèle UBCI (notamment en intégrant au sein de l'UBCI sa force commerciale et en faisant des Chargés d'affaires dédiés au leasing dans le réseau commercial UBCI)
 - Placer sous le contrôle direct de la Direction Centrale des Risques UBCI, ses prises de décision de financement.
- La fusion absorption viendra ainsi parfaire cette logique d'intégration et de synergie, en optimisant la maîtrise des coûts de fonctionnement. Elle permettra d'assurer un développement de cette ligne d'activité, confrontée à un renchérissement du coût des ressources et une forte agressivité concurrentielle du secteur sur les taux de sortie.
- Cela confortera la promotion de ce produit (le crédit bail) par l'UBCI, à l'instar de ce qui est déjà pratiqué par des établissements de crédit confrères. A noter par ailleurs que le changement de la dénomination de cette filiale de UNION TUNISIENNE de LEASING – UTL à UBCI LEASING intervenu en 2006, préfigurait sur le plan de la communication et de l'image de la compagnie, cette intégration dans l'offre commerciale directe de l'UBCI.

2.1.4.4 Pour UBCI ASSET MANAGEMENT :

ASSET MANAGEMENT est une société demeurée en veilleuse depuis sa création, son capital libéré de 100 KTND est placé en valeurs mobilières (Titres SICAV) et sa fusion absorption par l'UBCI évitera d'afficher une procédure de liquidation d'une filiale UBCI.

2.2 Aspects juridiques et fiscaux de la fusion

2.2.1 L'opération elle-même

2.2.1.1 Date d'approbation du principe de la fusion

Le conseil d'administration de l'UBCI réuni le 24 Octobre 2008 a fait le point sur le dossier de réintégration des filiales de l'UBCI pour lequel les aspects organisation, informatique, comptabilité, risques et ressources humaines qui ont fait l'objet de nombreuses réunions au sein de la banque sont prêts à être mis en œuvre.

2.2.1.2 Date d'arrêté des comptes retenue pour la réalisation de la fusion

Les comptes retenus pour la réalisation de la fusion sont ceux du 31 décembre 2009 tels qu'arrêtés par le conseil d'administration, certifiés par les commissaires aux comptes et approuvés par les Assemblées Générales Ordinaires des cinq sociétés.

2.2.1.3 Date d'effet de la fusion

La fusion prend effet normalement à compter de la date de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui va décider l'opération de fusion. Toutefois, et par souci de simplicité, il peut être envisagé de retenir le principe de la rétroactivité selon lequel la fusion prend effet à partir de la date de clôture des états financiers objet des travaux d'évaluation, soit le 01 janvier 2010.

En conséquence, les opérations réalisées par les sociétés absorbées à compter du 01 janvier 2010 et jusqu'à la date définitive de la fusion, seront considérées comme étant faites pour le compte de la société absorbante. L'UBCI s'engage à prendre en charge les engagements pris par les sociétés absorbées jusqu'à la date de réalisation de la fusion.

2.2.1.4 Dates d'approbations de la fusion par les conseils d'administration des sociétés en cause

L'opération de fusion a été approuvée par les conseils d'administration de chacune des sociétés, réunis respectivement :

- Le 08 Mai 2009 pour l'UBCI
- Le 06 Mai 2009 pour UBCI LEASING
- Le 15 mai 2009 pour Med Finance SICAF
- Le 14 mai 2009 pour l'Union Immobilière
- Le 14 mai 2009 pour UBCI ASSET MANAGEMENT

2.2.1.5 Agrément du Ministre des finances

Conformément aux dispositions de l'article 10 de la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001, relative aux établissements de crédits, Monsieur le Ministre des finances a donné son accord en date du 27 mars 2008 à l'UBCI pour l'opération de fusion de ses quatre filiales : UBCI LEASING, Med Finance SICAF, Union Immobilière et UBCI ASSET MANAGEMENT.

Cet accord a été subordonné à la condition que la participation de la BNP Paribas ne dépassera pas 50 % du capital de l'UBCI par suite de l'opération de fusion.

2.2.1.6 Dates prévisionnelles des Assemblées Générales Extraordinaires appelées à approuver la fusion

Les Assemblées Générales Extraordinaires appelées à approuver la fusion seront tenues comme suit :

- Le 29 Décembre 2010 : Date prévisionnelle de la tenue des Assemblées Générales Extraordinaires des 4 filiales concernées par la fusion, UBCI Leasing, Union Immobilière, Med Finance SICAF et UBCI ASSET MANAGEMENT en vue de décider la fusion par absorption et leur dissolution, sous réserve de l'approbation du rapport du commissaire aux apports et de l'augmentation de capital par les actionnaires de l'UBCI lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui sera tenue à la même date.

- Le 29 Décembre 2010 : Date prévisionnelle de la tenue l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'UBCI devant décider l'approbation du rapport du commissaire aux apports de la fusion par absorption de ses filiales UBCI Leasing, Union Immobilière, Med Finance SICAF et UBCI Asset Management et l'augmentation de capital qui en découle.

2.2.2 Régime fiscal de l'opération

Date d'effet fiscal de la fusion :

Les évaluations des sociétés faisant partie du périmètre de regroupement ont été effectuées sur la base des états financiers arrêtés au 31/12/2009.

La fusion prend effet normalement à compter de la date de l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'UBCI qui va décider l'opération de fusion.

Entre ces deux dates, on définit la période intercalaire pendant laquelle les sociétés absorbées ont poursuivi leurs activités et ont dégagé des résultats.

Par souci de simplicité, il peut être envisagé de retenir le principe de la rétroactivité selon lequel la fusion prend effet à partir de la date de clôture des états financiers objet des travaux d'évaluation, soit le 01 janvier 2010.

Le résultat de la période de rétroactivité est imputable ainsi à la société absorbante (UBCI).

Au regard des droits d'enregistrement :

La fusion sera soumise à un droit d'enregistrement fixe de 100 DT en plus d'un droit de 1 % sur les immeubles immatriculés à la Conservation de la Propriété Foncière.

Au regard de l'impôt sur les sociétés :

Les plus values de fusion sur les éléments d'actifs ne faisant pas l'objet de l'exploitation ne sont pas imposables au niveau de la société absorbée. Elles sont réintégrées au bénéfice imposable de l'absorbante à hauteur de 50 % et à raison de un cinquième par année.

Le crédit d'impôt sur les sociétés n'est pas transférable au niveau de la société absorbante. De même, les provisions ne sont pas réintégrées au niveau de la société absorbée et sont transférées au niveau de l'absorbante tant qu'elles n'ont pas perdu leur objet.

Les reports déficitaires sont transférables au niveau de la société absorbante.

Au regard de la TVA :

Dans le cadre d'une opération de fusion, la TVA ou le reliquat de TVA réglée au titre des biens et valeurs ouvrant droit à déduction est transférable au niveau de la société absorbante.

2.2.3 Contrats de travail

Les employés de UBCI LEASING sont au nombre de 23 (y compris les dirigeants), dont 3 actuellement en détachement auprès de l'UBCI. Ces employés seront tous réintégrés en tant qu'employés UBCI dans les conditions en vigueur (ancienneté, grade, salaire,...), telles que fixées par la convention collective du secteur bancaire.

Outre le cas de UBCI LEASING, il n'existe pas de personnel dédié spécifiquement dans les autres sociétés à regrouper. Leur gestion comptable et administrative étant sous-traitée par UBCI FINANCE, filiale du groupe UBCI.

2.2.4 Contrôle de l'opération

2.2.4.1 Commissaire aux apports

Nom et Prénom : Abbes BEN CHAABANE

Adresse : 209 Avenue EL IKHLAS 2063, Médina Jedida

Date de nomination : 12 août 2010

Date de son rapport : 28/08/2010

2.2.4.2 Commissaires aux comptes

- Société absorbante : UBCI

MTBF-Price Water House Coopers et ECC-Mazars
Passage du Lac VAN Rue du Lac d'Annecy
Les Berges du Lac Les Berges du Lac

- Sociétés absorbées :

UBCI Leasing : MTBF-Price Water House Coopers et ECC-Mazars
Passage du Lac VAN Rue du Lac d'Annecy
Les Berges du Lac Les Berges du Lac

Union Immobilière : Société Mahmoud KARRAY et Cie : 9 rue d'Angleterre, Tunis

Med Finance SICAF : Société FMBZ-KPMG TUNISIE : Les jardins du lac BP n° : 317
Publiposte Rue Lac Echkel, Les Berges du Lac

UBCI Asset Management : Société FMBZ-KPMG TUNISIE : Les jardins du lac BP n° : 317
Publiposte Rue Lac Echkel, Les Berges du Lac

2.3 Evaluation des sociétés et détermination des parités d'échange

L'évaluation des sociétés fusionnantes et la détermination des parités d'échange ont été effectuées par la société AMC Ernst & Young dans le cadre de sa mission d'accompagnement du groupe UBCI dans son projet de regroupement de certaines de ses activités filialisées.

2.3.1 Description des méthodes utilisables pour l'évaluation des sociétés concernées par la fusion

D'une façon générale, l'évaluation d'une entreprise peut être effectuée selon différentes approches de valorisation.

2.3.1.1 L'approche basée sur le marché (Market Approach)

Selon cette approche, la valeur d'une entreprise est fondamentalement déterminée par référence à des entreprises similaires cotées en bourse ou à des transactions similaires ayant eu lieu sur le marché au cours d'une période récente.

Les méthodes dérivées de cette approche sont la méthode du cours en bourse, la méthode des multiples boursiers et la méthode des multiples de transactions.

- Les **multiples boursiers** définis après analyse d'un échantillon de valeurs cotées comparables constituent le fondement de la valorisation des entreprises dans une approche de marché. Ils pourront être principalement des multiples de résultat (PER) ainsi que des multiples d'actif net (book value).
- La méthode des **multiples de transactions** est basée sur des comparaisons faites avec des transactions bien identifiées, réalisées dans des conditions analogues et portant sur des investissements par leur nature proches de ceux que l'on se propose d'évaluer.

2.3.1.2 L'approche basée sur les résultats (Income Approach) :

D'après cette approche, la valeur d'une entreprise correspond à la valeur actuelle de ses flux futurs mesurés soit par les bénéfices nets, soit par les dividendes ou encore par les flux de liquidité (cash flows).

La méthode d'actualisation des flux futurs (DCF), dans le cadre de l'évaluation d'un établissement de crédit, repose généralement sur les flux de dividendes distribuables futurs et consiste à :

- Déterminer les flux de résultats prévisionnels pour en déduire les flux de dividendes nets selon un taux de distribution permettant de respecter les ratios de solvabilité réglementaires.
- Actualiser ces flux de dividendes ainsi que la valeur terminale en fin de période ; selon le taux d'actualisation retenu, il en ressort une valeur actualisée des fonds propres de l'entreprise.

2.3.1.3 L'approche basée sur les actifs (Asset Based Approach) :

Cette méthode s'attache principalement à valider la valeur des fonds propres et à effectuer une revue détaillée de l'ensemble des postes d'actif et de passif, en appréciant notamment l'adéquation des provisions par rapport aux risques économiques et sociaux encourus, l'évaluation des plus ou moins values latentes sur différents postes d'actif, et la validité des autres postes d'actifs et la prise en compte de l'ensemble des passifs encourus.

Schématiquement, cette valeur correspond à la somme de l'actif net comptable après y avoir opéré les corrections jugées nécessaires (ANCC), la plus value de réévaluation des actifs (ce qui donne l'actif Net Réévalué -ANR-) et de la valeur de l'actif incorporel (Goodwill).

2.3.2 Méthodes d'évaluation retenues

Nous rappelons que l'évaluation est effectuée dans la perspective du regroupement des sociétés UBCI Leasing, Union Immobilière, Asset Management et Med Finance SICAF au sein de l'UBCI, société cotée en bourse qui contrôle l'ensemble de ces quatre sociétés.

Et, étant donné que ces sociétés opèrent dans des secteurs d'activités variés et sont de tailles différentes, l'exercice de valorisation de chaque société a intégré, autant que faire se peut, plus d'une approche de valorisation, telles que présentées ci-dessus, avec un poids plus important pour la méthode qui s'adapte le mieux à ses caractéristiques, à la nature de ses actifs et passifs et au contexte de l'évaluation.

2.3.3 Synthèse des évaluations

2.3.3.1 Evaluation de l'UBCI

2.3.3.1.1 Les travaux de due diligence

Les travaux de due diligence ont aboutit à certaines corrections comptables.

Bilan au 31/12/2009 :

EN KDT	Notes	Valeur comptable au 31/12/2009	Corrections comptables	Valeur comptable corrigée 31/12/2009
ACTIFS				
Caisse et avoir auprès de la BCT, CCP, et TGT		43 916		43 916
Créances sur les établissements bancaires et financiers		368 317		368 317
Créances sur la clientèle		1 164 634		1 164 634
Portefeuille-titre commercial		10 141		10 141
Portefeuille d'investissement		104 429		104 429
Valeurs immobilisées		52 895		52 895
Autres actifs	1	26 203	(850)	25 353
TOTAL ACTIFS		1 770 535	(850)	1 769 685
EN KDT	Notes	Valeur comptable au 31/12/2009	Corrections comptables	Valeur comptable corrigée 31/12/2009
PASSIFS				
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers		92 235		92 235
Dépôts et avoirs de la clientèle		1 398 269		1 398 269
Emprunts et Ressources spéciales		34 939		34 939
Autres passifs	2	57 654	200	57 854
TOTAL PASSIFS		1 583 097	200	1 583 297
CAPITAUX PROPRES				
Capital social		50 000		50 000
Autres capitaux propres		114 915	(1 050)	113 865
Résultat de l'exercice		22 523		22 523
TOTAL CAPITAUX PROPRES		187 438	(1 050)	186 388
TOTAL PASSIFS & CAPITAUX PROPRES		1 770 535	(850)	1 769 685

Etat de résultat au 31/12/2009 :

EN KDT	Notes	31/12/2009	Retraitement	31/12/2009 (retraité)
Intérêts et revenus assimilés		87 718		87 718
Commissions (en produits)		28 349		28 349
Gains sur Portefeuille-titres commercial et OF		6 973		6 973
Revenus du portefeuille d'investissement		6 635		6 635
Total Produits d'exploitation bancaire		129 675		129 675
Intérêts encourus et charges assimilées		35 087		35 087
Commissions encourues		2 035		2 035
Total Charges d'exploitation bancaire		37 122		37 122
PRODUIT NET BANCAIRE		92 553		92 553
Dotations aux provisions sur créances	3	(1 932)	(1 868)	(3 800)
Dotations aux provisions sur portefeuille d'investissement		44		44
Autres produits d'exploitation		2 242		2 242
Frais de personnel		(38 000)		(38 000)
Charges générales d'exploitation		(17 950)		(17 950)
Dotations aux amortissements sur immobilisations		(8 216)		(8 216)
RESULTAT D'EXPOITATION		28 741	(1 868)	26 873
Solde des autres éléments ordinaires		62		62
Impôts sur les bénéfices	4	(6 280)	654	(5 626)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		22 523	(1 214)	21 309

Notes	Corrections comptables
1	Impact de l'actualisation des créances prises en charge par l'Etat au taux de 6% (taux interpolé des BTA 15 ans venant à échéance en mai 2022).
2	Prise en compte du complément de la provision pour indemnité de départ à la retraite non comptabilisé pour un montant de 200 KDT.
3	Dans la mesure où l'exercice 2009 a enregistré un résultat exceptionnel en matière de recouvrement, la charge constatée au titre de cet exercice ne reflète pas le coût normal du risque. Ainsi, nous avons retenu un coût de risque normal estimé à 2,92% de l'encours moyen des créances classées, soit le coût retenu par la banque au niveau du Business Plan.
4	Correction de la charge d'impôt suite à l'ajustement du coût du risque.

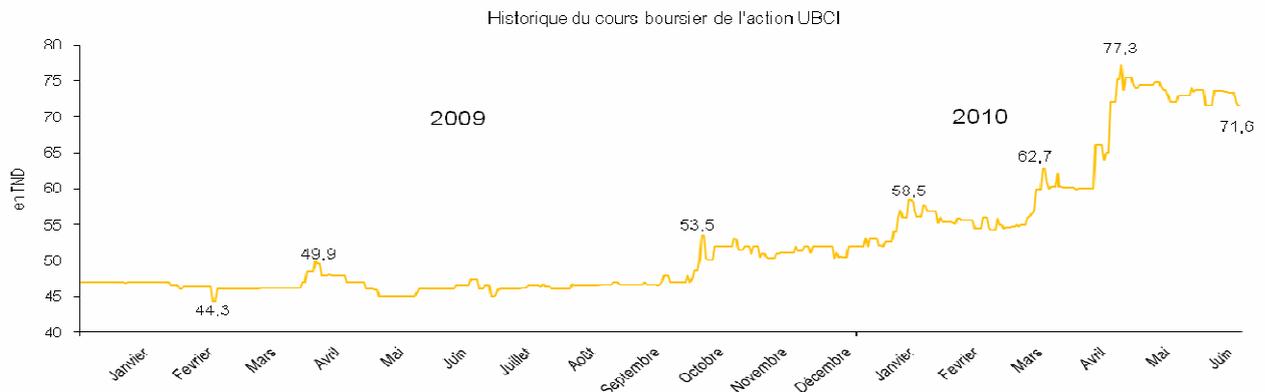
2.3.3.1.2 Résultats des travaux d'évaluation

Choix des méthodes d'évaluation

UBCI	Approches basées sur le marché <i>(cours boursier, Multiples boursiers & Multiples de transactions)</i>	<ul style="list-style-type: none">▶ Dans la mesure où la banque est cotée, l'utilisation d'approches basées sur le marché est appropriée (cours et multiples boursiers).▶ La méthode des multiples de transactions a été également retenue et ce en s'appuyant sur les dernières transactions ayant eu lieu sur le marché.
	Approches basées sur le rendement <i>(Discounted Cash flows)</i>	<ul style="list-style-type: none">▶ Les valeurs ainsi obtenues seront challengées par les approches fondées sur la rentabilité.

➤ Cours boursier :

L'UBCI est une banque cotée sur la Bourse des valeurs mobilières de Tunis. Le cours de l'action est passé de 47,0 DT au 01 janvier 2009 à 52,0 DT au 31 décembre 2009.



Source : Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis

La méthode d'évaluation basée sur le cours boursier n'a pas été retenue en raison de la faible liquidité du titre UBCI. En effet, le volume de transactions quotidien moyen du titre UBCI au cours de l'exercice 2010, qui est de 35,6 KDT est très faible comparé à d'autres valeurs de la place.

➤ **Multiples Boursiers :**

Multiples boursiers	UBCI 2009	Moyenne BIAT et Attijari Bank
Indicateurs de rentabilité		
Résultat net/Fonds propres	12,0%	14,6%
Résultat d'exploitation par agence (en KDT)	266,120	437,926
PNB par agence (en KDT)	856,972	1 521,689
Résultat d'exploitation/Intérêts et revenus assimilés	32,8%	28,4%
Indicateurs d'activité et de gestion		
PNB/Intérêts et revenus assimilés	105,5%	98,8%
Marge d'intermédiation/PNB	56,9%	52,0%
Frais de personnel/PNB	41,1%	38,8%
Autres charges d'exploitation/PNB	19,4%	12,9%
Dotation aux provisions/Encours moyens	0,1%	-0,2%
Structure des actifs		
% des actifs liquides	20,2%	21,0%
% des créances sur la clientèle	71,3%	65,0%
% des placements et investissements	6,5%	12,5%
% des valeurs immobilisées et des autres actifs	4,5%	5,8%

- ▶ Le choix du benchmark a été porté sur la BIAT et ATTIJARI Bank, banques cotées à la BVMT et qui sont les plus comparables à l'UBCI en termes de structure d'actifs, de rentabilité et de ratios d'activité et de gestion.
- ▶ Le poids des charges d'exploitation de l'UBCI est important par rapport au benchmark (la banque est en phase d'investissement avec le développement considérable de son réseau), c'est ce qui explique, en partie, la faiblesse de certains indicateurs de rentabilité de l'UBCI.

Multiples boursiers	ATTIJARI	BIAT	MOYENNE
Données Boursières			
Nombre de titres émis	33 750 000	17 000 000	
Valeur de l'action au 31/12/2009 (en DT)	21,5	64,1	
Capitalisation boursière (en KDT)	725 625	1 089 700	
Données financières (en KDT)			
Capitaux propres	240 801	490 901	
Résultat net	46 818	60 091	
Résultat d'exploitation	46 974	71 266	
Produit net bancaire	147 947	262 909	
Multiples boursiers			
Capitalisation boursière/Capitaux propres	3,0	2,2	2,6
Capitalisation boursière/Résultat net	15,5	18,1	16,8
Capitalisation boursière/Résultat d'exploitation	15,4	15,3	15,4
Capitalisation boursière/Produit net bancaire	4,9	4,1	4,5

Indicateurs	Montant UBCI au 31/12/2009 (en KDT)	(en Multiples	Valeur des capitaux propres UBCI (en KDT)	valeur de l'action au 31/12/2009 (en DT)
Capitaux propres	186 388	2,6	487 700	48,770
Résultat net	21 309	16,8	358 340	35,834
Résultat d'exploitation	26 873	15,4	413 011	41,301
Produit net bancaire	92 553	4,5	418 775	41,877

Les multiples basés sur le résultat net et le résultat d'exploitation sont à écarter en raison du décalage observé entre l'UBCI et le benchmark en terme de rapport entre les charges d'exploitation d'une part et les revenus générés d'autre part.

Selon cette approche, la valeur de l'action de l'UBCI au 31 décembre 2009 se situerait entre **41,9 dinars** et **48,8 dinars**.

➤ Multiples de transactions

Chiffres en Millions de dinars	UIB	BS	UBCI
Actif net comptable corrigé (ANCC)	35	23	186,388
Valeur transaction	196	180	
Survaleur/ ANCC	161	157	
Nombre d'agences	85	92	108
Survaleur/ Agence	1,894	1,707	1,800
Survaleur UBCI/ Agence			194,435
Valeur UBCI/ ANCC			<u>380,822</u>
Valeur de l'action UBCI/ ANR (en DT)			<u>38,1</u>

L'application de cette approche aboutit à une valeur de l'action UBCI de **38,1 dinars**.

La transaction relative à l'acquisition par le groupe français « Caisse d'Epargne » de 60% de la Banque Tuniso-koweitienne (BTK) le 23 octobre 2007 n'a pas été prise en compte au niveau du calcul des multiples de transactions. En effet, cette banque, ayant le statut de banque d'investissement jusqu'au 31 décembre 2006, présente une activité et une structure de réseau qui diffèrent sensiblement de celles de l'UBCI.

➤ Discounted cash flows (Choix du taux d'actualisation)

Pour le calcul du taux d'actualisation, nous avons adopté le modèle CAPM (Capital Asset Pricing Model), en tenant compte des données internationales sur le secteur. Ce taux est déterminé par la formule suivante :

$$T = R1 + PM * \beta$$

- T : taux d'actualisation
- R1 : taux sans risque (5,428% qui correspond à la rémunération des BTA émis par l'Etat et qui viendront à échéance en mars 2019)
- PM : prime de risque moyenne exigée par les investisseurs sur le marché tunisien estimée à 7,2%.
- β : Coefficient de corrélation du risque du secteur bancaire par rapport au risque global du marché, arrêté à 1,08 (taux moyen observé dans les banques européennes)

L'application de ce modèle aux données et au contexte de l'UBCI aboutit à un taux d'actualisation de 13,21% (arrondi à 13%).

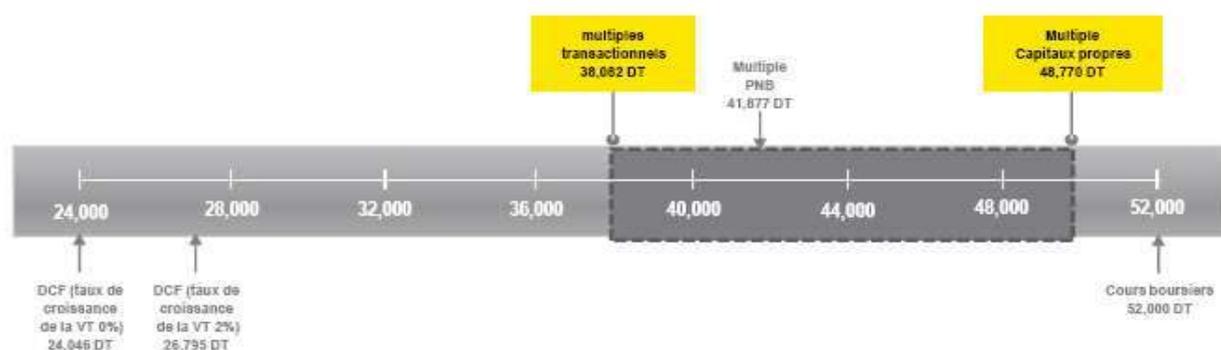
Le tableau suivant retrace le calcul des « fonds propres distribuables » sur la base du business plan arrêté par la direction sur la période « 2010- 2014 »

En 1000 DT	2010	2011	2012	2013	2014
Capitaux propres avant résultat de l'exercice	186 388	195 001	221 717	254 235	293 495
Résultat de l'exercice	21 113	26 716	32 518	39 260	46 209
Dividendes 2009	(12 500)				
Capitaux propres après résultat de l'exercice	195 001	221 717	254 235	293 495	339 704
Capitaux propres disponibles (1)	195 001	166 338	186 563	203 303	225 016
Risque encouru	1 745 279	1 925 566	2 050 536	2 235 084	2 412 102
Fonds propres minimums exigés (2)	139 622	154 045	164 043	178 807	192 968
Fonds non distribuables	81 126	82 500	82 500	82 500	110 000
*Capital social	75 000	75 000	75 000	75 000	100 000
*Réserve légale	6 126	7 500	7 500	7 500	10 000
Flux distribuables (3)	55 378	12 293	22 520	24 496	32 048

1. Total des capitaux propres après déduction des flux distribuables des années précédentes.
2. Fonds propres réglementaires exigés, soit 8% des risques encourus.
3. Flux distribuables, soit la part excédentaire des capitaux propres disponibles par rapport au maximum entre les fonds non distribuables (capital + réserves) et les fonds propres réglementaires exigés.

L'utilisation d'un taux de croissance des flux distribuables entre 0% et 2% à partir de 2015 aboutit à une valeur de l'action de l'UBCI entre **24,0 dinars** et **26,8 dinars**.

Taux d'actualisation	13,00%	13,00%	13,00%
taux d'évolution à partir de 2015	0%	1%	2%
Sommes des flux actualisés (13,0%)	106 661	106 661	106 661
Valeur terminale non actualisée (2014)	246 520	269 734	297 168
Valeur terminale actualisée	133 801	146 401	161 291
Valeur des fonds propres UBCI	240 462	253 061	267 952
Nombre d'actions	10 000 000	10 000 000	10 000 000
Valeur de l'action	24,046	25,306	26,795



Le tableau suivant récapitule les résultats des travaux d'évaluation de l'action UBCI :

Valorisation de l'action UBCI	Min		Max	
	Valeur globale	Valeur/action	Valeur globale	Valeur/action
Valeur nominale	50 000 000	5,000	50 000 000	5,000
Cours boursier au 31/12/2009	520 000 000	52,000	520 000 000	52,000
Multiples boursiers	418 770 000	41.877	487 700 000	48,770
Multiples de transactions	381 000 000	38,100	381 000 000	38,100
Discounted Cash Flows	240 500 000	24,050	268 000 000	26,800

La valeur de l'action UBCI se situerait entre 24,050 dinars et 48,770 dinars.

Les méthodes d'évaluation basées sur le marché (les multiples boursiers et les multiples de transactions) étant considérées comme les méthodes les plus adaptées au contexte de l'opération envisagée, la valeur de l'action UBCI devrait se situer dans la fourchette 38,1 dinars à 48,8 dinars.

2.3.3.2 Evaluation de l'UBCI LEASING

2.3.3.2.1 Les travaux de due diligence

Les travaux de due diligence n'ont pas dégagé d'ajustements pouvant impacter l'évaluation des actifs et des passifs de la société.

ACTIF (en KDT)	Solde au 31/12/2009
Liquidités et équivalents de liquidités	1 083
Créances sur la clientèle	91 526
Clients et comptes rattachés	1 025
Total des créances à la clientèle	92 551
Immobilisations financière	
Immobilisations incorporelles	10
Immobilisations corporelles propres	81
Total des valeurs immobilisées	90
Autre actifs	1 937
Total des actifs	95 661
CAPIAUX PROPRES ET PASSIFS (en KDT)	Solde au 31/12/2009
Capital social	10 000
Réserves	3 729
Résultat net de l'exercice	1 957
Total des Capiatux propres avant affectation	15 686
Emprunts	40 994
Autres passifs financiers	0
Provisions	102
Total des Passifs non courants	41 096
Clients créditeurs	753
Fournisseurs et comptes rattachés	5 902
Autres passifs courants	3 281
Concours bancaires et autres passifs financiers	28 943
Total des passifs courants	38 879
Total des passifs	79 975
Total des capitaux propres et passifs	95 661

Cependant, les travaux de due diligence ont relevé les ajustements suivants au niveau de l'état de résultat :

Etat de résultat (en KDT)	Notes	Valeur comptable au 31/12/2009	Retraitements	Valeur comptable corrigée 31/12/2009
Revenus nets sur opérations de leasing		8 834		8 834
Autres produits d'exploitation		312		312
Commissions d'apports et de risques		(424)		(424)
Charges financières nettes		(4 092)		(4 092)
Produits des placements		3		3
Produits Nets		4 632		4 632
Achat d'approvisionnements consommés		(36)		(36)
Charges de Personnel		(681)		(681)
Dotations aux amortissements des immobilisations propres		(48)		(48)
Dotations aux provisions		(256)		(256)
Autres charges d'exploitation		(711)		(711)
RESULTAT D'EXPLOITATION		2 899		2 899
Autres gains ordinaires	1	195	(195)	0
Autres pertes ordinaires	1	(10)	10	0
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		3 084	(184)	2 899
Impôts sur les bénéfices	2	(1 126)	64	(1 062)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		1 957	(120)	1 838

Sujet	Notes	Corrections comptables
Autres éléments ordinaires	1	Liés à des apurements de comptes de suspens, ils n'ont pas été considérés comme étant des éléments récurrents.
Impôt sur les sociétés	2	Ajustement de la charge d'impôt suite à la prise en compte de l'ajustement ci-haut évoqué.

2.3.3.2.2 Résultats des travaux d'évaluation

Choix des méthodes d'évaluation

UBCI Leasing	Multiples boursiers	► Plusieurs sociétés de leasing comparables sont cotées à la BVMT
	Discounted Cash flow	► Les approches fondées sur la rentabilité sont appropriées puisqu'elles expriment la capacité de la société à générer une rentabilité et (ou) des cash flows futurs pour assurer son développement.

➤ **Multiples Boursiers**

	SOCIETES COTEES					MOYENNE	UBCI LEASING Retraité
	CIL	TL	Attijari Leasing	EL WIFAK	ATL		
Résultat net/Capitaux propres	22,0%	12,2%	21,4%	11,5%	14,7%	16,4%	11,7%
Résultat d'exploitation/Rev leasing	36,1%	37,1%	97,0%	28,6%	33,4%	46,4%	32,8%
Charges d'exploitation/Rev leasing	17,1%	23,4%	24,8%	21,2%	18,7%	21,0%	16,2%
Dotation aux prov/encours moyen	0,4%	-0,2%	0,8%	1,4%	0,1%	0,5%	1,6%

Chiffres en KDT	CIL	TL	Attijari leasing	EL WIFAK	ATL	Moyenne
-----------------	-----	----	---------------------	-------------	-----	---------

Données Boursières

Nombre de titres émis	3 000 000	6 900 000	2 125 000	3 000 000	17 000 000	
Valeur nominale au 31/12/2009 (en DT)	5,000	5,000	10,000	5,000	1,000	
Cours Boursiers au 31/12/2009 (en DT)	28,690	25,000	23,710	13,550	5,350	
Capitalisation boursière (en KDT)	86 070	172 500	50 384	40 650	90 950	

Données financières (en KDT)

Capitalisation boursière	86 070	172 500	50 384	40 650	90 950	
Capitaux propres	33 326	86 337	14 858	21 295	44 801	
Résultat net	7 339	10 540	3 184	2 457	6 571	
Produits nets de leasing	14 881	21 158	6 274	5 690	15 138	
Résultat net d'exploitation	9 115	12 845	8 836	2 548	8 403	

Multiples boursiers

Capitalisation boursière/Capitaux propres	2,6	2,0	3,4	1,9	2,0	2,4
Capitalisation boursière/Résultat net	11,7	16,4	15,8	16,5	13,8	14,9
Capitalisation boursière / Produits nets de leasing	5,8	8,2	8,0	7,1	6,0	7,0
Capitalisation boursière/Résultat d'exploitation	9,4	13,4	5,7	16,0	10,8	11,1

Indicateur	Montant UBCI Leasing au 31/12/2009 (en KDT)	(en Multiples	Valeur des capitaux propres UBCI Leasing (en KDT)	valeur de l'action au 31/12/2009 (en DT)
Capitaux propres	15 686	2,4	37 367	37,4
Résultat net	1,838	14,9	27 306	27,3
Produits nets de leasing	4,632	7,0	32 537	32,5
Résultat d'exploitation	2,899	11,1	32 099	32,1

Selon cette approche, la valeur de l'action de l'UBCI Leasing au 31 décembre 2009 se situerait entre **27,3 dinars** et **37,4 dinars**.

➤ **Discounted cash flows**

Le tableau suivant retrace le calcul des « fonds propres distribuables » sur la base du business plan arrêté par la direction sur la période « 2010 - 2014 »

En KDT	2010	2011	2012	2013	2014
Capitaux propres avant résultat de l'exercice	15 686	16 723	18 821	21 085	23 507
Résultat de l'exercice	2 037	2 098	2 265	2 422	2 576
Dividendes 2009	(1 000)				
Capitaux propres après résultat de l'exercice	16 723	18 821	21 085	23 507	26 083
Capitaux propres disponibles (1)	16 723	13 098	13 265	13 422	13 576
Risque encouru	100 791	105 918	108 909	109 938	114 031
Fonds propres minimums exigés (2)	8 063	8 473	8 713	8 795	9 122
Fonds non distribuables	11 000	11 000	11 000	11 000	11 000
*Capital social	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000
*Réserve légale	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
Flux distribuables (3)	5 723	2 098	2 265	2 422	2 576

1. Total des capitaux propres après déduction des flux distribuables des années précédentes.
2. Fonds propres réglementaires exigés, soit 8% des risques encourus.
3. Flux distribuables, soit la part excédentaire des capitaux propres disponibles par rapport au maximum entre les fonds non distribuables (capital + réserves) et les fonds propres réglementaires exigés.

Pour le calcul du taux d'actualisation, nous avons adopté le modèle CAPM (Capital Asset Pricing Model), en tenant compte des données internationales sur le secteur. Ce taux est déterminé par la formule suivante :

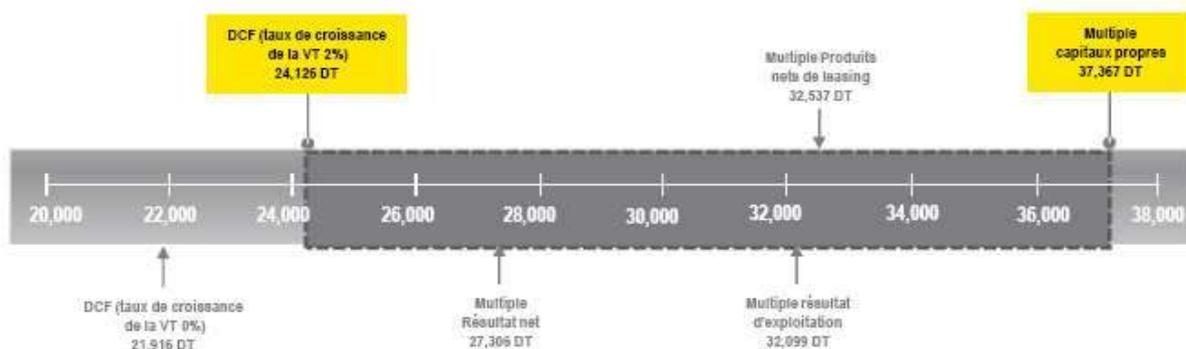
$$T = R1 + PM * \beta$$

- T : taux d'actualisation
R1 : taux sans risque (5,428% qui correspond à la rémunération des BTA émis par l'Etat et qui viendront à échéance en mars 2019)
PM : prime de risque moyenne exigée par les investisseurs sur le marché tunisien estimée à 7,2%.
 β : Coefficient de corrélation du risque du secteur financier par rapport au risque global du marché, arrêté à 1,08 (taux moyen observé dans les banques européennes)

L'application de ce modèle aux données et au contexte de l'UBCI Leasing aboutit à un taux d'actualisation de 13,21% (arrondi à 13%).

L'utilisation d'un taux de croissance des flux distribuables entre 0% et 2% à partir de 2015 aboutit à une valeur de l'action de l'UBCI Leasing entre **21,9 dinars** et **24,1 dinars**.

Taux d'actualisation	13,00%	13,00%	13,00%
taux d'évolution à partir de 2015	0%	1%	2%
Sommes des flux actualisés (en KDT)	11 160	11 160	11 160
Valeur terminale non actualisée (2014)	19 817	21 684	23 889
Valeur terminale actualisée (en KDT)	10 756	11 769	12 966
Valeur des fonds propres UBCI Leasing (en KDT)	21 916	22 929	24 126
Nombre d'actions	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Valeur de l'action (en DT)	21,916	22,929	24,126



Le tableau suivant récapitule les travaux d'évaluation de l'action UBCI LEASING :

Valorisation de l'action UBCI LEASING	Min		Max	
	Valeur globale	Valeur/action	Valeur globale	Valeur/action
Valeur nominale	10 000 000	10,000	10 000 000	10,000
Multiples boursiers	27 300 000	27,300	37 400 000	37,400
Discount Cash Flows	21 916 000	21,916	24 126 000	24,126

La valeur de l'action UBCI LEASING se situerait entre 24,126 dinars et 37,367 dinars.

2.3.3.3 Evaluation de l'Union Immobilière

2.3.3.3.1 Les travaux de due diligence

Les travaux de due diligence ont dégagé les ajustements suivants au niveau des actifs et des passifs de la société.

Bilan au 31/12/2009 :

En DT	Notes	Valeur comptable au 31/12/2009	Corrections comptables	Valeur comptable corrigée 31/12/2009	Réévaluations	Valeur comptable réévaluée 31/12/2009
Terrains	1	746 089	(454 103)	291 986		291 986
Constructions	1	3 816 119	454 103	4 270 222	1 817 910	6 088 132
AAI		11 573		11 573		11 573
Moins amortissements	2	(1 033 396)	(158 936)	(1 192 332)		(1 192 332)
Immobilisations corporelles nettes		3 540 385	(158 936)	3 381 449	1 817 910	5 199 359
Autres actifs courants		278 498		278 498		278 498
Placements et autres actifs financiers	3	888 393	1 924	890 316		890 316
Liquidités et équivalents de liquidités		14 486		14 486		14 486
TOTAL ACTIF		4 721 762	(157 012)	4 564 749	1 817 910	6 382 659

En DT	Notes	Valeur comptable au 31/12/2009	Corrections comptables	Valeur comptable corrigée 31/12/2009	Réévaluations	Valeur comptable réévaluée 31/12/2009
Capital social		5 000 000		5 000 000		5 000 000
Réserves		17 583		17 583	1 817 910	1 835 493
Résultats reportés		(313 104)	(207 747)	(520 851)		(520 851)
Résultat net de l'exercice		(34 674)	(95 265)	(129 939)		(129 939)
Total capiatux propres		4 669 806	(303 012)	4 366 793	1 817 910	6 184 703
Provisions pour risques et charges	4	-	146 000	146 000		146 000
Total des passifs non courants		-	146 000	146 000	-	146 000
Fournisseurs et comptes rattachés		15 380		15 380		15 380
Autres passifs courants		36 576		36 576		36 576
Total passifs		51 956		51 956	-	51 956
Total passifs & capiatux propres		4 721 762	(157 012)	4 564 749	1 817 910	6 382 659

Notes	Ajustements comptables	Réévaluation
1	Le coût d'acquisition de l'agence de Montplaisir a été défalqué à tort entre terrain et construction respectivement pour 454 KDT et 94 KDT.	Pour les terrains et les constructions d'acquisition récente (Soukra, Sousse RANDA et Ezzahra), nous avons retenu la valeur d'acquisition. Pour les autres immobilisations, nous avons retenu la valeur de l'expertise réalisée par un expert judiciaire mandaté par l'UBCI à cet effet.
2	Les amortissements cumulés relatifs à l'agence de Montplaisir ont été diminué de 159 KDT suite à la non constatation de l'amortissement sur la partie du coût d'acquisition comptabilisé initialement en tant que terrain. La dotation relative aux exercices 2003-2008 a été imputée sur les réserves alors que la dotation relative à l'exercice 2009 a été imputée sur le résultat.	
3	La société ne procède pas à la réévaluation et la comptabilisation dans ses comptes des plus values potentielles sur titres SICAV. L'estimation de cette plus value a été effectuée sur la base de la Valeur Liquidative arrêtée au 31/12/2009. L'impact de cette réévaluation s'élève à 1 924 DT.	
4	Provision pour risque fiscal liée au fait que les loyers facturés par la société ne comprennent pas une marge par rapport au prix de revient. Le risque fiscal correspond au paiement de l'IS et de la TVA sur le manque à gagner qui aurait dû être facturé aux cours des exercices 2008 et 2009 et qui est égal à la différence entre le prix de marché et les loyers réellement facturés. Nous avons estimé le taux de marge par référence à la notification des résultats du redressement fiscal opéré au titre de la période 2004-2007.	

2.3.3.3.2 Résultats d'évaluation

L'activité de la société consiste essentiellement en la location d'immeubles pour les sociétés du groupe d'où un intérêt particulier pour son patrimoine immobilier. La méthode de l'actif net réévalué est la plus appropriée dans les circonstances.

Valeur Union Immobilière en DT	Valeur au 31/12/2009
Situation nette comptable au 31/12/2009	4 669 806
Complément d'amortissement /acquisition construction	(158 936)
Réévaluation des titres SICAV	1 924
Provisions pour risque fiscal	(146 000)
Actif Net Comptable Corrigé au 31/12/2009	4 366 793
Plus value /actifs immobilisés	1 817 910
Actif Net Comptable réévalué au 31/12/2009	6 184 703
nombre d'actions en circulation	500 000
Valeur de l'action au 31/12/2009	12,369

La valeur de l'action Union Immobilière se situe à 12,369 dinars.

2.3.3.4 Evaluation de Med Finance SICAF

2.3.3.4.1 Les travaux de due diligence

Les travaux de due diligence ont dégagé les ajustements suivants au niveau des actifs et des passifs de la société.

Bilan au 31/12/2009 :

En DT	Notes	Valeur comptable au 31/12/2009	Corrections comptables	Valeur comptable corrigée 31/12/2009	Réévaluations	Valeur comptable réévaluée 31/12/2009
Immobilisations financières		8 262 732		8 262 732	2 403 460	10 666 192
Moins provisions		(784 932)		(784 932)	784 932	-
Immobilisations financières nettes	1	7 477 800		7 477 800	3 188 392	10 666 192
Autres actifs courants		39 635		39 635		39 635
Placements et autres actifs financiers	2	3 153 390	7 974	3 161 363		3 161 363
Liquidités et équivalents de liquidité		1 817		1 817		1 817
Total des actifs courants		3 194 842	7 974	3 202 815	-	3 202 815
Total actifs		10 672 642	7 974	10 680 615	3 188 392	13 869 008

En DT	Notes	Valeur comptable au 31/12/2009	Corrections comptables	Valeur comptable corrigée 31/12/2009	Réévaluations	Valeur comptable réévaluée 31/12/2009
Capital social		10 000 000		10 000 000		10 000 000
Réserves		92 223		92 223	3 188 392	3 280 615
Résultats reportés		1 229		1 229		1 229
Résultat net de l'exercice		561 505	7 974	569 479		569 479
Total capiatux propres		10 654 957	7 974	10 662 931	3 188 392	13 851 323
Autres passifs courants		17 684		17 684		17 684
Total passifs		17 684		17 684	-	17 684
Total passifs & capiatux propres		10 672 642	7 974	10 680 615	3 188 392	13 869 008

Notes	Ajustements comptables	Réévaluation
1		La réévaluation des titres de participation a été faite sur la base des valeurs retenues par la direction du Groupe à partir de notre évaluation pour les sociétés UBCI Leasing et Union Immobilière et de la valeur mathématique pour les autres sociétés ne faisant pas partie du périmètre de l'opération de regroupement (les valeurs mathématiques ont été déterminées sur la base des états financiers 2009).
2		Les placements de la société sont constitués exclusivement de titres ALYSSA SICAV. L'impact de la réévaluation de ces titres à la Valeur Liquidative de la date de clôture s'élève à 7 974 DT.

2.3.3.4.2 Résultats d'évaluation

Réévaluation des titres de participation

En DT	Nombre de titres	Prix d'acquisition unitaire	Prix revient	Valeur de l'action 31/12/09	de Réévaluation +/-	Value
Asset management	6 930	10,000	69 100	12,414	86 026	16 926
Global Invest SICAR	420 000	5,000	2 100 000	6,652	2 793 822	693 822
Union immobilière	199 990	10,000	2 000 000	12,369	2 473 758	473 758
UBCI finance	139 950	5,000	699 750	6,032	844 136	144 386
UTP	50 000	11,627	581 350	23,321	1 166 050	584 700
UBCI Leasing	137 600	20,440	2 812 532	24,000	3 302 400	489 868
Total			8 262 732		10 666 192	2 403 460

L'activité de la société consiste essentiellement en la prise de participations dans les autres sociétés du groupe d'où un intérêt particulier pour ses actifs financiers. La méthode de l'actif net réévalué est la plus appropriée.

Valeur MED FINANCE SICAF en DT	Valeur au 31/12/2009
Situation nette comptable au 31/12/2009	10 654 957
Réévaluation des titres SICAV	7 974
Actif Net Comptable Corrigé au 31/12/2009	10 662 931
Plus value sur le portefeuille investissement	3 188 392
Actif net réévalué au 31/12/2009	13 851 323
Nombre d'actions en circulation	2 000 000
Valeur de l'action (ne tenant pas compte des dividendes distribués en 2010)	6,926

La valeur de l'action Med Finance se situe à 6,926 dinars.

2.3.3.5 Evaluation de l'UBCI Asset Management

2.3.3.5.1 Les travaux de due diligence

Les travaux de due diligence ont dégagé les ajustements suivant au niveau des actifs et des passifs de la société.

En DT	Notes	Valeur comptable au 31/12/2009	Corrections comptable	Valeur comptable corrigée au 31/12/2009
Immobilisations		296		296
Moins amortissement		(197)		(197)
Immobilisations corporelles nettes		99		99
Autres actifs courants		6 139		6 139
Placements et autres actifs financiers	1	121 135	(1 235)	119 899
Liquidités et équivalents de liquidité		125		125
Total actifs		127 399	(1 235)	126 163
Capital social		100 000		100 000
Réserves		3 415		3 415
Résultats reportés		19 039		19 039
Résultat net de l'exercice		2 916	(1 235)	1 681
Total capiatux propres		125 371	(1 235)	124 136
Autres passifs courants		2 126		2 126
Total passifs		2 126		2 126
Total passifs & capiataux propres		127 497	(1 235)	126 262

Notes	Ajustements comptables
1	La société n'a pas procédé à la réévaluation et la comptabilisation dans ses comptes des moins values potentielles sur titres SICAV. L'estimation de cette moins value a été effectuée sur la base de la Valeur Liquidative arrêtée au 31/12/2009. L'impact de cette réévaluation s'élève à (1 235 DT).

2.3.3.5.2 Résultats d'évaluation

La société est en veilleuse. La méthode de l'actif net réévaluée est appropriée en la circonstance.

Valeur UBCI ASSET MANAGEMENT en DT	Valeur au 31/12/2009
Situation nette comptable au 31/12/2009	125 371
Réévaluation des titres SICAV	(1 235)
Actif Net Comptable Corrigé au 31/12/2009	124 136
Nombre d'actions en circulation	10 000
Valeur de l'action au 31/12/2009	12,414

La valeur de l'action se situe à 12,414 dinars.

2.3.4 Valeurs retenues

Les valeurs des actions des sociétés faisant partie du périmètre de regroupement retenues par la direction du groupe, compte tenu des dividendes distribués en 2010 et de l'opération d'augmentation de capital de l'UBCI, sont les suivantes :

Valorisation de l'action	UBCI	UBCI Leasing	Union Immobilière	Asset Management	Med finance SICAF
Valeur nominale de l'action	5,000	10,000	10,000	10,000	5,000
Valeur retenue au 31/12/2009	48,000	24,000	12,369	12,414	6,926
Nombre d'actions en circulation au 31/12/2009	10 000 000	1 000 000	500 000	10 000	2 000 000
Valeur de la société au 31/12/2009	480 000 000	24 000 000	6 184 703	124 136	13 851 323
Dividendes distribués en 2010	12 500 000	1 000 000	-	-	530 000
Valeur de la société au 31/12/2009 (tenant compte des dividendes distribués en 2010)	467 500 000	23 000 000	6 184 703	124 136	13 321 323
Augmentation de capital par incorporation des réserves (UBCI)	25 000 000	-	-	-	-
Nombre d'actions en circulation après augmentation du capital	15 000 000	1 000 000	500 000	10 000	2 000 000
Valeur de l'action (tenant compte des dividendes distribués en 2010 et de l'augmentation du capital de l'UBCI)	31,167	23,000	12,369	12,414	6,661

2.3.5 Détermination des parités d'échange

Les parités d'échange sont calculées à partir des évaluations des cinq sociétés. Ces parités vont permettre de calculer le nombre d'actions que l'UBCI devra créer en rémunération des apports de chacune de ces quatre sociétés absorbées.

Les travaux d'évaluation ont permis d'arrêter les valeurs des cinq sociétés, les parités d'échange et les montants des augmentations de capital ainsi que l'annulation des actions UBCI reçues par Med Finance SICAF au titre de ses participations dans les trois autres filiales.

Par ailleurs, et dans l'objectif de faciliter la fusion et l'échange des titres, les actions détenues par certains cadres de l'UBCI dans les sociétés faisant partie du périmètre de regroupement sont cédées à l'UBCI (société absorbante).

2.3.5.1 Parité d'échange UBCI LEASING – UBCI

Structure de l'actionariat UBCI LEASING

Actionnaire	Nombre d'actions	%
UBCI	753 967	75,40%
MED FINANCE SICAF	137 600	13,76%
SETCAR	47 200	4,72%
Groupe Ben Sedrine	35 400	3,54%
Personnes Physiques	25 833	2,58%
Total	1 000 000	100,00%

Rapport d'échange

	UBCI	UBCI LEASING
Capital social	75 000 000	10 000 000
Nombre d'actions en circulation	15 000 000	1 000 000
Valeur nominale	5,000	10,000
Situation nette au 31/12/2009	187 438 000	15 686 055
Valeur mathématique	12,496	15,686
Valeur retenue	467 500 000	23 000 000
Valeur par action	31,167	23,000
Poids relatif (*)	0,73797	
Arrondi à	0,738	
Rapport d'échange des titres	7/10	

* : Correspond au rapport : valeur de l'action de l'absorbée / valeur de l'action de l'absorbante.

La parité d'échange de titres s'établit, ainsi, à 10 actions UBCI Leasing contre 7 actions UBCI.

Attribution des nouvelles actions UBCI

La fusion absorption de l'UBCI Leasing sera rémunérée par l'attribution à ses actionnaires, autres que l'UBCI, de 172 223 actions UBCI d'une valeur nominale de 5 DT chacune, entièrement libérées, à créer par l'UBCI qui augmentera à cet effet son capital d'une somme de 861 115 Dinars.

Société	Nombre
MED FINANCE SICAF	96 320
SETCAR	33 040
Groupe Ben Sedrine	24 780
Personnes physiques	18 083
Total	172 223

2.3.5.2 Parité d'échange Union Immobilière – UBCI

Structure de l'actionnariat Union Immobilière

Actionnaire	Nombre d'actions	%
UBCI	299 950	59,99%
MED FINANCE SICAF	199 990	40,00%
Personnes Physiques (*)	60	0,01%
Total	500 000	100,00%

* Préalablement à la fusion, l'UBCI procédera à l'acquisition de ces titres qui sont au nom de certains de ses cadres.

Rapport d'échange

	UBCI	UNION IMMOBILIERE
Capital social	75 000 000	5 000 000
Nombre d'actions en circulation	15 000 000	500 000
Valeur nominale	5,000	10,000
Situation nette au 31/12/2009	187 438 000	4 669 806
Valeur mathématique	12,496	9,340
Valeur retenue	467 500 000	6 184 703
Valeur par action	31,167	12,369
Poids relatif	0,39688	
Arrondi à	0,397	
Rapport d'échange des titres	3/8	

* : Correspond au rapport : valeur de l'action de l'absorbée / valeur de l'action de l'absorbante.

La parité d'échange de titres s'établit, ainsi, à 8 actions Union Immobilière contre 3 actions UBCI.

La fusion absorption de l'Union Immobilière sera rémunérée par l'attribution à ses actionnaires, autres que l'UBCI, de 74 996 actions UBCI d'une valeur nominale de 5 DT chacune, entièrement libérées, à créer par l'UBCI qui augmentera à cet effet son capital d'une somme de 374 980 Dinars.

L'augmentation de capital bénéficie intégralement à la société Med Finance SICAF.

2.3.5.3 Parité d'échange UBCI Asset Management – UBCI

Structure de l'actionnariat UBCI Asset Management

Actionnaire	Nombre d'actions	%
UBCI	3 020	30,20%
MED FINANCE SICAF	6 930	69,30%
Personnes Physiques (*)	50	0,50%
Total	10 000	100,00%

* Préalablement à la fusion, l'UBCI procédera à l'acquisition de ces titres qui sont au nom de certains de ses cadres.

Rapport d'échange

	UBCI	ASSET MANAGEMENT
Capital social	75 000 000	100 000
Nombre d'actions en circulation	15 000 000	10 000
Valeur nominale	5,000	10,000
Situation nette au 31/12/2009	187 438 000	125 371
Valeur mathématique	12,496	12,537
Valeur retenue	467 500 000	124 136
Valeur par action	31,167	12,414
Poids relatif	0,39830	
Arrondi à	0,398	
Rapport d'échange des titres	2/5	

* : Correspond au rapport : valeur de l'action de l'absorbée / valeur de l'action de l'absorbante.

La parité d'échange de titres s'établit, ainsi, à 5 actions UBCI Asset Management contre 2 actions UBCI.

La fusion absorption de l'UBCI Asset Management sera rémunérée par l'attribution à ses actionnaires, autres que l'UBCI, de 2 772 actions UBCI d'une valeur nominale de 5 DT chacune, entièrement libérées, à créer par l'UBCI qui augmentera à cet effet son capital d'une somme de 13 860 Dinars.

L'augmentation de capital bénéficie intégralement à la société Med Finance SICAF.

2.3.5.4 Parité d'échange Med Finance SICAF – UBCI

Structure de l'actionariat Med Finance SICAF

Actionnaire	Nombre d'actions	%
UBCI	1 199 950	60,00%
BNP PARIBAS ⁽¹⁾	800 000	40,00%
Personnes Physiques ⁽²⁾	50	0,00%
Total	2 000 000	100,00%

⁽¹⁾ Préalablement à la fusion, l'UBCI procédera à l'acquisition de 420 485 actions auprès de BNP Paribas. Cette opération a pour objectif de maintenir la même quote part de la société BNP Paribas dans le capital de l'UBCI après l'opération de regroupement, soit 50%.

⁽²⁾ Préalablement à la fusion, l'UBCI procédera à l'acquisition de ces titres qui sont au nom de certains de ses cadres.

Rapport d'échange

	UBCI	MED FINANCE SICAF
Capital social	75 000 000	10 000 000
Nombre d'actions en circulation	15 000 000	2 000 000
Valeur nominale	5,000	5,000
Situation nette au 31/12/2009	187 438 000	10 654 957
Valeur mathématique	12,496	5,327
Valeur retenue	467 500 000	13 321 323
Valeur par action	31,167	6,661
Poids relatif	0,21371	
Arrondi à	0,214	
Rapport d'échange des titres	1/5	

* : Correspond au rapport : valeur de l'action de l'absorbée / valeur de l'action de l'absorbante.

La parité d'échange de titres s'établit, ainsi, à 5 actions Med Finance SICAF contre 1 action UBCI.

La fusion absorption de Med Finance SICAF sera rémunérée par l'attribution aux actionnaires de cette dernière société autres que l'UBCI de 75 903 actions UBCI d'une valeur nominale de 5 DT chacune, entièrement libérées, à créer par l'UBCI qui augmentera à cet effet son capital d'une somme de 379 515 Dinars.

L'augmentation de capital bénéficie intégralement à la société BNP PARIBAS.

Annulation des actions UBCI reçues par Med Finance SICAF

A l'issue des opérations de fusion absorption de ses quatre filiales, l'UBCI se trouve propriétaire de ses propres titres. Des titres qui sont reçus réellement par Med Finance SICAF en rémunération de ses participations dans les trois autres filiales.

Ces actions seront donc annulées par une simple opération de réduction du capital parallèlement aux augmentations de capital décrites ci-dessus.

Au total l'augmentation de capital porterait sur 151 806 actions UBCI de nominal 5 DT.

2.4 Détermination et Rémunération des apports

2.4.1 Définition des apports

Théoriquement, l'UBCI Leasing, l'Union Immobilière, l'UBCI Asset Management et Med Finance SICAF apporteront à l'UBCI tous les éléments (actifs et passifs), droits et valeurs leur appartenant et qui constituent l'ensemble de leurs patrimoines respectifs sans exception ni réserve, cette énumération n'a qu'un caractère indicatif et non limitatif. Les patrimoines de ces quatre filiales doivent être dévolus à titre universel à l'UBCI dans l'état où ils se trouveront à la date de réalisation de la fusion.

2.4.2 Rémunération des apports

En rémunération des apports des sociétés absorbées, les actionnaires des sociétés absorbées, autres que l'UBCI, recevront les actions de la société absorbante selon les parités d'échange ci-dessus analysées et le paiement ou la réception d'une soulte.

La différence entre la valeur d'apport réel et la valeur nominale des actions à émettre par l'UBCI constitue la prime de fusion.

Les participations de l'UBCI dans les sociétés absorbées seront annulées. La comparaison de la valeur nette comptable des titres annulés et de la quote-part correspondante des actifs nets apportés par chaque société absorbée peut donner lieu à la constatation d'une plus ou moins value. Cette plus ou moins value sera appelée respectivement boni ou mali de fusion.

Le nombre d'actions nouvelles formant l'augmentation de capital de l'UBCI et destiné à rémunérer l'apport des sociétés absorbées, la prime de fusion ainsi que le boni de fusion sont arrêtées comme suit :

2.4.2.1 Nombre d'actions à émettre par l'UBCI

Le nombre d'actions à émettre par l'UBCI pour la rémunération des apports est calculé sur la base des termes d'échange :

Actionnaires	AVANT REGROUPEMENT (au 31/08/2010)		Union Immob.	Asset Manag.	Med Finances SICAF	UBCI Leasing	Annulations actions	APRES REGROUPEMENT	
	Nombre titres	%						Nombre titres	%
BNP Parisbas	7 500 000	50,00%			75 903			7 575 903	50,00% *
Groupe TAMARZISTE	1 634 496	10,90%						1 634 496	10,79%
Autres Personnes Physiques Tunisiennes	1 029 667	6,86%				18 083		1 047 750	6,92%
Famille BEN SEDRINE	1 145 207	7,63%				24 780		1 169 987	7,72%
Groupe SELLAMI	975 324	6,50%						975 324	6,44%
Groupe Med RIAH	958 491	6,39%						958 491	6,33%
Groupe BOURICHA	707 386	4,72%						707 386	4,67%
Personnes Morales Tunisiennes	155 380	1,04%						155 380	1,03%
Groupe Saad HADJ KHLIFA	345 010	2,30%						345 010	2,28%
Med Finances SICAF	0	0,00%	74 996	2 772		96 320	-174 088	0	0,00%
Med Rached CHEBIL	150 300	1,00%						150 300	0,99%
Ali FEKIH	172 500	1,15%						172 500	1,14%
Héritiers BOUAJA	139 717	0,93%						139 717	0,92%
SETCAR	0	0,00%				33 040		33 040	0,22%
Personnes Physiques non résidentes	28 047	0,19%						28 047	0,19%
Actions non déposées	58 475	0,39%						58 475	0,39%
	15 000 000	100,00%	74 996	2 772	75 903	172 223	-174 088	15 151 806	100,00%

* : Conformément à l'agrément du Ministre des finances en date du 27 mars 2008, cette opération de fusion n'a pas entraîné une augmentation de la participation de BNP PARIBAS BDDI PARTICIPAIONS dans le capital de l'UBCI du fait que la BNP PARIBAS BDDI PARTICIPAIONS a cédé en date du 22/10/2010 à l'UBCI 420 485 actions MED Finance SICAF.

2.4.2.2 Montant de l'augmentation du capital de l'UBCI

Compte tenu du nombre d'actions nouvelles à émettre par l'UBCI en vue de la rémunération des apports des sociétés absorbées et de la valeur nominale de l'action UBCI (5 DT), le montant de l'augmentation de capital nécessaire est arrêté comme suit :

Désignation	UBCI	UBCI Leasing	Union Immobilière	UBCI Asset Management	Med Finance SICAF	Total
Nombre d'actions UBCI à émettre	-174 088	172 223	74 996	2 772	75 903	151 806
Valeur nominale (UBCI)	5	5	5	5	5	5
Montant de l'augmentation de capital (DT)	-870 440	861 115	374 980	13 860	379 515	759 030

2.4.2.3 Prime de fusion *

La prime de fusion est égale à la différence entre la valeur d'apport réel, soit l'augmentation des capitaux propres de l'UBCI, et la valeur nominale des actions formant l'augmentation de capital de l'UBCI plus ou moins la soulte à verser ou à recevoir.

a) Prime de fusion UBCI / UBCI LEASING

Situation nette apportée par UBCI LEASING	23 000 000
correspondant à 1 000 000 actions en circulation	1 000 000
dont 246 033 actions revenant à des actionnaires autres que UBCI	246 033
Actions à créer par l'UBCI (théorique)	172 223
Actions à créer par l'UBCI (réel)	172 223
Augmentation des capitaux propres UBCI	5 367 617
Soulte à recevoir par les actionnaires d'UBCI LEASING	291 142
Augmentation de capital UBCI	861 115
Prime de fusion	4 506 502

Le différentiel entre la valeur des actifs nets apportés par UBCI LEASING (5 367 617 DT), après prise en compte de la soulte, et le montant nominal de l'augmentation de capital de l'UBCI (861 115 DT), correspond à une prime de fusion (4 506 502DT).

Les actionnaires d'UBCI LEASING perçoivent une soulte de 291 142 DT et ce pour la commodité de l'échange des titres.

b) Prime de fusion UBCI / Union Immobilière

Situation nette apportée par UNION IMMOBILIERE	6 184 703
correspondant à 500 000 actions en circulation	500 000
dont 199 990 actions revenant à des actionnaires autres que UBCI	199 990
Actions à créer par l'UBCI (théorique)	74 996
Actions à créer par l'UBCI (réel)	74 996
Augmentation des capitaux propres UBCI	2 337 375
Soulte à recevoir par les actionnaires d'UNION IMMOBILIERE	136 382
Augmentation de capital UBCI	374 980
Prime de fusion	1 962 395

* Voir renvois figurant à la page 23.

Le différentiel entre la valeur des actifs nets apportés par UNION IMMOBILIERE (2 337 375 DT), après prise en compte de la soulte, et le montant nominal de l'augmentation de capital de l'UBCI (374 980 DT), correspond à une prime de fusion (1 962 395 DT).

Les actionnaires d'UNION IMMOBILIERE perçoivent une soulte de 136 382 DT et ce pour la commodité de l'échange des titres.

c) Prime de fusion UBCI / UBCI ASSET MANAGEMENT

Situation nette apportée par ASSET MANAGEMENT	124 136
correspondant à 10 000 actions en circulation	10 000
dont 6 930 actions revenant à des actionnaires autres que UBCI	6 930
Actions à créer par l'UBCI (théorique)	2 772
Actions à créer par l'UBCI (réel)	2 772
Augmentation des capitaux propres UBCI	86 394
Soulte à verser par les actionnaires d'ASSET MANAGEMENT	- 368
Augmentation de capital UBCI	13 860
Prime de fusion	72 534

Le différentiel entre la valeur des actifs nets apportés par ASSET MANAGEMENT (86 394 DT), après prise en compte de la soulte, et le montant nominal de l'augmentation de capital de l'UBCI (13 860 DT), correspond à une prime de fusion (72 534 DT).

Les actionnaires d'ASSET MANAGEMENT versent une soulte de 368 DT et ce pour la commodité de l'échange des titres.

d) Prime de fusion UBCI / Med Finance SICAF

Situation nette apportée par MED FINANCE SICAF	13 321 323
correspondant à 2 000 000 actions en circulation	2 000 000
dont 379 515 actions revenant à des actionnaires autres que UBCI	379 515
Actions à créer par l'UBCI (théorique)	75 903
Actions à créer par l'UBCI (réel)	75 903
Augmentation des capitaux propres UBCI	2 365 644
Soulte à recevoir par les actionnaires de MED FINANCE SICAF	162 177
Augmentation de capital UBCI	379 515
Prime de fusion	1 986 129

Le différentiel entre la valeur des actifs nets apportés par MED FINANCE SICAF (2 365 644 DT), après prise en compte de la soulte, et le montant nominal de l'augmentation de capital de l'UBCI (379 515 DT), correspond à une prime de fusion (1 986 129 DT).

Les actionnaires de MED FINANCE perçoivent une soulte de 162 177 DT et ce pour la commodité de l'échange des titres.

2.4.2.4 Boni de fusion *

Le boni de fusion est égal à la différence entre la valeur des actions sur la base de la valeur d'apport et la valeur nette comptable des titres annulés, revenant à la participation de l'UBCI dans le capital de chaque filiale.

* Les bonis de fusion présentés ici sont conformes à ceux figurant dans le rapport d'évaluation et le projet de fusion. Ils sont toutefois différents de ceux pris en compte pour la comptabilisation de la fusion et l'établissement du bilan après fusion. En effet, les bonis de fusion présentés ici sont déterminés sur la base d'une comptabilisation des apports à leurs justes valeurs et non à leurs valeurs comptables, ces dernières ayant été retenues pour la comptabilisation de la fusion et l'établissement du bilan après fusion.

a) Boni de fusion UBCI / UBCI LEASING

Valeur des actions UBCI LEASING sur la base de la valeur d'apport	17 341 241
Valeur comptable des actions UBCI LEASING	7 909 597
Boni de fusion	9 431 644

L'annulation des titres de participation détenus par l'UBCI dans UBCI LEASING par la quote part des actifs nets apportés par cette dernière dégage un boni de fusion pour un montant de 9 431 644 DT.

b) Boni de fusion UBCI / Union Immobilière

Valeur des actions UNION IMMOBILIERE sur la base de la valeur d'apport	3 710 946
Valeur comptable des actions UNION IMMOBILIERE (y compris les 60 actions à acheter)	3 000 242
Boni de fusion	710 704

L'annulation des titres de participation détenus par l'UBCI dans UNION IMMOBILIERE par la quote part des actifs nets apportés par cette dernière dégage un boni de fusion pour un montant de 710 704 DT.

c) Boni de fusion UBCI / UBCI ASSET MANAGEMENT

Valeur des actions ASSET MANAGEMENT sur la base de la valeur d'apport	38 110
Valeur comptable des actions ASSET MANAGEMENT (y compris les 50 actions à acheter)	30 621
Boni de fusion	7 489

L'annulation des titres de participation détenus par l'UBCI dans ASSET MANAGEMENT par la quote part des actifs nets apportés par cette dernière dégage un boni de fusion pour un montant de 7 489 DT.

d) Boni de fusion UBCI / Med Finance SICAF

Valeur des actions MED FINANCE SICAF sur la base de la valeur d'apport	10 793 502
Valeur comptable des actions MED FINANCE SICAF (y compris les 420 535 actions à acheter)	8 800 791
Boni de fusion	1 992 711

L'annulation des titres de participation détenus par l'UBCI dans MED FINANCE SICAF par la quote part des actifs nets apportés par cette dernière dégage un boni de fusion pour un montant de 1 992 711 DT.

2.4.2.5 Attribution des actions aux actionnaires des sociétés absorbées

Les actionnaires des sociétés absorbées n'ayant pas leurs actions déposées auprès d'intermédiaires en bourse devront se rapprocher de l'UBCI en vue d'échanger leurs actions UBCI Leasing, Union Immobilière, UBCI Asset Management et Med finance SICAF en actions nouvelles UBCI.

Cette dernière demeurera dépositaire de toutes les actions nouvelles UBCI créées et non échangées.

L'UBCI s'engage à acheter tous les rompus d'actions résultant de l'échange d'actions UBCI Leasing, Union Immobilière, UBCI Asset Management ou Med Finance SICAF en actions nouvelles UBCI, et que des transactions entre intermédiaires n'auraient pas régularisés.

2.5 Conséquences de l'opération

2.5.1 Conséquences pour la société bénéficiaire des apports (UBCI)

2.5.1.1 Impact de l'opération de fusion sur les capitaux propres

	Nombre de titres	Capital social (K DT)	Prime de fusion (K DT)	Boni de fusion (K DT)	Mali de fusion
Situation de départ	15 000 000	75 000	-	-	-
Conséquence du nombre total de titres créés	325 894	1 629	5 615	-	-
Conséquence des titres annulés par confusion	- 174 088	- 870	2 927	3 925	190
Situation après l'opération	15 151 806	75 759	2 688	3 925	190

2.5.1.2 Organigramme après l'opération de fusion

Pas de changement

2.5.1.3 Changement envisagé dans la composition des organes d'administration et de direction

Pas de changement

2.6 Comptabilisation de la fusion de l'UBCI avec ses filiales

Section 1 : Choix de la méthode de comptabilisation de la fusion de l'UBCI

- Le Groupe UBCI envisage de regrouper les activités de certaines entités du groupe au sein de la banque UBCI, ces sociétés sont :
 - UBCI LEASING ;
 - MED FINANCE SICAF ;
 - ASSET MANAGEMENT ; et
 - UNION IMMOBILIERE.

- Les pourcentages de contrôle de ces sociétés par UBCI se présentent comme suit au 31 décembre 2009 ¹ :

Société	%Contrôle Au 31.12.2009	Méthode consolidation	Nature du contrôle	Norme applicable	Base de mesure pour la fusion
MED FINANCE SICAF	60,00%	Intégration Globale	Commun	Hors champ NC 38	Coût historique
UBCI LEASING	89,16%	Intégration Globale	Commun	Hors champ NC 38	Coût historique
ASSET MANAGEMENT	99,30%	Intégration Globale	Commun	Hors champ NC 38	Coût historique
UNION IMMOBILIERE	99,98%	Intégration Globale	Commun	Hors champ NC 38	Coût historique

Comme il ressort du tableau, toutes les sociétés qui seront absorbées par la banque sont sous le contrôle commun de cette dernière et ont été intégrées globalement lors de la préparation des états financiers consolidés du groupe.

De ce fait, la norme comptable NC 38 relative aux regroupements d'entreprises ne sera pas applicable pour la comptabilisation de la fusion, **la base de mesure à utiliser étant le coût historique.**

Section 2 : Comptabilisation de la fusion de UBCI LEASING

I. Données synthétiques extraites du rapport d'évaluation

Actions à émettre sans fusion renonciation (Parité : 10 actions UBCI LEASING contre 7 actions UBCI)	700 000
Actions à émettre avec fusion renonciation (1)	172 223
VN ACTION UBCI (2)	5
Augmentation de capital UBCI (1)*(2) (En KDT)	861
Solte à recevoir par les actionnaires de UBCI LEASING (En KDT)	291
Total Actifs UBCI LEASING au 31.12.2009 (En KDT)	95 661
Total Passifs UBCI LEASING au 31.12.2009 (En KDT)	79 975
Total Capitaux Propres UBCI LEASING au 31.12.2009 (En KDT)	15 686
Valeur comptable brute titres de participation UBCI dans UBCI LEASING	7 909
Provision pour dépréciation titres de participation UBCI dans UBCI LEASING	0

¹Source : Etats financiers consolidés arrêtés au 31/12/2009 (audités par le CAC).

II. Calcul du Boni/Mali de fusion

II.1 Détermination du boni/Mali de fusion

Le boni/mali de fusion correspond à l'écart positif/négatif entre l'actif net reçu par la société absorbante à hauteur de sa participation dans la société absorbée et la valeur comptable de la participation.

(En KDT)

Total Capitaux Propres UBCI LEASING (1)	15 686
Nombre actions détenues par UBCI dans capital de UBCI LEASING (2)	753 967
Nombre total actions capital UBCI LEASING (3)	1 000 000
Actif net reçu par la société absorbante à hauteur de sa participation dans la société UBCI LEASING (4)=(1)*(2)/(3)	11 826
Valeur comptable nette titres de participation UBCI dans UBCI LEASING (5)	7 909

Boni de fusion (4)-(5)	3 917
-------------------------------	--------------

II.2 Décomposition du boni de fusion

Le boni devrait être comptabilisé en résultat financier à hauteur des résultats accumulés par l'absorbée depuis l'acquisition et non distribués et, dans les capitaux propres pour le montant résiduel ou si les résultats accumulés ne peuvent être déterminés de façon fiable.

Les résultats accumulés par la société absorbée depuis l'acquisition sont constitués des sommes comptabilisées en comptes de réserves ou de report à nouveau entre la date d'acquisition et la date de la fusion. Vu que l'acquisition des titres a été initialement faite à la constitution, les résultats accumulés correspondent aux réserves et reports non distribués au 31.12.2009.

La quote part à prendre en compte correspond au dernier pourcentage de contrôle détenu par la société absorbante (pourcentage de contrôle au 31.12.2009). C'est en effet ce pourcentage qui aurait été pris en compte si la filiale avait distribué ses résultats juste avant la fusion

Réserves distribuables chez UBCI LEASING au 31.12.2009:	2 690
% de participation UBCI:	75.4%
Boni à inscrire en résultat:	2 028 KDT

La quote part du boni à inscrire en résultat s'élève à 2 028 KDT, le surplus de 1 889 KDT est à inscrire en capitaux propres.

III. Calcul de la prime de fusion

III.1 Méthode 1 (A partir de la parité d'échange)

(En KDT)

Total Capitaux Propres UBCI LEASING au 31.12.2009 (1)	15 686
Actions à émettre avec fusion renonciation (2)	172 223
Actions à émettre sans fusion renonciation (3)	700 000
Valeur mathématique actions à émettre (4)=(1)*(2)/(3)	3 859
Augmentation de capital UBCI (5)	861
Surplus d'apport (6)=(4)-(5)	2 998
Soulte à payer (7)	291

Prime de fusion (6)-(7)	2 707
--------------------------------	--------------

III.2 Méthode 2 (A partir du montant de désintéressement)

Les actionnaires de UBCI LEASING autres que l'UBCI seront désintéressés de leurs actions par les nouvelles actions de UBCI ainsi que la soulte qui leur sera versée. La prime de fusion sera égale à la quote du capital de UBCI LEASING leur revenant diminuée du montant de l'augmentation de capital et de la soulte

(En KDT)

Total Capitaux Propres UBCI LEASING au 31.12.2009	15 686
Quote part capitaux propres revenant aux actionnaires autres que UBCI (24,6%) (1)	3 859
Soulte à payer (2)	291
Augmentation de capital UBCI (3)	861
Prime de fusion (1)-(2)-(3)	2 707

IV. Ecritures comptables de fusion

IV.1 Constatation des apports et de l'augmentation de capital social

AC 1 - Caisse et avoirs auprès de la BC, CCP et TGT	4		
AC 2 - Créances sur les établissements bancaires et financiers	1 080		
AC 3 - Créances sur la clientèle	91 207		
AC 6 - Valeurs immobilisées	90		
AC 7 - Autres actifs	3 280		
		CP 1 -Capital	861
		CP 2-Réserves (Prime+QP Boni en Capitaux propres)	4 596
		CP 6-Résultat de l'exercice	2 028
		AC 5 - Portefeuille d'investissement	7 909
		PA 2 -Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	25
		PA 4 -Emprunts et ressources spéciales	69 909
		PA 5 -Autres passifs	10 333
Total	95 661		95 661

IV.2 Annulation des actions propres

UBCI LEASING ne possède pas dans son bilan des participations au capital de la société mère (UBCI) ou dans une autre société concernée par la fusion.

IV.3 Annulation des positions réciproques

Pour le cas de UBCI LEASING, l'élimination porte sur le solde de son compte bancaire ouvert auprès de l'UBCI et présentant les caractéristiques suivantes:

UBCI LEASING (En KDT)		
Solde Comptable au 31.12.2009	Solde Relevé au 31.12.2009	Différence
1 050	2 008	-958

Les écarts seront imputés en Autres passifs (écart négatif). Ce traitement a été utilisé pour la préparation des états financiers consolidés.

Aussi, le bilan de UBCI LEASING présente un encours de crédits d'un montant total de 54 945 KDT et contracté auprès de l'UBCI.

Cet encours se détaille comme suit:

- Un crédit moyen terme financé par PROPARGO dont l'encours au 31/12/2009 s'élève à 519 KDT au taux de rémunération de 7,66%,
- Un crédit moyen terme financé par PROPARGO dont l'encours au 31/12/2009 s'élève à 1 022 KDT au taux de rémunération de 7,82%,
- Un crédit moyen terme dont l'encours s'élève à 52 571 KDT au 31/12/2009, accordé au taux de rémunération TMM + 1,25%.
- Un crédit de trésorerie dont l'encours au 31/12/2009 s'élève à 833 KDT au taux de rémunération de TMM+1,25%.

L'encours de ces crédits chez UBCI LEASING correspond à celui chez l'UBCI.

Ecriture comptable d'élimination

PA 4 -Emprunts et ressources spéciales	54 945		
PA 2 -Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	2 008		
		AC 2 - Créances sur les établissements bancaires et financiers	55 995
		PA 5 -Autres passifs	958
Total	56 953		56 953

Section 3: Comptabilisation de la fusion de MED Finance SICAF

I. Données synthétiques extraites du rapport d'évaluation:

Actions à émettre sans fusion renonciation (Parité: 5 actions Med Finance Sicaf contre 1 action UBCI)	400 000
Actions à émettre avec fusion renonciation (1)	75 903
VN ACTION UBCI (2)	5
Augmentation de capital UBCI (1)*(2) (En KDT)	379
Soulte à recevoir par les actionnaires de MED FINANCE SICAF (En KDT)	162
Total Actifs MED FINANCE SICAF au 31.12.2009 (En KDT)	10 672
Total Passifs MED FINANCE SICAF au 31.12.2009 (En KDT)	17
Total Capitaux Propres MED FINANCE SICAF au 31.12.2009 (En KDT)	10 654
Valeur comptable brute titres de participation UBCI dans MED FINANCE SICAF ^(*) (En KDT) <i>(*) y compris les 420 535 actions à acheter</i>	8 801
Provision pour dépréciation titres de participations UBCI dans MED FINANCE SICAF	0

II. Calcul du Boni/Mali de fusion

II.1 Détermination du boni/Mali de fusion

Le boni/mali de fusion correspond à l'écart positif/négatif entre l'actif net reçu par la société absorbante à hauteur de sa participation dans la société absorbée et la valeur comptable de cette participation.

(En KDT)

Total Capitaux Propres MED FINANCE SICAF au 31.12.2009 (1)	10 654
Nombre actions détenues par UBCI dans capital de MED FINANCE SICAF (2)	1 620 485
Nombre total actions capital MED FINANCE SICAF (3)	2 000 000
Actif net reçu par la société absorbante à hauteur de sa participation dans la société MED FINANCE SICAF (4)=(1)*(2)/(3)	8 633
Valeur comptable nette titres de participation UBCI dans MED FINANCE SICAF (y compris les 420 535 actions à acheter) (5)	8 801
Mali de fusion (4)-(5)	-168

II.2 Décomposition du mali de fusion

Quote part des apports à la valeur comptable (81,02%* 10 654 KDT)	8 632
Quote part des apports à la valeur d'évaluation (81,02%* 13 321 KDT)	<u>10 793</u>
Ecart	-2 161 KDT

L'écart négatif entre la quote part des valeurs comptables et la quote part des valeurs réelles démontre l'existence de plus values latentes nettes. Cet écart étant supérieur au mali global de 168 KDT, ce dernier est par conséquent entièrement expliqué et correspond en totalité à un mali technique (à comptabiliser à l'actif en immobilisations incorporelles sous l'intitulé « Mali de fusion »)

L'affectation extra comptable du mali technique aux différents actifs apportés permet de suivre ultérieurement son évolution. Elle permet en outre , en cas de cession des actifs apportés, de ne pas dégager de résultat sur des plus values "achetées" lors de l'acquisition des titres de la société absorbée, la quote part du mali correspondante devant également être sortie de l'actif.

Cette affectation peut être faite selon les modalités suivantes:

- * Déterminer la valeur réelle des actifs de la société absorbée et ce à la date de fusion,
- * Calcul du montant des plus values latentes par différence entre cette valeur et la valeur comptable sociale de chaque actif,
- * Affectation extra comptable du mali technique aux différents actifs au prorata des plus values latentes.

Pour le cas de MED FINANCE SICAF, la réévaluation des ses actifs a dégagé une plus value de latente de 1 441 KDT et ce pour les immobilisations Financières détenues dans le capital de sociétés non concernées par la fusion.

Ces immobilisations figurent dans son bilan pour une valeur comptable de 3 450 KDT (non provisionnées au niveau de MED FINANCE SICAF).

L'affectation extracomptable du mali se fait de la manière suivante:

(Chiffres en KDT)

Titre	Valeur comptable	Réévaluation	Plus value	% Plus value	Affectation
Asset management	70	86	16	1%	2
Global Invest SICAR	2 100	2 793	693	48%	81
UBCI finance	700	846	146	10%	17
UTP	580	1 166	586	41%	68
	3 450	4 891	1 441	100%	168

III. Calcul de la prime de fusion

III.1 Méthode 1 (A partir de la parité d'échange)

(En KDT)

Total Capitaux Propres MED FINANCE au 31.12.2009 (1)	10 654
Actions à émettre avec fusion renonciation (2)	75 903
Actions à émettre sans fusion renonciation (3)	400 000
Valeur mathématique actions à émettre (4)=(1)*(2)/(3)	2 021
Augmentation de capital UBCI (5)	379
Surplus d'apport (6)=(4)-(5)	1 642
Soulte à payer (7)	162
Prime de fusion (6)-(7)	1 480

III.2 Méthode 2 (A partir du montant de désintéressement)

Les actionnaires de MED FINANCE autres que l'UBCI seront désintéressés de leurs actions par les nouvelles actions de UBCI ainsi que la soulte qui leur sera versée. La prime de fusion sera égale à la quote du capital de MED FINANCE leur revenant diminuée du montant de l'augmentation de capital et de la soulte

(En KDT)

Total Capitaux Propres MED FINANCE SICAF au 31.12.2009	10 654
Quote part capitaux propres revenant aux actionnaires autres que UBCI (18,97%) (1)	2 021
Soulte à payer (2)	162
Augmentation de capital UBCI (3)	379
Prime de fusion (1)-(2)-(3)	1 480

IV. Ecritures comptables de fusion

IV.1 Constatation des apports et de l'augmentation de capital social

AC 2 - Créances sur les établissements bancaires et financiers	2		
AC 4 - Portefeuille titres commercial	3 153		
AC 5 - Portefeuille d'investissement	7 478		
AC 6 - Valeurs immobilisées (Mali technique)	168		
AC 7 - Autres actifs	40		
		CP 1 -Capital	379
		CP 2-Réserves	1 480
		PA 5 -Autres passifs	181
		AC 5 - Portefeuille d'investissement	8 801
Total		10 841	10 841

IV.2 Annulation des actions propres

A notre avis, il convient d'éliminer les actions détenues par la filiale dans la société absorbante **ainsi que dans les autres sociétés concernées par la fusion.** Pour le cas de MED FINANCE SICAF, elle ne détient pas des participations dans le capital de l'UBCI mais par contre elle détient des participations dans le capital de : UBCI LEASING, ASSET MANAGEMENT et UNION IMMOBILIERE.

Ces participations présentent les caractéristiques suivantes au bilan de MED FINANCE SICAF arrêté au 31.12.2009:

MED FINANCE SICAF (en KDT)								
UBCI LEASING			ASSET MANAGEMENT			UNION IMMOBILIERE		
Nombre	VCB	PROVISION	Nombre	VCB	PROVISION	Nombre	VCB	PROVISION
137 600	2 812	654	6 930	69	0	199 990	2 000	131

IV.2.1 Annulation des actions détenues par MED FINANCE dans le capital d'UBCI LEASING

(EN KDT)

VC Brute actions détenues par MED FINANCE SICAF dans le capital de UBCI LEASING		2 812
Provision sur actions détenues par MED FINANCE SICAF dans le capital de UBCI LEASING		654
VCN actions détenues par MED FINANCE SICAF dans le capital d'UBCI LEASING (1)		2 158
Nombre actions détenues par MED FINANCE SICAF dans le capital de UBCI LEASING (2)		137 600
Parité d'échange UBCI LEASING-UBCI (Parité : 10 actions UBCI LEASING contre 7 actions UBCI) (3)		0,7
Nombre actions UBCI correspondantes aux actions UBCI LEASING détenues par MED FINANCE (4)=(2)*(3)		96 320
VN actions UBCI (5)		5
Quote part capital social à annuler (6)=(4)*(5)		481
Soulte à payer pour fusion UBCI LEASING (7)		291
Nombre actions total émis pour fusion UBCI LEASING (8)		172 223
Quote part soulte à annuler: (9)=(7)*(4)/(8)		163
Quote part prime de fusion à annuler (10)= (1)-(6)-(9)		1 514
CP 1 -Capital	481	
CP 2-Réserves	1 514	
PA 5 -Autres passifs	163	
	AC 5 - Portefeuille d'investissement	2 158
Total	2 158	2 158

IV.2.2 Annulation des actions détenues par MED FINANCE dans le capital d'ASSET MANAGEMENT

(EN KDT)

VC Brute actions détenues par MED FINANCE SICAF dans le capital de ASSET MANAGEMENT		69
Provision sur actions détenues par MED FINANCE SICAF dans le capital de ASSET MANAGEMENT		0
VCN actions détenues par MED FINANCE SICAF dans le capital d'ASSET MANAGEMENT (1)		69
Nombre actions détenues par MED FINANCE SICAF dans le capital de ASSET MANAGEMENT (2)		6 930
Parité d'échange ASSET MANAGEMENT-UBCI (Parité: 5 actions Asset Management contre 2 actions UBCI) (3)		0,400
Nombre actions UBCI correspondantes aux actions ASSET MANAGEMENT détenues par MED FINANCE (4)=(2)*(3)		2 772
VN actions UBCI (5)		5
Quote part capital social à annuler (6)=(4)*(5)		14
Soulte à recevoir pour fusion ASSET MANAGEMENT (7)		0,368
Nombre actions total émis pour fusion ASSET MANAGEMENT (8)		2 772
Quote part soulte à annuler: (9)=(7)*(4)/(8)		0,368
Quote part prime de fusion à annuler (10)= (1)-(6)-(9)		55
CP 1 -Capital	14	
CP 2-Réserves	55	
	AC 7 - Autres actifs	0,3
	AC 5 - Portefeuille d'investissement	69
Total	69	69

IV.2.3 Annulation des actions détenues par MED FINANCE dans le capital de UNION IMMOBILIERE

(EN KDT)

VC Brute actions détenues par MED FINANCE SICAF dans le capital de UNION IMMOBILIERE	2 000
Provision sur actions détenues par MED FINANCE SICAF dans le capital de UNION IMMOBILIERE	<u>131</u>
VCN actions détenues par MED FINANCE SICAF dans le capital de UNION IMMOBILIERE(1)	1 869
Nombre actions détenues par MED FINANCE SICAF dans le capital de UNION IMMOBILIERE (2)	199 990
Parité d'échange UNION IMMOBILIERE-UBCI (Parité: 8 actions Union Immobilière contre 3 actions UBCI) (3)	0,375
Nombre actions UBCI correspondantes aux actions UNION IMMOBILIERE détenues par MED FINANCE (4)=(2)*(3)	74 996
VN actions UBCI (5)	5
Quote part capital social à annuler (6)=(4)*(5)	375
Soulte à payer pour fusion UNION IMMOBILIERE (7)	136
Nombre actions total émis pour fusion UNION IMMOBILIERE (8)	74 996
Quote part soulte à annuler: (9)=(7)*(4)/(8)	136
Quote part prime de fusion à annuler (10)= (1)-(6)-(9)	1 358

CP 1 -Capital	375		
CP 2-Réserves	1 358		
PA 5 -Autres passifs	136		
		AC 5 - Portefeuille d'investissement	1 869
Total	1 869		1 869

IV.3 Annulation des positions réciproques

Pour le cas de MED FINANCE SICAF, l'élimination porte sur le solde de son compte bancaire ouvert auprès de l'UBCI et présentant les caractéristiques suivantes:

MED FINANCE SICAF (EN KDT)		
Solde Comptable au 31.12.2009	Solde Relevé au 31.12.2009	Différence
2	3	-1

Les écarts seront imputés en Autres passifs (écart négatif) . Ce traitement a été utilisé pour la préparation des états financiers consolidés.

Ecriture comptable d'élimination

PA 3 -Dépôts et avoirs de la clientèle	3	AC 2 - Créances sur les établissements bancaires et financiers	2
		PA 5 -Autres passifs	1
Total	3		3

Section 4: Comptabilisation de la fusion de ASSET MANAGEMENT

I. Données synthétiques extraites du rapport d'évaluation:

Actions à émettre sans fusion renonciation (Parité: 5 actions Asset Management contre 2 actions UBCI)	4 000
Actions à émettre avec fusion renonciation (1)	2 772
VN ACTION UBCI (2)	5
Augmentation de capital UBCI (1)*(2) (En KDT)	14
Soulte à verser par les actionnaires de ASSET MANAGEMENT (En KDT)	-0,368
Total Actifs ASSET MANAGEMENT au 31.12.2009 (En KDT)	127
Total Passifs ASSET MANAGEMENT au 31.12.2009 (En KDT)	2
Total Capitaux Propres ASSET MANAGEMENT au 31.12.2009 (En KDT)	125
Valeur comptable brute titres de participation UBCI dans ASSET MANAGEMENT *(En KDT) (*) y compris les 50 actions à acheter	30
Provision pour dépréciation titres de participation UBCI dans ASSET MANAGEMENT	0

II. Calcul du Boni/Mali de fusion

II.1 Détermination du boni/Mali de fusion

Le boni/mali de fusion correspond à l'écart positif/négatif entre l'actif net reçu par la société absorbante à hauteur de sa participation dans la société absorbée et la valeur comptable de cette participation.

(En KDT)

Total Capitaux Propres ASSET MANAGEMENT au 31.12.2009 (1)	125
Nombre actions détenues par UBCI dans capital de ASSET MANAGEMENT (2)	3 070
Nombre total actions capital ASSET MANAGEMENT (3)	10 000
Actif net reçu par la société absorbante à hauteur de sa participation dans la société ASSET MANAGEMENT (4)=(1)*(2)/(3)	38
Valeur comptable nette titres de participation UBCI dans ASSET MANAGEMENT (5)	30

Boni de fusion (4)-(5)	8
-------------------------------	----------

II.2 Décomposition du boni de fusion

Le boni devrait être comptabilisé en résultat financier à hauteur des résultats accumulés par l'absorbée depuis l'acquisition et non distribués et, dans les capitaux propres pour le montant résiduel ou si les résultats accumulés ne peuvent être déterminés de façon fiable.

Les résultats accumulés par la société absorbée depuis l'acquisition sont constitués des sommes comptabilisées en comptes de réserves ou de report à nouveau entre la date d'acquisition et la date de la fusion. Vu que l'acquisition des titres a été initialement faite à la constitution, les résultats accumulés correspondent aux réserves et reports non distribués au 31.12.2009.

La quote part à prendre en compte correspond au dernier pourcentage de contrôle détenu par la société absorbante (pourcentage de contrôle au 31.12.2009). C'est en effet ce pourcentage qui aurait été pris en compte si la filiale avait distribué ses résultats juste avant la fusion.

Réserves distribuables ASSET MANAGEMENT au 31.12.2009 :	19
% de participation UBCI:	<u>30,70%</u>
Boni à inscrire en résultat:	6 KDT

La quote part du boni à inscrire en résultat s'élève à 6 KDT. Celle à passer en capitaux propres s'élève à 2 KDT

III. Calcul de la prime de fusion

III.1 Méthode 1 (A partir de la parité d'échange)

Total Capitaux Propres ASSET MANAGEMENT au 31.12.2009 (1)	125
Actions à émettre avec fusion renonciation (2)	2 772
Actions à émettre sans fusion renonciation (3)	4 000
Valeur mathématique actions à émettre (4)=(1)*(2)/(3)	86
Augmentation de capital UBCI (5)	14
Surplus d'apport (6)=(4)-(5)	72
Soulte à recevoir par UBCI (7)	0,368
Prime de fusion (6)+(7)	72

III.2 Méthode 2 (A partir du montant de désintéressement)

Les actionnaires d'ASSET MANAGEMENT autres que l'UBCI seront désintéressés de leurs actions par les nouvelles actions d'UBCI ainsi que la soulte qui leur sera versée. La prime de fusion sera égale à la quote du capital d'ASSET MANAGEMENT leur revenant diminuée du montant de l'augmentation de capital et de la soulte

(En KDT)

Total Capitaux Propres ASSET MANAGEMENT au 31.12.2009	125
Quote part capitaux propres revenant aux actionnaires autres que UBCI (69,3%) (1)	86
Soulte à recevoir par UBCI (2)	0,368
Augmentation de capital UBCI (3)	14
Prime de fusion (1)+(2)-(3)	72

IV. Ecritures comptables de fusion

IV.1 Constatation des apports et de l'augmentation de capital social

AC 4 - Portefeuille titres commercial	121		
AC 7 - Autres actifs	5		
		CP 1 -Capital	14
		CP 2-Réserves	74
		AC 5 - Portefeuille d'investissement	30
		CP 6-Résultat de l'exercice	6
		PA 5 -Autres passifs	2
Total	126		126

IV.2 Annulation des actions propres

ASSET MANAGEMENT ne possède pas dans son bilan des participations au capital de la société mère (UBCI) ou dans une autre société concernée par la fusion.

IV.3 Annulation des positions réciproques

Pour le cas de ASSET MANAGEMENT, l'élimination porte sur le solde de son compte bancaire ouvert auprès de l'UBCI et présentant les caractéristiques suivantes:

ASSET MANAGEMENT (EN KDT)		
Solde Comptable au 31.12.2009	Solde Relevé au 31.12.2009	Différence
1	1	0

Ecriture comptable d'élimination

PA 3 -Dépôts et avoirs de la clientèle	1		
		AC 2 - Créances sur les établissements bancaires et financiers	1
Total	1		1

Section 5: Comptabilisation de la fusion de UNION IMMOBILIERE

I. Données synthétiques extraites du rapport d'évaluation:

Actions à émettre sans fusion renonciation (Parité: 8 actions Union Immobilière contre 3 actions UBCI)	187 500
Actions à émettre avec fusion renonciation (1)	74 996
VN ACTION UBCI (2)	5
Augmentation de capital UBCI (1)*(2) (En KDT)	375
Soulte à recevoir par les actionnaires de UNION IMMOBILIERE (En KDT)	136
Total Actifs UNION IMMOBILIERE au 31.12.2009 (En KDT)	4 721
Total Passifs UNION IMMOBILIERE au 31.12.2009 (En KDT)	51
Total Capitaux Propres UNION IMMOBILIERE au 31.12.2009 (En KDT)	4 669
Valeur comptable brute titres de participation UBCI dans UNION IMMOBILIERE (*) (En KDT) <i>(*) y compris les 60 actions à acquérir</i>	3 000
Provision pour dépréciation titres de participation UBCI dans UNION IMMOBILIERE (**) (En KDT) <i>(**) Actualisée à la valeur mathématique de 9,408 au 31.12.2009 en tenant compte des 60 actions à acquérir</i>	177

II. Calcul du Boni/Mali de fusion

II.1 Détermination du boni/Mali de fusion

Le boni/mali de fusion correspond à l'écart positif/négatif entre l'actif net reçu par la société absorbante à hauteur de sa participation dans la société absorbée et la valeur comptable de cette participation.

(En KDT)

Total Capitaux Propres UNION IMMOBILIERE au 31.12.2009 (1)	4 669
Nombre actions détenues par UBCI dans capital de UNION IMMOBILIERE (2)	300 010
Nombre total actions capital UNION IMMOBILIERE (3)	500 000
Actif net reçu par la société absorbante à hauteur de sa participation dans la société UNION IMMOBILIERE (4)=(1)*(2)/(3)	2 801
Valeur comptable nette titres de participation UBCI dans UNION IMMOBILIERE (5)	2 823

Mali de fusion (4)-(5)	-22
-------------------------------	------------

II.2 Décomposition du mali de fusion

Quote part des apports à la valeur comptable (60%* 4 669 KDT)	2 801
Quote part des apports à la valeur d'évaluation (60%* 6 184 KDT)	<u>3 710</u>
Ecart	-909 KDT

L'écart négatif entre la quote part des valeurs comptables et la quote part des valeurs réelles démontre l'existence de plus values latentes nettes. Cet écart étant supérieur au mali global de 22 KDT, ce dernier est par conséquent entièrement expliqué et correspond en totalité à un mali technique (à comptabiliser à l'actif en immobilisations incorporelles sous l'intitulé « Mali de fusion »)

L'affectation extra comptable du mali technique aux différents actifs apportés permet de suivre ultérieurement son évolution. Elle permet en outre, en cas de cession des actifs apportés, de ne pas dégager de résultat sur des plus values "achetées" lors de l'acquisition des titres de la société absorbée, la quote part du mali correspondante devant également être sortie de l'actif.

Cette affectation peut être faite selon les modalités suivantes:

- * Déterminer la valeur réelle des actifs de la société absorbée et ce à la date de fusion,
- * Calcul du montant des plus values latentes par différence entre cette valeur et la valeur comptable sociale de chaque actif,
- * Affectation extra comptable du mali technique aux différents actifs au prorata des plus values latentes.

Pour le cas de UNION IMMOBILIERE, la réévaluation des ses actifs a dégagé une plus value de latente de 1 661 KDT qui concerne les immobilisations corporelles pour 1 659 KDT et les placements en titres SICAV pour 2 KDT.

L'affectation du mali se fait de la manière suivante:

(Chiffres en KDT)

Actif	V.Brute	Amortissements cumulés	VCN	Réévaluation	Plus value	% P.value	Affectation Mali
Immobilisations corporelles	4 573	-1 033	3 540	5 199	1 659	100%	22
Placements	888	0	888	890	2	0%	0
	5 461	-1 033	4 428	6 089	1 661	100%	22

Le mali sera entièrement affecté sur les immobilisations corporelles.

III. Calcul de la prime de fusion

III.1 Méthode 1 (A partir de la parité d'échange)

(En KDT)

Total Capitaux Propres UNION IMMOBILIERE au 31.12.2009 (1)	4 669
Actions à émettre avec fusion renonciation (2)	74 996
Actions à émettre sans fusion renonciation (3)	187 500
Valeur mathématique actions à émettre (4)=(1)*(2)/(3)	1 867
Augmentation de capital UBCI (5)	375
Surplus d'apport (6)=(4)-(5)	1 492
Soulte à payer (7)	136
Prime de fusion (6)-(7)	1 356

III.2 Méthode 2 (A partir du montant de désintéressement)

Les actionnaires de UNION IMMOBILIERE autres que l'UBCI seront désintéressés de leurs actions par les nouvelles actions de UBCI ainsi que la soulte qui leur sera versée. La prime de fusion sera égale à la quote du capital d'UNION IMMOBILIERE leur revenant diminuée du montant de l'augmentation de capital et de la soulte.

(En KDT)

Total Capitaux Propres UNION IMMOBILIERE au 31.12.2009	4 669
Quote part capitaux propres revenant aux actionnaires autres que UBCI (40%) (1)	1 867
Soulte à payer (2)	136
Augmentation de capital UBCI (3)	375

Prime de fusion (1)-(2)-(3)	1 356
------------------------------------	--------------

IV. Ecritures comptables de fusion

IV.1 Constatation des apports et de l'augmentation de capital social

AC 2 - Créances sur les établissements bancaires et financiers	13		
AC 4 - Portefeuille titres commercial	889		
AC 6 - Valeurs immobilisées (Mali compris)	3 562		
AC 7 - Autres actifs	278		
		CP 1 -Capital	375
		CP 2-Réserves	1 356
		AC 5 - Portefeuille d'investissement	2 823
		PA 4 -Emprunts et ressources spéciales	15
		PA 5 -Autres passifs (Soulte à verser comprise)	173
Total	4 742		4 742

IV.2 Annulation des actions propres

UNION IMMOBILIERE ne possède pas dans son bilan des participations au capital de la société mère (UBCI) ou dans une autre société concernée par la fusion.

IV.3 Annulation des positions réciproques

Pour le cas de UNION IMMOBILIERE, l'élimination porte sur le solde de son compte bancaire ouvert auprès de l'UBCI et présentant les caractéristiques suivantes:

UNION IMMOBILIERE (EN KDT)		
Solde Comptable au 31.12.2009	Solde Relevé au 31.12.2009	Différence
14	14	0

écriture comptable d'élimination

PA 3 -Dépôts et avoirs de la clientèle	14		
		AC 2 - Créances sur les établissements bancaires et financiers	14
Total	14		14

Section 6: Présentation du bilan fusionné

Le bilan individuel de l'UBCI sera retraité afin de tenir compte des différentes participations à acquérir, préalablement à la fusion, dans le capital de MED FINANCE SICAF, ASSET MANAGEMENT et UNION IMMOBILIERE.

Le tableau suivant présente l'impact de ces acquisitions sur le portefeuille de l'UBCI :

Société	Nombre actions à acquérir	Avant acquisition			Après acquisition		
		Nombre actions	VCB 31.12.2009 (En KDT)	PROVISION (En KDT)	Nombre actions	VCB 31.12.2009 (en KDT)	PROVISION (En KDT)
MED FINANCE SICAF	420 535	1 199 950	6 000	0	1 620 485	8 801	0
ASSET MANAGEMENT	50	3 000	30	0	3 050	31	0
UNION IMMOBILIERE	60	299 950	3 000	177	300 010	3 001	178
Total	420 645	1 502 900	9 030	177	1 923 545	11 833	178

Ainsi, le portefeuille d'investissement de l'UBCI augmentera de 2 802 KDT afin de tenir compte de l'impact en net de ces titres à acquérir. Les autres passifs augmenteront de 2 803 KDT (montant à régler) et le résultat diminuera de 1 KDT (dotation complémentaire aux provisions sur titres UNION IMMOBILIERE)

Le tableau suivant récapitule l'effet des annulations des quotes parts de l'augmentation de capital, de la prime de fusion et de la soulte à payer ou à recevoir par suite de l'annulation des actions détenues par Med Finance SICAF dans le capital de UBCI Leasing, Union Immobilière et UBCI Asset Management.

	UBCI Leasing	Union Immobilière	UBCI Asset Management	Med Finance SICAF	Totaux
Avant les ANNULATIONS relatives à l'annulation des actions détenues par Med FINANCE					
Augmentation du capital (en Nbre d'actions) (1)	172,223	74,996	2,772	75,903	325,894
Augmentation du capital (en KDT) (2)	861	375	14	379	1,629
Augmentation de la prime de fusion (en KDT) (3)	2,707	1,356	72	1,480	5,615
Soulte à verser par UBCI (en KDT) (4)	291	136	-0.368	162	589
Boni de fusion (5)	3,917	-	8	-	3,925
Mali de fusion (6)	-	-22	-	-168	-190
ANNULATIONS suite à l'annulation des actions détenues par Med FINANCE					
Augmentation du capital (en Nbre d'actions) (7)	96,320	74,996	2,772		174,088
Augmentation du capital (en KDT) (8)	481	375	14		870
Augmentation de la prime de fusion (en KDT) (9)	1,514	1,358	55		2,927
Soulte à verser par UBCI (en KDT) (10)	163	136	-0.368		299
NET					
Augmentation du capital (en Nbre d'actions) (1) – (7)	75,903	0	0	75,903	151,806
Augmentation du capital (en KDT) (11) = (2) – (8)	380	0	0	379	759
Augmentation de la prime de fusion (en KDT) (12) = (3) – (9)	1,193	-2	17	1,480	2,688
Soulte à verser par UBCI (en KDT) (4) – (10)	128	0	0	162	290
Boni de fusion (5)	3,917	-	8	-	3,925
Mali de fusion (6)	-	-22	-	-168	-190

Augmentation des capitaux propres de l'UBCI suite à l'opération de Fusion	en KDT	(11) + (12) + (5)	7,372
Capitaux propres de l'UBCI après Fusion	en KDT	(13)	194,809
Capitaux propres de l'UBCI avant Fusion	en KDT	(14)	187,437
Augmentation des capitaux propres de l'UBCI suite à l'opération de Fusion	en KDT	(13) - (14)	7,372

2.7 Bilan de l'UBCI après fusion au 31/12/2009

Le bilan fusionné se présente comme suit au 31.12.2009 :

DESIGNATION	Constatation des apports			Annulation des positions réciproques			Annulation des actions propres			TOTAL
	UBCI (*)	UBCI LEASING	MED FINANCE SKCAF	ASSET MANAGEMENT	UNION IMMOBILIERE	UBCI LEASING	MED FINANCE SKCAF	ASSET MANAGEMENT	UNION IMMOBILIERE	
ACTIF										
AC1 - Caisses et avoirs auprès de la BC, CCP et TGT	43 916	4	-	-	-	-	-	-	-	43 920
AC2 - Créances sur les établissements bancaires et financiers	368 317	1 080	2	-	13	-55 995	-2	-	-14	313 400
AC3 - Créances sur la clientèle	1 164 634	91 207	-	-	889	-	-	-	-	1 255 841
AC4 - Portefeuille titres commercial	10 141	-	3 153	121	-	-	-	-	-	14 304
AC5 - Portefeuille d'investissement (*)	107 231	-7 939	-1 323	-30	-2 823	-	-4 096	-	-	91 050
AC6 - Valeurs immobilisées	52 085	90	168	-	3 562	-	-	-	-	56 715
AC7 - Autres actifs	26 203	3 280	40	5	278	-	-	-	-	29 806
TOTAL ACTIF	1 773 337	87 752	2 040	96	1 919	-55 995	-2	-1	-14	0 1 805 036
PASSIF										
PA 2 - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	90 235	25	-	-	-	-2 008	-	-	-	90 252
PA 3 - Dépôts et avoirs de la clientèle	1 398 269	-	-	-	-	-	-3	-1	-14	1 398 251
PA 4 - Equipements et ressources spéciales	34 939	69 939	-	-	15	-54 945	-	-	-	49 918
PA 5 - Autres passifs (*)	60 457	10 333	181	2	173	958	1	-	-	71 806
TOTAL PASSIF	1 585 900	80 267	181	2	188	-55 995	-2	-1	-14	0 1 610 227
CAPITAUX PROPRES										
CP1 - Capital (**)	50 000	861	379	14	375	-	-	-	-	50 759
CP2 - Réserves	114 244	4 596	1 480	74	1 356	-	-	-	-	118 823
CP4 - Autres capitaux propres	669	-	-	-	-	-	-	-	-	669
CP5 - Résultats reportés	2	-	-	-	-	-	-	-	-	2
CP6 - Résultat net (*)	22 522	2 028	-	6	-	-	-	-	-	24 556
TOTAL CAPITAUX PROPRES	187 437	7 485	1 859	94	1 731	0	-3 797	0	-14	0 194 809
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	1 773 337	87 752	2 040	96	1 919	-55 995	-2	-1	-14	0 1 805 036

(*) Révisé afin de tenir compte des titres à acquérir par UBCI

(**) Le capital après fusion est de 50 759 000 Dinars

CHAPITRE 3 : PRESENTATION DU BENEFICIAIRE DES APPORTS

3-1 Renseignements de caractère général concernant l'UBCI et son capital

3.1.1 Renseignements de caractère général concernant l'UBCI

3.1.1.1 Dénomination et siège social :

Dénomination sociale	: UBCI : Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie
Siège social	: 139, Avenue de la liberté 1002 Tunis belvédère
Téléphone	: 81 100 000
Fax	: 71 841 583

3.1.1.2 Forme juridique et législation particulière applicable

Forme juridique	Société Anonyme
Législation Particulière	Régie par la loi N°67-51 du 7 décembre 1967 portant réglementation de la profession bancaire telle qu'abrogée par la loi n°2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit et modifiée par la loi 2006-19 du 2 mai 2006. L'UBCI est une banque de dépôt privée, filiale détenue à raison de 50% par la BNP Paribas BDDI Participation.

3.1.1.3 Date de constitution et durée

Date de constitution	Décembre 1961
Durée	99 ans

3.1.1.4 Objet social (article 4 des statuts) :

La Société exerce à titre de profession habituelle les opérations bancaires comprenant :

- la réception des dépôts du public quelles qu'en soient la durée et la forme
- L'octroi de crédits sous toutes leurs formes
- l'exercice, à titre d'intermédiaire, des opérations de change
- la mise à la disposition de la clientèle et la gestion des moyens de paiement

La Société peut aussi effectuer les opérations liées à son activité telles que le conseil et l'assistance en matière de gestion de patrimoine, de gestion financière, d'ingénierie financière et d'une manière générale tous les services destinés à faciliter la création, le développement et la restructuration des entreprises

Comme elle peut prendre des participations au capital d'entreprises existantes ou en création conformément aux conditions légales.

Ces opérations pourront être réalisées soit en Tunisie, soit en tous pays étrangers ; et d'une façon générale la société peut effectuer, pour elle-même et pour le compte de tiers ou en participation, toutes opérations financières, commerciales, industrielles ou agricoles, mobilières ou immobilières pouvant se rapporter directement ou indirectement aux activités ci-dessus énoncées ou susceptibles d'en faciliter l'accomplissement.

3.1.1.5 Registre de commerce : Tunis B 1932 1997

3.1.1.6 Exercice Social : du 1^{er} Janvier au 31 Décembre

3.1.1.7 Clauses statutaires particulières

Répartition statutaire des bénéfices (article 31 des statuts):

Le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs ,et ce,après déduction de ce qui suit :

- Une fraction égale à 5 % du bénéfice déterminé comme ci-dessus indiqué au titre de réserves légales. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve légale atteint le dixième du capital,
- La réserve prévue par les textes législatifs spéciaux dans la limite des taux qui y sont fixés.
- Les réserves statutaires.

Paiement des dividendes (article 32 des statuts) :

Le paiement des dividendes se fait aux époques et aux lieux désignés par le Conseil d'Administration.

L'action en paiement des dividendes se prescrit par cinq ans à partir de la date de la tenue de l'Assemblée Générale qui a décidé la distribution.

Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires:

Pouvoirs de l'Assemblée (article 19 des statuts)

L'Assemblée Générale, régulièrement constituée, représente l'universalité des actionnaires ; ses décisions sont obligatoires pour tous, même pour les absents, les incapables ou les dissidents.

Convocation et lieu de réunion (article 20 des statuts)*

L'Assemblée Générale est convoquée par le Conseil d'Administration. En cas de nécessité elle peut être convoquée par, soit le Commissaire Aux Comptes, soit un mandataire nommé par le tribunal sur demande de tout intéressé en cas d'urgence ou à la demande d'un ou plusieurs actionnaires détenant au moins trois pour cent du capital social, soit par le liquidateur, soit par les actionnaires détenant la majorité du capital social ou des droits de vote après offre publics de vente ou d'échange ou après cession d'un bloc de contrôle.

L'Assemblée se réunit aux jour, heure et lieu désignés dans l'avis de convocation.

Les convocations sont faites par un avis inséré au Journal Officiel de la République Tunisienne et dans deux quotidiens dont l'un en langue arabe dans le délai de 15 jours au moins avant la date fixée pour la réunion. Elles peuvent être faites en outre par lettre recommandée adressée à chacun des actionnaires.

* L'article 20 des statuts a été modifié par l'AGE du 25 juin 2010.

Ordre du jour et communication de documents (article 21 des statuts)

Les avis de convocation doivent indiquer la date et le lieu de la tenue de la réunion ainsi que l'ordre du jour. L'ordre du jour est arrêté par le Conseil d'Administration ou tout autre auteur de la convocation, habilité à cet effet conformément à la loi.

Toutefois un ou plusieurs actionnaires représentant, au moins cinq pour cent du capital social peuvent demander l'inscription de projets supplémentaires de résolutions à l'ordre du jour. Ces projets sont inscrits à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale après avoir adressé par le ou les actionnaires précitées à la société une lettre recommandée avec accusé de réception avant la tenue de la première Assemblée.

Il ne peut être mis en délibération aucun autre objet que ceux portés à l'ordre du jour. De même l'ordre du jour de l'Assemblée Générale ne peut être modifié sur deuxième convocation.

Le Conseil d'Administration met à la disposition des actionnaires au siège social de la société quinze jours au moins avant la tenue de l'Assemblée, les documents nécessaires pour leur permettre de se prononcer en connaissance de cause et de donner leur avis sur la gestion et le fonctionnement de la société.

Les actionnaires pourront se faire délivrer à leurs frais copie de ces documents ainsi que la liste des actionnaires.

Composition (article 22 des statuts)

L'Assemblée Générale se compose de tous les propriétaires d'actions libérées des versements exigibles. Nul ne peut y représenter un actionnaire s'il n'est pas lui-même actionnaire ou représentant légal d'un actionnaire.

Les sociétés actionnaires pourront se faire représenter par un mandataire spécial, membre de leur personnel, qui peut ne pas être lui-même actionnaire.

Les propriétaires d'actions peuvent assister à l'Assemblée Générale sur simple justification de leur identité à la condition d'être inscrits sur les registres sociaux cinq jours au moins avant l'Assemblée.

Le nu-propriétaire est valablement représenté par l'usufruitier.

La banque s'engage à conformer l'article 22 de ses statuts aux dispositions de l'article 278 du code des sociétés commerciales.

Bureau, Procès-verbaux (article 23 des statuts)

L'Assemblée est présidée par le Président du Conseil d'Administration ou, à défaut, par un Administrateur délégué du Conseil.

Le président de l'Assemblée est assisté de deux scrutateurs et d'un secrétaire désignés par les actionnaires présents, ils forment le bureau de l'Assemblée.

Il est tenu une feuille de présence qui est certifiée par le Bureau après avoir été signée par tous les actionnaires présents et par les mandataires des absents.

Les délibérations de l'Assemblée Générale sont constatées par un procès verbal signé par les membres du bureau et le refus de l'un d'eux doit être mentionné.

* L'article 24 des statuts a été modifié par l'AGE du 25 juin 2010

* L'alinéa 1 nouveau de l'article 25 des statuts, a été ajouté par l'AGE du 25 juin 2010.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux sont signés par un Administrateur et en cas de dissolution, par le ou l'un des liquidateurs.

Dispositions spéciales aux Assemblées Générales Ordinaires :

Quorum des Assemblées Générales Ordinaires (article 24 des statuts) *

L'Assemblée Générale Ordinaire est convoquée chaque année dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice comptable.

L'Assemblée Générale Ordinaire annuelle ou convoquée extraordinairement délibère valablement lorsque les actionnaires présents ou représentés détiennent le tiers au moins des actions conférant à leur titulaire le droit de vote. A défaut de ce quorum, l'Assemblée Générale est convoquée à nouveau et dans cette seconde réunion l'Assemblée délibère valablement quel que soit le nombre des actions représentées mais seulement sur les questions à l'ordre du jour de la première réunion.

Entre la première et la deuxième convocation, un délai minimum de 15 jours doit être observé.

Les délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle ou convoquée extraordinairement, sont prises à la majorité des voix des membres présents et représentés.

Chaque membre de l'Assemblée a autant de voix qu'il possède et représente d'actions, tant en son nom personnel que comme mandataire, sans limitation.

Tout actionnaire peut voter par correspondance conformément aux conditions légales y afférentes.

En cas de vote par correspondance, la société doit mettre à la disposition des actionnaires un formulaire spécial à cet effet. Le vote émis de cette manière n'est valable que si la signature apposée au formulaire est légalisée.

Il n'est tenu compte que des votes reçus par la société avant l'expiration du jour précédent la réunion de l'assemblée générale.

Le vote par correspondance doit être adressé à la société par lettre recommandée avec accusé de réception.

Pour participer aux assemblées générales ordinaires les actionnaires doivent détenir au moins dix actions. Toutefois plusieurs actionnaires peuvent se réunir pour atteindre le minimum prévu par les statuts et se faire présenter par l'un d'eux.

Compétence (article 25 des statuts) **

L'Assemblée Générale Ordinaire prend toutes les décisions autres que celles qui seraient de la compétence exclusive de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

L'Assemblée Générale Ordinaire annuelle doit se réunir pour contrôler les actes de gestion de la Société, approuver selon le cas, les comptes de l'exercice écoulé et prendre les décisions relatives aux résultats après avoir pris connaissance du rapport du conseil d'administration et de celui des commissaires aux comptes.

A cet effet l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle entend le rapport du Conseil d'Administration, ainsi que le rapport du ou des Commissaires Aux Comptes, discute,

* L'article 24 des statuts a été modifié par l'AGE du 25 juin 2010

* L'alinéa 1 nouveau de l'article 25 des statuts, a été ajouté par l'AGE du 25 juin 2010.

approuve, redresse ou rejette les bilans et les comptes, approuve, s'il y a lieu, chacune des modifications apportées soit au mode de présentation des chiffres, soit aux méthodes d'évaluation, fixe les prélèvements à effectuer pour la constitution ou l'augmentation de tous fonds de réserve et de prévoyance et décide tous reports à nouveau, totaux ou partiels, des bénéficiaires d'un exercice sur un exercice suivant, fixe les dividendes à répartir, nomme, remplace les Commissaires Aux Comptes, nomme, remplace, réélit les Administrateurs nommés à titre provisoire par le Conseil, donne aux Administrateurs tous quitus annuels ou définitifs, donne en cas de besoin, aux administrateurs les autorisations exigées par la Loi et entend le compte rendu spécial et le rapport du ou des Commissaires concernant les opérations consécutives desdites autorisations; toutes les questions ci-dessus sont considérées comme étant toujours à l'ordre du jour même si elles ne sont pas indiquées dans ladite convocation.

La même Assemblée Générale Ordinaire annuelle ou toute Assemblée Générale Ordinaire réunie à titre extraordinaire, dans les mêmes conditions de quorum, confère au Conseil d'Administration les pouvoirs nécessaires pour le cas où ceux à lui conférés par les statuts seraient insuffisants, et plus généralement délibère et statue souverainement sur tous les intérêts de la Société, sauf dans les cas où l'Assemblée Extraordinaire serait seule compétente.

La banque s'engage à conformer l'article 25 de ses statuts aux dispositions de l'article 276 du code des sociétés commerciales.

Dispositions spéciales aux Assemblées Générales Extraordinaires :

Compétence (articles 26 des statuts)

L'Assemblée Générale Extraordinaire a une compétence exclusive dans les questions suivantes : modification des statuts, augmentation et réduction du capital ainsi que suppression du droit préférentiel de souscription.

Quorum (articles 27 des statuts)

Les délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire ne sont considérées valables que si les actionnaires présents ou les représentants au droit de vote détiennent au moins sur première convocation, la moitié du capital et sur deuxième convocation le tiers du capital.

A défaut de ce dernier quorum le délai de la tenue de l'Assemblée Générale peut être prorogé à une date postérieure ne dépassant pas deux mois à partir de la date de la convocation.

Vote (articles 28 des statuts)

Les délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire sont prises à la majorité des deux-tiers au moins des voix des membres présents ou représentés.

Chaque membre de l'Assemblée a autant de voix qu'il possède et représente d'actions tant en son nom personnel que comme mandataire sans limitation.

3.1.1.8 Capital Social : Le capital social est divisé en 15.000.000 actions de nominal 5 dinars entièrement libérées.

3.1.1.9 Nationalité : Tunisienne

3.1.1.10 Régime fiscal : Droit commun.

3.1.1.11 Matricule Fiscale : 00 2707 P/P/M/000

3.1.1.12 Lieu où peuvent être consultés les documents de la banque :

Siège social : 139, Avenue de la liberté 1002 Tunis belvédère

3.1.1.13 Responsable chargé de l'information et des relations avec les actionnaires, les obligataires, le CMF, la BVMT et la STICODEVAM

Mr Laurent ROMANET : Secrétaire Général UBCI (Direction Générale)

Tél : 71 15 30 03 Fax : 71 849 338

3.1.2 Renseignements à caractère général concernant le capital de la Banque

Capital Social	75.000.000 dinars
Nombres d'actions	15 000 000
Nominal	5 dinars
Forme des Actions	Nominative
Catégorie	Ordinaire
Libération	Intégrale
Jouissance	1 ^{er} janvier

3.1.3 Evolution du capital

Dates des AGE	Nature de l'opération	Evolution du capital		Capital en circulation	
		montant en DT	nbre de titres	montant en DT	nbre de titres
AGC de 1961	Capital initial	250 000	50 000	250 000	50 000
AGE du 10/05/63	Aug. en numéraire	50 000	10 000	300 000	60 000
AGE du 25/11/67	Incorp. de réserves	200 000	40 000	500 000	100 000
AGE du 25/11/67	Aug. en numéraire	100 000	20 000	600 000	120 000
AGE du 15/12/69	Incorp. de réserves	400 000	80 000	1 000 000	200 000
AGE du 15/12/69	Aug. en numéraire	650 000	130 000	1 650 000	330 000
AGE du 16/01/70	Fusion avec SOGEFIM	76 875	15 375	1 726 875	345 375
AGE du 16/01/70	Réduct K/absorp SOGEFIM	75 375	15 075	1 651 500	330 300
AGE du 19/05/76	Aug. en numéraire	848 500	169 700	2 500 000	500 000
AGE du 17/06/76	Incorp. de réserves	250 000	50 000	2 750 000	550 000
AGE du 27/10/80	Incorp. de réserves	250 000	50 000	3 000 000	600 000
AGE du 27/10/80	Aug. en numéraire	500 000	100 000	3 500 000	700 000
AGE du 20/05/81	Incorp. de réserves	875 000	175 000	4 375 000	875 000
AGE du 20/05/81	Aug. en numéraire	625 000	125 000	5 000 000	1 000 000
AGE du 01/10/85	Incorp. de réserves	1 250 000	250 000	6 250 000	1 250 000
AGE du 01/10/85	Aug. en numéraire	1 250 000	250 000	7 500 000	1 500 000
AGE du 01/10/86	Incorp. de réserves	1 250 000	250 000	8 750 000	1 750 000
AGE du 01/10/86	Aug. en numéraire	1 250 000	250 000	10 000 000	2 000 000
AGE du 12/06/89	Incorp. de réserves	1 250 000	250 000	11 250 000	2 250 000
AGE du 12/06/89	Aug. en numéraire	1 250 000	250 000	12 500 000	2 500 000
AGE du 01/10/91	Incorp. de réserves	1 250 000	250 000	13 750 000	2 750 000
AGE du 01/10/91	Aug. en numéraire	1 250 000	250 000	15 000 000	3 000 000
AGE du 31/10/93	Incorp. de réserves	2 500 000	500 000	17 500 000	3 500 000
AGE du 31/10/93	Aug. en numéraire	2 500 000	500 000	20 000 000	4 000 000
CA du 20/06/95	Incorp. de réserves	2 500 000	500 000	22 500 000	4 500 000
CA du 20/06/95	Aug. en numéraire	2 500 000	500 000	25 000 000	5 000 000
CA du 20/06/95	Incorp. de réserves	2 500 000	500 000	27 500 000	5 500 000
CA du 20/06/95	Aug. en numéraire	2 500 000	500 000	30 000 000	6 000 000
AGE du 10/05/00	Incorp. de réserves	5 000 000	1 000 000	35 000 000	7 000 000
AGE du 18/05/04	Incorp. de réserves	15 000 000	3 000 000	50 000 000	10 000 000
AGE du 25/06/10	Incorp. de réserves	25 000 000	5 000 000	75 000 000	15 000 000

3.1.4 Répartition du capital et des droits de vote au 31/08/2010

L'UBCI est une banque de dépôt privée, filiale détenue à raison de 50% par la BNP Paribas BDDI participation.

Le capital social est divisé en 15.000.000 actions de 5 DT chacune, Ci-après la structure du capital au 31/08/2010 :

STRUCTURE DU CAPITAL SOCIAL AU 31/08/2010

Actionnaires	Nombre d'Actionnaires	Nombre d'actions	Montant en Dinars	%
Actionnaires Tunisiens	860	7,471,953	37,359,765	49.81
<u>Personnes Morales</u>	<u>56</u>	<u>155,380</u>	<u>776,900</u>	<u>1.04</u>
Assurances	5	40,565	202,825	0.27
SICAV	4	22,550	112,750	0.15
SICAF	8	55,682	278,410	0.37
FCP	8	10,071	50,355	0.07
Autres Personnes Morales	31	26,512	132,560	0.18
<u>Personnes Physiques</u>	<u>758</u>	<u>1,492,184</u>	<u>7,460,920</u>	<u>9.95</u>
M.Med Rached CHEBIL	1	150,300	751,500	1.00
M. Ali FEKIH	1	172,500	862,500	1.15
Succession BOUAOUAJA	1	139,717	698,585	0.93
Autres Personnes Physiques	755	1,029,667	5,148,335	6.86
<u>Groupe et Familles</u>	<u>46</u>	<u>5,765,914</u>	<u>28,829,570</u>	<u>38.44</u>
***Htiens SADOK BEN SEDRINE	11	773,194	3,865,970	5.15
***Famille JEMAA BEN SEDRINE	4	372,013	1,860,065	2.48
***Groupe TAMARZISTE	6	1,634,496	8,172,480	10.90
dont				
LE PNEU :	206.640			
MENNINX HOLDING :	819.840			
***Groupe BOURICHA	5	707,386	3,536,930	4.72
***Groupe Mohsen SELLAMI	12	975,324	4,876,620	6.50
dont				
STRAMICA :	97.440			
STIB :	48.021			
CNT :	43.969			
INTERBOIS :	2.928			
***Groupe Saâd HAJ KHELIFA	2	345,010	1,725,050	2.30
dont				
SAI SICAF:	34.268			
***Groupe Mohamed RIAHI	6	958,491	4,792,455	6.39
dont				
DELTA FINANCES:	100.294			
DELTA PROJETS:	88.000			
<u>Actions non créées</u>	-	<u>58,475</u>	<u>292,375</u>	<u>0.39</u>
Provenant d'attributions gratuites revenant à des actionnaires anonymes		58,475	292,375	0.39
Actionnaires Etrangers	49	7,528,047	37,640,235	50.19
<u>Personnes Morales non résidentes</u>	<u>1</u>	<u>7,500,000</u>	<u>37,500,000</u>	<u>50.00</u>
BNP PARIBAS BDDI PARTICIPATIONS	1	7,500,000	37,500,000	50.00
<u>Personnes Physiques non résidentes</u>	<u>48</u>	<u>28,047</u>	<u>140,235</u>	<u>0.19</u>
Personnes physiques non résidentes	48	28,047	140,235	0.19
TOTAL	<u>909</u>	<u>15,000,000</u>	<u>75,000,000</u>	<u>100.00</u>

3.1.4.1 Actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital et des droits de vote au 31/08/2010

Actionnariat	Nombre d'actions	Montant en DT	% du capital
BNP PARIBAS BDDI Participation	7 500 000	37 500 000	50,00 %
GROUPE TAMARZISTE	1 634 496	8 172 480	10,90 %
GROUPE BOURICHA	707 386	3 536 930	4,72 %
GROUPE SELLAMI	975 324	4 876 620	6,50 %
GROUPE RIAHI	958 491	4 792 455	6,39%
Héritiers SADOK BEN SEDRINE	773 194	3 865 970	5,15 %
Total	12 548 891	62 744 455	83,66%

3.1.4.2 Capital et droits de vote détenus par l'ensemble des organes d'administration et de direction au 31/08/2010

Désignation	Qualité	Nombre d'actions et de droit de vote	Montant en dinars	% du capital et de droits de vote
Membres des organes d'administration				
Slah –Eddine Bouguerra	Président Directeur Général	2 280	11 400	0,02
Tahar Bouricha	Administrateur	665 816	3 329 080	4,44
Alain Biscay	Administrateur	-	-	-
BDDI Participation représentée par Michel PEREIRA	Administrateur	7 500 000	37 500 000	50,00
André CHAFFRINGEON	Administrateur	-	-	-
Meninx Holding	Administrateur	1 229 760	6 148 800	8,2
Jacques DESPONT	Administrateur	-	-	-
Mohamed Riahi	Administrateur	675 304	3 376 520	4,50
Membres des organes De direction				
Slah –Eddine Bouguerra	Président Directeur Général	0	-	-
Alain Biscay	Directeur Général Adjoint	0	-	-
Laurent Romanet	Secrétaire Général	0	-	-
TOTAL		10 073 160	50 365 800	67,16

3.1.4.3 Nombre d'actionnaires au 31/08/2010

Le capital social est divisé en 15.000.000 actions de nominal 5 dinars entièrement libérés.

Soit 909 actionnaires : 860 Actionnaires Tunisiens et 49 Actionnaires Etrangers

- 843 actionnaires personnes physiques
- 66 actionnaires personnes morales

3.1.5 Présentation de BNP PARIBAS

3.1.5.1 Présentation du groupe BNP PARIBAS

BNP Paribas est un leader européen des services bancaires et financiers, avec une présence significative et en croissance en Europe, aux Etats-Unis et des positions fortes en Asie. Le groupe possède l'un des plus grands réseaux internationaux, avec une présence dans plus de 80 pays et plus de 200 000 collaborateurs au 31/12/2009.

BNP Paribas occupe des positions clés dans 3 grands domaines d'activité, qui font la force stratégique et la solidité financière du groupe : la banque de détail (Retail Banking), la banque de financement et d'investissement (Corporate and Investment Banking) et les solutions

- **11^{ème} entreprise dans le monde en terme de total bilan** ('Global 2000 Forbes' 2009)
- **1^{ère} entreprise française en terme de total bilan** ('Global 2000 Forbes' 2009)
- **10^{ème} banque mondiale par sa valeur de marché** ('Global 2000 Forbes' 2009)
- **2^{ème} banque de la zone euro en termes de dépôts** ('Global 2000 Forbes' 2009)
- **6^{ème} marque bancaire mondiale** (Brand Finance - Février 2010)
- **3^{ème} marque bancaire européenne** (Brand Finance - Février 2010)
- **1^{ère} en France par sa valeur de marché** (Brand Finance - Février 2010)
- **18^{ème} banque la plus sûre au monde** (Global Finance - Février 2009)

* 22,7 millions de clients en Retail Banking

* N°1 Européen du crédit aux Particuliers

* N°4 Européen en banque privée (N° 6 au niveau Mondial) : 163 milliards d'euros d'actifs gérés à fin 2009

* N°5 Européen de la gestion d'actifs: 518 milliards d'euros d'actifs en gestion

Notations

	Standard & Poor's	Moody's	Fitch
Notations Long Terme	AA	Aa2	AA-
Perspectives	Négative	Stable	Stable
Date de mise à jour	28/01/2009	20/01/2010	21/06/2010
Type de mise à jour	Révision	Révision	Révision
Notations Court Terme	A-1+	Prime -1	F1+

BNP Paribas en chiffres

Résultats

	2009	2009 / 2008
Produit Net Bancaire	40 191 M€	+47%
Résultat Brut d'Exploitation	16 851 M€	+88%
Résultat Net part du Groupe	5 832 M€	+93%

Année	2009	2008	2007
Total bilan (M€)	2 057 698	2 075 551	1 694 454
Dépôts clientèle (M€)	604 903	413 955	346 704
Capitaux propres part du groupe (M€)	69 501	53 228	53 799
Ratio international de solvabilité	14,2%	11,1%	10,00%
Dont noyau dur	10,1%	7,8%	7,30%
Produit Net bancaire (M€)	40 191	27 376	31 037
Résultat Brut d'Exploitation (M€)	16 851	8 976	12 273
Résultat Net part du Groupe (M€)	5 832	3 021	7 822

3.1.5.2 Place occupée par L'UBCI dans le dispositif de l'actionnaire de référence

Au niveau du Groupe BNPPARIBAS, le pôle **Retail Banking** regroupe notamment 6 ensembles opérationnels à savoir :

- BDDF (France) : Banque de détail et de réseau en France
- BNL (Italie) : Banque de réseau en Italie
- Bancwest (Etats Unis) : Banque de réseau aux USA
- Europe Méditerranée : Banque de réseau dans les pays émergents
- Personal Finance : Regroupe les activités spécialisées de crédit à la consommation et de crédit immobilier
- Equipment Solutions : dédiée au financement d'équipement pour les entreprises.

Au sein du pôle Retail Banking ,l'UBCI est rattachée à l'entité **Retail Banking - Europe Méditerranée (RB-EM)** qui représente :

- Plus de 2300 agences dans 25 pays
- Plus de 6,2 millions de clients particuliers, professionnels et entreprises
- Plus de 3500 GAB
- Plus de 34 800 collaborateurs

3.1.6 Description sommaire du groupe UBCI au 31/12/2009

3.1.6.1 Présentation générale du groupe

3.1.6.1.1 Présentation des sociétés du groupe au 31/12/2009

L'UBCI est à la tête d'un groupe composé de onze sociétés, intervenant dans plusieurs domaines d'activités:

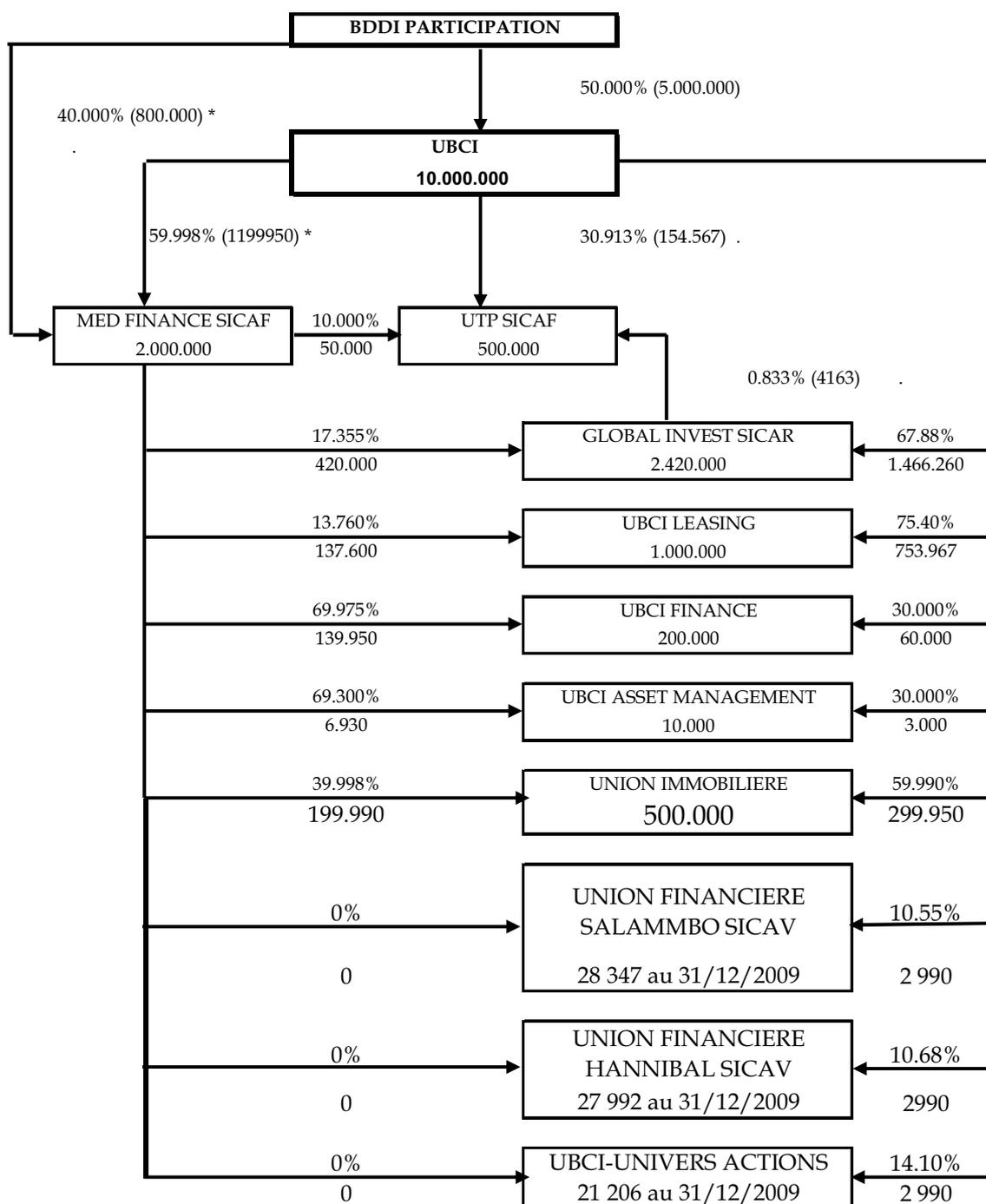
- **UBCI LEASING** est une société anonyme au capital de 10.000.000 dinars, créée en janvier 1990 avec comme objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens à usage industriel, commercial, de services ou professionnel.
- **UBCI FINANCES** est une société anonyme au capital de 1.000.000 dinars, créée en janvier 1996. Elle a pour objet principal l'intermédiation boursière.
- **L'Union Immobilière** est une société anonyme au capital de 5.000.000 dinars, créée en octobre 2000. Elle a pour objet principal la promotion immobilière (construire les immeubles nécessaires aux besoins du groupe).
- **L'UBCI-Asset Management** est une société anonyme au capital de 100.000 dinars, créée en août 1999 avec comme objet principal la gestion des actifs.
- **L'Union Méditerranéenne de Finance (Med Finance Sicaf : Société d'investissement à capital fixe)** est une société anonyme au capital de 10.000.000 dinars, créée en mai 1999.
- **L'Union Méditerranéenne d'Investissement (Global Invest Sicar : Société d'investissement à capital risque)** est une société anonyme au capital de 12.100.000 dinars, créée en juillet 1999.
- **L'Union Tunisienne de Participation (UTP Sicaf : Société d'investissement à capital fixe)** est une société anonyme au capital de 2.500.000 dinars, créée en janvier 1976.
- **L'Union Financière Salammo Sicav** (société d'investissement à capital variable : minimum de capital 1 MD) est une Sicav Mixte créée en septembre 1998.
- **L'Union Financière Hannibal Sicav** (société d'investissement à capital variable : minimum de capital 1 MD) est une Sicav Mixte créée en avril 1999.
- **L'UBCI-Univers Actions Sicav** (société d'investissement à capital variable : minimum de capital 1 MD) est une Sicav Mixte créée en janvier 2000.

✚ Le dépositaire des SICAV est : UBCI

✚ Le gestionnaire des SICAV est : UBCI Finance

Dénomination Sociale Dénomination Sociale	Capital Social au 31-12-09	Participation UBCI en nombre d'actions	Taux de participation de l'UBCI
UBCI	50 000 000		
UBCI LEASING	10 000 000	753 967	75.40 %
UBCI FINANCE	1 000 000	60 000	30 %
ASSET MANAGEMENT	100 000	3 000	30 %
MED FINANCES SICAF	10 000 000	1 199 950	60 %
UTP	2 500 000	154 567	30.91 %
GIS	12 100 000	1 642 675	67.88 %
UNION IMMOBILIERE	5 000 000	299 950	60 %
SICAV SALAMBO	2 246 300	2 990	10.55 %
SICAV HANNIBAL	3 003 400	2 990	10.68 %
SICAV UNIVERS	2 088 600	2 990	14.10 %

3.1.6.1.2 Schéma Financier du groupe au 31/12/2009



Légende

Pourcentage du capital détenu

Nombre d'actions détenues

* BDDI PARTICIPATIONS a cédé en date du 22/10/2010, 420 485 actions Med Finance SICAF à l'UBCI, afin que la participation de BDDI PARTICIPATIONS dans l'UBCI après l'opération de fusion soit maintenue à 50 %.

3.1.6.1.3 Etat des participations réciproques entre les sociétés du groupe arrêté au 31/12/2009

	BDDI PARTICIPATIONS	UBCI	UTP SICAF	MED FINANCE	GLOBAL INVEST SICAR	UBCI LEASING	UBCI FINANCE	ASSET MANAGEMENT	UNION IMMOBILIERE	SALAMMBO SICAV	HANNIBAL SICAV	UNIVERS ACTIONS SICAV
BDDI PARTICIPATIONS	Nbre d'actions	1000000	500000	2000000	2420000	1000000	200000	10000	500000	28347	27992	21206
	0	5000000	0	800000 *	0	0	0	0	0	0	0	0
	0.000%	50.000%	0.000%	40.000%	0.000%	0.000%	0.000%	0.000%	0.000%	0.000%	0.000%	0.000%
UBCI	0	0	154567	119950 *	1642675	753967	60000	3000	299950	2990	2990	2990
	0.000%	0.000%	30.913%	59.998%	67.879%	75.397%	30.000%	30.000%	59.990%	10.548%	10.682%	14.100%
UTP SICAF	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	0.000%	0.000%	0.000%	0.000%	0.000%	0.000%	0.000%	0.000%	0.000%	0.000%	0.000%	0.000%
MED FINANCE	0	0	50000	0	420000	137600	139950	6930	199990	0	0	0
	0.000%	0.000%	10.000%	0.000%	17.355%	13.760%	69.975%	69.300%	39.998%	0.000%	0.000%	0.000%
GLOBAL INVEST SICAR	0	0	4163	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	0.000%	0.000%	0.833%	0.000%	0.000%	0.000%	0.000%	0.000%	0.000%	0.000%	0.000%	0.000%
UBCI LEASING	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	0.000%	0.000%	0.000%	0.000%	0.000%	0.000%	0.000%	0.000%	0.000%	0.000%	0.000%	0.000%
UBCI FINANCE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	0.000%	0.000%	0.000%	0.000%	0.000%	0.000%	0.000%	0.000%	0.000%	0.000%	0.000%	0.000%
ASSET MANAGEMENT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	0.000%	0.000%	0.000%	0.000%	0.000%	0.000%	0.000%	0.000%	0.000%	0.000%	0.000%	0.000%
UNION IMMOBILIERE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	0.000%	0.000%	0.000%	0.000%	0.000%	0.000%	0.000%	0.000%	0.000%	0.000%	0.000%	0.000%
SALAMMBO SICAV	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	0.000%	0.000%	0.000%	0.000%	0.000%	0.000%	0.000%	0.000%	0.000%	0.000%	0.000%	0.000%
HANNIBAL SICAV	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	0.000%	0.000%	0.000%	0.000%	0.000%	0.000%	0.000%	0.000%	0.000%	0.000%	0.000%	0.000%
UNIVERS ACTIONS SICAV	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	0.000%	0.000%	0.000%	0.000%	0.000%	0.000%	0.000%	0.000%	0.000%	0.000%	0.000%	0.000%

* BDDI participations a cédé en date du 22/10/2010, 420 485 actions Med Finance SICAF à l'UBCI afin que la participation de BDDI Participations dans l'UBCI après l'opération de fusion soit maintenue à 50 %.

3.1.6.1.4 Chiffres clés des sociétés du groupe au 31/12/2009 (en mD)

Société	Capitaux propres	Chiffres d'affaires	Résultat d'exploitation	Résultat net	Dettes globales*	Charges financières	Dividendes distribués**
UBCI	187 438	129 675	28 741	22 523	1 583 097	37 122	12 500
UBCI leasing	15 686	9 145	2 899	1 957	79 975	4 092	1 000
UBCI finance	1 173	616	74	104	773	5	80
Union Immobilièr	4 670	172	-55	-35	52	0	0
Asset Management	125	0	-1	3	2	0	0
Med Finance	10 655	409	557	562	18	0	530
Global Invest	15 523	708	577	311	376	10	1 210
UTP	4 380	977	768	1 003	88	4	1 600
Salammo	2 863	90	43	210	24	0	36
Hannibal	2 992	110	50	392	30	0	61
Univers actions	2 113	51	1	562	27	0	1

* Total passif

** Versés en 2010 au titre de l'exercice 2009

3.1.6.1.5 Politique actuelle et future de financement inter sociétés du groupe

Afin de répondre à leur besoins de financements, les sociétés apparentées à l'UBCI peuvent avoir recours indifféremment aux ressources de leur maison mère ou du groupe BNP PARIBAS en général, au marché interbancaire, ou enfin au marché financier via notamment l'émission d'emprunts obligataires.

Au 31/12/2009, les concours bancaires totaux de l'UBCI mis à disposition de UBCI Leasing étaient de 54,9 Millions de Dinars Tunisiens,

3.1.6.2 Relations de l'UBCI avec les sociétés du groupe UBCI au 31/12/2009

Les principales transactions avec les parties liées ayant des effets sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2009 se présentent comme suit :

3.1.6.2.1 Prêts octroyés et crédits reçus des sociétés du groupe

Financement de l'activité d'UBCI Leasing :

- Un restant dû des deux crédits à moyen terme sur la ligne PROPARCO au 31 décembre 2009 de 1 541 KDT avec une marge de 3,25%.
- Octroi d'un crédit de trésorerie (EDEC) dont l'encours au 31 décembre 2009 s'élève à 833 KDT.
- Un restant dû de 52 571 KTND d'un crédit à moyen terme au 31 décembre 2009.

3.1.6.2.2 Les créances et dettes commerciales avec les sociétés du groupe

Néant

3.1.6.2.3 Les apports en capitaux avec les sociétés du groupe

Néant

3.1.6.2.4 Les dividendes encaissés par l'UBCI et distribués par les sociétés du groupe en 2010 au titre de l'année 2009

Société	Dividendes encaissés par l'UBCI
UBCI leasing	461
UBCI finance	24
Med Finance	162
UTP	155
GIS	411
Salamambo	5
Hannibal	5
Univers actions	1
TOTAL	1 224

3.1.6.2.5 Les dividendes distribués par l'UBCI aux sociétés du groupe en 2010 au titre de l'année 2009

Néant

3.1.6.2.6 Les garanties, sûretés réelles et cautions données ou reçues des sociétés du groupe

* Garanties et sûretés réelles

Reçues :

Néant

Données :

Néant

* Cautions

Reçues :

Néant

Données :

Néant

3.1.6.3 Relations commerciales entre L'UBCI et les autres sociétés du groupe durant l'exercice 2009

3.1.6.3.1 Chiffre d'affaires réalisé avec les autres sociétés du groupe

*** Opérations avec UBCI Leasing :**

- Convention d'appel en garantie en vertu de laquelle l'UBCI garantit à UBCI Leasing en cas de perte sur un dossier de crédit bail réalisé par l'UBCI Leasing avec un client de l'UBCI, une indemnisation à hauteur de sa participation au risque soit 50% sur le capital restant dû après le dernier loyer payé par le locataire. L'intervention de la banque est rémunérée par une commission de risque trimestrielle calculée sur la base de 1% de l'encours garanti de chaque contrat. Par ailleurs, en rémunération des dossiers initiés et montés par le réseau des groupes d'exploitation, et conformément à la même convention, l'UBCI perçoit une commission d'apport calculée sur la base de 0,5% de l'encours garanti.

Au titre de l'exercice 2009, les produits perçus et les charges supportées par la banque au titre de ces opérations se présentent comme suit :

- Commission de risque : 173 KDT
 - Commission d'apport : 252 KDT
 - Part de risque supportée par la banque : 58 KDT
- Convention d'assistance technique conclue avec UBCI Leasing en date du 25/03/04. Selon cette convention, UBCI Leasing confie à l'UBCI, la mission de gestion comptable, administrative, informatique et l'appui d'analyse du risque de crédit. Le montant facturé par la banque en 2009 au titre de cette prestation est de 226 KDT.

*** Opérations avec les autres entités**

- La banque est dépositaire des actifs des sociétés suivantes : Hannibal SICAV, ALYSSA SICAV, UBCI Univers actions et SALAMBO SICAV. En rémunération de ces prestations, la banque a perçu des commissions de dépôt pour un total de 898 KDT.

3.1.6.3.2 Les achats ou ventes d'immobilisations corporelles ou incorporelles, financières ou autres éléments d'actifs inter sociétés du groupe

Néant

3.1.6.3.3 Les prestations de services reçues ou données

Reçues :

Néant

Données :

- Certains cadres de la banque occupent des postes de directeurs généraux dans des filiales de la banque. Le montant des indemnités servies à ces cadres supportées par la banque et refacturées aux filiales concernées au titre de l'exercice 2009 s'élève à 23 KDT détaillés comme suit :

UTP SICAF	16
GIS	5
Union Immobilière	2
Total	23

3.1.6.3.4 Les contrats de gestion

Néant

3.1.6.3.5 Les contrats de location

Opérations avec Union immobilière :

La banque loue auprès de la société Union immobilière (dans laquelle elle détient 60%) des locaux pour certaines de ses agences. Le montant total de la charge locative s'élève au titre de l'exercice 2009 à 203 KDT.

3.1.6.3.6 Fonds gérés

Néant

3.1.7 Relation de L'UBCI avec les autres parties liées* au 31/12/2009

3.1.7.1 Informations sur les engagements

Les concours accordés par l'UBCI à l'UBCI Leasing s'élèvent au 31/12/2009 à 54 946 KDT.

3.1.7.2 Transferts de ressources

* Reçus :

Néant

* Donnés :

	Dividendes versés au titre de 2009 (en mD)
BDDI Participations	6 250
Meninx Holding	1 024.8
Autres membres des organes de direction et d'administration	896.3

Des prestations régulières de maintenance, de développement et de standardisation des applications informatiques dans le cadre de conventions conclues avec le groupe BNP PARIBAS pour un montant total pour l'exercice 2009 de 1324 KDT.

	Charge totale de Rémunération en 2009
Président Directeur Général	684 KDT
Directeur Général Adjoint	505 KDT
Membres du conseil d'administration (jetons de présence)	381 KDT

3.1.8 Dividendes

L'évolution de la distribution des dividendes pendant les exercices écoulés est la suivante:

- 2010 au titre de l'exercice 2009 pour un montant global de 12 500 KDT
- 2009 au titre de l'exercice 2008 pour un montant global de 10 600 KDT
- 2008 au titre de l'exercice 2007 pour un montant global de 12 000 KDT.

* Tel que défini par l'article 23 de la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédits.

3.1.9 Marché des titres de L'UBCI

Les actions de l'UBCI sont négociées sur le marché principal des titres de capital de la cote de la bourse des valeurs Mobilières de Tunis.

Au 31/12/2009, il n'existe pas de titres de créances de l'UBCI qui sont négociés sur le marché Tunisien.

3.2 Renseignements concernant l'activité de la banque

3.2.1 Présentation sommaire de l'UBCI

L'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie est une société anonyme au capital de 75.000.000 dinars, créée en décembre 1961, et régie par la loi n°67-51 du 7 décembre 1967 portant réglementation de la profession bancaire telle qu'abrogée par la loi n°2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit et modifiée par la loi 2006-19 du 2 mai 2006. L'UBCI est une banque de dépôt privée, filiale détenue à raison de 50% par la BNP Paribas BddI participation.

3.2.2 Organisation de la Banque

3.2.2.1 Gouvernance

Conseil d'Administration

Membres	Représenté par	Qualité	Mandat	Adresse
Slah-Eddine BOUGUERRA	Lui-même	Président	2010-2012*	Tunis
M. Tahar BOURICHA	Lui-même	Administrateur	2010-2012*	Tunis
M. Alain BISCAYE	Lui-même	Administrateur	2009-2010	France
M. Mohamed RIAHI	Lui-même	Administrateur	2009-2011	Tunis
B.D.D.I. Participation	Michael PEREIRA	Administrateur	2008-2010	France
M. André CHAFFRINGEON	Lui-même	Administrateur	2010-2012*	France
Sté Meninx Holding	Béchir TAMARZISTE	Administrateur	2009-2011	Tunis
M. Jacques DESPONTS	Lui-même	Administrateur	2009-2011	France

* Mandat renouvelé par l'AGO du 25/06/2010 jusqu'à l'AGO qui statuera sur les comptes de 2012

Commissaires aux Comptes

Nom	Adresse	Mandat
MTBF- PRICE WATER HOUSE COOPERS	Passage du Lac VAN – Les Berges du Lac 1053 - Tunis	2009-2011*
ECC – MAZARS	Rue du Lac d'Annecy – Les Berges du Lac 1053 - Tunis	2009-2011*

* Mandats renouvelés par l'AGO du 08/05/2009 jusqu'à l'AGO qui statuera sur les comptes de 2011.

Membres de la Direction Générale

Membres	Qualité	Date d'entrée en fonction	Adresse
Slah-Eddine BOUGUERRA	Président Directeur Général	Janvier 1998	Tunis
Alain BISCAY	Administrateur Directeur Général Adjoint	Octobre 2008	France
Laurent ROMANET	Secrétaire Général	Décembre 2008	France

Comité Exécutif

Membres	Qualité	Adresse
Slah-Eddine BOUGUERRA	Président Directeur Général	Tunis
ALAIN BISCAYE	Administrateur Directeur Général Adjoint	France
LAURENT ROMANET	Secrétaire Général	France
Slim CHEKILI	Directeur de la Stratégie et du Développement	Tunis
ALI RAFRAFI	Directeur des Opérations	Tunis
Habiba HADHRI	Inspecteur Général	Tunis
Fabien RIGUET	Directeur du Réseau Commercial	Tunis
NABIL GATTI	Directeur de la Banque Entreprise	France
Elyès OUARDI	Directeur des Ressources Humaines	Tunis
Mohamed LASRAM	Directeur des Affaires Juridiques et Fiscales	Tunis
Mouldi ZAIENE	Directeur Finances & Contrôles	Tunis
Jean-Eric STOLTZ	Directeur Central des Risques	France
MOUNA SAIED	Responsable Salle des Marchés	Tunis

3.2.2.2 Contrôle interne

L'UBCI a mis en place dès 2005 un dispositif de contrôle interne ayant pour objectif d'assurer la maîtrise globale des risques et de donner une assurance raisonnable que les objectifs stratégiques fixés sont bien atteints.

L'architecture et les principes fondateurs du Contrôle Interne au sein du Groupe UBCI sont définis dans une Charte du Contrôle Interne.

Cette Charte se réfère :

- à la loi n°2006-19 du 2 mai 2006, modifiant et complétant la loi n°2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit,
- à la circulaire n°2006-19, du 28 novembre 2006, relative au Contrôle Interne, émise par la Banque Centrale de Tunisie,
- à la Charte du Contrôle Interne de BNP Paribas.

Le dispositif en place tient compte aussi des usages professionnels les plus reconnus en la matière et des recommandations du Comité de Bâle.

Les principes fondamentaux du Contrôle Interne

Le Contrôle Interne de l'UBCI est fondé sur les principes suivants :

- a- Le Contrôle Interne est organisé en Contrôle Permanent et Contrôle Périodique.
- b- La séparation des tâches est le premier instrument du Contrôle Interne ;

- c- La maîtrise des risques est la responsabilité des opérationnels ;
- d- Le Contrôle Interne est exhaustif : il s'applique aux risques de toute nature et à toutes les entités du groupe. Il s'étend à l'externalisation d'activités essentielles.

Le Contrôle Permanent

Le Contrôle Permanent est une démarche reposant sur la mise en œuvre en continu, avec un ensemble de moyens adéquats, de cinq éléments, qui sont : **l'identification et l'évaluation des risques, les procédures, les contrôles, un reporting dédié et le pilotage associé**. Les moyens incluent les ressources humaines et les outils de système d'information.

Le Contrôle Permanent dépasse donc le seul champ des contrôles proprement dits.

Il englobe les contrôles de niveau 1 et 2 de la charte du contrôle interne, mais exclut les contrôles de niveau 3 qui relèvent du Contrôle Périodique.

Le champ du Contrôle Permanent couvre l'ensemble des risques auxquels est exposée la Banque.

Le Contrôle Périodique

Le Contrôle Périodique (ou Audit Interne) est de la responsabilité de l'Inspection Générale pour l'ensemble des entités du Groupe.

Les missions du Contrôle Périodique sont les suivantes :

- Conduite de missions d'investigation, dans tout domaine, résultant soit du plan d'audit, soit d'une demande de la Direction Générale ou de son auto saisine ;
- Contrôle périodique du dispositif de contrôle permanent ;
- Évaluation des composantes qualitatives des activités ;
- Plus généralement, formulation de toute recommandation ou proposition permettant d'améliorer le fonctionnement de l'entreprise. Le suivi de la mise en œuvre de ces recommandations est assuré par le contrôle permanent, leur clôture étant de la responsabilité du contrôle périodique.

Les principes d'intervention du Contrôle Périodique, sont définis dans la Charte d'Audit Interne.

Un Comité Permanent d'Audit est organisé selon les modalités prévues par la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001, relative aux établissements de crédits, tel que modifiée et complétée par la loi n° 2006-19 du 02/05/2006 et la circulaire n° 2006-19 du 28/11/2006 relative au contrôle interne.

Les principaux acteurs du Contrôle Interne

- **Les opérationnels, qu'ils soient dans les front offices, les middle offices, les back offices ou les fonctions support, sont les premiers acteurs du Contrôle Permanent** ; ils exercent des contrôles directement sur les opérations qu'ils traitent et dont ils sont responsables, par référence aux procédures opérationnelles ; ces contrôles sont désignés comme des **contrôles permanents de premier niveau** ;
- **La hiérarchie**, qui doit exercer des contrôles, soit dans le cadre des procédures opérationnelles, soit dans celui de procédures de contrôle autonomes ; ces contrôles sont également désignés comme des **contrôles permanents de premier niveau** ;
- **Les fonctions spécialisées, intégrées de manière autonome dans l'organisation opérationnelle des Entités, ou indépendantes de celles-ci**, opèrent des contrôles indépendants des opérations ; les contrôles qu'elles exercent sont des **contrôles permanents de deuxième niveau** ;

- **L'Inspection Générale exerce de manière indépendante des contrôles dits de 3^o niveau.**

3.2.2.2.1 Procédures et organisation

Les procédures

L'UBCI dispose d'un référentiel de procédures. Ces procédures sont établies selon une méthodologie garantissant la maîtrise des risques, la qualité du service client et la protection de la réputation de la banque.

Les textes sont publiés au terme d'un processus collectif de consultation et de validation.

Ces procédures sont régulièrement mises à jour en conformité avec les directives de la Direction Générale de l'UBCI, du groupe BNP Paribas ainsi que des lois et réglementations en vigueur.

Toute nouvelle procédure ou mise à jour validée est répertoriée dans un référentiel en ligne accessible à tous les utilisateurs et fait l'objet d'une communication à tous les collaborateurs concernés. Si nécessaire des actions de formation sont menées.

Une information et une formation aux procédures sont assurées aux nouveaux entrants.

Organisation

Au niveau organisation et conformément aux principes de contrôle interne ayant pour objectif d'assurer la maîtrise globale des risques et de donner une assurance raisonnable que les objectifs stratégiques fixés sont bien atteints, l'organisation mise en place vise à :

- l'efficacité et la qualité du fonctionnement interne de l'entreprise,
- la fiabilité de l'information interne et externe,
- la sécurité des opérations,
- la conformité aux lois, aux règlements et aux politiques internes.

Elle se base essentiellement sur la séparation des tâches qui s'exerce entre l'origination et l'exécution des opérations, leur comptabilisation, leur règlement et leur contrôle et la maîtrise des risques qui est sous la responsabilité des opérationnels. Chaque responsable à son niveau, a le devoir d'un contrôle efficace des activités placées sous sa responsabilité.

3.2.2.3 Système d'information

Au sein de l'UBCI, les systèmes d'information et les réseaux informatiques sont gérés par la Direction des Systèmes d'Information « DSI ».

Rattachée directement au Secrétariat Général, la DSI a pour mission de :

- piloter les infrastructures informatiques,
- d'administrer les serveurs d'applications,
- d'assurer la production et les traitements informatiques,
- de gérer les réseaux informatiques
- et de veiller à la sécurité et à la continuité des activités névralgiques de la banque.

La DSI est composée d'un effectif pluridisciplinaire de 27 collaborateurs composé :

- d'administrateurs de bases de données,
- d'administrateurs de systèmes Unix et Windows,
- d'ingénieurs des réseaux informatiques et téléphonie,
- de développeurs informatiques servant comme Appui technique aux entités opérantes de la banque
- et des équipes techniques pour l'exploitation informatique et pour le parc micro informatique.

Le noyau central de la banque est ATLAS 2. Il s'agit d'un produit bancaire global appartenant au groupe BNP Paribas. Il permet de gérer l'ensemble des opérations bancaires en front et

back office. La comptabilisation est interactive et en temps réel. Elle est provisoire au niveau des agences. La consolidation comptable s'effectue le soir lors des traitements Batch.

Les incidents de la production sont généralement débloqués le soir par l'exploitation informatique. Sinon, ils sont remontés à l'Appui Technique pour approfondir les diagnostics et les résoudre en interne ou avec les fournisseurs informatiques. Tous les incidents sont renseignés dans une base commune comportant aussi bien les incidents fonctionnels que techniques.

Le Centre de Traitement Informatique (CTI), localisé au siège social, comporte l'ensemble des serveurs d'application et d'infrastructure. Il est doté d'un système d'électricité et de climatisation indépendant et redondant et d'un système d'accès sécurisé par biométrie (empreinte digitale). Le CTI est compartimenté en plusieurs zones :

- Compartiment des serveurs Unix : 12 serveurs Aix dont Atlas 2, Infocentre, Monétique, Gestion Personnel et Paie, Crédits à la consommation, ...
- Compartiment des serveurs Windows : 116 serveurs sous Windows 2003 dont la Télé compensation, Titres, Domiciliation, Messagerie Lotus Notes, GED, Websphere, SED, ...
- Compartiment Télécoms : regroupant les divers équipements réseau (Routeurs, Switchs, Firewall, ...)
- Compartiment sauvegardes : contenant un robot de sauvegardes et une baie de stockage de 2 téraoctets.
- Compartiment de pilotage : pour les opérateurs de la salle informatique appelés à dérouler les traitements batchs et superviser le bon fonctionnement des machines.

Les avis clientèles, les relevés de comptes et les échelles d'intérêts sont tous externalisés chez la Poste Tunisienne et chez un fournisseur local « Tunisie Editique », de l'édition jusqu'au postage. Le reste des états est édité directement chez les utilisateurs via un outil automatique de dispatching.

Ces états et ces avis sont archivés en parallèle, sur un serveur d'archivage de gestion électronique de documents (GED).

La DSI assure également la gestion informatique des activités Monétique. C'est une solution complète qui gère les porteurs, les commerçants et les autorisations effectuées sur les TPE et sur les GAB. Les transactions effectuées transitent systématiquement par VISA et MasterCard et sont toutes certifiées selon la nouvelle norme EMV. Le parc actuel comporte 109 GAB migrés sous EMV et 1.160 TPE installés chez les commerçants.

L'UBCI dispose d'un outil de supervision et de suivi des DAB. Il s'agit d'un outil permettant d'alerter en temps réel et par SMS tout dysfonctionnement constaté. Des reportings et des statistiques sont édités toutes les semaines à destination de la Direction Générale et à l'Observatoire de la BCT.

L'ensemble des agences UBCI fonctionne en temps réel et sont toutes connectées directement au Centre de Traitement Informatique (CTI). Les débits des liaisons varient selon le volume des opérations de chaque agence, entre 128 et 512 kbits par seconde. Le Centre Administratif de Mégrine comportant principalement les activités Back offices (Crédits, Commerce Extérieure, Trade Center, Portefeuille, ...) est doté d'une liaison en faisceaux hertziens de 6 Megabits/seconde. Le site de Charguia abritant un Centre d'affaire, l'agence et l'activité Crédits à la Consommation, est doté d'une liaison en faisceau hertziens de 2 Megabits/seconde. Toutes les liaisons sont secourues systématiquement par des liaisons RNIS. D'autre part et étant donné l'appartenance au groupe BNP Paribas, l'UBCI dispose également, d'une liaison spécialisée avec Paris de 1 Megabit/seconde et d'une 2^{ème} liaison satellitaire (VSAT) de 1 Megabit par seconde. Cette dernière sert pour assurer entre autres le secours de certaines applications, l'envoi des emails et la recette de certaines applications informatiques.

L'architecture informatique au niveau des agences est composée d'un serveur d'infrastructure et de sauvegardes, de postes de travail, d'imprimantes guichets et arrière guichets et de scanners pour la télé compensation et les work flow. Les entités back office sont dotées de postes de travail et d'imprimantes réseau rapides pour les éditions volumineuses.

Les PC utilisés au nombre de 1245 postes, sont standards et unifiés sous une seule configuration technique. Ils sont tous dotés d'applications standards, d'outils de protection contre les virus mis à jour régulièrement et d'outils spécifiques pour la protection contre les vulnérabilités et les intrusions frauduleuses.

La DSI a en charge la sécurité informatique et la mise en place d'un Plan de Secours Informatique des applications stratégiques et névralgiques de la banque. Ces aspects sont gérés et suivis par un Responsable de Sécurité des Systèmes d'Information RSSI, nommé désigné par la Direction Générale. Il assure un rôle de veille et de contrôle continu de la politique de sécurité en place à l'UBCI et à l'utilisation systématique des standards de sécurité instaurés par les autorités locales (BCT, APTBEF, ANSI, ...).

Un Plan d'Action annuel sur la sécurité informatique est établi annuellement. Il a intégré à partir de 2007, l'audit annuel par un prestataire externe imposé par la BCT dans le cadre de la loi 2004 – 5 du 3 février 2004.

Un Plan de Continuité d'Activité PCA est en place depuis 2005. Les applications jugées sensibles sont toutes secourues dans un centre de secours à distance. Des tests sont effectués tout le long de chaque année selon le site supposé sinistré. Un Coordinateur PCA est nommé à plein temps par la Direction Générale et est rattaché à la Direction de la Conformité. Il a en charge le suivi, la coordination et l'actualisation du PCA de la banque. Chaque métier de la banque dispose d'un correspondant PCA, qui a pour rôle d'évaluer les risques d'interruption d'activité de son périmètre et coordonner les équipes en cas de sinistre. Une cellule de crise pilotée par les membres de la Direction Générale a été créée dans le but de promouvoir et gérer le PCA, et décider son déclenchement, selon la criticité de la situation.

3.2.2.4 Politique sociale

L'intéressement est un instrument de motivation destinée à récompenser les métiers avérés des bénéficiaires.

Le niveau de l'intéressement individuel dépend exclusivement de l'appréciation des performances de chaque allocataire dans sa fonction : soit par sa contribution au développement de la rentabilité de la banque, soit par sa participation à la modernisation et la sécurisation de l'Etablissement

Ce système touche essentiellement :

- Les collaborateurs investis d'une responsabilité managériale au niveau d'un Centre d'Affaire ou de Directions centrales ;
- Les collaborateurs justifiant, au sein de la Direction Générale d'un grade égal ou supérieur à Directeur Adjoint ;
- Les opérateurs de marchés ;
- Les commerciaux ;
- Quelques postes de back-office.

En 2009, l'intéressement du personnel s'est élevé à 1050,077 dinars, il a touché 605 collaborateurs, soit 53% de l'effectif total de la banque :

13% Personnel d'exécution : 70 collaborateurs

68% Personnel d'encadrement : 427 collaborateurs

19% Cadres supérieurs : 99 collaborateurs

3.2.2.5 Effectifs et réseau de la banque

EFFECTIF UBCI

Le tableau ci-dessous dresse l'évolution de l'effectif de l' UBCI au cours de la période 2006 – 2009 :

	DEC 2006	DEC 2007	DEC 2008	DEC 2009	VARIATION 2009/2008
NOMBRE D'EMPLOYES	958	1 115	1 134	1 143	0.79%

Le nombre d'employés UBCI au 31/12/2009 à atteint 1143 repartis comme suit :

274 Personnel d'exécution
716 Personnel d'encadrement
153 Cadres
1143 Total

GRADES	TOTAL CLASSE
Huissiers	
Agents de Bureau	13
Secrétaires	51
Secrétaires Principaux	124
Chefs de Sections	86
TOTAL	274

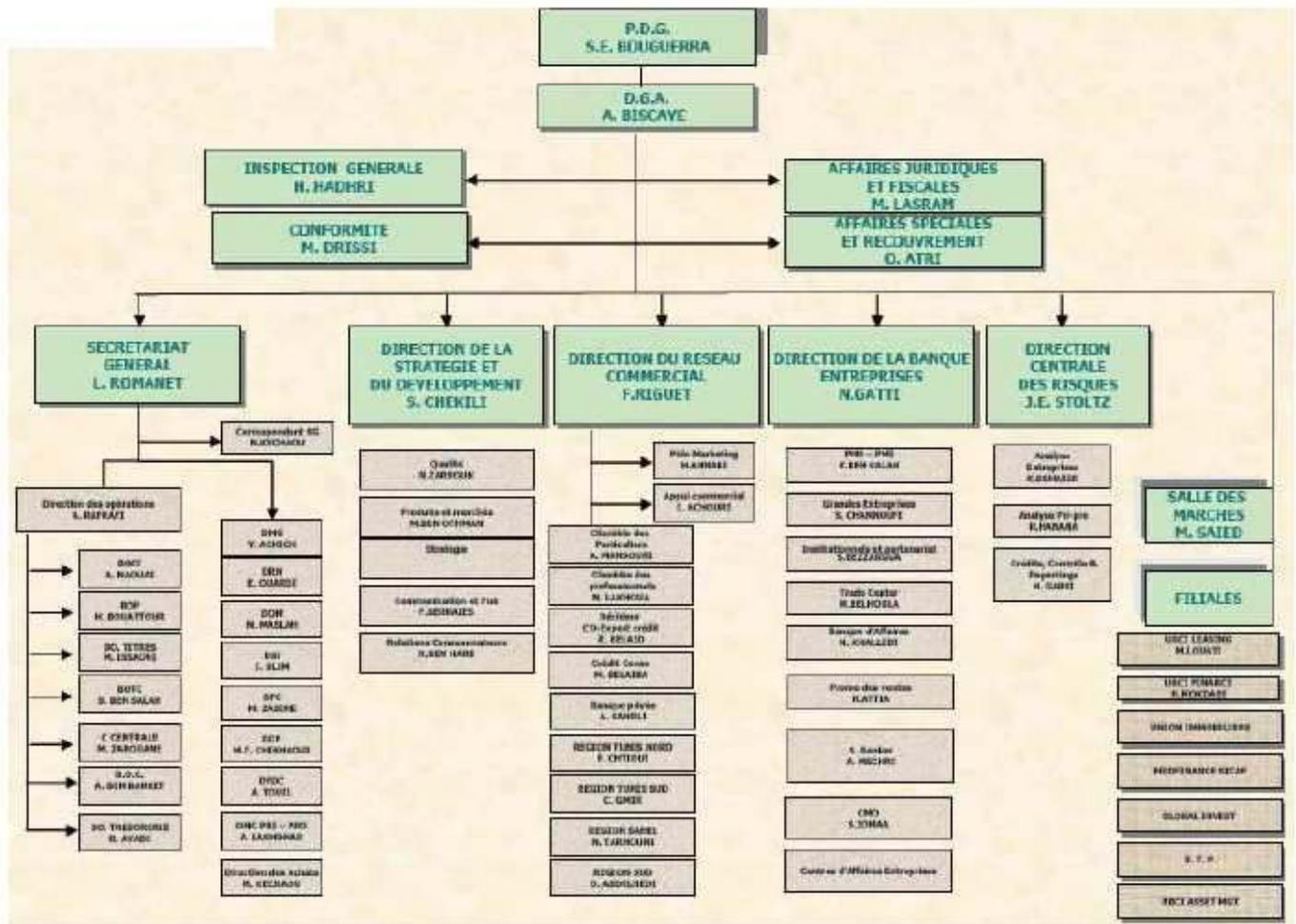
GRADES	TOTAL CLASSE
Redacteurs	350
Sous-Chefs de Service	208
Chefs de Service	69
Chefs de Service principaux	89
Fondés de Pouvoirs	43
Sous Directeurs	48
Directeurs Adjoints	25
Directeurs	31
Directeurs Centraux	6
TOTAL	869

AGENCES UBCI

L'UBCI poursuit sa politique de développement de son réseau d'agences dans tous le pays. Le tableau suivant retrace l'expansion du réseau d'agences de l'UBCI au cours des trois derniers exercices :

	DEC 2006	DEC 2007	DEC 2008	DEC 2009
NOMBRE D'AGENCES	85	97	103	108
NOMBRE DE GUICHETS ELECTRONIQUES	87	102	108	110

3.2.2.6 Organigramme de l'UBCI



3.2.3 Matrice SWOT : Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces

<p>A- Forces</p> <ul style="list-style-type: none"> -Adossement au Groupe BNP Paribas avec l'un des meilleurs ratings au monde -Base de clientèle saine et diversifiée -Faible niveau de créances accrochées -Ratio de solvabilité élevé -Bonne capitalisation boursière -Unique banque certifiée ISO en matière d'opérations à l'international 	<p>B- Faiblesses</p> <ul style="list-style-type: none"> -Petite part de marché -Faible présence sur certains secteurs de l'Economie -Forte part de marché sur les financements du commerce international aujourd'hui en forte contraction -Petite taille de Bilan -Coefficient d'Exploitation élevé
<p>A- Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> -Réforme du secteur financier -Application des normes prudentielles internationales -Economie en croissance et émergence de nouveaux secteurs porteurs 	<p>B- Menaces</p> <ul style="list-style-type: none"> -Nouveaux entrants sur le marché : banques et non banques -Dégradation des risques dans un environnement de crise -Pratiques concurrentielles

3.2.4 Activité et performances de La Banque au 31/12/2009 (comparés sur les 3 derniers exercices)

3.2.4.1 Les ressources

3.2.4.1.1 Les dépôts de la clientèle

Au 31.12.2009, les ressources de la clientèle atteignent 1 398 MD contre 1299 MD fin 2008, soit une hausse de 7.62 %.

La progression enregistrée est due à l'évolution des ressources à vue (+11.2%), des ressources à terme moyennement rémunérés comme les comptes d'épargne (+14.4%), et des bons de caisse et des dépôts à terme en dinars de (+2%).

L'encours des certificats de dépôts a enregistré une baisse de (13..2%) par rapport à l'année dernière (59 MD en 2009 contre 68 MD en 2008).

De cette tendance, il résulte une stabilisation de la structure des dépôts assurant à la Banque une maîtrise de ses coûts. En effet, les ressources stables représentent 52.87 % du volume global des ressources de la Banque au 31/12/2009.

L'UBCI continue à exclure de ses ressources toutes les opérations de placement qui donnent lieu à une concurrence illégitime sur le marché, et ce pour deux raisons essentielles : maîtrise des coûts, et respect de la réglementation bancaire en vigueur quant au plafonnement des taux de placement. Appartenant à un grand groupe international, l'UBCI a pour éthique de ne pas transgresser les dispositions réglementaires.

Au total, le coût des ressources de la Banque a diminué de 87 points de base pour s'établir à 2.82 %, contre 3.69 % en 2008.

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Comptes à vue	569 240	512 150
Comptes d'épargne	378 216	330 744
CAT/BC et autres produits financiers	361 118	354 055
Autres sommes dues à la clientèle	25 041	26 992
Certificats de dépôts et bons de trésor souscrits par la clientèle	59 000	68 000
Dettes rattachées aux comptes de la clientèle	5 654	6 767
	<hr/> 1 398 269	<hr/> 1 298 708

3.2.4.1.2 Les emprunts et ressources spéciales

Le solde de cette rubrique a atteint 34.939 KDT au 31 décembre 2009 contre un solde de 44.070 KDT au 31 décembre 2008. Il s'analyse comme suit :

Désignation	31/12/2009	31/12/2008
Ressources Etatiques	4 579	4 594
Mobilisation créances	449	449
Crédits partenariat	8 300	11 952
Crédit BIRD	1 295	1 912
Autres fonds extérieurs	20 052	24 821
Dettes rattachées à des ressources spéciales	264	342
Total Emprunts et Ressources Spéciales	34 939	44 070

3.2.4.1.3 Les capitaux propres de la Banque

Avant répartition du résultat, les fonds propres de la banque s'élèvent à 187 MD. Ils représentent 10.6 % du total de l'actif. Il est largement supérieur à la moyenne de la profession.

3.2.4.2 Les emplois

3.2.4.2.1 Les crédits à la clientèle

Au 31.12.2009, les crédits à la clientèle ont atteint 1 249 MD contre 1 339 MD fin 2008, soit une baisse de 6.72 %.

Nettes des provisions totalisant 84 MD (contre 91 MD un an plus tôt), les créances sur la clientèle ont atteint 1 165 MD au 31/12/2009 contre 1 248 MD fin 2008, affichant une baisse de 6.7 %.

Les principales baisses ont concerné le portefeuille escompte qui a diminué de 5.17 % ; et les crédits sur ressources spéciales ont diminué de 18.8 %.

3.2.4.2.2 Le portefeuille titre

Le portefeuille titres est composé du portefeuille commercial et du portefeuille d'investissement :

3.2.4.2.2.1 Portefeuille titres commercial

Le portefeuille titres commercial :

- a) Titres de transaction : Ce sont des titres qui se distinguent par leur courte durée de détention (inférieure à 3 mois) et par leur liquidité.
- b) Titres de placement : Ce sont les titres qui ne répondent pas aux critères retenus pour les titres de transaction ou d'investissement.

Le solde de ce poste a atteint au 31 décembre 2009 un montant de 10.141 KDT contre 9.130 KDT au 31 décembre 2008 et s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Titres de Placement à revenu variable	794	794
Bons de trésor assimilés BTA	3 691	3 670
Bons de trésor cessibles BTC	5 030	3 631
Autres obligations	400	800
Créances rattachées au compte portefeuille titre commercial	226	235
Total brut	10 141	9 130
Provision pour dépréciation	-	-
Total Net	10 141	9 130

3.2.4.2.2 Portefeuille d'investissement

Le portefeuille d'investissement :

- a) Titres d'investissements : Ce sont des titres acquis avec l'intention ferme de les détenir, en principe, jusqu'à leur échéance suite à une décision qui résulte généralement d'une politique propre au portefeuille titre d'investissement.
- b) Titres de participation : Ce sont les parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées. Ce sont les titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la Banque.

La valeur du portefeuille d'investissement s'élève au 31 décembre 2009 à 104 429 KDT contre 98.633 KDT au 31 décembre 2008 et s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Titres de participation	2 669	2 103
Parts dans les entreprises liées (i)	28 195	27 207
Titres d'investissement	60 871	61 009
Titres en Portage	10 207	6 007
Créances rattachées aux titres d'investissement	3 581	3 583
Total brut	105 523	99 909
Provision pour dépréciations de titres	(1 094)	(1 276)
Total Net	104 429	98 633

- (i) Sont considérées comme entreprises liées, les sociétés sur lesquelles l'UBCI exerce le pouvoir de participer aux décisions sur les politiques financières et opérationnelles.

3.2.4.2.3 Les immobilisations nettes

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Elles sont amorties selon la méthode d'amortissement linéaire conformément aux taux ci-après indiqués.

Les taux d'amortissement pratiqués se présentent comme suit :

Immeubles	5 %
Travaux	10 %
Coffres forts	5 %
Matériels roulants	20 %
Matériels informatiques*	25 %
Matériels informatiques – les grandes machines d'exploitation	20 %
Logiciels informatiques	33 %
Logiciel ATLAS II	20 %
Immobilisations de faibles valeurs	100 %

* A partir du 01/01/2007, le matériel informatique est amorti sur une période de 4 ans. Les immobilisations correspondantes acquises avant cette date ont été amorties en 2007 sur la base de la VNC étalée sur la période résiduelle restante.

Les valeurs immobilisées ont atteint 52.895 KDT au 31 décembre 2009 contre 52.949 KDT au 31 décembre 2008 et s'analysent comme suit :

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Valeurs brutes en début de période	130 718	120 060
Acquisitions	8 274	10 673
Cessions	(161)	(15)
Valeurs brutes en fin de période	138 831	130 718
Amortissements cumulés	(85 598)	(77 431)
Provisions pour dépréciation	(338)	(338)
Valeurs nettes en fin de période	52 895	52 949

3.2.4.3 Les résultats d'exploitation

3.2.4.3.1 Le Produit Net Bancaire

Le Produit Net Bancaire (P.N.B.) a enregistré en 2009 une diminution de 0.65 % en passant de 93. MD à 92.5 MD.

3.2.4.3.1.1 La marge en intérêts (MIN)

Le net des intérêts sur capitaux – compris comme la différence entre le produit des crédits à la clientèle et le coût des dépôts à la clientèle – a diminué en 2009 de 1.9 % par rapport à 2008..

3.2.4.3.1.2 Les commissions nettes

Les commissions nettes ont évolué positivement de 8.4 % pour atteindre 26.314 MD.

3.2.4.3.1.3 Les gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Le solde de cette rubrique s'élève à 6.973 KDT au 31 décembre 2009 contre un solde de 7.654 KDT au 31 décembre 2008. Ce solde s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Intérêts perçus sur bons de trésor à court terme	172	123
Intérêts perçus sur bons de trésor assimilés	229	307
Gains/Pertes sur opération BTA-BTC	129	58
Bénéfice de change	6 983	7 571
Perte de change	(580)	(478)
Intérêts /emprunt obligataire en portefeuille commercial	40	73
	<u>6 973</u>	<u>7 654</u>

3.2.4.3.1.4 Revenus du portefeuille d'investissement

Ce poste totalise au 31 décembre 2009 un montant de 6.635 KDT contre 7.587 KDT au 31 décembre 2008 et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Intérêts perçus sur bons de trésor assimilés	4 249	4 260
Dividendes sur portefeuille de participation	1 353	1 895
Plus value sur cession titres de participation	409	932
Intérêts sur titres en portages	624	500
	<u>6 635</u>	<u>7 587</u>

3.2.4.3.2 Les frais d'exploitation (charges opératoires)

Les charges générales d'exploitation, incluant les provisions et les amortissements ont augmenté de 5.85 % pour se situer en 2009 à 66 MD contre 62.4 MD en 2008.

Ces frais de personnel ont atteint 38 MD contre 34.4 MD en 2008 (+10.34 %) sous l'effet principal de l'augmentation légale des salaires et l'ouverture de nouvelles agences.

Les autres frais généraux ont diminué de 0.1 % soit 17.95 MD contre 17.96 MD en 2008.

Le coefficient d'exploitation qui rapporte les charges de gestion (frais de personnel + autres frais généraux + amortissements) au P.N.B a enregistré en 2009 une augmentation passant de 64.36 % à 69.33 % en 2009..

3.2.4.3.3 Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passifs

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

<u>En KDT</u>	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Dotations aux provisions	6 221	6 386
Reprises de provisions	(11 977)	(11 125)
Pertes sur créances irrécouvrables couvertes par provision	322	173
Pertes sur créances irrécouvrables non couvertes par provision	382	190
Créances radiées	7 156	6 883
Récupération sur créances radiées	(172)	(16)
Soldes en pertes de créances :	1 932	2 491

3.2.4.3.4 Le résultat net

Après une charge d'impôts de 6.2 MD, le résultat net de la banque atteint 22.5 MD contre 24.1 MD en 2008 soit une baisse de 6.73%.

3.2.5 Activité et performances de l'UBCI au 30/06/2010

3.2.5.1 Les ressources

3.2.5.1.1 Les dépôts de la clientèle

Le solde de cette rubrique a atteint 1 479 948 KDT au 30 juin 2010 contre un solde de 1 348 810 KDT au 30 juin 2009. Il s'analyse comme suit :

	<u>30/06/2010</u>	<u>30/06/2009</u>	<u>31/12/2009</u>
Comptes à vue	706 263	524 821	569 240
Comptes d'épargne	392 203	347 214	378 216
DAT/BC et autres produits financiers	272 569	367 299	361 118
Autres sommes dues à la clientèle	33 656	36 290	25 041
Certificats de dépôts et bons de trésor souscrits par la clientèle	72 000	69 000	59 000
Dettes rattachées aux comptes de la clientèle	3 257	4 186	5 654
	1 479 948	1 348 810	1 398 269

3.2.5.1.2 Les emprunts et ressources spéciales

	30/06/2010	30/06/2009	31/12/2009
Emprunt Obligataire	-	-	
Ressources Etatiques	5 165	4 747	4 579
FOPRODI	207	274	211
FONAPRA	4 873	4 473	4 283
FOSDA	85		85
Mobilisation créances	449	449	449
Crédits partenariat	6 560	9 029	8 300
Ligne PROPARCO	5 208	7 463	6 882
Lignes CFD	1 352	1 566	1 418
Crédit BIRD	969	1 615	1 295
Autres fonds extérieurs	17 137	21 424	20 052
Ligne Italienne	8 269	9 120	9 389
Ligne Suédoise	29	146	88
Ligne FODEP	12	19	19
Ligne Suisse	768	1 276	1 021
Ligne Espagnole	333	570	452
Ligne BEI	4 818	7 050	5 948
Ligne K F W	2 617	2 875	2 815
Encours FADES	291	368	320
Dettes rattachées à des ressources spéciales	228	296	264
Total Emprunts et Ressources Spéciales	30 508	37 560	34 939

3.2.5.1.3 Les capitaux propres de la Banque

A la date du 30 juin 2010, le capital social s'élève à 50 000 KDT composé de 10 000 000 actions d'une valeur de 5 DT.

Le total des capitaux propres de la banque s'élève au 30 juin 2010 à 186 162 KDT contre un total au 31 décembre 2009 de 187 438 KDT.

Libellé	Capital	Réserve légale	Réserves à régime spécial	Autres réserves	Autres capitaux propres	Résultats reportés	Résultat net de l'exercice	Total
Solde au 31-12-2009	50 000	5 000	2 061	107 183	669	2	22 523	187 438
Réserve facultative				9 403			-9403	0
Réserve à régime spécial			619				-619	0
Résultats reportés								0
Distribution des bénéfices							-12 500	-12 500
Réserve légale								
Subvention d'investissement					-46			-46
Résultat au 30.06.2010							11 271	11 271
Solde au 30-06-2010	50 000	5 000	2 680	116 586	623	2	11 271	186 162

3.2.5.2 Les emplois

3.2.5.2.1 Les crédits à la clientèle

Le solde de ce poste s'élève au 30 juin 2010 à 1 308 317 KDT contre 1 176 130 KDT au 30 juin 2009 et se détaille comme suit :

	<u>30/06/2010</u>	<u>30/06/2009</u>	<u>31/12/2009</u>
Portefeuille escompte	1 110 319	974 119	992 202
Comptes débiteurs de la clientèle	125 435	116 301	90 184
Crédits sur ressources spéciales	30 851	35 603	34 170
Autres crédits à la clientèle	119 601	136 024	127 309
Créances rattachées aux comptes de la clientèle	6 939	5 886	5 202
Total brut	1 393 145	1 267 933	1 249 067
Provisions sur crédits à la clientèle	-84 828	-91 803	(84 433)
Total net	1 308 317	1 176 130	1 164 634

3.2.5.2.2 Le portefeuille titre

3.2.5.2.2.1 Portefeuille titres commercial

Le solde de ce poste a atteint au 30 juin 2010 un montant de 5 280 KDT contre 8 017 KDT au 30 juin 2009 et s'analyse comme suit :

	<u>30/06/2010</u>	<u>30/06/2009</u>	<u>31/12/2009</u>
Titres de Placement a revenu variable	794	794	794
Bons de trésor assimilés BTA	3 496	3 734	3 691
Bons de trésor cessibles BTC	494	2 504	5 030
Autres obligations	400	800	400
Créances rattachées au compte portefeuille titre commercial	96	185	226
Total Brut	5 280	8 017	10 141

3.2.5.2.2.2 Portefeuille d'investissement

La valeur du portefeuille d'investissement s'élève au 30 juin 2010 à 94 254 KDT contre 107 482 KDT au 30 juin 2009 et s'analyse comme suit :

	<u>30/06/2010</u>	<u>30/06/2009</u>	<u>31/12/2009</u>
Titres de participation	2 659	2 519	2 669
Parts dans les entreprises liées (i)	28 195	27 208	28 195
Titres d'investissement	60 803	60 941	60 871
Titres en Portage	2 207	16 007	10 207
Créances rattachées aux titres d'investissement	1 546	2 028	3 581
Total brut	95 410	108 703	105 523
Provision pour dépréciations de titres	(1 156)	(1 221)	(1 094)
Total Net	94 254	107 482	104 429

(i) Sont considérées comme entreprises liées, les sociétés sur lesquelles l'UBCI exerce le pouvoir de participer aux décisions sur les politiques financières et opérationnelles.

3.2.5.2.3 Les immobilisations nettes

Les valeurs immobilisées ont atteint 52 376 KDT au 30 juin 2010 contre 52 158 KDT au 30 juin 2009 et s'analysent comme suit :

	<u>30/06/2010</u>	<u>30/06/2009</u>	<u>31/12/2009</u>
Valeurs brutes en début de période	138 831	130 718	130 718
Acquisitions	3 714	3 036	8 274
Cessions	101		(161)
Valeurs brutes en fin de période	142 444	133 754	138 831
Amortissements	(89 730)	(81 258)	(85 598)
Provisions pour dépréciation	(338)	(338)	(338)
Valeurs nettes en fin de période	52 376	52 158	52 895

L'évolution détaillée des valeurs immobilisées au cours du 1er semestre 2010 se présente comme suit

Libellé	Val. Brute au 31/12/09	Acqui / Cession	Val. Brute au 30/06/10	Tot Amort au 31/12/09	Dotation	Reprise	Tot Amort au 30/06/10	V. Nette au 30/06/10
Fonds de Commerce	887		887	265	22	0	286	601
Terrain	12 300	109	12 409					12 409
Immobilisations d'exploitation	25 392	184	25 576	12 710	545	0	13 255	12 321
Immobilisations hors expl	785		785	232	19	0	250	535
Agencements et aménagements	28 802	1 194	29 996	16 638	1 071	0	17 709	12 287
Mobiliers et Matériels	40 513	653	41 166	32 356	1 453	35	33 777	7 389
Matériels de Transport	1 565	216	1 781	981	126	66	1 041	740
Immobilisations en cours	3 250	44	3 294	0			0	3 294
Immobilisations Incorporables	25 337	1 213	26 550	22 416	997		23 412	3 138
Total	138 831	3 613	142 444	85 598	4 233	101	89 730	52 714
Provisions pour dépréciation								-338
Total Général	138 831	3 613	142 444	85 598	4 233	101	89 730	52 376

3.2.5.3 Les résultats d'exploitation

3.2.5.3.1 Le Produit Net Bancaire

Le Produit Net Bancaire (P.N.B.) a enregistré au 1^{er} semestre 2010 une hausse de 11,6 % par rapport au 1^{er} semestre 2009 en passant de 44 785 KDT à 49 936 KDT.

3.2.5.3.1.1 La marge en intérêts (MIN)

Le net des intérêts sur capitaux – compris comme la différence entre le produit des crédits à la clientèle et le coût des dépôts à la clientèle – a augmenté de 7.7 % en passant de 25 520 KDT au 1^{er} semestre 2009 à 27 494 KDT au 1^{er} semestre 2010.

3.2.5.3.1.2 Les commissions nettes

Les commissions nettes ont évolué positivement de 17.2 % passant de 12 086 KDT au 1^{er} semestre 2009 à 14 166 KDT au 1^{er} semestre 2010.

3.2.5.3.1.3 Les gains sur portefeuille titres commerciales et opérations financières

Le solde de cette rubrique s'élève à 3 565 KDT au 30 juin 2010 contre un solde de 3 504 KDT au 30 juin 2009. Ce solde s'analyse comme suit :

	<u>30/06/10</u>	<u>30/06/09</u>	<u>31/12/2009</u>
Intérêts perçus sur Bons de trésor à court terme	66	96	172
Intérêts perçus sur bons de trésor assimilés	109	115	229
Gains/ Pertes sur opérations BTA-BTC	-38	180	129
Gains de change	3 616	3 440	6 983
Perte de change	-199	-349	-580
Intérêts/emprunt obligataire en PTF commercial	11	22	40
	3 565	3 504	6 973

3.2.5.3.1.4 Les gains sur portefeuille d'investissement

Ce poste totalise au 30 juin 2010 un montant de 4 711 KDT contre 3 675 KDT au 30 juin 2009 et se détaille comme suit :

	<u>30/06/10</u>	<u>30/06/09</u>	<u>31/12/2009</u>
Intérêts perçus sur bons de trésor assimilés	2 107	2 107	4 249
Dividendes sur portefeuille participation	2 416	1 246	1 353
Intérêts sur titre en portage	40	322	409
Plus value de cession titres	148	-	624
	<u>4 711</u>	<u>3 675</u>	<u>6 635</u>

3.2.5.3.2 Les frais d'exploitation (charges opératoires)

Les charges générales d'exploitation, incluant les provisions et les amortissements ont augmenté de 6 % pour se situer à 35.5 KDT en juin 2010 contre 33.5 KDT en juin 2009.

Les frais de personnel ont atteint 20.2 MD en juin 2010 contre 18.8 MD en juin 2009 (+7.4 %) sous l'effet principal de l'augmentation légale des salaires

Les autres frais généraux ont augmenté de 7.3 % soit 10.6 MD en juin 2010 contre 9.6 MD en juin 2009.

3.2.5.3.3 Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passifs

Le solde de cette rubrique s'élève à -536 KDT au 30 juin 2010 contre un solde de 1 127 KDT au 30 juin 2009. Ce solde s'analyse comme suit :

	<u>30/06/2010</u>	<u>30/06/2009</u>	<u>31/12/2009</u>
Dotations aux provisions	2 087	3 513	6 221
Reprises de provisions	- 1407	-2 500	-11 977
Pertes sur créances couvertes par provisions	12	57	322
Pertes sur créances non couvertes par provisions	51	65	382
Créances radiées	-	-	7 156
Récupération sur créances radiées	- 207	-8	-172
	<u>536</u>	<u>1 127</u>	<u>1 932</u>

3.2.5.3.4 Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement :

Le solde de cette rubrique s'élève à 130 KDT au 30 Juin 2010 contre un solde de 14 KDT au 30 juin 2009. Ce solde s'analyse comme suit :

	<u>30/06/2010</u>	<u>30/06/2009</u>	<u>31/12/2009</u>
Etalement Prime /Titres d'investissement	- 69	-69	-138
Dotations aux provisions	- 61	-	-138
Reprises de provisions	-	55	320
	<u>-130</u>	<u>-14</u>	<u>44</u>

3.2.5.3.5 Le résultat net

Après une charge d'impôts de 3.2 KDT, le résultat net de la banque atteint 11.3 KDT au 1^{er} semestre 2010 contre 9.9 MD au 1^{er} semestre 2009, soit une hausse de 14%.

3.2.5.4 Les indicateurs trimestriels de la banque au 30/06/2010 (chiffres en MD)

	Du 01/04/2009 Au 30/06/2009	Du 01/04/2010 Au 30/06/2010	Au 30/06/2009 *	Au 30/06/2010	Au 31/12/2009	variation
1- Produits d'exploitation bancaire	31 901	35 017	64 115	66 438	129 675	3,62%
Intérêts	21 015	21 499	43 907	42 878	87 718	-2,35%
Commissions en produits	6 703	8 235	13 029	15 288	28 349	17,32%
Revenus du Portefeuille-titres commercial et d'investissement	4 183	5 283	7 179	8 278	13 608	15,28%
2- Charges d'exploitation bancaire	9 086	8 011	19 330	16 502	37 122	-14,63%
Intérêts encourus et charges assimilées	8 388	7 365	18 387	15 382	35 087	-16,34%
Commissions encourues	698	646	943	1 120	2 035	18,77%
3- Produit Net Bancaire	22 815	27 006	44 785	49 936	92 553	11,50%
4- Autres produits d'exploitation	445	456	892	903	2 242	1,23%
5-Charges opératoires, dont :	14 697	16 154	28 480	30 882	55 950	8,43%
Frais de personnel	9 609	10 276	18 855	20 224	38 000	7,26%
Charges générales d'exploitation	5 088	5 878	9 625	10 658	17 950	10,73%
6- Structure du portefeuille			115 499	99 534	114 570	-13,82%
Portefeuille titres commercial			8 017	5 280	10 141	-34,14%
Portefeuille Titres d'investissement			107 482	94 254	104 429	-12,31%
7-Encours des crédits à la clientèle			1 176 130	1 303 333	1 164 634	10,82%
8- Encours de dépôts, dont :			1 348 810	1 474 964	1 398 269	9,35%
Dépôts à vue			524 821	701 280	569 240	33,62%
Dépôts d'épargne			347 214	392 202	378 216	12,96%
9- Emprunts et ressources spéciales			37 560	30 388	34 939	-19,09%
10- Capitaux propres			174 972	184 763	187 438	5,60%

* Les chiffres au 30/06/2009 sont audités par les commissaires aux comptes.

SYNTHESE 1^{er} SEMESTRE 2010

Les principaux indicateurs d'activité de l'UBCI au cours de ce premier semestre de l'exercice 2010 ont enregistré une nette progression.

Malgré la baisse du TMM de 17 points de base par rapport à la même période de l'exercice écoulé, l'augmentation des volumes moyens des crédits accordés à la clientèle et la baisse des charges d'exploitation ont contribué à l'accroissement du PNB :

L'encours des crédits à la clientèle (net de provisions et d'agios réservés) a enregistré une évolution de 127 MD, pour atteindre 1.303 MD, soit 10.8 % par rapport au 30/06/2009 augmentant ainsi notre contribution au financement de l'activité économique.

Les dépôts de la clientèle ont augmenté de 9.35 % pour atteindre 1.475 MD. Cet accroissement provient de l'évolution des comptes à vue (+33 %) et des comptes d'épargne (+ 13 %).

Les charges d'exploitation bancaire ont diminué de 15% par rapport à la même période de l'exercice 2009, traduisant ainsi l'amélioration de la structure des dépôts de l'UBCI.

Le produit net bancaire a augmenté, par conséquent, de 5 MD, passant de 45 MD à 49MD, soit une évolution 11.50 % par rapport au 30/06/2009.

3.2.6 Facteurs de risques et nature spéculative de l'activité de l'UBCI

A l'instar des autres banques de la place, l'UBCI est exposée aux risques inhérents aux activités bancaires et notamment le risque de crédit.

En effet, le portefeuille de crédits représente, au 31/12/2009, 65.78 % du total des actifs et devrait atteindre 73.34% au 31/12/2014.

La banque respecte les seuils fixés par la BCT pour les risques d'illiquidité et de change.

3.2.7 Dépendance de l'émetteur

Note relative à l'application de la circulaire 91-24 du 17 décembre 1991 (exercice 2009)

La dépendance de la banque s'apprécie notamment par rapport à la circulaire BCT N°91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la circulaire N°99-04 du 19 mars 1999 et la circulaire N°2001-12 du 04 mai 2001.

APPLICATION ARTICLE 1

Le montant total des risques encourus ne doit pas excéder :

- *5 fois les fonds propres nets de la banque, pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent, pour chacun d'entre eux, à 5% ou plus desdits fonds propres nets ; et*
- *2 fois les fonds propres nets de la banque pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent pour chacun d'entre eux, à 15% ou plus desdits fonds propres nets.*

Le montant total des risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques sont supérieurs pour chacun d'entre eux à 5 % des fonds propres nets de la banque s'établit, au 31 décembre 2009, à 486 300 KTND représentant ainsi 279% des fonds propres nets de la banque.

Par ailleurs, le total des risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques sont supérieurs pour chacun d'entre eux à 15% des fonds propres nets de la banque s'établit au 31/12/2009 à 177 124 KDT représentant ainsi 102 % des fonds propres nettes de la banque.

L'article 1 est donc respecté.

APPLICATION ARTICLE 2

Les risques encourus sur un même bénéficiaire ne doivent pas excéder 25% des fonds propres de la banque.

Au 31/12/2009, un cas de dépassement a été identifié :

Groupe d'affaires	Risques encourus (KTND)	Risques encourus sur fonds propres
STEG SIEGE	52 229	29.96 %

APPLICATION ARTICLE 3

Le montant total des risques encourus sur les dirigeants et les administrateurs ainsi que sur les actionnaires détenant plus que 10% du capital de la banque, ne doit pas excéder 3 fois les fonds propres nets.

A ce titre, il n'a pas été identifié d'engagements ni sur les actionnaires, ni sur les dirigeants ou sur les administrateurs.

APPLICATION ARTICLE 4

Les fonds propres nets de la banque doivent représenter en permanence au moins 8 % du total de son actif pondéré en fonction des risques encourus.

Les fonds propres nets de la banque s'élève au 31/12/2009 à 174 316 KTND

Le montant des risques encourus pondérés, tel que définis par la circulaire 91-24, s'élève à 1 657 982 KTND

Ainsi, les fonds propres nets de la banque représentent, au 31/12/2009, 10.51% des risques encourus pondérés.

3.2.8 Litiges ou arbitrages

Aucun litige ou arbitrage n'a été constaté par l'UBCI en dehors du contentieux inhérents à l'activité normale de la Banque.

3.2.9 Politique d'investissement de l'UBCI

L'UBCI a entamé depuis 2005 un programme d'investissement ambitieux portant notamment sur :

- la densification et modernisation du réseau de points de vente,
- la standardisation du système d'information,
- la centralisation des back offices,
- la création d'un centre de développement des compétences,
- la mise en place d'un Disaster Recovery Site,
- le recrutement et la formation d'un nombre important de nouveaux Collaborateurs.

Le programme d'investissement UBCI sur la période 2010-2012 portera sur les volets suivants :

- La poursuite du programme d'ouverture de nouveaux points de vente,
- La bascule sur la Version 400 du Système d'information ATLAS.

3-3 Patrimoine, situation financière, résultats

3.3.1 Patrimoine de la Banque au 31/12/2009

3.3.1.1 PATRIMOINE IMMOBILIER DE LA BANQUE AU 31/12/2009

3.3.1.1.1 Valeurs Immobilisées :

L'évolution détaillée des valeurs immobilisées au cours de l'exercice 2009 se présente comme suit en KDT :

Libellé	Val. Brute au 31/12/08	Acqui / Cession	Reclas sements	Val. Brute au 31/12/09	Amort au 31/12/08	Dotation 31.12.2009	Reprise Amort	Tot Amort au 31.12.09	V. Nette au 31/12/09
Fonds de Commerce	887		0	887	221	44	0	265	622
Terrain	11 497	588	215	12 300	0	0	0	0	12 300
Immobilisations d'exploitation	23 841	1 120	431	25 392	11 624	1 086	0	12 710	12 682
Immobilisations hors exploitation	785	0	0	785	194	38	0	232	553
Agencements et aménagements	25 762	1 814	1 226	28 802	14 548	2 090	0	16 638	12 164
Mobiliers et Matériels	37 841	1 265	1 407	40 513	29 549	2 850	- 43	32 356	8 157
Matériel de Transport	1 372	193	0	1 565	862	219	- 100	981	584
Immobilisations en cours	5 224	1 904	-3 878	3 250	0	0	0	0	3 250
Immobilisations Incorporelles	23 509	1 229	599	25 337	20 433	1 983	0	22 416	2 921
Total	130 718	8 113	0	138 831	77 431	8 310	0	85 598	53 233
Provisions pour dépréciation									-338
Total Général	130 718	8 113	0	138 831	77 431	8 310	- 143	85 598	52 895

3.3.1.2 Portefeuille titres d'investissement de la banque au 31/12/2009

3.3.1.2.1 Titres d'investissement

La valeur du portefeuille d'investissement s'élève au 31 décembre 2009 à 104 429 KDT contre 98.633 KDT au 31 décembre 2008 et s'analyse comme suit :

	31/12/2009	31/12/2008
Titres de participation	2 669	2 103
Parts dans les entreprises liées (i)	28 195	27 207
Titres d'investissement	60 871	61 009
Titres en Portage	10 207	6 007
Créances rattachées aux titres d'investissement	3 581	3 583
Total brut	105 523	99 909
Provision pour dépréciations de titres	(1 094)	(1276)
Total Net	104 429	98 633

(i) Sont considérées comme entreprises liées, les sociétés sur lesquelles l'UBCI exerce le pouvoir de participer aux décisions sur les politiques financières et opérationnelles.

Portefeuille des titres de participations (y compris les titres en portage) au 31/12/2009

Raison sociale	Date de souscrip.	CAPITAL DE LA SOCIETE			PARTICIPATION DE LA BANQUE			Reste à Libérer	VC de la Participation (en DTU)	Eval. Bours. ou Mathématique (en DTU)	Tx de partic. en %		
		Capital souscrit		Capital libéré	Nbre actions	Capital souscrit (en DTU)	Capital libéré (en DTU)					Nb. Ac. Gratuites	
		Nbre Actions	Nominal	(en MD)									% libération
PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES NON COTEES													
Type de compte: 854 Racine: 900 541 001													
UBCI LEASING	oct-89	1 000 000	10 000,000	100%	753 967	7 539 670	0	0	7 909 596,810	10 350 459	75,40%		
MED-FINANCE SICAF	mars-99	2 000 000	10 000,000	100%	1 199 950	5 999 750	0	0	5 999 750,000	6 054 948	60,00%		
UNION IMMOBILIERE	août-00	500 000	5 000,000	100%	299 950	2 999 500	0	0	2 999 500,000	2 821 930	59,99%		
GLOBAL INVEST SICAR	mars-99	2 420 000	12 100,000	100%	1 642 675	8 213 375	0	0	8 384 255,117	10 325 855	67,88%		
UBCI FINANCE	déc-95	200 000	1 000,000	100%	60 000	300 000	0	0	300 000,000	344 760	30,00%		
ASSET MANAGEMENT	juin-99	10 000	100,000	100%	3 000	30 000	0	0	30 000,000	36 735	30,00%		
PARTS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIEES NON COTEES													
Type de compte: 854 Racine: 900 549 001													
UTP-SICAF	déc-90	500 000	2 500,000	100%	107 767	538 835	46 800	0	538 835,000	976 863	30,91%		
HANNIBAL-SICAV	mai-99	34 588	3 458,800	100%	2 990	299 000	0	0	297 080,780	319 882	8,64%		
SALAMBO-SICAV	nov-98	18 823	1 882,300	100%	2 990	299 000	0	0	298 682,000	302 074	15,88%		
UNIVERS ACTIONS SICAV	janv-00	31 019	3 101,900	100%	2 990	299 000	0	0	295 382,820	298 076	9,64%		
PARTS DANS LES CO-ENTREPRISES NON COTEES													
Type de compte: 854 Racine: 900 547 001													
IBS	févr-98	473 409	2 367,045	48%	14 689	73 445	0	0	73 445,000	250 242	3,10%		
SIBTEL	janv-00	50 400	5 040,000	100%	3 150	315 000	1 386	0	315 000,000	692 670	9,00%		
MAISON DU BANQUIER	oct-84	8 885 000	8 885,000	100%	525 100	525 100	0	0	525 100,000	237 870	5,91%		
MONETIQUE-TUNISIE SMT	févr-88	27 000	2 700,000	100%	1 140	114 000	0	0	114 000,000	251 194	4,22%		
SOTUGAR	avr-03	30 000	3 000,000	100%	1 000	100 000	0	0	100 000,000	127 077	3,33%		
STICODEVAM	sept-93	222 120	1 110,600	100%	2 388	11 940	4 776	0	13 460,860	78 732	3,23%		
SWIFT		111 497	125EUR	100%	5	1 191	0	0	1 191,125	1 191	0,00%		
VISA INC. (Class C)			561,373				10 253	0					
									1 140 676	1 140 676	0	1 142 196,985	1 638 977

TITRES DE PARTICIPATION NON COTES		Type de compte: 854										Racine: 900 540 001									
		déc-96	2 000	100	200,000	100%	200,000	600	60 000	60 000	60 000	0	0	72 000,000	72 000	30,00%					
SCHNEIDER (portage)																					
SAOUF (portage)		mars-04	750 000	10	7 500,000	76%	5 700,000		0			0				0,00%					
EPAC COMMUNICATION		sept-96	18 000	10	180,000	78%	140,000	3 870	38 700	30 100		0	8 600	38 700,000	0	21,50%					
SEDAT		mars-92	10 150	100	1 015,000	100%	1 015,000	1 152	115 200	115 200		0	0	115 200,000	0	11,35%					
SIDCO-SICAR		oct-91	3 245	5	226,080	75,0%	12 169,560	329 600	1 648 000	1 232 000		3 200	416 000	1 648 000,000	1 679 974	10,26%					
DEFONTAINE		oct-89	150 000	10	1 500,000	100%	1 500,000	15 000	150 000	150 000		0	0	150 000,000	204 105	10,00%					
DEMURGER (*)		Févr-01	14 000	100	1 400,000	100%	1 400,000	1 200	120 000	120 000		0	0	120 000,000	0	8,57%					
AST		févr-84	260 000	10	2 600,000	100%	2 600,000	19 760	197 600	197 600		0	0	197 600,000	0	7,60%					
TAPARURA (SEACNVS)		mai-85	22 500	100	2 250,000	100%	2 250,000	1 500	150 000	150 000		0	0	150 000,000	160 980	6,67%					
SIMAC		oct-85	35 000	10	350,000	100%	350,000	500	5 000	5 000		0	0	5 000,000	5 015	1,43%					
IDE		juil-81	3 000	100	300,000	25%	75,000	100	10 000	2 500		0	7 500	10 000,000	0	3,33%					
SPPI-SICAR		déc-89	760 450	3	2 281,350	100%	2 281,350	25 000	75 000	75 000		0	0	75 000,000	113 325	3,29%					
GENIE CLIMATIQUE		avr-79	1 500	100	150,000	25%	37,500	45	4 500	1 125		0	3 375	4 500,000	0	3,00%					
HUILE DE MORNAG		mars-84	42 400	10	424,000	100%	424,000	1 250	12 500	12 500		0	0	12 500,000	0	2,95%					
EL KANAOUJET		févr-80	500 000	10	5 000,000	100%	5 000,000	12 800	128 000	128 000		0	0	128 000,000	57 702	2,56%					
COTUNACE		avr-84	150 000	100	000,000	100%	15 000,000	1 000	100 000	100 000		1 250	0	100 000,000	233 912	1,50%					
SICAB		mai-92	800 000	5	4 000,000	100%	4 000,000	20 000	100 000	100 000		0	0	100 000,000	134 160	2,50%					
SOTUPILE		févr-80	400 000	10	4 000,000	100%	4 000,000	6 312	63 120	63 120		0	0	63 120,000	0	1,58%					
BOWDEN		janv-86	24 500	10	245,000	100%	245,000	465	4 650	4 650		0	0	4 650,000	0	1,90%					
STCT		mars-75	17 000	10	170,000	100%	170,000	300	3 000	3 000		0	0	7 500,000	1 944	1,76%					
STS		févr-63	680 000	5	3 400,000	100%	3 400,000	1 783	8 915	8 915		1 992	0	9 437,500	43 224	0,56%					
FRDCM		mai-91	1 600	5	8 000,000	100%	8 000,000	3 000	15 000	15 000		0	0	15 000,000	8 007	0,19%					
TDS 'TUNISIE DEVELOPPEMENT		nov-09	30 000	100	3 000,000	100%	3 000,000	1 500	150 000	150 000		0	0	150 000,000	150 000	5,00%					
IFFCO DISTRIBUTION TUNISIE (portage)		oct-08	1 000	250	250,000	100%	250,000	300	75 000	75 000		0	0	75 000,000	75 000	30,00%					
BBM (portage)		janv-09	166 000	100	600,000	100%	16 600,000	40 000	4 000 000	4 000 000		0	0	4 000 000,000	4 000 000	24,10%					
CARTHAGO (portage)		déc-08	580 000	100	000,000	100%	58 000,000	20 000	2 000 000	2 000 000		0	0	2 000 000,000	2 000 000	3,45%					
SNA (portage)		mars-09	4 986	10	866,000	100%	49 866,000	400 000	4 000 000	4 000 000		0	0	4 000 000,000	4 000 000	8,02%					
KTS (portage)		juil-09	20 000	10	200,000	100%	200,000	6 000	60 000	60 000		0	0	60 000,000	60 000	30,00%					
TOTAL									13 294 185	12 858 710		435 475	435 475	41 506 487,012	12 999 348						
									40 952 991	40 517 516			435 475	41 506 487,012	46 469 906,645						

3.3.1.2.2 Portefeuille titres commercial

Le solde de ce poste a atteint au 31 décembre 2009 un montant de 10.141 KDT contre 9.130 KDT au 31 décembre 2008 et s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Titres de Placement à revenu variable	794	794
Bons de trésor assimilés BTA	3 691	3 670
Bons de trésor cessibles BTC	5 030	3 631
Autres obligations	400	800
Créances rattachées au compte portefeuille titre commercial	226	235
Total brut	10 141	9 130
Provision pour dépréciation	-	-
Total Net	10 141	9 130

3.3.1.2.3 Portefeuille des créances

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2009 à 1.164.634 KDT contre 1.247.762 KDT au 31 décembre 2008 et se détaille comme suit :

		<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Portefeuille escompte	1	992 202	1 046 296
Comptes débiteurs de la clientèle	2	90 184	108 709
Crédits sur ressources spéciales	3	34 170	42 078
Autres crédits à la clientèle	4	127 309	135 743
Créances rattachées aux comptes de la clientèle		5 202	5 999
Total brut		1 249 067	1 338 825
Provisions sur crédits à la clientèle	5	(84 433)	(91 063)
Total net		1 164 634	1 247 762

Les efforts de recouvrement de la banque entre 2007 et 2009 se sont traduits par l'amélioration du taux de couverture des créances douteuses et litigieuses, passant de 73.38 % en 2007 à 74.78 % en 2009.

EVOLUTION DU TAUX DE COUVERTURE 2007-2009

LIBELLEE	2007	2008	2009
Créances brutes, bilan et hors bilan (a)	1,494,546	1,642,899	1,608,505
classe 0	1,249,477	1,432,879	1,435,916
classe 1	113,570	104,826	94,204
total classe 0 & 1	1,363,047	1,537,705	1,530,120
classe 2	7,873	6,805	1,304
classe 3	2,476	1,994	3,935
classe 4	154,322	145,336	131,796
dont contentieux	140,190	136,191	127,445
CDLs, total classes 2,3,4 (b) (bilan et hors bilan)	164,510	153,956	137,035
Provisions bilan et h bilan	101,839	95,372	88,675
Agios réservés	18,876	17,398	13,798
Total provisions et agios réservés (c)	120,715	112,770	102,473
Taux de couverture de l'ensemble des créances (c/a)	8.08%	6.86%	6.37%
Taux de créances classées (b) / (a)	11.01%	9.37%	8.52%
Taux de couverture des CDLs (c) / (b)	73.38%	73.25%	74.78%

3.3.1.2.4 Fonds gérés

Néant

3.3.2 Patrimoine de la banque au 30/06/2010

3.3.2.1 Patrimoine immobilier au 30/06/2010

3.3.2.1.1 Valeurs immobilisées

L'évolution détaillée des valeurs immobilisées au cours du 1er semestre 2010 se présente comme suit :

Libellé	Val. Brute au 31/12/09	Acqui / Cession	Val. Brute au 30/06/10	Tot Amort au 31/12/09	Dotation Reprise	Tot Amort au 30/06/10	V. Nette au 30/06/10
Fonds de Commerce	887		887	265	22	0	601
Terrain	12 300	109	12 409				12 409
Immobilisations d'exploitation	25 392	184	25 576	12 710	545	0	12 321
Immobilisations hors expl	785		785	232	19	0	535
Agencements et aménagements	28 802	1 194	29 996	16 638	1 071	0	12 287
Mobiliers et Matériels	40 513	653	41 166	32 356	1 453	35	7 389
Matériels de Transport	1 565	216	1 781	981	126	66	740
Immobilisations en cours	3 250	44	3 294	0		0	3 294
Immobilisations Incorporelles	25 337	1 213	26 550	22 416	997	23 412	3 138
Total	138 831	3 613	142 444	85 598	4 233	101	52 714
Provisions pour dépréciation							-338
Total Général	138 831	3 613	142 444	85 598	4 233	101	52 376

3.3.2.2 Portefeuille titres d'investissement de la banque au 30/06/2010

3.3.2.2.1 Titres d'investissement

La valeur du portefeuille d'investissement s'élève au 30 juin 2010 à 94 254 KDT contre 107 482 KDT au 30 juin 2009 et s'analyse comme suit :

	<u>30/06/2010</u>	<u>30/06/2009</u>	<u>31/12/2009</u>
Titres de participation	2 659	2 519	2 669
Parts dans les entreprises liées (i)	28 195	27 208	28 195
Titres d'investissement	60 803	60 941	60 871
Titres en Portage	2 207	16 007	10 207
Créances rattachées aux titres d'investissement	1 546	2 028	3 581
Total brut	95 410	108 703	105 523
Provision pour dépréciations de titres	(1 156)	(1 221)	(1 094)
Total Net	94 254	107 482	104 429

(i) Sont considérées comme entreprises liées, les sociétés sur lesquelles l'UBCI exerce le pouvoir de participer aux décisions sur les politiques financières et opérationnelles.

Portefeuille des titres de participations (y compris les titres en portage) au 30/06/2010

Raison sociale	Code Risque	Date de souscrip.	CAPITAL DE LA SOCIETE				PARTICIPATION DE LA BANQUE				Reste à Libérer	VC de la Participation (en DTU)	Eval. Bours. ou Mathématique (en DTU)	Tx de particip en %
			Capital souscrit		Capital libéré		Nbre actions	Capital souscrit (en DTU)	Capital libéré (en DTU)	Nb. Ac. Gratuites				
			Nbre Actions	Nominal	(en MD)	% libér								
PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES NON COTEES														
Type de compte: 854 Racine: 900 541 001														
UBCI LEASING	830369	oct-89	1 000 000	10	10 000,000	100%	10 000,000	753 967	7 539 670	0	7 909 596,810	11 072 759	75,40%	
MED-FINANCE SICAF		mars-99	2 000 000	5	10 000,000	100%	10 000,000	1 199 950	5 999 750	0	5 999 750,000	6 074 147	60,00%	
UNION IMMOBILIERE		août-00	500000	10	5 000,000	100%	5 000,000	299 950	2 999 500	0	2 999 500,000	2 801 233	59,99%	
GLOBAL INVEST SICAR		mars-99	2 420 000	5	12 100,000	100%	12 100,000	1 642 675	8 213 375	0	8 384 255,117	9 714 780	67,88%	
UBCI FINANCE ASSET		déc-95	200 000	5	1 000,000	100%	1 000,000	60 000	300 000	0	300 000,000	327 960	30,00%	
MANAGEMENT		juin-99	10 000	10	100,000	100%	100,000	3 000	30 000	0	30 000,000	36 735	30,00%	
								25 082 295	25 082 295	0	25 623 101,927	30 027 614		

PARTS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIEES NON COTEES														
Type de compte: 854 Racine: 900 549 001														
UTP-SICAF	830125	déc-90	500 000	5	2 500,000	100%	2 500,000	107 767	538 835	46 800	538 835,000	976 863	30,91%	
HANNIBAL-SICAF	4180530	mai-99	34 588	100	3 458,800	100%	3 458,800	2 990	299 000	0	297 080,780	335 654	8,64%	
SALAMBO-SICAF		nov-98	18 823	100	1 882,300	100%	1 882,300	2 990	299 000	0	298 682,000	306 487	15,88%	
UNIVERS ACTIONS SICAF		janv-00	31 019	100	3 101,900	100%	3 101,900	2 990	299 000	0	295 382,820	328 075	9,64%	
								1 435 835	1 435 835	0	1 429 980,600	1 947 080		

PARTS DANS LES CO-ENTREPRISES NON COTEES														
Type de compte: 854 Racine: 900 547 001														
IBS		févr-98	473 409	5	2 367,045	48%	1 142,585	14 689	73 445	0	73 445,000	250 242	3,10%	
SIBTEL		janv-00	50 400	100	5 040,000	100%	5 040,000	3 150	315 000	1386	315 000,000	692 670	9,00%	
MAISON DU BANQUIER MONETIQUE-TUNISIE		oct-84	8 885 000	1	8 885,000	100%	8 885,000	525 100	525 100	0	525 100,000	237 870	5,91%	
SMT		févr-88	27 000	100	2 700,000	100%	2 700,000	1 140	114 000	0	114 000,000	251 194	4,22%	
SOTUGAR		avr-03	30 000	100	3 000,000	100%	3 000,000	1 000	100 000	0	100 000,000	127 077	3,33%	
STICODEVAM		sept-93	222 120	5	1 110,600	100%	1 110,600	2 388	11 940	4 776	13 460,860	78 732	3,23%	
SWIFT			111 497	125EUR	26 561,373	100%	26 561,373	5	1 191	0	1 191,125	1 191	0,00%	
VISA INC. (Class C)										10 253				
								1 140 676	1 140 676	0	1 142 196,985	1 638 977		

TITRES DE PARTICIPATION NON COTES														Type de compte: 854				Racine: 900 540 001			
SCHNEIDER (portage)	déc-96	2 000	100	200,000	100%	200,000	600	60 000	60 000	0	0	72 000,000	72 000	30,00%							
SAOUEF (portage)	mars-04	750 000	10	7 500,000	76%	5 700,000				0	0			0,00%							
EPAC																					
COMMUNICATION	sept-96	18 000	10	180,000	78%	140,000	3 870	30 100	30 100	0	8 600	38 700,000	0	21,50%							
SEDAT	mars-92	10 150	100	1 015,000	100%	1 015,000	1 152	115 200	115 200	0	0	115 200,000	0	11,35%							
SIDCO-SICAR	oct-91	3 245 216	5	16 228,080	75,0%	12 169,560	329 600	1 232 000	1 232 000	3 200	416 000	1 648 000,000	1 652 518	10,26%							
DEFONTAINE	oct-89	150 000	10	1 500,000	100%	1 500,000	15 000	150 000	150 000	0	0	150 000,000	109 320	10,00%							
DEMURGER (*)	Févr-01	14 000	100	1 400,000	100%	1 400,000	1 200	120 000	120 000	0	0	120 000,000	0	8,57%							
AST	févr-84	260 000	10	2 600,000	100%	2 600,000	19 760	197 600	197 600	0	0	197 600,000	0	7,60%							
TAPARURA (SEAGNVS)	mai-85	22 500	100	2 250,000	100%	2 250,000	1 500	150 000	150 000	0	0	150 000,000	160 980	6,67%							
SIMAC	oct-85	35 000	10	350,000	100%	350,000	500	5 000	5 000	0	0	5 000,000	5 015	1,43%							
IDE	juil-81	3 000	100	300,000	25%	75,000	100	10 000	2 500	0	7 500	10 000,000	0	3,33%							
SPPI-SICAR	déc-89	760 450	3	2 281,350	100%	2 281,350	25 000	75 000	75 000	0	0	75 000,000	113 325	3,29%							
GENIE CLIMATIQUE	avr-79	1 500	100	150,000	25%	37,500	45	4 500	1 125	0	3 375	4 500,000	0	3,00%							
HUILE DE MORNAG	mars-84	42 400	10	424,000	100%	424,000	1 250	12 500	12 500	0	0	12 500,000	0	2,95%							
EL KANAOUJET	févr-80	500 000	10	5 000,000	100%	5 000,000	12 800	128 000	128 000	0	0	128 000,000	57 702	2,56%							
COTUNACE	avr-84	150 000	100	1 500,000	100%	1 500,000	1 000	100 000	100 000	1 250	0	100 000,000	246 760	1,50%							
SICAB	mai-92	800 000	5	4 000,000	100%	4 000,000	20 000	100 000	100 000	0	0	100 000,000	133 920	2,50%							
SOTUPILE	févr-80	400 000	10	4 000,000	100%	4 000,000	6 312	63 120	63 120	0	0	63 120,000	0	1,58%							
BOWDEN	janv-86	24 500	10	245,000	100%	245,000	465	4 650	4 650	0	0	4 650,000	0	1,90%							
STCT	mars-75	17 000	10	170,000	100%	170,000	300	3 000	3 000	0	0	7 500,000	1 944	1,76%							
FRDCM	mai-91	1 600 000	5	8 000,000	100%	8 000,000	3 000	15 000	15 000	0	0	15 000,000	8 007	0,19%							
TDS TUNISIE DEVELOPEMENT SICAR'	nov-09	30 000	100	3 000,000	100%	3 000,000	1 500	150 000	150 000	0	0	150 000,000	150 000	5,00%							
IFFCO DISTRIBUTION TUNISIE (portage)	oct-08	1 000	250	250,000	100%	250,000	300	75 000	75 000	0	0	75 000,000	75 000	30,00%							
CARTHAGO (portage)	déc-08	580 000	100	5 800,000	100%	5 800,000	20 000	200 000	200 000	0	0	2 000 000,000	2 000 000	3,45%							
KTS (portage)	juil-09	20 000	10	200,000	100%	200,000	6 000	60 000	60 000	0	0	60 000,000	60 000	30,00%							
TOTAL						5 285 270	4 849 795	32 944 076	32 508 601	435 475	435 475	5 301 770,000	4 846 491								
								32 944 076	33 497 049,512			38 460 161,491									

3.3.2.2 Portefeuille titres commercial

Le solde de ce poste a atteint au 30 juin 2010 un montant de 5 280 KDT contre 8 017 KDT au 30 juin 2009 et s'analyse comme suit :

	<u>30/06/2010</u>	<u>30/06/2009</u>	<u>31/12/2009</u>
Titres de Placement a revenu variable	794	794	794
Bons de trésor assimilés BTA	3 496	3 734	3 691
Bons de trésor cessibles BTC	494	2 504	5 030
Autres obligations	400	800	400
Créances rattachées au compte portefeuille titre commercial	96	185	226
Total Brut	5 280	8 017	10 141
Provision pour dépréciation	-	-	-
Total Net	5 280	8 017	10 141

3.3.2.3 Portefeuille des créances

Le solde de ce poste s'élève au 30 juin 2010 à 1 308 317 KDT contre 1 176 130 KDT au 30 juin 2009 et se détaille comme suit :

	<u>30/06/2010</u>	<u>30/06/2009</u>	<u>31/12/2009</u>
Portefeuille escompte	1 110 319	974 119	992 202
Comptes débiteurs de la clientèle	125 435	116 301	90 184
Crédits sur ressources spéciales	30 851	35 603	34 170
Autres crédits à la clientèle	119 601	136 024	127 309
Créances rattachées aux comptes de la clientèle	6 939	5 886	5 202
Total brut	1 393 145	1 267 933	1 249 067
Provisions sur crédits à la clientèle	-84 828	-91 803	(84 433)
Total net	1 308 317	1 176 130	1 164 634

3.3.2.4 Fonds gérés

Néant

3.3.3 Renseignements sur les états financiers individuels au 31 Décembre

3.3.3.1 Etats financiers comparés au 31 décembre

3.3.3.1.1 Bilans comparés au 31 décembre

En KDT		31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
<u>ACTIF</u>				
Caisse et avoir auprès de la BCT, CCP, et TGT	1	43 916	97 046	58 369
Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	368 317	153 360	173 391
Créances sur la clientèle	3	1 164 634	1 247 762	1 078 967
Portefeuille-titre commercial	4	10 141	9 130	13 433
Portefeuille d'investissement	5	104 429	98 633	106 285
Valeurs immobilisées	6	52 895	52 949	49 814
Autres actifs	7	26 203	32 823	25 044
TOTAL ACTIF		1 770 535	1 691 703	1 505 303
<u>PASSIF</u>				
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers (1)	8	92 235	103 907	164 263
Dépôts et avoirs de la clientèle(1)	9	1 398 269	1 298 708	1 050 915
Emprunts et Ressources spéciales	10	34 939	44 070	71 434
Autres passifs	11	57 654	69 409	55 136
TOTAL PASSIF		1 583 097	1 516 094	1 341 748
<u>CAPITAUX PROPRES</u>				
Capital		50 000	50 000	50 000
Réserves		114 244	100 696	95 274
Autres capitaux propres		669	763	857
résultats reportés		2	2	1
Résultat de l'exercice		22 523	24 148	17 423
TOTAL CAPITAUX PROPRES	12	187 438	175 609	163 555
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		1 770 535	1 691 703	1 505 303

(1) Retraité pour les besoins de la comparabilité, les retraitements relatifs à 2007 n'ont pas été audités.

3.3.3.1.2 Etats des engagements Hors Bilan comparés au 31 décembre

	Notes	31 décembre 2009	31 décembre 2008	31 décembre 2007
<i>PASSIFS EVENTUELS</i>				
Cautions, avals et autres garanties données	13	356 341	287 518	246 219
Crédits documentaires	14	353 401	173 770	199 487
TOTAL DES PASSIFS EVENTUELS		709 742	461 288	445 706
<i>ENGAGEMENTS DONNES</i>				
Engagements de financement en faveur de la clientèle	15	352 250	262 412	146 690
Engagements sur titres (Participations non libérées)	16	435	19	123
TOTAL DES ENGAGEMENTS DONNES		352 685	262 431	146 813
<i>ENGAGEMENTS REÇUS</i>				
Garanties reçues	17	839 652	803 961	651 571
TOTAL DES ENGAGEMENTS REÇUS		839 652	803 961	651 571

3.3.3.1.3 Etats de résultat comparés au 31 décembre

	Notes	Exercice 2009	Exercice 2008	Exercice 2007
<i>Produits d'exploitation bancaire</i>				
Intérêts et revenus assimilés	19	87 718	99 653	86 578
Commissions	20	28 349	25 798	23 813
Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	21	6 973	7 654	6 380
Revenus du portefeuille d'investissement	22	6 635	7 587	6 833
Total produits d'exploitation bancaire		129 675	140 692	123 604
<i>Charges d'exploitation bancaire</i>				
Intérêts encourus et charges assimilées	23	35 087	46 010	39 955
Commissions encourues		2 035	1 525	1 666
Total charges d'exploitation bancaire		37 122	47 535	41 621
PRODUIT NET BANCAIRE		92 553	93 157	81 983
Dotations aux provisions et résultat de corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	24	(1 932)	(2 491)	(4 074)
Dotations aux provisions et résultat de corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	25	44	(41)	67
Autres produits d'exploitation		2 242	1 902	1 936
Frais de personnel		(38 000)	(34 439)	(30 937)
Charges générales d'exploitation	26	(17 950)	(17 968)	(18 394)
Dotations aux amortissements sur immobilisations		(8 216)	(7 549)	(7 818)
RESULTAT D'EXPLOITATION		28 741	32 571	22 763
Solde en gain provenant des autres éléments ordinaires	27	62	23	125
Impôts sur les sociétés	28	(6 280)	(8 446)	(5 465)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		22 523	24 148	17 423
Solde en gain/perte provenant des éléments extraordinaires				
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		22 523	24 148	17 423
RESULTAT PAR ACTION (DT)				
	29	2.252	2,415	1,742

3.3.3.1.4 Etats de flux de trésorerie comparés au 31 décembre

	Note	2009	2008	2007
<u>ACTIVITES D'EXPLOITATION</u>				
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenu du portefeuille d'investissement)		122 512	133 651	116 038
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(36 921)	(44 605)	(40 478)
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à des établissements financiers		(13 087)	(17 289)	(9 849)
Dépôts / Retraits dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers		2 051	84	(1 813)
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		78 487	(171 674)	(102 014)
Dépôts / Retraits dépôts auprès de la clientèle *		109 674	214 482	113 290
Titres de placement / Titres de transaction		(1 020)	4 173	14 920
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(65 175)	(44 747)	(44 734)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		11 286	(979)	5 452
Impôts sur les sociétés		(9 870)	(5 045)	(8 989)
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		197 937	68 051	41 823
<u>ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</u>				
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		6 228	7 408	5 720
Acquisitions cessions sur portefeuille d'investissement		(5 345)	7 790	(15 891)
Acquisitions cessions sur immobilisations		(8 162)	(10 661)	(11 444)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement		(7 279)	4 537	(21 615)
<u>ACTIVITES DE FINANCEMENT</u>				
Emission / Remboursement d'emprunts		(9 000)	(13 500)	(8 000)
Augmentation / diminution ressources spéciales		(9 053)	(7 333)	(5 673)
Dividendes versés		(10 536)	(12 002)	(9 979)
Encaissement suite à l'émission d'actions				
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement		(28 589)	(32 835)	(23 652)
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités				
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		162 069	39 753	(3 444)
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice		104 878	65 125	46 569
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN D'EXERCICE	30	266 947	104 878	43 125

* Retraité pour les besoins de la comparabilité, les retraitements relatifs à 2007 n'ont pas été audités.

3.3.3.1.5 Notes aux Etats Financiers au 31 décembre 2009

1. Présentation de la Banque

L'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie est une société anonyme au capital de 50.000.000 dinars, créée en décembre 1961, conformément à la loi N°67-51 du 7 décembre 1967 portant réglementation de la profession bancaire telle qu'abrogée par la loi n°2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit et modifiée par la loi 2006-19 du 2 mai 2006.

L'UBCI est une banque de dépôt privée, filiale détenue à raison de 50% par la BNP Paribas BDDI participation.

Le capital social est divisé en 10.000.000 actions de 5 DT chacune, réparties comme suit :

ACTIONNAIRES	QUANTITE	POURCENTAGE
BNP PARIBAS BDDI Participation	5 000 000	50,00%
Famille BEN SEDRINE	763 471	7,64%
GROUPE TAMARZISTE	1 089 664	10,90%
GROUPE BOURICHA	471 589	4,72%
GROUPE SELLAMI	645 465	6,45%
MED RACHED CHEBIL	108 135	1,08%
ALI FEKIH	115 000	1,15%
Héritiers BOUADJA	93 145	0,93%
GROUPE RIAHI	646 000	6,46%
Groupe Saad hadj KHELIFA	227 417	2,27%
PERSONNES MORALES	110 620	1,11%
PERSONNES PHYSIQUES	701 884	7,02%
PERSONNES PHYSIQUES non résidentes	19 369	0,19%
ACTIONS NON DEPOSEES	8 241	0,08%
TOTAL	10 000 000	100%

2. Référentiel d'élaboration et de présentation des états financiers

Les états financiers de l'UBCI sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie notamment la norme comptable générale N°1 du 30 décembre 1996 et les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25) applicables à partir du 1^{er} janvier 1999 et aux règles de la Banque Centrale de la Tunisie édictées par le circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les textes subséquents.

3. Méthodes comptables appliquées

Les états financiers de l'UBCI sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique.

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1. Comptabilisation des engagements et des revenus y afférents

Les engagements de la banque sont composés des rubriques suivantes :

- Portefeuille escompte.
- Comptes débiteurs de la clientèle.
- Crédits sur ressources spéciales.
- Autres crédits à la clientèle.
- Engagements par signature.

Comptabilisation des engagements hors bilan

Les engagements de financement sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloqués des fonds pour la valeur nominale.

Comptabilisation des prêts auprès de la clientèle

Les crédits décaissés et les comptes courants débiteurs sont présentés déduction faite des intérêts et agios réservés et des provisions y afférentes.

Classification des engagements

Les engagements sont classés et provisionnés conformément aux dispositions de la Circulaire de la BCT n°91-24 telle que modifiée par les textes subséquents.

(i) Les actifs courants (Classe 0)

Sont considérés comme actifs courants, les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais, paraît assuré.

(ii) Les actifs nécessitant un suivi particulier (Classe 1)

Ce sont les engagements dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais est encore assuré et qui sont détenus par des entreprises qui sont dans un secteur d'activité qui connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

(iii) Les engagements incertains (Classe 2)

Ce sont tous les actifs dont la réalisation et le recouvrement intégral dans les délais est incertain et qui sont détenus sur des entreprises qui connaissent des difficultés financières ou autres pouvant mettre en cause leur validité et nécessitant la mise en œuvre de mesures de redressement.

Ces engagements englobent des actifs dont les retards de paiements des intérêts ou du principal sont supérieurs à 90 jours sans excéder 180 jours.

(iv) Les actifs préoccupants (Classe 3)

Ce sont tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement est menacé et qui sont détenus sur des entreprises dont la situation suggère un degré de perte éventuelle (ce sont des entreprises qui représentent avec plus de gravité les caractéristiques de la classe 2).

Ces engagements englobent des actifs dont les retards de paiements des intérêts ou du principal sont supérieurs à 180 jours sans excéder 360 jours.

(v) Les actifs compromis (Classe 4)

Font partie de cette classe les créances pour lesquelles les retards de paiement sont supérieurs à 360 jours ainsi que les actifs restés en suspens pendant un délai supérieur à 360 jours.

Provisions sur les engagements

Les provisions sont déterminées selon les taux prévus par la circulaire de la BCT après déduction des garanties considérées comme valables.

(i) Prise en compte des garanties

Les garanties qui ont été considérées comme juridiquement valables sont :

- les garanties reçues de l'Etat tunisien, des banques et des compagnies d'assurance, lorsqu'elles sont matérialisées ;
- les garanties matérialisées par des instruments financiers ;
- les hypothèques dûment enregistrées et portant sur des biens immatriculés à la conservation de la propriété foncière, réalisables dans un délai raisonnable ;
- les promesses d'hypothèques portant sur des terrains acquis auprès de l'AFH, l'AFI ou l'AFT ;
- les hypothèques maritimes dûment enregistrées.

(ii) Taux de provision

Les provisions sur engagements sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents, qui définit les taux minima de provisionnement de la manière suivante :

<u>Classe</u>	<u>Taux de provision</u>
1	0 %
2	20 %
3	50 %
4	100 %

Les taux de provisionnement par classe de risque sont appliqués au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues sous forme d'actifs financiers, d'immeubles hypothéqués, de garanties de l'Etat et des garanties des banques et assurances.

Comptabilisation des revenus sur prêts auprès de la clientèle

Les intérêts et produits assimilés ainsi que les commissions sont pris en compte en résultat de la période pour leurs montants rattachés à la dite période.

Les intérêts échus et non encore encaissés relatifs aux prêts classés parmi les "actifs incertains" (classe B2) ou parmi les "actifs préoccupants" (classe B3) ou parmi les "actifs compromis" (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en produits réservés et sont déduits du poste "Créances sur la clientèle". Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

Les intérêts courus et non échus relatifs aux prêts classés parmi les "actifs courants" (classe A) parmi les "actifs nécessitant un suivi particulier" (classe B1), au sens de la circulaire BCT n°91-24, sont portés en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2. Portefeuille encaissement / Comptes exigibles après encaissement

La banque a opté pour le traitement des valeurs remises par les clients pour encaissement au sein de la comptabilité financière. Les comptes utilisés sont annulés pour les besoins de la présentation. Seul le solde entre le portefeuille encaissement et les comptes exigibles après encaissement est présenté au niveau des états financiers.

3.3. Comptabilisation du portefeuille - titres et des revenus y afférents

Composition du portefeuille titres

Le portefeuille titres est composé du portefeuille commercial et du portefeuille d'investissement :

(i) Le portefeuille titres commercial :

c) Titres de transaction : Ce sont des titres qui se distinguent par leur courte durée de détention (inférieure à 3 mois) et par leur liquidité.

d) Titres de placement : Ce sont les titres qui ne répondent pas aux critères retenus pour les titres de transaction ou d'investissement.

- (ii) Le portefeuille d'investissement :
- c) **Titres d'investissements** : Ce sont des titres acquis avec l'intention ferme de les détenir, en principe, jusqu'à leur échéance suite à une décision qui résulte généralement d'une politique propre au portefeuille titre d'investissement.
- d) **Titres de participation** : Ce sont les parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées. Ce sont les titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la Banque.

Comptabilisation et évaluation à la date d'arrêté

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition, tous frais et charges exclus, à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

A la date d'arrêté, il est procédé à l'évaluation des titres comme suit :

- **Les titres de transaction** : Ces titres sont évalués à la valeur de marché (le cours boursier moyen pondéré). La variation du cours, consécutive à leur évaluation à la valeur de marché, est portée en résultat.
- **Les titres de placement** : Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément, à la valeur du marché pour les titres cotés, et à la juste valeur pour les titres non cotés. Il ne peut y avoir de compensation entre les plus-values latentes de certains titres avec les pertes latentes sur d'autres titres. La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché donne lieu à la constitution de provision contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.
- **Les titres d'investissement** : le traitement des plus values latentes sur ces titres est le même que celui prévu pour les titres de placement. Les moins-values latentes ne font l'objet de provision que dans les deux cas suivants :
 - o Une forte probabilité que l'établissement ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance.
 - o L'existence de risques de défaillance de l'émetteur des titres.

Comptabilisation des revenus sur portefeuille-titres

Les intérêts sont comptabilisés en tenant compte de la séparation des exercices. Ainsi, les intérêts à recevoir sur les bons du Trésor souscrits sont constatés en résultat de la période.

Les dividendes sur les titres à revenu variable détenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Les plus-values de cession relatives aux titres d'investissement acquis dans le cadre de conventions de portage sont assimilées à des intérêts et prises en compte parmi les revenus au fur et à mesure qu'elles sont courues.

3.4. Comptabilisation des intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées sont pris en compte en résultat au fur et à mesure qu'ils sont courus. En revanche, les charges décaissées et relatives à des exercices futurs ne sont pas comptabilisées en tant que charges de l'exercice et sont portées au bilan de la banque en compte de régularisation actif.

3.5. Comptabilisation des valeurs immobilisées

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Elles sont amorties selon la méthode d'amortissement linéaire conformément aux taux ci-après indiqués.

Les taux d'amortissement pratiqués se présentent comme suit :

Immeubles	5 %
Travaux	10 %
Coffres forts	5 %
Matériels roulants	20 %
Matériels informatiques*	25 %
Matériels informatiques – les grandes machines d'exploitation	20 %
Logiciels informatiques	33 %
Logiciel ATLAS II	20 %
Immobilisations de faibles valeurs	100 %

* A partir du 01/01/2007, le matériel informatique est amorti sur une période de 4 ans. Les immobilisations correspondantes acquises avant cette date ont été amorties en 2007 sur la base de la VNC étalée sur la période résiduelle restante.

3.6. Conversion des opérations en monnaies étrangères

Les opérations en devises sont traitées séparément dans une comptabilité autonome au titre de chacune des devises concernées et sont converties dans la comptabilité en monnaie de référence sur la base du cours de change moyen interbancaire en date d'arrêté utilisé pour l'ensemble des opérations comptabilisées dans chaque devise au cours de cette période.

3.7 Provisions pour engagements de retraite

La banque a opté pour la comptabilisation progressive en passif des engagements de retraite correspondant à l'indemnité de retraite due, conformément à la convention collective applicable au secteur bancaire et aux autres avantages dus en application de la politique interne de la banque.

Les engagements de retraite comptabilisés à la date du 31 décembre 2009 s'élèvent à 5 153 KDT dont 643 KDT qui sont imputés sur l'exercice 2009.

3.8. Impôts sur les sociétés

Le résultat fiscal est déterminé en application des règles du droit commun. Par ailleurs, et conformément aux dispositions de la loi de finances pour la gestion 2006, la déduction des provisions pour créances douteuses et des provisions pour dépréciation des titres a été faite à 100% du bénéfice imposable.

4. Notes explicatives

(Les chiffres sont exprimés en KDT : milliers de Dinars Tunisiens)

4.1. Actifs

Note 1 - Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Le solde de cette rubrique a atteint au 31 décembre 2009 un montant de 43.916 KDT contre 97.046 KDT au 31 décembre 2008 et s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Caisse	13 696	16 059
Comptes ordinaires BCT	30 220	80 987
	<u>43 916</u>	<u>97 046</u>

Note 2 - Créances sur les établissements bancaires et financiers

Le solde de cette rubrique a atteint au 31 décembre 2009 un montant de 368.317 KDT contre 153.360 KDT au 31 décembre 2008 et se présente comme suit :

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Banque Centrale de Tunisie (1)	279 196	67 664
Banques de dépôt	9 000	26 000
Banques non-résidentes	24 684	17 454
Organismes financiers spécialisés	54 946	41 859
Créances rattachées aux comptes des établissements financiers et bancaires	491	383
	<hr/> 368 317	<hr/> 153 360

(1) Cette rubrique enregistre les prêts ou placements de la banque, en Dinars ou en devises auprès de la Banque Centrale de Tunisie.

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon la durée résiduelle se présente comme suit :

	jusqu'à 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'1an	Plus d'1an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
BCT	279 196				279 196
Banques de dépôt	9 000				9 000
Banques non résidentes	24 684				24 684
Organismes financiers	6 333	17 184	31 429	-	54 946
* <i>Entreprise liée : UBCI Leasing</i>	6 333	17 184	31 429	-	54 946
Créances rattachées	491				491
	<hr/> 319 704	<hr/> 17 184	<hr/> 31 429	<hr/> -	<hr/> 368 317

Note 3 - Créances sur la clientèle

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2009 à 1.164.634 KDT contre 1.247.762 KDT au 31 décembre 2008 et se détaille comme suit :

		<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Portefeuille escompte	1	992 202	1 046 296
Comptes débiteurs de la clientèle	2	90 184	108 709
Crédits sur ressources spéciales	3	34 170	42 078
Autres crédits à la clientèle	4	127 309	135 743
Créances rattachées aux comptes de la clientèle		5 202	5 999
Total brut		<hr/> 1 249 067	<hr/> 1 338 825
Provisions sur crédits à la clientèle	5	(84 433)	(91 063)
Total net		<hr/> 1 164 634	<hr/> 1 247 762

La ventilation des créances sur la clientèle selon la durée résiduelle se présente comme suit :

	Jusqu'à 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'1 an	Plus d'1 an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Portefeuille escompte	263 711	135 976	334 572	257 943	992 202
Compte débiteur de la clientèle	90 184				90 184
Crédits sur ressources spéciales	5 979	2 094	16 573	9 524	34 170
Autres crédits à la clientèle	117 763	279	5 757	3 510	127 309
Créances rattachées	5 202				5 202
	482 839	138 349	356 902	270 977	1 249 067

(1) Portefeuille escompte

Le portefeuille escompte enregistre l'ensemble des effets à l'escompte détenus par la banque et qui matérialisent des crédits qu'elle a octroyé à ses clients. Il s'agit des effets de transactions commerciales et des billets de mobilisation représentatifs notamment de crédits de financement de stocks, de crédits de démarrage, de préfinancements d'exportations, de crédits moyen et long terme, etc.

(2) Comptes débiteurs de la clientèle

Le solde de ce compte correspond aux comptes débiteurs des clients ordinaires (autres que les classes II, III, IV).

(3) Crédits sur ressources spéciales

Ces crédits sont financés sur des fonds spéciaux d'origine budgétaire ou extérieure affectés à des opérations de financement spécifiques.

Les crédits impayés, douteux et litigieux ou en contentieux, sont maintenus dans la rubrique d'origine.

(4) Autres crédits à la clientèle

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2009 à 127.309 KDT contre un solde de 135.743 KDT au 31 décembre 2008 et s'analyse comme suit :

		<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Total créances douteuses	(i)	122 845	137 183
Valeurs impayées		4 849	2 789
Arrangements, rééchelonnements et consolidations		9 601	11 565
Avances sur comptes à terme, bons de caisse et placements en devise	(ii)	3 812	1 604
Agios réservés classe 2, 3,4		(13 798)	(17 398)
		<u>127 309</u>	<u>135 743</u>

(i) Les créances douteuses nettes d'agios réservés se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Classe 2	723	2 602
Classe 3	2 647	1 766
Classe 4	105 677	115 417
	<u>109 047</u>	<u>119 785</u>

- (ii) Ce sont des avances accordées à la clientèle autres que bancaires ou financières. Ces avances sont rémunérées par la perception d'au moins 15 jours d'intérêts calculés au taux appliqué aux comptes à terme ou aux bons de caisse, majorés d'un point de pourcentage. Cette avance est garantie par le nantissement du bon de caisse.

(5) Provisions sur crédits à la clientèle

La variation des provisions sur crédits à la clientèle s'analyse comme suit :

Provisions au 31 décembre 2008		91 063
Dotations		5 031
Reprises	(i)	(11 661)
Provisions au 31 décembre 2009		84 433

- (ii) La reprise de provision sur créances douteuses s'analyse comme suit :

Reprise sur créances recouvrées	4 183
Reprises sur créances radiées (*)	7 156
Reprise sur créances passées par pertes (*)	322
	11 661

(*) Les reprises sont compensées par des pertes suite à l'annulation des créances correspondantes (cf. note 24)

Note 4 - Portefeuille-titre commercial

Le solde de ce poste a atteint au 31 décembre 2009 un montant de 10.141 KDT contre 9.130 KDT au 31 décembre 2008 et s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Titres de Placement à revenu variable	794	794
Bons de trésor assimilés BTA	3 691	3 670
Bons de trésor cessibles BTC	5 030	3 631
Autres obligations	400	800
Créances rattachées au compte portefeuille titre commercial	226	235
Total brut	10 141	9 130
Provision pour dépréciation	-	-
Total Net	10 141	9 130

Note 5 - Portefeuille d'investissement

La valeur du portefeuille d'investissement s'élève au 31 décembre 2009 à 104 429 KDT contre 98.633 KDT au 31 décembre 2008 et s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Titres de participation	2 669	2 103
Parts dans les entreprises liées (i)	28 195	27 207
Titres d'investissement	60 871	61 009
Titres en Portage	10 207	6 007
Créances rattachées aux titres d'investissement	3 581	3 583
Total brut	105 523	99 909
Provision pour dépréciations de titres	(1 094)	(1 276)
Total Net	104 429	98 633

- (iii) Sont considérées comme entreprises liées, les sociétés sur lesquelles l'UBCI exerce le pouvoir de participer aux décisions sur les politiques financières et opérationnelles.

Note 6 - Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées ont atteint 52.895 KDT au 31 décembre 2009 contre 52.949 KDT au 31 décembre 2008 et s'analysent comme suit :

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Valeurs brutes en début de période	130 718	120 060
Acquisitions	8 274	10 673
Cessions	(161)	(15)
Valeurs brutes en fin de période	138 831	130 718
Amortissements cumulés	(85 598)	(77 431)
Provisions pour dépréciation	(338)	(338)
Valeurs nettes en fin de période	52 895	52 949

L'évolution détaillée des valeurs immobilisées au cours de l'exercice 2009 se présente comme suit :

Libellé	Val. Brute au 31/12/08	Acqui / Cession	Reclas sements	Val. Brute au 31/12/09	Amort au 31/12/08	Dotation 31.12.2009	Reprise Amort	Tot Amort au 31.12.09	V. Nette au 31/12/09
Fonds de Commerce	887		0	887	221	44	0	265	622
Terrain	11 497	588	215	12 300	0	0	0	0	12 300
Immobilisations d'exploitation	23 841	1 120	431	25 392	11 624	1 086	0	12 710	12 682
Immobilisations hors exploitation	785	0	0	785	194	38	0	232	553
Agencements et aménagements	25 762	1 814	1 226	28 802	14 548	2 090	0	16 638	12 164
Mobiliers et Matériels	37 841	1 265	1 407	40 513	29 549	2 850	- 43	32 356	8 157
Matériel de Transport	1 372	193	0	1 565	862	219	- 100	981	584
Immobilisations en cours	5 224	1 904	-3 878	3 250	0	0	0	0	3 250
Immobilisations Incorporables	23 509	1 229	599	25 337	20 433	1 983	0	22 416	2 921
Total	130 718	8 113	0	138 831	77 431	8 310	0	85 598	53 233
Provisions pour dépréciation									-338
Total Général	130 718	8 113	0	138 831	77 431	8 310	- 143	85 598	52 895

Note 7 - Autres actifs

Le solde de cette rubrique a atteint 26.203 KDT au 31 décembre 2009 contre 32.823 KDT au 31 Décembre 2008 et se détaille comme suit :

		<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Débiteurs divers	(i)	17 898	21 370
Comptes de régularisation	(ii)	6 068	9 166
Comptes de Stock		303	212
Siège, succursale et agences		-	221
Créances prises en charge par l'Etat		2 031	2 178
		<hr/> 26 300	<hr/> 33 147
Provision sur autres actifs		(97)	(324)
		<hr/> 26 203	<hr/> 32 823

(i) Les comptes débiteurs divers s'analysent comme suit :

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Prêts et avances au personnel	13 295	13 494
Dépôts et cautionnements constitués par la banque	283	182
Retenue à la source	39	25
Autres débiteurs divers	4 281	7 669
	<hr/> 17 898	<hr/> 21 370

(ii) Les comptes de régularisation s'analysent comme suit :

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Charges payées ou comptabilisées d'avance	1 866	3 544
Produits à recevoir	2 022	1 480
Débets à régulariser et divers	2 180	4 109
Compensation reçue	-	33
	<hr/> 6 068	<hr/> 9 166

4.2. Passifs

Note 8 - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers.

Le solde de ce poste a atteint 92.235 KDT au 31 décembre 2009 contre 103.907 KDT au 31 décembre 2008 et se détaille comme suit :

		<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Banques locales	(i)	20	19
Banques non-résidentes (*)	(ii)	89 829	103 267
Organismes financiers spécialisés		2186	135
Dettes rattachées aux prêts et emprunts interbancaires (*)	(iii)	200	486
		<hr/> 92 235	<hr/> 103 907

(i) Le solde de ce compte s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
<u>Banques locales</u>		
Comptes ordinaires	20	19
	20	19

(ii) Le solde de ce compte s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
<u>Banques non résidentes installées à l'étranger</u>		
Comptes ordinaires	7 128	1 717
Emprunts au jour le jour et à terme	57 701	81 550
Dépôts à terme (*)	25 000	20 000
	89 829	103 267

(*) Le DAT souscrit par BNP Bahrein a été reclassé au niveau des dépôts et avoirs des établissements bancaires et diminué des dépôts et avoirs de la clientèle.
Pour des besoins de comparabilité, ces mêmes reclassements ont été opérés sur les chiffres publiés au titre l'exercice 2008.

(iii) L'analyse de ce compte se présente comme suit :

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
<u>Organismes financiers spécialisés</u>		
Comptes ordinaires	2 186	135
	2 186	135

Note 9 - Dépôts et avoirs de la clientèle

Le solde de cette rubrique a atteint 1.398.269 KDT au 31 décembre 2009 contre un solde de 1.298.708 KDT au 31 décembre 2008. Il s'analyse comme suit :

		<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Comptes à vue	(i)	569 240	512 150
Comptes d'épargne	(ii)	378 216	330 744
CAT/BC et autres produits financiers (*)	(iii)	361 118	354 055
Autres sommes dues à la clientèle		25 041	26 992
Certificats de dépôts et bons de trésor souscrits par la clientèle	(iv)	59 000	68 000
Dettes rattachées aux comptes de la clientèle (*)		5 654	6 767
		1 398 269	1 298 708

La ventilation des dépôts et avoirs de la clientèle selon la durée résiduelle se présente comme suit :

	Jusqu'à 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'1 an	Plus d'1 an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Comptes à vue	569 240				569 240
Comptes d'épargne	378 216				378 216
CAT/BC et autres produits financiers	175 371	157 330	28 417		361 118
Autres sommes dues à la clientèle	25 041				25 041
Certificats de dépôt et bons de trésor souscrits par la clientèle	59 000				59 000
Dettes rattachées	5 654				5 654
	1 212 522	157 330	28 417	0	1 398 269

(i) Les comptes à vue sont analysés comme suit :

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Compagnies d'assurances	12 603	8 952
Entreprises publiques	46 678	48 650
Autres clientèles commerciales	158 235	148 239
Comptes de non-résidents	154 640	139 529
Clients particuliers	197 084	166 780
	569 240	512 150

(ii) Les comptes d'épargne sont analysés ainsi :

		<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Comptes spéciaux d'épargne	(a)	321 119	282 124
Comptes d'épargne investissement		355	355
Comptes d'épargne logement		34 979	29 450
Autres	(b)	21 763	18 815
		378 216	330 744

(a) Les comptes spéciaux d'épargne sont des comptes d'épargne ordinaires ouverts aux personnes physiques.

(b) Il s'agit d'une multitude de comptes : Manager 2000, épargne emploi, épargne multi projet, épargne auto, épargne confort...

(iii) Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Bons de caisse	136 590	139 537
Dépôts à terme (*)	181 715	182 264
Placements en devises	42 813	32 254
	361 118	354 055

(iv) Les certificats de dépôts sont des titres de créance matérialisant des placements faits par les entreprises et autres organismes auprès de la banque :

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Entreprises étatiques	19 000	26 500
Sociétés privées	40 000	41 500
	59 000	68 000

(*) Le DAT souscrit par BNP Bahrein a été reclassé au niveau des dépôts et avoirs des établissements bancaires et diminué des dépôts et avoirs de la clientèle.

Pour des besoins de comparabilité, ces mêmes reclassements ont été opérés sur les chiffres publiés au titre l'exercice 2008.

Note 10 - Emprunts et ressources spéciales

Le solde de cette rubrique a atteint 34.939 KDT au 31 décembre 2009 contre un solde de 44.070 KDT au 31 décembre 2008. Il s'analyse comme suit :

Désignation	31/12/2009	31/12/2008
Ressources Etatiques	4 579	4 594
FOPRODI	211	274
FONAPRA	4 283	4 235
FOSDA	85	85
Mobilisation créances	449	449
Crédits partenariat	8 300	11 952
Ligne PROPARCO	6 882	9 963
Lignes CFD	1 418	1 989
Crédit BIRD	1 295	1 912
Autres fonds extérieurs	20 052	24 821
Ligne Italienne	9 389	10 378
Ligne Suédoise	88	205
Ligne FODEP	19	61
Ligne Suisse	1 021	1 529
Ligne Espagnole	452	689
Ligne BEI	5 948	8 492
Ligne K F W	2 815	3 042
Encours FADES	320	425
Dettes rattachées à des ressources spéciales	264	342
Total Emprunts et Ressources Spéciales	34 939	44 070

Note 11 - Autres passifs

Le solde de cette rubrique a atteint 57.654 KDT au 31 décembre 2009 contre un solde de 69.409 KDT au 31 décembre 2008. Il s'analyse comme suit :

		<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Provisions	(1)	12 818	11 718
Comptes de régularisation	(2)	16 605	15 285
Créditeurs divers		9 488	23 486
Comptes exigibles après encaissement	(3)	18 743	18 920
		<hr/> 57 654 <hr/>	<hr/> 69 409 <hr/>

(1) Les provisions sont analysées comme suit :

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Provision en franchise d'impôt sur engagements par signature	4 242	4 308
Provisions pour risques et charges	3 423	2 899
Provisions pour charges de retraites	5 153	4 511
	<hr/> 12 818 <hr/>	<hr/> 11 718 <hr/>

(2) Le compte de régularisation s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Charges à payer	9 994	8 829
Produits perçus ou comptabilisés d'avance	1 766	2 450
Crédits à régulariser et divers	4 845	4 006
	<hr/> 16 605 <hr/>	<hr/> 15 285 <hr/>

(3) Le solde du compte s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Comptes exigibles après encaissement	145 083	113 012
Portefeuille encaissement	(126 340)	(94 092)
	<hr/> 18 743 <hr/>	<hr/> 18 920 <hr/>

4.3. Capitaux propres

Note 12 - Capitaux propres

A la date du 31 décembre 2009, le capital social s'élève à 50.000 KDT composé de 10.000.000 actions d'une valeur de 5 DT.

Le total des capitaux propres de la banque, avant affectation du résultat, s'élève au 31 décembre 2009 à 187.438 KDT. Cette rubrique se détaille comme suit :

Libellé	Capital	Réserve légale	Réserves à régime spécial	Autres réserves	Autres capitaux propres	Résultats reportés	Résultat net de l'exercice	Total
Solde au 31-12-2008	50 000	5 000	1 548	94 148	763	2	24 148	175 609
Réserve facultative				13 035			- 13 035	0
Réserve à régime spécial			513				- 513	0
Distribution des bénéfices							-10 600	-10 600
Subvention d'investissement portée en résultat					-94			-94
Résultat au 31-12-2009							22 523	22 523
Solde au 31-12-2009	50 000	5 000	2 061	107 183	669	2	22 523	187 438

4.4. Engagements hors Bilan

Note 13 - Cautions, avals et autres garanties données

Le solde de cette rubrique totalise au 31 décembre 2009 un montant de 356.341 KDT contre un solde de 287.518 KDT au 31 décembre 2008 et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
En faveur d'établissements bancaires et financiers	155 540	136 228
Etablissements bancaires	154 659	135 479
Entreprises liées : UBCI Leasing	881	749
En faveur de la clientèle	200 801	151 290
Cautions fiscales	11 454	10 676
Cautions pour marchés	101 662	85 175
<i>En devises</i>	<i>19 006</i>	<i>24 545</i>
<i>En dinars</i>	<i>82 656</i>	<i>60 630</i>
Cautions douanières	24 899	22 462
Cautions diverses	57 449	25 265
<i>En devises</i>	<i>40 178</i>	<i>14 660</i>
<i>En dinars</i>	<i>17 271</i>	<i>10 605</i>
Obligations cautionnées	5 337	7 712
	356 341	287 518

Note 14 - Crédits documentaires

Le solde de cette rubrique a atteint 353.401 KDT au 31 décembre 2009 contre un solde de 173.770 KDT au 31 décembre 2008. Ce solde se détaille comme suit :

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Crédit documentaire en faveur des établissements financiers et bancaires	199 007	25 295
Crédit documentaire en faveur de la clientèle	154 394	148 475
<i>Ouverture de crédits documentaires</i>	114 292	121 365
<i>Acceptations à payer liées au financement du commerce extérieur</i>	40 102	27 110
	<u>353 401</u>	<u>173 770</u>

Note 15 - Engagements de financement donnés

Ce sont les accords de financement et les ouvertures de lignes de crédit confirmées que la banque s'est engagée à mettre à la disposition de la clientèle.

Au 31 décembre 2009, les engagements sur crédits à la clientèle totalisent 352.250 KDT contre 262.412 KDT au 31 décembre 2008.

Note 16 - Engagements sur titres

Ce compte englobe les participations non libérées. Il se détaille comme suit :

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
EPAC COM	9	9
IDE	7	7
Génie climatique	3	3
SIDCO	416	-
	<u>435</u>	<u>19</u>

Note 17 - Garanties reçues

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Garanties reçues de l'Etat et des compagnies d'assurances	113 899	93 172
Garanties reçues des banques	292 274	224 769
<i>Garanties reçues des banques résidentes</i>	1 212	1 109
<i>Garanties reçues des banques non-résidentes</i>	291 062	223 660
Nantissement titres	31 920	36 122
Garanties reçues de la clientèle	401 559	449 898
	<u>839 652</u>	<u>803 961</u>

Note 18 - Opérations en devises

Les opérations en devises comptabilisées en hors bilan se subdivisent en deux natures :

Les opérations d'achat et de vente de devises dont les parties ne diffèrent le dénouement qu'en raison du délai d'usance représentant les opérations de change au comptant et sont défalquées au 31 décembre 2009 comme suit :

Achat au comptant	13 292 KDT
Vente au comptant	8 875 KDT

Les opérations d'achat et de vente de devises dont les parties décident de différer le dénouement pour des motifs autres que le délai d'usage ayant une date d'échéance supérieure à deux jours constituent les opérations de change à terme et sont défalquées au 31 décembre 2009 comme suit :

Achat à terme	59 309 KDT
Vente à terme	26 398 KDT

4.5. Etat de résultat

Note 19 - Intérêts et revenus assimilés

Le solde de cette rubrique s'élève à 87.718 KDT au 31 décembre 2009 contre un solde de 99.653 KDT au 31 décembre 2008. Ce poste s'analyse comme suit :

		<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Produits sur opérations de trésorerie et interbancaire	(i)	6 437	5 390
Produits sur opérations de crédit	(ii)	74 406	86 425
Revenus assimilés	(iii)	6 875	7 838
		<u>87 718</u>	<u>99 653</u>

(i) Produits sur opérations de trésorerie et interbancaire

Les produits sur opérations de trésorerie et interbancaires se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Marché Monétaire au jour le jour	5 204	722
Marché Monétaire à terme	-	19
Placements en devises auprès des correspondants étrangers	94	329
Marché Monétaire en devises	914	3 843
Autres	225	477
	<u>6 437</u>	<u>5 390</u>

(ii) Produits sur opérations de crédit

Les produits sur opérations de crédit se présentent comme suit :

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Portefeuille effets (court, moyen et long terme)	61 617	71 961
Comptes courants débiteurs	9 552	11 022
Crédits sur ressources extérieures	2 248	2 717
Créances douteuses ou litigieuses	989	725
	<u>74 406</u>	<u>86 425</u>

(iii) Revenus assimilés

Les revenus assimilés se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Avals, cautions et acceptations bancaires	3 288	2 814
Commissions de découverts	1 364	1 531
Commissions sur billets de trésorerie	71	79
Report-Déport	2 076	3 015
Autres Intérêts assimilés	76	399
	<u>6 875</u>	<u>7 838</u>

Note 20 - Commissions

Le solde de cette rubrique s'élève à 28.349 KDT au 31 décembre 2009 contre un solde de 25.798 KDT au 31 décembre 2008. Ce solde se détaille comme suit :

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Commissions prélevées sur les opérations bancaires	22 427	21 160
Commissions de tenues de comptes	1 919	2 044
Commission sur opération de change manuel	307	326
Autres commissions	3 696	2 268
	<u>28 349</u>	<u>25 798</u>

Note 21 - Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières

Le solde de cette rubrique s'élève à 6.973 KDT au 31 décembre 2009 contre un solde de 7.654 KDT au 31 décembre 2008. Ce solde s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Intérêts perçus sur bons de trésor à court terme	172	123
Intérêts perçus sur bons de trésor assimilés	229	307
Gains/Pertes sur opération BTA-BTC	129	58
Bénéfice de change	6 983	7 571
Perte de change	(580)	(478)
Intérêts /emprunt obligataire en portefeuille commercial	40	73
	<u>6 973</u>	<u>7 654</u>

Note 22 - Revenus du portefeuille d'investissement

Ce poste totalise au 31 décembre 2009 un montant de 6.635 KDT contre 7.587 KDT au 31 décembre 2008 et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Intérêts perçus sur bons de trésor assimilés	4 249	4 260
Dividendes sur portefeuille de participation	1 353	1 895
Plus value sur cession titres de participation	409	932
Intérêts sur titres en portages	624	500
	<u>6 635</u>	<u>7 587</u>

Note 23 - Intérêts encourus et charges assimilées

Le solde de cette rubrique s'élève à 35.087 KDT au 31 décembre 2009 contre un solde de 46.010 KDT au 31 décembre 2008. Ce solde s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Charges sur opérations trésorerie et interbancaire	1 188	3 248
Intérêts sur les dépôts de la clientèle	(1) 31 479	37 414
Charges sur emprunts obligataires et extérieurs	1 678	3 314
Charges assimilées	742	2 034
	<u>35 087</u>	<u>46 010</u>

(1) Le solde de ce compte s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Dépôts à vue	3 157	5 489
Comptes à terme bons de caisse et autres produits financiers	17 135	17 482
Comptes d'épargne	8 086	10 978
Certificats de dépôts	3 101	3 465
	<u>31 479</u>	<u>37 414</u>

Note 24 - Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passif

Le solde de cette rubrique s'élève à 1.932 KDT au 31 décembre 2009 contre un solde de 2.491 KDT au 31 décembre 2008. Ce solde s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Dotations aux provisions	6 221	6 386
Reprises de provisions	(11 977)	(11 125)
Pertes sur créances irrécouvrables couvertes par provision	322	173
Pertes sur créances irrécouvrables non couvertes par provision	382	190
Créances radiées	7 156	6 883
Récupération sur créances radiées	(172)	(16)
	<u>1 932</u>	<u>2 491</u>

Note 25 - Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Le solde de cette rubrique s'élève à 44 KDT au 31 décembre 2009 contre un solde de (41) KDT au 31 décembre 2008. Ce solde s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Etalement Prime et décote /Titres d'investissement	(138)	(139)
Dotations aux provisions	(138)	(63)
Reprises de provisions	320	161
	<u>44</u>	<u>(41)</u>

Note 26 - Charges générales d'exploitation

Le solde de cette rubrique s'élève à 17.950 KDT au 31 décembre 2009 contre un solde de 17.968 KDT au 31 décembre 2008. Ce solde s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Impôts et taxes	401	755
Travaux, fournitures et services extérieurs	8 008	7 233
Transport et déplacement	372	51
Frais divers de gestion	8 150	8 559
Autres charges d'exploitation	1 019	1 370
	<u>17 950</u>	<u>17 968</u>

Note 27 - Solde en gain provenant des autres éléments ordinaires

Le solde de cette rubrique enregistré s'élève à 62 KDT au 31 décembre 2009 contre 23 KDT au 31 décembre 2008. Ce solde s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Plus value de cession d'immobilisations	72	23
Moins value de cession d'immobilisations	(10)	-
	<u>62</u>	<u>23</u>

Note 28 - Impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés au titre de l'exercice 2009 totalise 6.280 KDT et se présente comme suit :

Bénéfice comptable avant impôt (avant provisions)	35 161
Réintégrations	7 425
Déductions (dont provisions)	(16 227)
Réinvestissements exonérés	(8 416)
Résultat fiscal	17 943
Taux d'impôt	35%
Impôt sur les sociétés	<u>6 280</u>

Note 29 - Résultat par action

Le résultat par action et les données ayant servi à sa détermination au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009, se présentent comme suit :

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Résultat net attribuable aux actionnaires	22 523	24 148
Nombre d'actions ordinaires	10 000 000	10 000 000
Résultat de base par action (en DT)	2,252	2,415

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

4.6. Etat de flux de trésorerie

Note 30 - Liquidités et équivalents de liquidités

Au 31 décembre 2009, les liquidités et équivalents de liquidités totalisent un montant de 266.947 KDT et se détaillent comme suit :

Rubrique	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Caisse	13 696	16 059
Banque Centrale (comptes ordinaires)	30 220	80 987
Banques non-résidentes (comptes ordinaires)	11 858	5 335
Banque Centrale (prêts au jour le jour et à terme)	279 196	67 664
Banques de dépôts (prêts au jour le jour et à terme)	9 000	26 000
Banques non-résidentes (prêts au jour le jour et à terme)	12 826	8 442
Banques non-résidentes installées à l'étranger (autres)	-	3 678
Banques de dépôt (comptes ordinaires)	(20)	(20)
Banques non-résidentes (comptes ordinaires)	(7 128)	(1 717)
Banques non résidentes installées à l'étranger (DAT) (*)	(25 000)	(20 000)
Banques non-résidentes (emprunts au jour le jour et à terme)	(57 701)	(81 550)
	<u>266 947</u>	<u>104 878</u>

(*) Le DAT souscrit par BNP Bahrein a été reclassé au niveau des dépôts et avoirs des établissements bancaires et diminué des dépôts et avoirs de la clientèle. Pour des besoins de comparabilité, ces mêmes reclassements ont été opérés sur les chiffres publiés au titre l'exercice 2008.

Note 31 - Répartition des actifs et passifs selon leur durée résiduelle.

La répartition des actifs et passifs de la banque arrêtés au 31 décembre 2009, se détaille comme suit :

	Durée < 3 mois	3 mois < D < 1 AN	1 An < D < 5 ANS	D > 5 ANS	TOTAL
<u>ACTIFS</u>					
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	43 916				43 916
Créances sur les établissements bancaires et financiers	319 704	17 184	31 429		368 317
Créances sur la clientèle	398 406	138 349	356 902	270 977	1 164 634
Portefeuille-titres commercial	1 967	4 644	2 339	1 191	10 141
Portefeuille-titres d'investissement	3 582		29 895	70 952	104 429
Valeurs Immobilisées	3 858	680	10 034	38 323	52 895
Autres actifs	14 347	1 075	4 680	6 101	26 203
Total Actifs	785 780	161 932	435 279	387 544	1 770 535
<u>Passif</u>					
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	77 418	14 817			92 235
Dépôts et avoirs de la clientèle	1 212 522	157 330	28 417		1 398 269
Emprunts et Ressources Spéciales	4 349	7 115	19 671	3 804	34 939
Autres Passifs	57 654				57 654
Capitaux Propres	12 500			174 938	187 438
Total Passif	1 364 443	179 262	48 088	178 742	1 770 535
Position Nette	-578 663	-17 330	387 191	208 802	0

Note 32 – Transactions avec les parties liées

Les principales transactions avec les parties liées ayant des effets sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2009 se présentent comme suit :

Opérations avec les sociétés du groupe BNP Paribas

- La banque a eu recours au cours de l'exercice 2009 aux sociétés du groupe BNP Paribas (qui détient 50% du capital de l'UBCI) pour un montant de 1 324 KDT et ce, pour la fourniture de prestations d'assistance, de maintenance, de développement et de standardisation des applications informatiques.

Opérations avec UBCI Leasing

1. Financement de l'activité d'UBCI Leasing

- Un restant dû des deux crédits à moyen terme sur la ligne PROPARCO au 31 décembre 2009 de 1 541 KDT avec une marge de 3,25%.
- Octroi d'un crédit de trésorerie (EDEC) dont l'encours au 31 décembre 2009 s'élève à 833 KDT.
- Un restant dû de 52 571 KTND d'un crédit à moyen terme au 31 décembre 2009.

2. *Autres opérations*

- Convention d'appel en garantie en vertu de laquelle l'UBCI garantit à UBCI Leasing en cas de perte sur un dossier de crédit bail réalisé par l'UBCI Leasing avec un client de l'UBCI, une indemnisation à hauteur de sa participation au risque soit 50% sur le capital restant dû après le dernier loyer payé par le locataire. L'intervention de la banque est rémunérée par une commission de risque trimestrielle calculée sur la base de 1% de l'encours garanti de chaque contrat. Par ailleurs, en rémunération des dossiers initiés et montés par le réseau des groupes d'exploitation, et conformément à la même convention, l'UBCI perçoit une commission d'apport calculée sur la base de 0,5% de l'encours garanti.

Au titre de l'exercice 2009, les produits perçus et les charges supportées par la banque au titre de ces opérations se présentent comme suit :

- Commission de risque : 173 KDT
 - Commission d'apport : 252 KDT
 - Part de risque supportée par la banque : 58 KDT
- Convention d'assistance technique conclue avec UBCI Leasing en date du 25/03/04. Selon cette convention, UBCI Leasing confie à l'UBCI, la mission de gestion comptable, administrative, informatique et l'appui d'analyse du risque de crédit. Le montant facturé par la banque en 2009 au titre de cette prestation est de 226 KDT.

Opérations avec les autres entités

- La banque est dépositaire des actifs des sociétés suivantes : Hannibal SICAV, ALYSSA SICAV, UBCI Univers actions et SALAMBO SICAV. En rémunération de ces prestations, la banque a perçu des commissions de dépôt pour un total de 898 KDT.
- Certains cadres de la banque occupent des postes de directeurs généraux dans des filiales de la banque. Le montant des indemnités servies à ces cadres supportées par la banque et refacturées aux filiales concernées au titre de l'exercice 2009 s'élève à 23 KDT détaillé comme suit :

UTP SICAF	16
GIS	5
Union Immobilière	2
Total	23

Opérations avec Union immobilière

La banque loue auprès de la société Union immobilière (dans laquelle elle détient 60%) des locaux pour certaines de ses agences. Le montant total de la charge locative s'élève au titre de l'exercice 2009 à 203 KDT.

Obligations et engagements de la banque envers les dirigeants

Les obligations et engagements de la banque envers ses dirigeants se détaillent comme suit :

- La rémunération du Président Directeur Général est fixée par le comité de rémunération du 05 Mai 2008, issu du conseil d'administration. Cette rémunération se compose d'un salaire annuel fixe, d'une prime déterminée annuellement en fonction de la performance réalisée et de l'attribution d'une voiture de fonction et de la prise en charge de frais d'utilité. La charge totale au cours de l'exercice 2009 s'élève à 684 KDT.
- La rémunération du Directeur Général Adjoint est déterminée selon les termes du contrat de travail qui le lie à la Direction Générale de la BNPP. Suivant ce contrat, le Directeur Général adjoint bénéficie d'un logement de fonction, d'une voiture de fonction et de la prise en charge des frais d'utilité. La charge totale au cours de l'exercice 2009 s'élève à 505 KDT.
- Les membres du conseil d'administration sont rémunérés par des jetons de présence fixés par l'assemblée générale ordinaire statuant sur les états financiers annuels. La charge totale au cours de l'exercice 2009 s'élève à 381 KDT.

3.3.3.2 Rapports général et spécial des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2009

RAPPORT GENERAL :



ECC Mazars
Immeuble ASTREE, Rue Lac d'Annecy
Les Berges du Lac
1053 Tunis
Tél +216 71 76 77 00 Fax +216 71 76 73 63



Les Commissaires aux Comptes Associés M.T.B.F
Société d'Expertise Comptable
Passage du Lac VAN - Les Berges du Lac
1053 Tunis
Tél +216 71 86 21 56 Fax +216 71 86 17 89

RAPPORT GENERAL SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009

***Mesdames, Messieurs les Actionnaires
de l'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie UBCI***

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009 sur :

- L'audit des états financiers de l'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie, joints au présent rapport et comprenant le bilan, l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie et les notes aux états financiers. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres de 187.438 KDT y compris un bénéfice de 22.523 KDT ;
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

I. Responsabilité des organes de direction et d'administration dans l'établissement et la présentation des états financiers

Les organes de direction et d'administration sont responsables de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables tunisiennes. Cette responsabilité comprend: la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

II. Responsabilité de l'auditeur

Les états financiers ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation de l'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

III. Opinion

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect important, une image fidèle de la situation financière de l'Union Bancaire pour le Commerce et l'industrie UBCI ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2009, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

IV. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 (nouveau) de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers telle que exprimée ci-dessus.

Par ailleurs et en application des dispositions du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001 tel que modifié par le décret n°2005-3144 du 6 décembre 2005 portant sur la tenue des comptes en valeurs mobilières, la banque procède actuellement au suivi de la liste des actionnaires sur la base de l'état communiqué périodiquement par la STICODEVAM.

De ce fait, les dispositions relatives à la tenue des comptes en valeurs mobilières conformément au décret sus visé et à l'arrêté du ministre des Finances du 28 août 2006 portant visa du règlement du CMF au titre de la tenue et à l'administration des comptes en valeurs mobilières ainsi que du cahier des charges y relatif ne sont pas totalement respectées par la banque.

Tunis, le 2 juin 2010



Mohamed Ali ELAOJANI CHERIF

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. Elaojani Cherif', written over a horizontal line.

Les Commissaires aux Comptes Associés
M.T.B.F. membre de

PRICEWATERHOUSECOOPERS 

Ahmed BELAIFA

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'A. Belaifa', written over a horizontal line.



M A Z A R S

ECC Mazars
Immeuble ASTREE, Rue Lac d'Annecy
Les Berges du Lac
1053 Tunis
Tél +216 71 76 77 00 Fax +216 71 76 73 63

PRICEWATERHOUSECOOPERS 

Les Commissaires aux Comptes Associés M.T.B.F
Société d'Expertise Comptable
Passage du Lac VAN - Les Berges du Lac
1053 Tunis
Tél +216 71 86 21 56 Fax +216 71 86 17 89

***RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009***

***Mesdames, Messieurs les Actionnaires
de l'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie UBCI***

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre banque et en application des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65 relative aux établissements de crédit telle que modifiée et complétée par la loi n° 2006-19 du 2 mai 2006, l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A. Opérations réalisées relatives à des conventions conclues au cours de l'exercice

Nous vous informons que votre conseil d'administration ne nous a pas informés de l'existence de nouvelles conventions règlementées conclues au cours de l'exercice.

B. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

Nous vous informons que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé :

- Des prestations régulières de maintenance, de développement et de standardisation des applications informatiques dans le cadre de conventions conclues avec le groupe BNP Paribas pour un montant total pour l'exercice 2009 de 1 324 KDT.
- La société UBCI Leasing (dont le capital est détenu à hauteur de 75,4% par l'UBCI) a confié à l'UBCI, en vertu d'une convention conclue en date du 25/05/2004, la mission de gestion comptable, administrative, informatique et l'appui d'analyse du risque de crédit. Le montant facturé par la banque en 2009 au titre de cette prestation est de 226 KDT.

- La société UBCI Leasing a conclu avec l'UBCI une convention d'appel en garantie en vertu de laquelle l'UBCI garantit à UBCI Leasing en cas de perte sur un dossier de crédit bail réalisé par l'UBCI Leasing avec un client de l'UBCI, une indemnisation à hauteur de sa participation au risque soit 50% sur le capital restant dû après le dernier loyer payé par le locataire.

L'intervention de la banque est rémunérée par une commission de risque trimestrielle calculée sur la base de 1% de l'encours garanti de chaque contrat. Par ailleurs, en rémunération des dossiers initiés et montés par le réseau des groupes d'exploitation, et conformément à la même convention, l'UBCI perçoit une commission d'apport calculée sur la base de 0,5% de l'encours garanti.

Au titre de l'exercice 2009, les produits perçus et les charges supportées par la banque au titre de ces opérations se présentent comme suit :

- Commission de risque :	173 KDT
- Commission d'apport :	252 KDT
- Part de risque supportée par la banque	58 KDT

- La banque loue auprès de la société Union immobilière (détenue à hauteur de 60%) des locaux pour certaines de ses agences. Le montant total de la charge locative s'élève au titre de l'exercice 2009 à 203 KDT.
- Certains cadres de la banque occupent des postes de directeurs généraux dans des filiales de la banque. Le montant des indemnités servies à ces cadres supportées par la banque et refacturées aux filiales concernées au titre de l'exercice 2009 s'élève à 23 KDT.

C. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

C-1 Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 nouveau II 5 du code des sociétés commerciales se présentent comme suit :

- La rémunération du Président Directeur Général est fixée par le comité de rémunération du 5 Mai 2008 issu du conseil d'administration. Cette rémunération se compose d'un salaire annuel fixe, d'une prime déterminée annuellement en fonction de la performance réalisée et de l'attribution d'une voiture de fonction avec prise en charge des frais d'utilité. Cette rémunération s'est élevée à 684 KDT au titre de l'exercice 2009 dont 139 KDT figurent parmi les passifs à la clôture de l'exercice.
- La rémunération du Directeur Général Adjoint est déterminée selon les termes du contrat de travail qui le lie à la Direction Générale de la BNPP. Suivant ce contrat, le Directeur Général Adjoint bénéficie d'un logement de fonction, d'une voiture de fonction et de la prise en charge des frais d'utilité. Cette rémunération s'est élevée à 505 KDT pour l'exercice 2009.
- Les membres du conseil d'administration sont rémunérés par des jetons de présence fixés par l'assemblée générale ordinaire statuant sur les états financiers annuels. Ces jetons de présence s'élèvent pour l'exercice 2009 à 381 KDT et sont inscrits parmi les passifs au 31 décembre 2009.

Par ailleurs et en dehors de ces opérations, nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune autre convention conclue au cours de l'exercice, et nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 29 de la loi n°2001-65 relative aux établissements de crédit, telle que modifiée et complétée par la loi n°2006-19 du 2 Mai 2006, de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 2 juin 2010



Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'M. Ali Elouani Cherif', written over a horizontal line.

Les Commissaires aux Comptes Associés
M.T.B.F. *membre de*

PRICEWATERHOUSECOOPERS 

Ahmed BELAIFA

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'A. Belaifa', written over a horizontal line.

3.3.3.3 Tableau des mouvements des capitaux propres

Le total des capitaux propres de la banque, avant affectation du résultat, s'élève au 31 décembre 2009 à 187 438 KDT. Cette rubrique se détaille comme suit :

Libellé	Capital	Réserve légale	Réserves à régime spécial	Autres réserves	Autres capitaux propres	Résultats reportés	Résultat net de l'exercice	Total
Solde au 31-12-2007	50 000	5 000	1 317	88 957	857	1	17 423	163 555
Réserve facultative				5 191			- 5 191	0
Réserve à régime spécial			231				- 231	0
Résultats reportés						1	-1	0
Distribution des bénéfices							-12 000	-12 000
Réserve légale								0
Subvention d'investissement					-94			-94
Résultat au 31-12-2008							24 148	24 148
Solde au 31-12-2008	50 000	5 000	1 548	94 148	763	2	24 148	175 609
Réserve facultative				13 035			-13 035	0
Réserve à régime spécial			513				-513	0
Distribution des bénéfices							-10 600	-10 600
Réserve légale								
Subvention d'investissement					-94			-94
Résultat au 31.12.2009							22 523	22 523
Solde au 31-12--2009	50 000	5 000	2 061	107 183	669	2	22 523	187 438
Réserve facultative				9 403			-9403	0
Réserve à régime spécial			619				-619	0
Résultats reportés								0
Distribution des bénéfices							-12 500	-12 500
Réserve légale								
Subvention d'investissement					-46			-46
Résultat au 30.06.2010							11 271	11 271
Solde au 30-06-2010	50 000	5 000	2 680	116 586	623	2	11 271	186 162

3.3.3.4 Affectation des résultats des trois derniers exercices

	Exercice 2007	Exercice 2008	Exercice 2009
Résultat Net	17 423	24 148	22 523
Report à nouveau	1	2	2
Bénéfices à répartir	17 422	24 150	22 525
Réserve légale			
Réserve à régime spécial	-231	- 513	- 626
Réserve Facultative	-5 191	-13 035	- 9 397
Réserve Extraordinaire			
Dividendes	- 12 000	- 10 600	- 12 500
Report à nouveau	2	2	2

3.3.3.5 Evolution des dividendes

HISTORIQUE DE DISTRIBUTION DES DIVIDENDES

	2007	2008	2009
Nombre d'actions-	10 000 000	10 000 000	10 000 000
Dividendes distribuées	12000	10600	12 500
Dividende par action	1,200	1,060	1,250

3.3.3.6 Evolution du Produit Net Bancaire et du résultat d'exploitation

LIBELLEE	DEC 2007	DEC 2008	DEC 2009	VARIATION 2009/2008
PRODUIT NET BANCAIRE (en KDT)	81 982	93 157	92 553	-0.65%
RESULTATS D'EXPLOITATION (en KDT)	22 762	32 571	28 741	-11.76 %
NOMBRE D'ACTIONS	10 000 000	10 000 000	10 000 000	0,00%
PRODUIT NET BANCAIRE / ACTION (en DT)	8,20	9,32	9,26	-0.64%
RESULTATS D'EXPLOITATION / ACTION (en DT)	2,28	3,26	2,87	-11.96%

3.3.3.7 Evolution du résultat net

LIBELLEE	DEC 2007	DEC 2008	DEC 2009	VARIATION 2009/2008
RESULTAT AVANT IMPOT (en KDT)	22 888	32 594	28 803	-11,63%
RESULTAT NET (en KDT)	17 423	24 148	22 523	-6,73%
NOMBRE D'ACTIONS	10 000 000	10 000 000	10 000 000	0,00%
RESULTAT AVANT IMPOT PAR ACTION (en DT)	2,29	3,26	2,88	-11,63%
RESULTAT NET PAR ACTION (en DT)	1,742	2,415	2,252	-6,73%

3.3.3.8 Evolution de la Marge Brute d'Autofinancement

	DEC 2007	DEC 2008	DEC 2009
RESULTATS NETS (en KDT)	17 423	24 148	22 523
DOTATION AUX PROVISIONS (en KDT)	17 581	13 834	14 357
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS/IMMOBILISATIONS (en KDT)	7 818	7 549	8 216
REPRISE SUR PROVISIONS (en KDT)	-13 574	-11 302	-12 469
MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT (en KDT)	29 248	34 229	32 629

3.3.3.9 Emprunts obligataires garantis par l'UBCI

Néant

3.3.3.10 Emprunts Obligataires émis par l'UBCI

Néant

3.3.3.11 Principaux indicateurs et ratios

LIBELLEE	2007	2008	2009
Dépôts de la clientèle	1 050 915 *	1 298 708	1 398 269
Créances nettes sur la clientèle	1 078 967	1 247 762	1 164 634
Créances douteuses et litigieuses	146 521	137 183	122 845
Créances brutes sur la clientèle (bilan et hors bilan)	1 494 546	1 642 899	1 608 505
Total des capitaux propres	163 555	175 609	187 438
Total des capitaux propres avant résultat	146 132	151 461	164 915
Capital social	50 000	50 000	50 000
Total bilan	1 505 303	1 691 703	1 778 130
PNB	81 982	93 157	92 553
Commissions nettes	22 147	24 273	26 314
Frais généraux (frais de personnel+charges d'exploitation+dotations aux amortissements)	57 149	59 956	64 166
Frais de Personnel	30 937	34 439	38 000
Provisions sur créances	97 520	91 063	84 433
agios réservés (créances)	18 876	17 398	13 798
Provisions et agios réservés	116 396	108 461	98 231
Résultat d'exploitation	22 763	32 571	28 741
Bénéfice net	17 423	24 148	22 523
Dividendes	12 000	10 600	12 500
Fonds propres nets	151 059	165 342	175 316

Ratios de structure

LIBELLEE	2007	2008	2009
Total des capitaux propres/total bilan	10,87%	10,38%	10,59%
Dépôts de la clientèle/total bilan	69,81%	76,77%	78,64%
Créances nettes sur la clientèle/total bilan	71,68%	73,76%	65,78%
Dépôts de la clientèle/ Créances nettes sur la clientèle	97,4%	104,08%	120,06%

* Retraité pour les besoins de la comparabilité. Cf. notes 8 et 9 aux EF arrêtés au 31/12/2009.

Ratios de Productivité

LIBELLEE	2007	2008	2009
Frais généraux/PNB	69.71%	64.36%	69.33%
Commissions nettes/Frais de personnel	71,59%	70,48%	69.25%
Frais de personnel/PNB	37,74%	36,97%	41,06%

Ratios de Rentabilité

LIBELLEE	2007	2008	2009
ROE= bénéfice net/(total capitaux propres avant résultat)	11.92 %	15,94%	13,66%
ROA= bénéfice net /total actif	1,16%	1,43%	1,27%
Bénéfice net/PNB	21,25%	25,92%	24,34%
PNB/total bilan	5,45%	5,51%	5,23%
Dividendes/capital social	24,00%	21,20%	25%
commissions nettes/PNB	27,01%	26,06%	28,43%

Ratios Prudentiels

LIBELLEE	2007	2008	2009
Ratio de liquidité	97%	120%	128%
Ratio de solvabilité	10,83%	10,29%	10,89%

Ratios de Risques

LIBELLEE	2007	2008	2009
Créances douteuses et litigieuses CDL	164 510	153 956	137 038
évolution	-3,62%	-6,42%	-10,99%
Provisions et agios réservés	120 715	112 769	102 473
évolution	-3,68%	-6,58%	-9,13%
Créances brutes sur la clientèle bilan et hors bilan)	1 494 546	1 642 899	1 608 505
CDL/ créances brutes	11,01%	9,37%	8.52%
Provisions et agios réservés/CDL	73.38%	73.25%	74,78%

3.3.4 Renseignements sur les états financiers consolidés au 31/12/2009

3.3.4.1 Bilan consolidé arrêté au 31 décembre 2009

	Notes	31-déc-09	31-déc-08
ACTIFS			
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP, et TGT	1	43 919	97 050
Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	314 207	111 523
Créances sur la clientèle	3	1 255 943	1 330 534
Portefeuille-titres commercial	4	25 552	26 610
Portefeuille d'investissement	5	82 796	73 499
Titres mis en équivalence	6	2 628	2 288
Valeurs immobilisées hors Goodwill	7	56 547	58 914
Actifs d'impôts différés	8	4 317	4 117
Autres actifs	9	30 251	36 007
TOTAL ACTIFS		1 816 160	1 740 542
PASSIFS			
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers ²	10	90 076	103 779
Dépôts et avoirs de la clientèle ¹	11	1 397 570	1 298 458
Emprunts et Ressources spéciales	12	49 660	64 456
Passifs d'impôts différés	13	368	236
Autres passifs	14	71 810	79 472
TOTAL PASSIFS		1 609 484	1 546 401
Intérêts des minoritaires dans le résultat		634	738
Intérêts des minoritaires dans les réserves		7 244	8 026
INTERETS MINORITAIRES		7 878	8 764
CAPITAUX PROPRES DU GROUPE			
Capital		50 000	50 000
Réserves consolidées et assimilées		125 216	110 389
Résultat consolidé		23 582	24 988
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES DU GROUPE	15	198 798	185 377
TOTAL PASSIFS, INTERETS MINORITAIRES ET CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES		1 816 160	1 740 542

² Ces soldes ont été retraités pour les besoins de comparabilité des états financiers. Cf. notes 10 et 11.

3.3.4.2 Etat des engagements hors bilan consolidé arrêté au 31 décembre 2009

	Notes	31-déc-09	31-déc-08
PASSIFS EVENTUELS			
Cautions, avals et autres garanties données	16	355 460	286 769
Crédits documentaires	17	353 401	173 770
Total des passifs éventuels		708 861	460 539
ENGAGEMENTS DONNES			
Engagements de financement en faveur de la clientèle	18	355 019	266 489
Engagements sur titres (Participations non libérées)	19	435	19
Total des engagements donnés		355 454	266 508
Engagements reçus			
Garanties reçues	20	840 780	808 356
Total des engagements reçus		840 780	808 356

3.3.4.3 Etat de Résultat consolidé arrêté au 31 décembre 2009

	Notes	Exercice 2009	Exercice 2008
<i>Produits d'exploitation bancaire</i>			
Intérêts et revenus assimilés	22	84 961	97 475
Revenus des activités de leasing	23	9 247	8 349
Commissions (en produits)	24	28 383	25 788
Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	25	7 691	9 354
Revenus du portefeuille d'investissement	26	5 521	5 852
Total des produits d'exploitation bancaire		135 803	146 818
<i>Charges d'exploitation bancaire</i>			
Intérêts encourus et charges assimilées	27	36 348	47 772
Commissions encourues		2 041	1 539
Pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières		5	158
Total des charges d'exploitation bancaire		38 394	49 469
PRODUIT NET BANCAIRE		97 409	97 349
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et provisions pour passifs	28	(2 290)	(2 463)
Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	29	(156)	(3)
Autres produits d'exploitation		1 958	1 637
Frais de personnel		(39 075)	(35 427)
Charges générales d'exploitation		(18 439)	(18 742)
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		(8 491)	(7 880)
RESULTAT D'EXPLOITATION		30 916	34 471
Quote part dans les résultats des entreprises mises en équivalence		368	295
Solde en gain /perte provenant des autres éléments ordinaires		246	(6)
Impôts sur les bénéfices	30	(7 314)	(9 034)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		24 216	25 726
Intérêts des minoritaires		(634)	(738)
RESULTAT NET CONSOLIDE DE L'EXERCICE		23 582	24 988
RESULTAT CONSOLIDE PAR ACTION	31	2,359	2,499

3.3.4.4 Etat de Flux de trésorerie consolidé arrêté au 31 décembre 2009

	Notes	Exercice 2009	Exercice 2008
ACTIVITES D'EXPLOITATION			
Produits d'exploitation bancaire encaissés		119 269	130 997
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(36 640)	(44 299)
Prêts / Remboursement de prêts aux établissements financiers		232	2 139
Dépôts / Retraits dépôts des autres établissements bancaires et financiers		(127)	(1 948)
Prêts / Remboursement prêts accordés à la clientèle		78 487	(171 674)
Dépôts / Retraits dépôts auprès de la clientèle ³		109 187	214 635
Acquisition / Cession des titres de placement		1 434	(1 052)
Sommes versées au personnel et créiteurs divers		(65 175)	(44 747)
Autres flux de trésorerie d'exploitation		11 772	(1 786)
Impôts sur les sociétés		(9 870)	(5 046)
Flux d'exploitation des activités non bancaires		3 370	(2 296)
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		211 939	74 923
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
Revenus encaissés du portefeuille d'investissement		5 170	5 735
Acquisitions / Cessions du portefeuille d'investissement		(8 302)	12 485
Acquisitions et cessions des immobilisations		(8 283)	(10 713)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		(11 415)	7 507
ACTIVITES DE FINANCEMENT			
Emission / Remboursement des emprunts		(18 643)	(22 984)
Augmentation / diminution des ressources spéciales		(9 053)	(7 333)
Dividendes versés		(10 800)	(12 360)
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement		(38 496)	(42 677)
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités		162 028	39 753
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice ²		104 951	65 198
Liquidités et équivalents de liquidités en fin d'exercice	32	266 979	104 951

³ Ces soldes ont été retraités pour les besoins de comparabilité des états financiers. Cf. note,32.

3.3.4.5 Notes relatives aux Etats Financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2009

1. Principes comptables d'évaluation et de présentation des états financiers consolidés

1.1. *Référentiel comptable*

Les états financiers consolidés du groupe UBCI sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. Il s'agit, entre autres, de :

- La norme comptable générale (NCT 1) ;
- Les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25) ;
- Les normes comptables relatives à la consolidation (NCT 35 à 37) ;
- La norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38) ; et
- Les règles de la Banque Centrale de Tunisie prévues par la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les textes subséquents.

Les états financiers consolidés sont préparés en respect de la convention du coût historique et sont libellés en milliers de Dinars Tunisiens.

1.2. *Périmètre, méthodes et règles de consolidation*

1.2.1. Périmètre

Les états financiers consolidés comprennent ceux de l'UBCI et ceux des entreprises sur lesquelles la banque exerce un contrôle exclusif, un contrôle conjoint ou une influence notable.

1.2.2. Méthodes de consolidation

1.2.2.1. Sociétés consolidées par intégration globale

Les entreprises sur lesquelles le groupe exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale.

Le groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financière et opérationnelle de cette filiale afin de tirer avantage de ses activités. Ce contrôle résulte :

- soit de la détention directe ou indirecte, par l'intermédiaire de filiales, de plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise consolidée ;
- soit du pouvoir sur plus de la moitié des droits de vote en vertu d'un accord avec d'autres investisseurs ;
- soit des statuts ou d'un contrat ;
- soit du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent ;
- soit du pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du conseil d'administration ou l'organe de direction équivalent.

Par ailleurs, le contrôle est présumé exister dès lors que le groupe détienne directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

La consolidation par intégration globale implique la substitution du coût d'acquisition des titres des filiales par l'ensemble des éléments d'actifs et de passifs de celles-ci tout en présentant la part des minoritaires dans les capitaux propres et le résultat (intérêts minoritaires) de ces filiales.

1.2.2.2. Sociétés mises en équivalence

Les entreprises sous influence notable sont mises en équivalence. L'influence notable résulte du pouvoir de participer aux politiques financière et opérationnelle d'une entreprise sans en détenir le contrôle. L'influence notable peut notamment résulter d'une représentation au conseil d'administration ou à l'organe de direction équivalent de l'entreprise détenue, de la participation au processus d'élaboration des politiques, de l'existence de transactions significatives entre le groupe et l'entreprise détenue, de

l'échange de personnel dirigeant, de fourniture d'informations techniques essentielles. L'influence notable sur les politiques financière et opérationnelle d'une entreprise est présumée lorsque le groupe dispose, directement ou indirectement, par le biais de filiales, d'une fraction au moins égale à 20 % des droits de vote de cette entreprise.

1.2.3. Règles de consolidation

1.2.3.1. Coût d'acquisition des titres, goodwill et écart d'évaluation

(i) Coût d'acquisition des titres

Le coût d'acquisition des titres est égal au montant de la rémunération remise au vendeur par l'acquéreur exclusion faite des frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque. Toutefois, les honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition sont inclus dans le coût.

(ii) Écart de première consolidation

L'écart de première consolidation correspond à la différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part correspondante dans l'actif net comptable de la société consolidée à la date de l'acquisition. Cet écart est ventilé en écart d'évaluation et goodwill.

a. Écart d'évaluation

L'écart d'évaluation correspond aux différences entre la juste valeur des éléments d'actif et de passif identifiables des sociétés consolidées et leurs valeurs comptables nettes à la date de chaque acquisition.

b. Goodwill

Le goodwill correspond à l'excédent du coût d'acquisition sur la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis. Il est comptabilisé en tant qu'actif et amorti linéairement sur une période qui ne peut excéder vingt ans, spécifiquement définie en fonction des conditions particulières à chaque acquisition.

Le goodwill négatif correspond à l'excédent de la part dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis sur le coût d'acquisition. Le Goodwill négatif est amorti en partie ou en totalité sur la durée prévisible de réalisation des pertes et dépenses futures attendues ou sur la durée résiduelle moyenne d'amortissement des actifs non monétaires amortissables identifiables acquis. Le reliquat, s'il y en a, est comptabilisé immédiatement en résultat.

1.2.3.2. Opérations réciproques et opérations internes

Les produits et les charges résultant d'opérations internes au groupe et ayant une influence significative sur les états financiers consolidés sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle ou mises en équivalence.

Les créances, les dettes et les engagements réciproques sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle.

1.2.2.3. Opérations de crédit-bail ou de leasing

Lorsque l'établissement est en position de preneur, les opérations de crédit-bail sont portées sous la rubrique « valeurs immobilisées » du bilan consolidé pour leur valeur brute nette des amortissements économiques.

Les loyers sont ventilés entre la part de remboursement du capital investi et les produits financiers rémunérant l'investissement.

2. AUTRES PRINCIPES COMPTABLES D'ÉVALUATION ET DE PRÉSENTATION

2.1. Comptabilisation des engagements et des revenus y afférents

Les engagements de la banque sont composés des rubriques suivantes :

- Portefeuille escompte ;
- Comptes débiteurs de la clientèle ;
- Crédits sur ressources spéciales ;
- Autres crédits à la clientèle ; et
- Engagements par signature.

Comptabilisation des engagements hors bilan

Les engagements de financement sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des déblocages des fonds pour la valeur nominale.

Comptabilisation des prêts auprès de la clientèle

Les crédits décaissés et les comptes courants débiteurs sont présentés déduction faite des intérêts et agios réservés et des provisions y afférentes.

Classification des engagements

Les engagements sont classés et provisionnés conformément aux dispositions de la Circulaire de la BCT n°91-24 telle que modifiée par la Circulaire 99-04 du 19 mars 1999.

Les actifs courants (Classe 0)

Sont considérés comme actifs courants, les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais, paraît assuré.

Les actifs nécessitant un suivi particulier (Classe 1)

Ce sont les engagements dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais est encore assuré et qui sont détenus sur des entreprises qui sont dans un secteur d'activité qui connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

Les engagements incertains (Classe 2)

Ce sont tous les actifs dont la réalisation et le recouvrement intégral dans les délais est incertain et qui sont détenus sur des entreprises qui connaissent des difficultés financières ou autres pouvant mettre en cause leur validité et nécessitant la mise en œuvre de mesure de redressement.

Ces engagements englobent des actifs dont les retards de paiements des intérêts ou du principal sont supérieurs à 90 jours sans excéder 180 jours.

Les actifs préoccupants (Classe 3)

Ce sont tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement est menacé et qui sont détenus sur des entreprises dont la situation suggère un degré de perte éventuelle (ce sont des entreprises qui représentent avec plus de gravité les caractéristiques de la classe 2).

Ces engagements englobent des actifs dont les retards de paiements des intérêts ou du principal sont supérieurs à 180 jours sans excéder 360 jours.

Les actifs compromis (Classe 4)

Font partie de cette classe les créances pour lesquelles les retards de paiement sont supérieurs à 360 jours ainsi que les actifs restés en suspens pour un délai supérieur à 360 jours.

Provisions sur les engagements

Les provisions sont déterminées selon les taux prévus par la circulaire de la BCT après déduction des garanties considérées comme valables.

(i) Prise en compte des garanties

Les garanties qui ont été considérées comme juridiquement valables sont :

- Les garanties reçues de l'Etat tunisien, des banques et des compagnies d'assurance, lorsqu'elles sont matérialisées ;
- Les garanties matérialisées par des actifs financiers ;
- Les hypothèques dûment enregistrées et portant sur des biens immatriculés à la conservation de la propriété foncière, réalisables dans un délai raisonnable ;
- Les promesses d'hypothèques portant sur des terrains acquis auprès de l'AFH, l'AFI ou l'AFT ; et
- Les hypothèques maritimes dûment enregistrées ;
- les biens donnés en leasing et propriété de l'UBCI Leasing. Ces biens sont évalués en appliquant à leur valeur d'origine une décote annuelle de :
 - 5 % pour les biens immeubles ;
 - 20 % pour le matériel roulant ;
 - 40 % pour les biens d'équipement et autres matériels.

(ii) Taux de provision

Les provisions sur engagements sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents, qui définit les taux minima de provisionnement de la manière suivante :

<u>Classe</u>	<u>Taux de provision</u>
1	0 %
2	20 %
3	50 %
4	100 %

Les taux de provisionnement par classe de risque sont appliqués au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues sous forme d'actifs financiers, d'immeubles hypothéqués, de garanties de l'Etat et des garanties des banques et assurances.

Comptabilisation des revenus sur prêts auprès de la clientèle

Les intérêts et produits assimilés ainsi que les commissions sont pris en compte en résultat de la période pour leurs montants rattachés à la dite période.

Les intérêts échus et non encore encaissés relatifs aux prêts classés parmi les « actifs incertains » (classe B2) ou parmi les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en produits réservés et sont déduits du poste « Créances sur la clientèle ». Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

Les intérêts courus et non échus relatifs aux prêts classés parmi les « actifs courants » (classe A) parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT n°91-24, sont portés en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2. *Portefeuille encaissement / Comptes exigibles après encaissement*

Le groupe a opté pour le traitement des valeurs remises par les clients pour encaissement au sein de la comptabilité financière. Les comptes utilisés sont annulés pour les besoins de la présentation. Seul le solde entre le portefeuille encaissement et les comptes exigibles après encaissement est présenté au niveau des états financiers.

2.3. Comptabilisation du portefeuille-titres et des revenus y afférents

2.3.1. Composition du portefeuille titres

Le portefeuille titres est composé du portefeuille commercial et du portefeuille d'investissement.

✓ *Le portefeuille-titres commercial*

Titres de transaction : Ce sont des titres qui se distinguent par leur courte durée de détention (inférieure à 3 mois) et par leur liquidité.

Titres de placement : Ce sont les titres qui ne répondent pas aux critères retenus pour les titres de transaction ou d'investissement.

✓ *Le portefeuille d'investissement*

Titres d'investissement : Ce sont des titres acquis avec l'intention ferme de les détenir, en principe, jusqu'à leur échéance suite à une décision qui résulte généralement d'une politique propre au portefeuille titres d'investissement.

Titres de participation : Ce sont les titres qui sont exclus de la consolidation.

2.3.2. Comptabilisation et évaluation en date d'arrêté

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition tous frais et charges exclus à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

A la date d'arrêté, il est procédé à l'évaluation des titres comme suit :

Les titres de transaction: Ces titres sont évalués à la valeur de marché (le cours boursier moyen pondéré). La variation du cours consécutive à leur évaluation à la valeur de marché est portée en résultat.

Les titres de placement: Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément à la valeur du marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. Il ne peut y avoir de compensation entre les plus-values latentes de certains titres avec les pertes latentes sur d'autres titres.

La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché donne lieu à la constitution de provision contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.

Les titres d'investissement: Le traitement des plus values latentes sur ces titres est le même que celui prévu pour les titres de placement. Les moins-values latentes ne font l'objet de provision que dans les deux cas suivant :

- une forte probabilité que l'établissement ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance.
- l'existence de risques de défaillance de l'émetteur des titres.

2.3.3. Comptabilisation des revenus sur portefeuille-titres

Les intérêts sont comptabilisés en tenant compte de la séparation des exercices. Ainsi, les intérêts à recevoir sur les bons du Trésor souscrits sont constatés en résultat de la période.

Les dividendes sur les titres à revenu variable détenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

2.4. Comptabilisation des intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées sont pris en compte en résultat au fur et à mesure qu'ils sont courus. En revanche, les charges décaissées et relatives à des exercices futurs ne sont pas comptabilisées en tant que charges de l'exercice et sont portées au bilan de la banque en compte de régularisation actif.

2.5. Comptabilisation des valeurs immobilisées

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Elles sont amorties selon la méthode d'amortissement linéaire.

Les taux d'amortissement pratiqués se présentent comme suit :

Immeubles	5 %
Travaux	10 %
Coffres forts	5 %
Matériels roulants	20 %
Matériels informatiques*	25 %
Matériels informatiques - les grandes machines d'exploitation	20 %
Logiciels informatiques	33 %
Logiciel ATLAS II	20 %
Immobilisations de faibles valeurs	100 %

A partir du 01/01/2007, le matériel informatique est amorti sur une période de 4 ans. Les immobilisations correspondantes acquises avant cette date ont été amorties en 2007 sur la base de la VNC étalée sur la période résiduelle restante.

2.6. Conversion des opérations en monnaies étrangères

Les opérations en devises sont traitées séparément dans une comptabilité autonome au titre de chacune des devises concernées et sont converties dans la comptabilité en monnaie de référence sur la base du cours de change moyen interbancaire en date d'arrêt utilisé pour l'ensemble des opérations comptabilisées dans chaque devise au cours de cette période.

2.7. Provisions pour engagements de retraite

La banque a opté pour la comptabilisation progressive en passifs des engagements de retraite correspondant à l'indemnité de retraite due, conformément à la convention collective applicable au secteur bancaire et aux autres avantages dus en application de la politique interne de la banque.

2.8. Impôts sur les sociétés

En application de la loi des finances pour la gestion 2006, le taux d'impôt sur les sociétés du groupe UBCI est de 35% pour les filiales faisant partie des institutions financières ainsi que la société mère. Pour les filiales ne faisant pas partie du secteur financier le taux de l'impôt sur les sociétés est de 30%.

Les comptes consolidés du Groupe sont établis selon les règles de la méthode de l'impôt différé. Selon cette méthode, on prend en compte les impacts fiscaux futurs, certains ou probables, actifs ou passifs, des événements et transactions passés ou en cours.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables.

A. PERIMETRE DE CONSOLIDATION :

Le périmètre de consolidation se présente comme suit :

	% Contrôle		% Intérêt	
	<u>2009</u>	<u>2008</u>	<u>2009</u>	<u>2008</u>
<i>Sociétés consolidées par intégration globale</i>				
<i>Etablissements financiers</i>				
UBCI Leasing	89,16%	89,16%	83,65%	83,65%
<i>Autres entreprises à caractère financier</i>				
UBCI Finance	99,98%	99,98%	71,99%	71,99%
Asset Management	99,30%	99,30%	71,58%	71,58%
Global Invest SICAR (G.I.S)	86,06%	78,77%	78,89%	71,60%
Union Méditerranéenne de Finance (MED FINANCES SICAF)	60,00%	60,00%	60,00%	60,00%
<i>Promotion Immobilière</i>				
Union immobilière	99,98%	99,98%	83,98%	83,98%
<u>Sociétés consolidées par mise en équivalence</u>				
<i>Autres entreprises à caractère financier</i>				
U T P SICAF *	41,74%	41,74%	37,57%	37,51%
HANNIBAL SICAV	10,68%	9,96%	10,68%	9,96%
SALAMBO SICAV	10,55%	13,31%	10,55%	13,31%
UNIVERS SICAV	14,10%	14,32%	14,10%	14,32%

(*) UTP SICAF est consolidée par mise en équivalence du fait qu'elle est contrôlée par un autre groupe.

NOTES EXPLICATIVES

(Les chiffres sont exprimés en KDT : milliers de Dinars Tunisiens)

I. ACTIFS

Note 1 – Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Le solde de cette rubrique a atteint au 31 décembre 2009 un montant de 43 919 KDT contre 97 050 KDT au 31 décembre 2008 et s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Caisse	13 699	16 063
Comptes ordinaires BCT	30 220	80 987
	<u>43 919</u>	<u>97 050</u>

Note 2 – Créances sur les établissements bancaires et financiers

Le solde de cette rubrique a atteint au 31 décembre 2009 un montant de 314 207 KDT contre 111 523 KDT au 31 décembre 2008 et se présente comme suit :

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Banque Centrale de Tunisie	280 448	67 869
Avoirs chez les correspondants	33 684	43 454
Organismes financiers spécialisés	-	163
Créances rattachées sur les établissements financiers	75	37
	<u>314 207</u>	<u>111 523</u>

Note 3 – Créances sur la clientèle

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2009 à un montant de 1 255 943 KDT contre 1 330 534 KDT au 31 décembre 2008 et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Prêts et comptes rattachés	(1) 1 172 801	1 247 345
Comptes débiteurs de la clientèle	90 177	108 698
Leasing	93 166	85 750
Agios réservés	(13 990)	(17 642)
Provisions	(86 211)	(93 617)
Total net	<u>1 255 943</u>	<u>1 330 534</u>

(1) Cette rubrique s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Crédits accordés à la clientèle	1 026 372	1 088 374
Autres crédits à la clientèle	18 382	15 797
Créances douteuses	122 845	137 175
Créances rattachées	5 202	5 999
	<u>1 172 801</u>	<u>1 247 345</u>

Note 4 – Portefeuille-titres commercial

Le solde de ce poste a atteint au 31 décembre 2009 un montant de 25 552 KDT contre 26 610 KDT au 31 décembre 2008 et s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Titres de transaction	19 531	20 780
Titres de placement	5 964	5 735
Créances rattachées	226	235
Provisions	(169)	(140)
	<u>25 552</u>	<u>26 610</u>

Note 5 – Portefeuille d'investissement

La valeur du portefeuille d'investissement s'élève au 31 décembre 2009 à 82 796 KDT contre 73 499 KDT au 31 décembre 2008 et s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Titres de participation	3 690	3 124
Titres en portage	10 207	6 007
Titres d'investissement	68 238	63 889
Créances rattachées/ Titres d'investissement	3 581	3 583
Provisions/ Dépréciation titres de Participation	(2 920)	(3 104)
Total Net	<u>82 796</u>	<u>73 499</u>

Note 6 – Titres mis en équivalence

Le poste « titres mis en équivalence » représente la quote-part de l'UBCI dans l'actif net des sociétés mises en équivalence. Il présente un solde de 2 628 DT à la date du 31 décembre 2009 contre 2 288 KDT au 31 décembre 2008 se détaillant ainsi :

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
HANNIBAL SICAV	319	283
UNIVERS SICAV	298	222
SALAMMBO SICAV	302	283
U T P	1 709	1 500
	<u>2 628</u>	<u>2 288</u>

Note 7 – Valeurs immobilisées hors Goodwill

Les valeurs immobilisées ont atteint 56 547 KDT au 31 décembre 2009 contre 58 914 KDT au 31 décembre 2008 et s'analysent comme suit :

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Immobilisations corporelles	136 138	130 881
Immobilisations incorporelles	1 640	1 637
Immobilisations en cours	7 128	6 307
Immobilisations acquises par voie de leasing	-	169
Valeurs brutes en fin de période	<u>144 906</u>	<u>138 994</u>
Amortissements	(88 021)	(79 742)
Provisions pour dépréciation	(338)	(338)
Valeurs nettes en fin de période	<u>56 547</u>	<u>58 914</u>

Note 8 – Actifs d'impôts différés

Les actifs d'impôts différés se sont élevés à 4 317 KDT au 31 décembre 2009 contre 4 117 KDT au 31 décembre 2008.

Note 9 – Autres actifs

Le solde de cette rubrique a atteint 30 251 KDT au 31 décembre 2009 contre 36 007 KDT au 31 décembre 2008 et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Débiteurs divers	21 459	24 721
Comptes de régularisation	6 555	8 999
Comptes de Stock	303	212
Siège, succursales et agences	-	221
Créances prises en charge par l'Etat	2 031	2 178
Provisions /autres actifs	(97)	(324)
	<u>30 251</u>	<u>36 007</u>

II. PASSIFS

Note 10 – Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Le solde de ce poste a atteint 90 076 KDT au 31 décembre 2009 contre 103 779 KDT au 31 décembre 2008 et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Banques non-résidentes (Comptes ordinaires)	5 132	1 716
Banques de dépôt	24	19
Emprunts / marché interbancaire	57 701	81 550
Dépôts à terme (*)	25 000	20 000
Organismes financiers spécialisés	2 186	135
Dettes rattachées aux prêts et emprunts interbancaires	33	359
	<u>90 076</u>	<u>103 779</u>

(*) Le DAT souscrit par BNP Bahrein a été reclassé au niveau des dépôts et avoirs des établissements bancaires au niveau de la société mère et diminué des dépôts et avoirs de la clientèle. Pour des besoins de comparabilité, ces mêmes reclassements ont été opérés sur les chiffres publiés au titre l'exercice 2008.

Note 11 – Dépôts et avoirs de la clientèle

Le solde de cette rubrique a atteint 1 397 570 KDT au 31 décembre 2009 contre un solde de 1 298 458 KDT au 31 décembre 2008. Il s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Comptes à vue	568 374	511 772
Comptes d'épargne	378 216	330 744
CAT/BC et autres produits financiers (*)	361 118	354 055
Autres sommes dues à la clientèle	25 041	26 992
Certificats de dépôts et bons de trésor souscrits par la clientèle	59 000	68 000
Dettes rattachées aux comptes de la clientèle	5 821	6 895
	<u>1 397 570</u>	<u>1 298 458</u>

(*) Le DAT souscrit par BNP Bahrein a été reclassé au niveau des dépôts et avoirs des établissements bancaires au niveau de la société mère et diminué des dépôts et avoirs de la clientèle. Pour des besoins de comparabilité, ces mêmes reclassements ont été opérés sur les chiffres publiés au titre l'exercice 2008.

Note 12 – Emprunts et ressources spéciales

Le solde de cette rubrique a atteint 49 660 KDT au 31 décembre 2009 contre un solde de 64 456 KDT au 31 décembre 2008. Il s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Emprunt Obligataire	8 000	12 000
Autres emprunts	5 440	6 648
Ressources étatiques	4 579	4 594
Mobilisation créances	449	449
Crédits partenariat	8 300	11 952
Crédit BIRD	1 949	2 959
Autres fonds extérieurs	20 052	24 821
Dettes rattachées à des ressources spéciales	891	1 033
	<u>49 660</u>	<u>64 456</u>

Note 13 – Passifs d'impôts différés

Les passifs d'impôts différés se sont élevés à 368 KDT au 31 décembre 2009 contre 236 KDT au 31 décembre 2008.

Note 14 – Autres passifs

Le solde de cette rubrique a atteint 71 810 KDT au 31 décembre 2009 contre un solde de 79 472 KDT au 31 décembre 2008. Il s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Provisions (départ à la retraite, hors bilan,...)	12 920	11 801
Comptes de régularisation	19 685	18 638
Créditeurs divers	19 793	29 350
Comptes exigibles après encaissement	18 743	18 920
Subvention d'investissement	669	763
	<u>71 810</u>	<u>79 472</u>

Note 15 – Capitaux propres

A la date du 31 Décembre 2009, le capital social du groupe s'élève à 50 000 KDT correspondant au capital de la société mère UBCI. Il est composé de 10 000 000 actions d'une valeur nominale de 5 dinars libérées en totalité.

Le total des capitaux propres du groupe, avant affectation du résultat de l'exercice 2009 s'élève à 198 798 KDT. Les contributions de chaque société incluse dans le périmètre de consolidation dans les capitaux propres du groupe se présentent comme suit :

Société	Capital	Réserves consolidées	Autres capitaux propres	Résultat consolidé	Capitaux propres 2009
UBCI	50 000	118 119		18 134	186 253
UBCI LEASING		2 163		5 125	7 288
UBCI FINANCE		55		- 20	35
ASSET MANAGEMENT		17		2	19
MED FINANCES SICAF		1 671		-210	1 461
UTP		446		358	804
GIS		2 975		407	3 382
UNION IMMOBILIERE		- 248		- 224	-472
SICAV SALAMBO		-2		5	3
SICAV HANNIBAL		17		5	22
SICAV UNIVERS		3		0	3
TOTAL	50 000	125 216		23 582	198 798

III. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Note 16 – Cautions, avals et autres garanties donnés

Le solde de cette rubrique totalise au 31 décembre 2009 un montant de 355 460 KDT contre un solde de 286 769 KDT au 31 décembre 2008 et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
En faveur d'établissements bancaires et financiers	154 659	135 479
En faveur de la clientèle	200 801	151 290
Cautions fiscales	11 454	10 676
Cautions pour marchés	101 662	85 175
<i>En devises</i>	<i>19 006</i>	<i>24 545</i>
<i>En dinars</i>	<i>82 656</i>	<i>60 630</i>
Cautions douanières	24 899	22 462
Cautions diverses	57 449	25 265
<i>En devises</i>	<i>40 178</i>	<i>14 660</i>
<i>En dinars</i>	<i>17 271</i>	<i>10 605</i>
Obligations cautionnées	5 337	7 712
	<hr/> 355 460	<hr/> 286 769

Note 17 – Crédits documentaires

Le solde de cette rubrique a atteint 353 401 KDT au 31 décembre 2009 contre un solde de 173 770 KDT au 31 décembre 2008. Ce solde se détaille comme suit :

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Crédit documentaire en faveur des établissements financiers et bancaires	199 007	25 295
Crédit documentaire en faveur de la clientèle	154 394	148 475
<i>Ouverture de crédits documentaires</i>	<i>114 292</i>	<i>121 365</i>
<i>Acceptations à payer liées au financement du commerce extérieur</i>	<i>40 102</i>	<i>27 110</i>
	<hr/> 353 401	<hr/> 173 770

Note 18 – Engagements de financement donnés

Ce sont les accords de financement et les ouvertures de lignes de crédit confirmées que la banque s'est engagée à mettre à la disposition d'autres établissements bancaires et financiers et d'agents économiques.

Au 31 décembre 2009, les engagements sur crédits à la clientèle totalisent 355 019 KDT contre 266 489 KDT au 31 décembre 2008.

Note 19 – Engagements sur titres

Ce compte englobe les participations non libérées. Il se détaille comme suit :

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
EPAC COM	9	9
IDE	7	7
Génie climatique	3	3
SIDCO	416	-
	<hr/> 435	<hr/> 19

Note 20 – Garanties reçues

Cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Garanties reçues de l'Etat et des compagnies d'assurances	113 899	93 172
Garanties reçues des banques	292 274	224 769
<i>Garanties reçues des banques résidentes</i>	<i>1 212</i>	<i>1 109</i>
<i>Garanties reçues des banques non-résidentes</i>	<i>291 062</i>	<i>223 660</i>
Nantissement titres	31 920	36 122
Garanties reçues de la clientèle	402 687	454 293
	<u>840 780</u>	<u>808 356</u>

Note 21 – Opérations en devises

Les opérations en devises comptabilisées en Hors bilan se subdivisent en deux natures :

Les opérations d'achat et de vente de devises dont les parties ne diffèrent le dénouement qu'en raison du délai d'usance représentant les opérations de change au comptant et sont défalquées au 31 décembre 2009 comme suit :

Achat au comptant	13 292 KDT
Vente au comptant	8 875 KDT

Les opérations d'achat et de vente de devises dont les parties décident de différer le dénouement pour des motifs autres que le délai d'usance ayant une date d'échéance supérieure à deux jours constituent les opérations de change à terme et sont défalquées au 31 décembre 2009 comme suit :

Achat à terme	59 309 KDT
Vente à terme	26 398 KDT

IV. ETAT DE RESULTAT

Note 22 – Intérêts et revenus assimilés

Le solde de cette rubrique s'élève à 84 961 KDT au 31 décembre 2009 contre un solde de 97 475 KDT au 31 décembre 2008. Ce poste s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Produits sur opérations de trésorerie et interbancaires	6 437	5 390
Produits sur opérations de crédit	71 649	84 247
Revenus assimilés	6 875	7 838
	<u>84 961</u>	<u>97 475</u>

Note 23 – Revenus des activités de leasing

Le revenu des activités de leasing s'élève au 31 décembre 2009 à 9 247 KDT contre 8 349 KDT au 31/12/2008.

Note 24 – Commissions (en produits)

Le solde de cette rubrique s'élève à 28 383 KDT au 31 décembre 2009 contre un solde de 25 788 KDT au 31 décembre 2008. Ce solde se détaille comme suit :

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Commissions prélevées sur les opérations bancaires	21 854	20 593
Commissions de tenue de compte	1 919	2 044
Commission sur opération de change manuel	307	326
Autres commissions	4 303	2 825
	<u>28 383</u>	<u>25 788</u>

Note 25 – Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières

Le solde de cette rubrique s'élève à 7 691 KDT au 31 décembre 2009 contre un solde de 9 354 KDT au 31 décembre 2008. Ce solde s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Produits sur opérations financières	6 403	7 090
Gain sur portefeuille titres commercial	1 288	2 264
	<u>7 691</u>	<u>9 354</u>

Note 26 – Revenus du portefeuille d'investissement

Ce poste totalise au 31 décembre 2009 un montant de 5 521 KDT contre 5 852 KDT au 31 décembre 2008 se détaillant comme suit

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Intérêts /titre en portage	624	500
Intérêts perçus sur bons de trésor assimilés	4 249	4 260
Dividendes sur portefeuille participation	239	160
Plus value cession titres de participation	409	932
	<u>5 521</u>	<u>5 852</u>

Note 27 – Intérêts encourus et charges assimilées

Le solde de cette rubrique s'élève à 36 348 KDT au 31 décembre 2009 contre un solde de 47 772 KDT au 31 décembre 2008. Ce solde s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Charges sur opérations de trésorerie et interbancaire	2 531	3 129
Intérêts sur les dépôts de la clientèle	31 395	37 414
Charges sur emprunts obligataires et budgétaires	1 680	5 195
Charges assimilées	742	2 034
	<u>36 348</u>	<u>47 772</u>

Note 28 – Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passif

Le solde de cette rubrique s'élève à 2 290 KDT au 31 décembre 2009 contre un solde de 2 463 KDT au 31 décembre 2008. Ce solde s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Dotations aux provisions	6 672	6 643
Reprises de provisions	(13 101)	(12 097)
Pertes diverses sur créances irrécouvrables	704	363
Créances radiées	8 289	7 570
Récupération sur créances radiées	(274)	(16)
	<u>2 290</u>	<u>2 463</u>

Note 29 – Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Le solde de cette rubrique s'élève à 156 KDT au 31 décembre 2009 contre un solde de 3 KDT au 31 décembre 2008. Ce solde s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Etalement Prime /Titres d'investissement	(138)	(139)
Dotations aux provisions	(338)	(25)
Reprises de provisions	320	161
	<u>(156)</u>	<u>(3)</u>

Note 30 – Impôts sur les bénéfices

Le solde de cette rubrique s'élève à 7 314 KDT au 31 décembre 2009 contre un solde de 9 034 KDT au 31 décembre 2008. Ce solde s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Impôt exigible	7 407	8 135
Impôt différé	(93)	899
	<u>7 314</u>	<u>9 034</u>

Note 31 – Résultat consolidé par action

Le résultat consolidé par action et les données ayant servi à sa détermination, au titre de l'exercice 2009 se présentent comme suit :

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Résultat net consolidé (en KDT)	23 582	24 988
Résultat net attribuable aux actionnaires (en KDT)	23 582	24 988
Nombre d'actions ordinaires en circulation	10 000 000	10 000 000
Résultat consolidé par action (en dinars)	2,359	2,499

Note 32 – Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités ont atteint au 31 décembre 2009 un solde de 266 979 KDT contre 104 951 KDT au 31 décembre 2008, Ce solde s'analyse comme suit :

Rubrique	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Caisse	13 699	16 063
Banque Centrale (comptes ordinaires)	30 220	80 987
Banques de dépôts (comptes ordinaires)	29	69
Banques non-résidentes (comptes ordinaires)	11 858	5 335
Banque Centrale (prêts au jour le jour et à terme)	279 196	67 664
Banques de dépôts (comptes au jour le jour et à terme)	9 000	26 000
Banques non-résidentes (prêts au jour le jour et à terme)	12 826	8 442
Banques non-résidentes installées à l'étranger (autres)	-	3 678
Banques de dépôt (comptes ordinaires)	(20)	(20)
Banques non-résidentes (comptes ordinaires)	(7 128)	(1 717)
Banques non-résidentes installées à l'étranger (DAT) (*)	(25 000)	(20 000)
Banques non-résidentes (emprunts au jour le jour et à terme)	(57 701)	(81 550)
	<u>266 979</u>	<u>104 951</u>

(*) Le DAT souscrit par BNP Bahrein a été reclassé au niveau des Dépôts et avoirs des établissements Bancaires au niveau de la société mère. Pour des besoins de comparabilité ces mêmes reclassements ont été opérés sur les chiffres publiés relatifs à l'exercice 2008.

3.3.4.6 Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés relatif à l'exercice 2009



ECC Mazars
Immeuble ASTREE, Rue Lac d'annecy
Les Berges du Lac
1053 Tunis
Tél +216 71 96 48 98 Fax +216 71 96 32 46



Les Commissaires aux Comptes Associés M.T.B.F
Société d'Expertise Comptable
Passage du Lac VAN - Les Berges du Lac
1053 Tunis
Tél +216 71 86 21 56 Fax +216 71 86 17 89

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2009

***Mesdames, Messieurs les actionnaires de
l'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie UBCI***

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009 sur :

- L'audit des états financiers consolidés de l'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie, joints au présent rapport et comprenant le bilan consolidé, l'état des engagements hors bilan consolidé, l'état de résultat consolidé, l'état de flux de trésorerie consolidé et les notes aux états financiers consolidés. Ces états financiers consolidés font ressortir des capitaux propres consolidés de 198.798 milliers de dinars tunisiens y compris un bénéfice consolidé de 23.582 milliers de dinars tunisiens;
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

I. Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers :

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés, conformément aux normes comptables tunisiennes. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

II. Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation de l'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

III. Opinion

A notre avis, les états financiers consolidés sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect important, une image fidèle de la situation financière du groupe de l'Union Bancaire pour le Commerce et l'industrie UBCI ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2009, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

IV. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Tunis, le 2 juin 2010



ECC MAZARS

Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF

Les Commissaires aux Comptes
Associés M.T.B.F membre de

PRICEWATERHOUSECOOPERS 

Ahmed BELAIFA

3.3.5 Renseignements sur les états financiers au 30/06/2009

3.3.5.1 Bilan arrêté au 30 juin 2010

(Unité : en milliers de Dinars)

	Notes	30-juin-10	30-juin-09	31-déc-09
<u>ACTIF</u>				
Caisse et avoir auprès de la BCT, CCP, et TGT	1	85 940	85 882	43 916
Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	314 574	237 833	368 317
Créances sur la clientèle	3	1 308 317	1 176 130	1 164 634
Portefeuille-titre commercial	4	5 280	8 017	10 141
Portefeuille d'investissement	5	94 254	107 482	104 429
Valeurs immobilisées	6	52 376	52 158	52 895
Autres actifs	7	29 421	33 136	26 203
TOTAL ACTIF		1 890 162	1 700 638	1 770 535
<u>PASSIF</u>				
Banque Centrale et CCP				
-				
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	8	98 954	64 725	92 235
Dépôts et avoirs de la clientèle	9	1 479 948	1 348 810	1 398 269
Emprunts et Ressources spéciales	10	30 508	37 560	34 939
Autres passifs	11	94 590	74 571	57 654
TOTAL PASSIF		1 704 000	1 525 666	1 583 097
<u>CAPITAUX PROPRES</u>				
Capital		50 000	50 000	50 000
Réserves		124 266	114 243	114 244
Autres capitaux propres		623	740	669
Résultats reportés		2	2	2
Résultat de l'exercice		11 271	9 987	22 523
TOTAL CAPITAUX PROPRES	12	186 162	174 972	187 438
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		1 890 162	1 700 638	1 770 535

3.3.5.2 Etat des engagements Hors Bilan arrêté au 30 juin 2010

(Unité : en milliers de Dinars)

	Notes	30-juin-10	30-juin-09	31-déc-09
<u>PASSIFS EVENTUELS</u>				
Cautions, Avals et autres garanties données	13	377 897	334 491	356 341
Crédits documentaires	14	373 242	331 197	353 401
Actifs donnés en garantie		0	0	0
TOTAL PASSIFS EVENTUELS		751 139	665 688	709 742
<u>ENGAGEMENTS DONNES</u>				
Engagements de financement donnés	15	302 849	192 895	352 250
Engagements sur titres	16	435	435	435
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES		303 284	193 330	352 685
<u>ENGAGEMENTS REÇUS</u>				
Engagements de financements reçus		0	0	0
Garanties reçues	17	863 834	695 489	839 652
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS		863 834	695 489	839 652

3.3.5.3 Etat de résultat arrêté au 30 juin 2010

(Unité : en milliers de Dinars)

	Notes	30-juin-10	30-juin-09	31-déc-09
<i>Produits d'exploitation bancaire</i>				
Intérêts et revenus assimilés	19	42 876	43 907	87 718
Commissions (en produits)	20	15 286	13 029	28 349
Gains sur Portefeuille-titres commercial et opérations financières	21	3 565	3 504	6 973
Revenus du portefeuille d'investissement	22	4711	3 675	6 635
<i>Total produits d'exploitation</i>		66 438	64 115	129 675
Intérêts encourus et charges assimilées	23	-15 382	-18 387	-35 087
Commissions encourues		-1 120	-943	-2 035
<i>Total charges d'exploitation</i>		-16 502	-19 330	-37 122
PRODUIT NET BANCAIRE		49 936	44 785	92 553
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et provisions pour passif	24	-536	-1 127	-1 932
Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	25	-130	-14	44
Autres produits d'exploitation		903	892	2 242
Frais de personnel		-20 224	-18 855	-38 000
Charges générales d'exploitation	26	-10 658	-9 625	-17 950
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		-4 186	-3 828	-8 216
RESULTAT D'EXPLOITATION		15 105	12 228	28 741
Solde en gain provenant des autres éléments ordinaires	27	-612	-	62
Impôts sur les bénéfices	28	-3 222	-2 241	-6 280
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		11 271	9 987	22 523
Solde en gain / perte provenant des éléments extraordinaires				
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		11 271	9 987	22 523
RESULTAT PAR ACTION (DT)	29	1,127	0,999	2,252

3.3.5.4 Etat de flux de trésorerie arrêté au 30/06/2010

(Unité : en milliers de Dinars)

	Notes	30-juin-10	30-juin-09	31-déc-09
<u>ACTIVITES D'EXPLOITATION</u>				
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenu du portefeuille d'investissement)		59 659	60 168	122 512
Charges d'exploitation bancaire décaissées		-19 158	-21 931	-36 921
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à des établissements financiers		-11 372	-2 980	-13 087
Dépôts / Retraits dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers		-2067	-123	2 051
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		-142 996	68 960	78 487
Dépôts / Retraits dépôts auprès de la clientèle		71 076	31 683	109 674
Titres de placement / Titres de transaction		4 731	1 063	-1 020
Sommes versées au personnel et créiteurs divers		-1 745	-23 868	-65 175
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		8 501	6 082	11 286
Impôts sur les sociétés		-5 606	-5 835	-9 870
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		-38 977	113 219	197 937
<u>ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</u>				
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		6 706	5 230	6 228
Acquisitions cessions sur portefeuille d'investissement		8 050	-10 418	-5345
Acquisitions cessions sur immobilisations		-3 614	-3 037	-8162
Flux de trésorerie net affectés aux activités d'investissement		11 142	-8 225	-7 279
<u>ACTIVITES DE FINANCEMENT</u>				
Emission / Remboursement d'emprunts		13 000	1 000	-9 000
Augmentation / diminution ressources spéciales		-4 395	-6 464	-9 053
Dividendes versés		-12 573	-10 592	-10 536
Flux de trésorerie net affectés aux activités de financement		-3 968	-16 056	-28 589
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		-31 803	88 938	162 069
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice		266 947	124 878	104 878
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN D'EXERCICE	30	235 144	213 816	266 947

3.3.5.5 Notes aux Etats Financiers semestriels arrêtés au 30 juin 2010

1. PRESENTATION DE LA BANQUE

L'UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE est une société anonyme au capital de 50 000 000 Dinars, créée en décembre 1961, conformément à la loi N° 67-51 du 7 décembre 1967 portant réglementation de la profession bancaire telle qu'abrogée par la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit.

L'UBCI est une banque de dépôt privée, filiale détenue à raison de 50% par la BNP Paribas BDDI participation.

Le capital social est divisé en 10.000.000 actions de 5 DT chacune.

2. REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers de l'UBCI sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie notamment à la norme comptable générale NCT 1 du 30 décembre 1996 et les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25) applicables à partir du 1^{er} janvier 1999 et aux règles de la Banque Centrale de la Tunisie édictées par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires n° 99-04 et n° 2001-12.

3. METHODES COMPTABLES APPLIQUEES

Les états financiers de l'UBCI sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique.

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1. COMPTABILISATION DES ENGAGEMENTS ET DES REVENUS Y AFFERENTS

Les engagements de la banque sont composés des rubriques suivantes :

- Portefeuille escompte.
- Comptes débiteurs de la clientèle.
- Crédits sur ressources spéciales.
- Autres crédits à la clientèle.
- Engagements par signature.

Comptabilisation des engagements hors bilan

Les engagements de financement sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloqués des fonds pour la valeur nominale.

Comptabilisation des prêts auprès de la clientèle

Les crédits décaissés et les comptes courants débiteurs sont présentés déduction faite des intérêts et agios réservés et des provisions y afférentes.

Classification des engagements

Les engagements sont classés et provisionnés conformément aux dispositions de la Circulaire de la BCT n°91-24 (modifiée par la Circulaire 99-0 4 du 19 mars 1999).

(i) Les actifs courants (Classe 0)

Sont considérés comme actifs courants, les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais, paraît assuré.

(ii) Les actifs à surveiller (Classe 1)

Ce sont les engagements dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais est encore assuré et qui sont détenus par des entreprises qui sont dans un secteur d'activité qui connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

(iii) Les actifs incertains (Classe 2)

Ce sont tous les actifs dont la réalisation et le recouvrement intégral dans les délais est incertain et qui sont détenus sur des entreprises qui connaissent des difficultés financières ou autres pouvant mettre en cause leur validité et nécessitant la mise en œuvre de mesure de redressement.

Ces engagements englobent des actifs dont les retards de paiements des intérêts ou du principal sont supérieurs à 90 jours sans excéder 180 jours.

(iv) Les créances préoccupantes (Classe 3)

Ce sont tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement est menacé et qui sont détenus sur des entreprises dont la situation suggère un degré de perte éventuelle (ce sont des entreprises qui représentent avec plus de gravité les caractéristiques de la classe 2).

Ces engagements englobent des actifs dont les retards de paiements des intérêts ou du principal sont supérieurs à 180 jours sans excéder 360 jours.

(v) Les créances compromises (Classe 4)

Font partie de cette classe les créances pour lesquelles les retards de paiement sont supérieurs à 360 jours ainsi que les actifs restés en suspens pour un délai supérieur à 360 jours.

Provisions sur les engagements

Les provisions sont déterminées selon les taux prévus par la circulaire de la BCT après déduction des garanties considérées comme valables.

(i) Prise en compte des garanties

Les garanties qui ont été considérées comme juridiquement valables sont :

- ✓ les garanties reçues de l'Etat tunisien, des banques et des compagnies d'assurance, lorsqu'elles sont matérialisées;
- ✓ les garanties matérialisées par des instruments financiers;
- ✓ les hypothèques dûment enregistrées et portant sur des biens immatriculés à la conservation de la propriété foncière, réalisables dans un délai raisonnable;
- ✓ les promesses d'hypothèques portant sur des terrains acquis auprès de l'AFH, l'AFI ou l'AFT;
- ✓ les hypothèques maritimes dûment enregistrées.

(ii) Taux de provision

Les provisions sur engagements sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24, telle que modifiée par la circulaire BCT n° 99-04, qui définit les taux minima de provisionnement de la manière suivante :

<u>Classe</u>	<u>Taux de provision</u>
1	0 %
2	20 %
3	50 %
4	100 %

Les taux de provisionnement par classe de risque sont appliqués au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues sous forme d'actifs financiers, d'immeubles hypothéqués, de garanties de l'Etat et des garanties des banques et assurances.

Comptabilisation des revenus sur prêts auprès de la clientèle

Les intérêts et produits assimilés ainsi que les commissions sont pris en compte en résultat de la période pour leurs montants rattachés à la dite période.

Les intérêts échus et non encore encaissés relatifs aux prêts classés parmi les "actifs incertains" (classe B2) ou parmi les "actifs préoccupants" (classe B3) ou parmi les "actifs compromis" (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en produits réservés et sont déduits du poste "Créances sur la clientèle". Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

Les intérêts courus et non échus relatifs aux prêts classés parmi les "actifs courants" (classe A) parmi les "actifs nécessitant un suivi particulier" (classe B1), au sens de la circulaire BCT n°91-24, sont portés en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2. PORTEFEUILLE ENCAISSEMENT / COMPTES EXIGIBLES APRES ENCAISSEMENT

La banque a opté pour le traitement des valeurs remis par les clients pour encaissement au sein de la comptabilité financière. Les comptes utilisés sont annulés pour les besoins de la présentation. Seul le solde entre le portefeuille encaissement et les comptes exigibles après encaissement est présenté au niveau des états financiers.

3.3. COMPTABILISATION DU PORTEFEUILLE - TITRES ET DES REVENUS Y AFFERENTS

Composition du portefeuille-titres

Le portefeuille titres est composé du portefeuille commercial et du portefeuille d'investissement.

(i) Le portefeuille-titres commercial :

- a) Titres de transaction : Ce sont des titres qui se distinguent par leur courte durée de détention (inférieure à 3 mois) et par leur liquidité.
- b) Titres de placement : Ce sont les titres qui ne répondent pas aux critères retenus pour les titres de transaction ou d'investissement.

(ii) Le portefeuille d'investissement :

- a) **Titres d'investissements** : Ce sont des titres acquis avec l'intention ferme de les détenir, en principe, jusqu'à leur échéance suite à une décision qui résulte généralement d'une politique propre au portefeuille titre d'investissement.

- b) **Titres de participation** : Ce sont les parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées. Ce sont les titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque.

Comptabilisation et évaluation à la date d'arrêté

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition tous frais et charges exclus à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées :

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

A la date d'arrêté, il est procédé à l'évaluation des titres comme suit :

- **Les titres de transaction** : Ces titres sont évalués à la valeur de marché (le cours boursier moyen pondéré). La variation du cours consécutive à leur évaluation à la valeur de marché est portée en résultat.
- **Les titres de placement** : Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément à la valeur du marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. Il ne peut y avoir de compensation entre les plus-values latentes de certains titres avec les pertes latentes sur d'autres titres.
La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché donne lieu à la constitution de provision contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.
- **Les titres d'investissement** : le traitement des plus values latentes sur ces titres est le même que celui prévu pour les titres de placement. Les moins-values latentes ne font l'objet de provision que dans les deux cas suivant :
 - une forte probabilité que l'établissement ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance ;
 - l'existence de risques de défaillance de l'émetteur des titres.

Comptabilisation des revenus sur portefeuille-titres

Les intérêts sont comptabilisés en tenant compte de la séparation des exercices. Ainsi, les intérêts à recevoir sur les bons du Trésor souscrits sont constatés en résultat de la période.

Les dividendes sur les titres à revenu variable détenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée

3.4. COMPTABILISATION DES INTERETS ENCOURUS ET CHARGES ASSIMILEES

Les intérêts encourus et charges assimilées sont pris en compte en résultat au fur et à mesure qu'ils sont courus. En revanche, les charges décaissées et relatives à des exercices futurs ne sont pas comptabilisées en tant que charges de l'exercice et sont portées au bilan de la banque en compte de régularisation actif.

3.5. COMPTABILISATION DES VALEURS IMMOBILISEES

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Elles sont amorties selon la méthode d'amortissement linéaire conformément aux taux ci-après indiqués.

Les taux d'amortissement pratiqués se présentent comme suit :

Immeubles	5 %
Travaux	10 %
Coffres forts	5 %
Matériels roulants	20 %
Matériels informatiques	25 %
Matériels informatiques – les grandes machines d'exploitation	20 %
Logiciels informatiques	33 %
Logiciel ATLAS II	20 %
Immobilisations de faibles valeurs	100 %

3.6. CONVERSION DES OPERATIONS EN MONNAIES ETRANGERES

Les opérations en devises sont traitées séparément dans une comptabilité autonome au titre de chacune des devises concernées et sont converties dans la comptabilité en monnaie de référence sur la base du cours de change moyen interbancaire en date d'arrêté utilisé pour l'ensemble des opérations comptabilisées dans chaque devise au cours de cette période.

3.7. PROVISIONS POUR ENGAGEMENTS DE RETRAITE

La banque a opté pour la comptabilisation progressive en passif des engagements de retraite correspondant à l'indemnité de retraite due, conformément à la convention collective applicable au secteur bancaire et aux autres avantages dus en application de la politique interne de la banque.

Les engagements de retraite sont estimés à la date du 30 juin 2010 à 5 486 KDT dont 333 KDT imputés sur le premier semestre 2010.

3.8. IMPOTS SUR LES SOCIETES

Le résultat fiscal est déterminé en application des règles du droit commun. Toutefois, et conformément aux dispositions de la loi de finances pour la gestion 2006, la déduction des provisions pour créances douteuses et des provisions pour dépréciation des titres a été faite dans la limite de 100% du bénéfice imposable. Dans son article 39, la loi de Finances autorise les banques à déduire de l'assiette imposable relative à l'exercice 1999 et suivants, à concurrence de 100% les créances abandonnées en principal et intérêt détenues sur des entreprises en difficulté.

4. NOTES EXPLICATIVES

(Les chiffres sont exprimés en KDT : milliers de Dinars Tunisiens)

4.1- ACTIFS

Note 1 - Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Le solde de cette rubrique a atteint au 30 juin 2010 un montant de 85 940 KDT contre 85 882 KDT au 30 juin 2009 et s'analyse comme suit :

	<u>30/06/2010</u>	<u>30/06/2009</u>	<u>31/12/2009</u>
Caisse	14 072	17 298	13 696
Comptes ordinaires BCT	71 868	68 584	30 220
	85 940	85 882	43 916

Note 2 - Créances sur les établissements bancaires et financiers

Le solde de cette rubrique a atteint au 30 juin 2010 un montant de 314 574 KDT contre 237 833 KDT au 30 juin 2009 et se présente comme suit :

	<u>30/06/2010</u>	<u>30/06/2009</u>	<u>31/12/2009</u>
Banque Centrale de Tunisie (1)	157 264	171 622	279 196
Banques de dépôt	56 000	0	9 000
Banques non-résidentes	34 633	20 918	24 684
Organismes financiers spécialisés	66 318	44 839	54 946
Créances rattachées aux comptes des établissements financiers et bancaires	359	454	491
	314 574	237 833	368 317

(1) Cette rubrique enregistre les prêts ou placements de la Banque, en Dinars ou en devises, dans le cadre des appels d'offres négatifs ou des ponctions de liquidité de la Banque Centrale de Tunisie.

Note 3 - Créances sur la clientèle

Le solde de ce poste s'élève au 30 juin 2010 à 1 308 317 KDT contre 1 176 130 KDT au 30 juin 2009 et se détaille comme suit :

		<u>30/06/2010</u>	<u>30/06/2009</u>	<u>31/12/2009</u>
Portefeuille escompte	1	1 110 319	974 119	992 202
Comptes débiteurs de la clientèle	2	125 435	116 301	90 184
Crédits sur ressources spéciales	3	30 851	35 603	34 170
Autres crédits à la clientèle	4	119 601	136 024	127 309
Créances rattachées aux comptes de la clientèle		6 939	5 886	5 202
Total brut		1 393 145	1 267 933	1 249 067
Provisions sur crédits à la clientèle	5	-84 828	-91 803	(84 433)
Total net		1 308 317	1 176 130	1 164 634

(1) Portefeuille escompte

Le portefeuille escompte enregistre l'ensemble des effets à l'escompte détenus par la banque et qui matérialisent des crédits qu'elle a octroyé à ses clients. Il s'agit des effets de transactions commerciales et des billets de mobilisation représentatifs notamment de crédits de financement de stocks, de crédits de démarrage, de préfinancements d'exportations, de crédits à moyen et long terme, etc.

(2) Comptes débiteurs de la clientèle

Le solde de ce compte correspond aux comptes débiteurs des clients ordinaires (Autres que les classes 2, 3 et 4).

(3) Crédits sur ressources spéciales

Ces crédits sont financés sur des fonds spéciaux d'origine budgétaire ou extérieure affectés à des opérations de financement spécifiques.

Les crédits impayés, douteux et litigieux ou en contentieux sont maintenus à la rubrique d'origine.

(4) Autres crédits à la clientèle

Le solde de cette rubrique s'élève au 30 juin 2010 à 119 601 KDT contre un solde de 136 024 KDT au 30 juin 2009 et s'analyse comme suit :

		<u>30/06/2010</u>	<u>30/06/2009</u>	<u>31/12/2009</u>
Total créances douteuses	(i)	121 288	138 707	122 845
Valeurs impayées		2 758	2 000	4 849
Arrangement, rééchelonnements et consolidations		8 243	10 736	9 601
Avances sur comptes à terme et bons de caisse	(ii)	1 019	2 590	3 812
Agios réservés classes 2, 3 et 4		(13 707)	(18 009)	(13 798)
		119 601	136 024	127 309

(i) Les créances douteuses nettes d'agios réservés se détaillent comme suit :

	<u>30/06/2010</u>	<u>30/06/2009</u>	<u>31/12/2009</u>
Classe 2	1 138	4 571	723
Classe 3	2 870	1 751	2 647
Classe 4	103 573	114 376	105 677
	107 581	120 698	109 047

(ii) Il s'agit des avances accordées à la clientèle autres que bancaires ou financières. Ces avances sont rémunérées par la perception d'au moins 15 jours d'intérêts calculés au taux appliqué au compte à terme ou au bon de caisse majoré d'un point de pourcentage. Cette avance est garantie par le nantissement du bon de caisse.

(5) Provisions sur crédits à la clientèle

La variation des provisions sur crédits à la clientèle s'analyse comme suit :

Provisions au 31 décembre 2009		84 433
Dotations		1 664
Reprises	(i)	(1 269)
Provisions au 30 juin 2010		84 828

(i) La reprise de provision sur créances douteuses s'analyse comme suit:

Reprise sur créances recouvrées	1 257
Reprises sur créances radiées	0
Reprise sur créances passées par pertes	12
	1 269

Note 4 - Portefeuille-titre commercial

Le solde de ce poste a atteint au 30 juin 2010 un montant de 5 280 KDT contre 8 017 KDT au 30 juin 2009 et s'analyse comme suit :

	<u>30/06/2010</u>	<u>30/06/2009</u>	<u>31/12/2009</u>
Titres de Placement a revenu variable	794	794	794
Bons de trésor assimilés BTA	3 496	3 734	3 691
Bons de trésor cessibles BTC	494	2 504	5 030
Autres obligations	400	800	400
Créances rattachées au compte portefeuille titre commercial	96	185	226
Total Brut	5 280	8 017	10 141
Provision pour dépréciation	-	-	-
Total Net	5 280	8 017	10 141

Note 5 - Portefeuille d'investissement

La valeur du portefeuille d'investissement s'élève au 30 juin 2010 à 94 254 KDT contre 107 482 KDT au 30 juin 2009 et s'analyse comme suit :

	<u>30/06/2010</u>	<u>30/06/2009</u>	<u>31/12/2009</u>
Titres de participation	2 659	2 519	2 669
Parts dans les entreprises liées (i)	28 195	27 208	28 195
Titres d'investissement	60 803	60 941	60 871
Titres en Portage	2 207	16 007	10 207
Créances rattachées aux titres d'investissement	1 546	2 028	3 581
Total brut	95 410	108 703	105 523
Provision pour dépréciations de titres	(1 156)	(1 221)	(1 094)
Total Net	94 254	107 482	104 429

(i) Sont considérées comme entreprises liées, les sociétés sur lesquelles l'UBCI exerce le pouvoir de participer aux décisions sur les politiques financières et opérationnelles.

Note 6 - Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées ont atteint 52 376 KDT au 30 juin 2010 contre 52 158 KDT au 30 juin 2009 et s'analysent comme suit :

	<u>30/06/2010</u>	<u>30/06/2009</u>	<u>31/12/2009</u>
Valeurs brutes en début de période	138 831	130 718	130 718
Acquisitions	3 714	3 036	8 274
Cessions	101		(161)
Valeurs brutes en fin de période	142 444	133 754	138 831
Amortissements	(89 730)	(81 258)	(85 598)
Provisions pour dépréciation	(338)	(338)	(338)
Valeurs nettes en fin de période	52 376	52 158	52 895

L'évolution détaillée des valeurs immobilisées au cours du 1er semestre 2010 se présente comme suit :

Libellé	Val. Brute au 31/12/09	Acqui / Cession	Val. Brute au 30/06/10	Tot Amort au 31/12/09	Dotation	Reprise	Tot Amort au 30/06/10	V. Nette au 30/06/10
Fonds de Commerce	887		887	265	22	0	286	601
Terrain	12 300	109	12 409					12 409
Immobilisations d'exploitation	25 392	184	25 576	12 710	545	0	13 255	12 321
Immobilisations hors expl	785		785	232	19	0	250	535
Agencements et aménagements	28 802	1 194	29 996	16 638	1 071	0	17 709	12 287
Mobiliers et Matériels	40 513	653	41 166	32 356	1 453	35	33 777	7 389
Matériels de Transport	1 565	216	1 781	981	126	66	1 041	740
Immobilisations en cours	3 250	44	3 294	0			0	3 294
Immobilisations Incorporelles	25 337	1 213	26 550	22 416	997		23 412	3 138
Total	138 831	3 613	142 444	85 598	4 233	101	89 730	52 714
Provisions pour dépréciation								-338
Total Général	138 831	3 613	142 444	85 598	4 233	101	89 730	52 376

Note 7 - Autres actifs

Le solde de cette rubrique a atteint 29 421 KDT au 30 juin 2010 contre 33 136 KDT au 30 juin 2009 et se détaille comme suit :

		<u>30/06/2010</u>	<u>30/06/2009</u>	<u>31/12/2009</u>
Débiteurs divers	(i)	19 446	21 557	17 898
Comptes de régularisation	(ii)	7 918	9 687	6 068
Comptes de Stock		132	34	303
Siège, succursale et agences		9	21	-
Créances prises en charge par l'Etat		2 013	2 161	2 031
		29 518	33 460	26 300
Provision sur autres actifs		(97)	(324)	(97)
		29 421	33 136	26 203

- Le compte Débiteurs Divers s'analyse comme suit :

	<u>30/06/2010</u>	<u>30/06/2009</u>	<u>31/12/2009</u>
Prêts et avances au personnel	12 820	13 285	13 295
Dépôts et cautionnements constitués par la banque	177	21	283
Retenue à la source	41	43	39
Autres débiteurs divers	6 408	8 208	4 281
	19 446	21 557	17 898

- Les comptes de régularisation s'analysent comme suit :

	<u>30/06/2010</u>	<u>30/06/2009</u>	<u>31/12/2009</u>
Charges payées ou comptabilisées d'avance	2 031	3 554	1 866
Produits à recevoir	2 503	1 340	2 022
Débites à régulariser et divers	3 384	4 793	2 180
Compensation reçue			-
	7 918	9 687	6 068

4.2- PASSIF

Note 8 - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Le solde de ce poste a atteint 98 954 KDT au 30 juin 2010 contre 64 725 KDT au 30 juin 2009 et se détaille comme suit :

		<u>30/06/2010</u>	<u>30/06/2009</u>	<u>31/12/2009</u>
Banques de dépôt	(i)	7 820	5 020	20
Banques non-résidentes	(ii)	90 873	59 586	89 829
Organismes financiers spécialisés	(iii)	119	12	2186
Dettes rattachées aux prêts et emprunts interbancaires		142	107	200
		98 954	64 725	92 235

		<u>30/06/2010</u>	<u>30/06/2009</u>	<u>31/12/2009</u>
<i>(i) Banques de dépôt</i>				
Comptes ordinaires		20	20	20
Emprunts au jour le jour et à terme		7 800	5 000	-
		7 820	5 020	20

		<u>30/06/2010</u>	<u>30/06/2009</u>	<u>31/12/2009</u>
<i>(ii) Banques non-résidentes installées à l'étranger</i>				
Comptes ordinaires		10 840	1 513	7 128
Emprunts au jour le jour et à terme		80 033	58 073	57 701
Dépôts à terme				25 000
		90 873	59 586	89 829

		<u>30/06/2010</u>	<u>30/06/2009</u>	<u>31/12/2009</u>
<i>(iii) Organismes financiers spécialisés</i>				
Comptes ordinaires		119	12	2186
		119	12	2 186

Note 9 - Dépôts et avoirs de la clientèle

Le solde de cette rubrique a atteint 1 479 948 KDT au 30 juin 2010 contre un solde de 1 348 810 KDT au 30 juin 2009. Il s'analyse comme suit :

		<u>30/06/2010</u>	<u>30/06/2009</u>	<u>31/12/2009</u>
Comptes à vue	(i)	706 263	524 821	569 240
Comptes d'épargne	(ii)	392 203	347 214	378 216
DAT/BC et autres produits financiers	(iii)	272 569	367 299	361 118
Autres sommes dues à la clientèle		33 656	36 290	25 041
Certificats de dépôts et bons de trésor souscrits par la clientèle	(iv)	72 000	69 000	59 000
Dettes rattachées aux comptes de la clientèle		3 257	4 186	5 654
		1 479 948	1 348 810	1 398 269

(i) Les comptes à vue sont analysés comme suit :

		<u>30/06/2010</u>	<u>30/06/2009</u>	<u>31/12/2009</u>
Compagnies d'assurances		11 405	8 582	12 603
Entreprises publiques		100 777	38 923	46 678
Autres clientèles commerciales		199 611	139 772	158 235
Comptes de non-résidents		178 855	144 147	154 640
Clients particuliers		215 615	193 397	197 084
		706 263	524 821	569 240

(ii) Les comptes d'épargne sont analysés ainsi :

		<u>30/06/2010</u>	<u>30/06/2009</u>	<u>31/12/2009</u>
Comptes spéciaux d'épargne	(a)	332 235	294 376	321 119
Comptes d'épargne investissement		355	355	355
Comptes d'épargne logement		36 486	32 006	34 979
Autres	(b)	23 127	20 477	21 763
		392 203	347 214	378 216

(a) Les comptes spéciaux d'épargne sont des comptes d'épargne ordinaires ouverts aux personnes physiques.

(b) Il s'agit d'une multitude de comptes d'épargne à plan : Manager 2000, épargne emploi, épargne multi projets, épargne auto ...

(iii) Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

		<u>30/06/2010</u>	<u>30/06/2009</u>	<u>31/12/2009</u>
Bons de caisse		109 723	138 909	136 590
Dépôts à terme		128 055	176 091	181 715
Placements en devises		34 791	52 299	42 813
		272 569	367 299	361 118

- (iv) Les certificats de dépôts sont des titres de créance matérialisant des placements faits par les entreprises et autres organismes auprès de la banque.

	<u>30/06/2010</u>	<u>30/06/2009</u>	<u>31/12/2009</u>
Entreprises étatiques	54 500	33 500	19 000
Sociétés privées	17 500	35 500	40 000
	72 000	69 000	59 000

Note 10 - Emprunts et ressources spéciales

Le solde de cette rubrique a atteint 30 508 KDT au 30 juin 2010 contre un solde de 37 560 KDT au 30 juin 2009. Il s'analyse comme suit :

Désignation	30/06/2010	30/06/2009	31/12/2009
Emprunt Obligataire	-	-	
Ressources Etatiques	5 165	4 747	4 579
FOPRODI	207	274	211
FONAPRA	4 873	4 473	4 283
FOSDA	85		85
Mobilisation créances	449	449	449
Crédits partenariat	6 560	9 029	8 300
Ligne PROPARCO	5 208	7 463	6 882
Lignes CFD	1 352	1 566	1 418
Crédit BIRD	969	1 615	1 295
Autres fonds extérieurs	17 137	21 424	20 052
Ligne Italienne	8 269	9 120	9 389
Ligne Suédoise	29	146	88
Ligne FODEP	12	19	19
Ligne Suisse	768	1 276	1 021
Ligne Espagnole	333	570	452
Ligne BEI	4 818	7 050	5 948
Ligne K F W	2 617	2 875	2 815
Encours FADES	291	368	320
Dettes rattachées à des ressources spéciales	228	296	264
Total Emprunts et Ressources Spéciales	30 508	37 560	34 939

Note 11 - Autres passifs

Le solde de cette rubrique a atteint 94 590 KDT au 30 juin 2010 contre un solde de 74 571 KDT au 30 juin 2009. Il s'analyse comme suit :

		<u>30/06/2010</u>	<u>30/06/2009</u>	<u>31/12/2009</u>
Provisions	(1)	11 386	11 991	12 818
Comptes de régularisation	(2)	14 713	13 253	16 605
Créditeurs divers		38 763	23 711	9 488
Comptes exigibles après encaissement	(3)	29 728	25 616	18 743
		94 590	74 571	57 654

(1) Les provisions sont analysées comme suit :

	<u>30/06/2010</u>	<u>30/06/2009</u>	<u>31/12/2009</u>
Provision en franchise d'impôt sur engagements par signature	4263	4348	4 242
Provisions pour risques et charges	1 637	2 900	3 423
Provisions pour charges de retraites	5 486	4 743	5 153
	11 386	11 991	12 818

(2) Le compte de régularisation s'analyse comme suit :

	<u>30/06/2010</u>	<u>30/06/2009</u>	<u>31/12/2009</u>
Charges à payer	9 137	9 677	9 994
Produits perçus ou comptabilisés d'avance	1 654	1 946	1 766
Crédits à régulariser et divers	3 922	1 630	4 845
	14 713	13 253	16 605

(3) Le solde des comptes exigibles après encaissement s'analyse comme suit :

	<u>30/06/2010</u>	<u>30/06/2009</u>	<u>31/12/2009</u>
Comptes exigibles après encaissement	130 307	143 148	145 083
Portefeuille encaissement	(100 579)	(117 532)	(126 340)
	29 728	25 616	18 743

4.3- CAPITAUX PROPRES

Note 12 - Capitaux propres

A la date du 30 juin 2010, le capital social s'élève à 50 000 KDT composé de 10 000 000 actions d'une valeur de 5 DT.

Le total des capitaux propres de la banque s'élève au 30 juin 2010 à 186 162 KDT contre un total au 31 décembre 2009 de 187 438 KDT.

Libellé	Capital	Réserve légale	Réserves à régime spécial	Autres réserves	Autres capitaux propres	Résultats reportés	Résultat net de l'exercice	Total
Solde au 31-12-2009	50 000	5 000	2 061	107 183	669	2	22 523	187 438
Réserve facultative				9 403			-9403	0
Réserve à régime spécial			619				-619	0
Résultats reportés								0
Distribution des bénéfices							-12 500	-12 500
Réserve légale								
Subvention d'investissement					-46			-46
Résultat au 30.06.2010							11 271	11 271
Solde au 30-06-2010	50 000	5 000	2 680	116 586	623	2	11 271	186 162

4.4 ENGAGEMENTS HORS BILAN

Note 13 - Cautions, avals et autres garanties données

Le solde de cette rubrique totalise au 30 juin 2010 un montant de 377 897 KDT contre un solde de 334 491 KDT au 30 juin 2009 et se détaille comme suit :

	<u>30/06/10</u>	<u>30/06/09</u>	<u>31/12/2009</u>
En faveur d'établissement bancaires et financiers	179 464	148 308	155 540
Etablissements bancaires	178 577	147 559	154 659
Entreprises liées : UBCI Leasing	887	749	881
En faveur de la clientèle	198 433	186 183	200 801
Cautions fiscales	10 973	10 006	11 454
Cautions pour marchés	108 840	100 739	101 662
<i>En devises</i>	21 328	24 716	19 006
<i>Dinars</i>	87 512	76 023	82 656
Cautions douanières	20 373	26 202	24 899
Cautions diverses	52 294	44 147	57 449
<i>En devises</i>	36 602	25 882	40 178
<i>En dinars</i>	15 692	18 265	17 271
Obligations cautionnées	5 953	5 089	5 337
	377 897	334 491	356 341

Note 14 - Crédits documentaires

Le solde de cette rubrique a atteint 373 242 KDT au 30 juin 2010 contre un solde de 331 197 KDT au 30 juin 2009. Ce solde se détaille comme suit :

	<u>30/06/10</u>	<u>30/06/09</u>	<u>31/12/09</u>
Crédits documentaires en faveur des établissements financiers et bancaires	204 629	178 270	199 007
Crédits documentaires en faveur de la clientèle	168 613	152 927	154 394
Ouverture de crédits documentaires	128 729	124 099	114 292
Acceptations à payer liées au financement du commerce extérieur	39 884	28 828	40 102
	<u>373 242</u>	<u>331 197</u>	<u>353 401</u>

Note 15 - Engagements de financement donnés

Ce sont les accords de financement et les ouvertures de lignes de crédit que la banque s'est engagée à mettre à la disposition d'autres établissements bancaires et financiers et d'agents économiques. Au 30 juin 2010, les engagements sur crédits à la clientèle totalisent 302 849 KDT.

Note 16 - Engagements sur titres

Ce compte englobe les participations non libérées. Il se détaille comme suit :

	<u>30/06/10</u>	<u>30/06/09</u>	<u>31/12/2009</u>
EPAC COM	9	9	9
IDE	7	7	7
Génie climatique	3	3	3
SIDCO	416	416	416
	<u>4 35</u>	<u>4 35</u>	<u>435</u>

Note 17 - Garanties reçues

	<u>30/06/10</u>	<u>30/06/09</u>	<u>31/12/2009</u>
Garanties reçues de l'état et des compagnies d'assurances	123 861	102 075	113 899
Garanties reçues des banques	300 252	184 688	292 274
Garanties reçues des banques résidentes	876	111	1 212
Garanties reçues des banques non-résidentes	299 376	184 577	291 062
Nantissement titres	30 125	27 562	31 920
Garanties reçues de la clientèle	409 596	381 164	401 559
	<u>863 834</u>	<u>695 489</u>	<u>839 652</u>

Note 18 - Opérations en devises

Les opérations en devises comptabilisées en Hors bilan se subdivisent en deux natures :

Les opérations d'achat et de vente de devises dont les parties ne diffèrent le dénouement qu'en raison du délai d'usance représentant les opérations de change au comptant et sont défalquées au 30 juin 2010 comme suit :

Achat au comptant	22 909 KDT
Vente au comptant	15 920 KDT

Les opérations d'achat et de vente de devises dont les parties décident de différer le dénouement pour des motifs autres que le délai d'usance ayant une date d'échéance supérieure à deux jours constituent les opérations de change à terme et sont défalquées au 30 Juin 2010 comme suit :

Achat à terme	72 411 KDT
Vente à terme	54 304 KDT

4.5- ETAT DE RESULTAT

Note 19 - Intérêts et revenus assimilés

Le solde de cette rubrique s'élève à 42 876 KDT au 30 Juin 2010 contre un solde de 43 907 KDT au 30 Juin 2009. Ce poste s'analyse comme suit :

	<u>30/06/10</u>	<u>30/06/09</u>	<u>31/12/09</u>
Produits sur opérations de trésorerie et interbancaire(1)	3 197	2 866	6 437
Produits sur opérations de crédit(2)	36 498	37 669	74 406
Revenus assimilés(3)	3 181	3 372	6 875
	42 876	43 907	87 718

(1) *Produits sur opérations de trésorerie et interbancaire*

Les produits sur opérations de trésorerie et interbancaire se détaillent comme suit :

	<u>30/06/10</u>	<u>30/06/09</u>	<u>31/12/2009</u>
Marché Monétaire au jour le jour	2 565	1 825	5 204
Marché Monétaire à terme	11	-	-
Placements en devises auprès des correspondants étrangers	1	89	94
Marché Monétaire en devises	573	800	914
Autres	47	152	225
	3 197	2 866	6 437

(2) *Produits sur opérations de crédit*

Les produits sur opérations de crédit se présentent comme suit :

	<u>30/06/10</u>	<u>30/06/09</u>	<u>31/12/2009</u>
Portefeuille effets (court, moyen et long terme)	31 285	31 194	61 617
Comptes courants débiteurs	4 337	4 933	9 552
Crédits sur ressources extérieures	836	1 141	2 248
Créances douteuses ou litigieuses	40	401	989
	36 498	37 669	74 406

(3) *Revenus assimilés*

Les revenus assimilés se détaillent comme suit :

	<u>30/06/10</u>	<u>30/06/09</u>	<u>31/12/2009</u>
Avals, cautions et acceptations bancaires	1 803	1 520	3 288
Commissions de découverts	524	720	1 364
Commissions sur billets de trésorerie	36	36	71
Report-Déport	795	1 054	2 076
Autres Intérêts assimilés	23	42	76
	3 181	3 372	6 875

Note 20 - Commissions

Le solde de cette rubrique s'élève à 15 286 KDT au 30 juin 2010 contre un solde de 13 029 KDT au 30 juin 2009. Ce solde se détaille comme suit :

	<u>30/06/10</u>	<u>30/06/09</u>	<u>31/12/09</u>
Commissions prélevées sur les opérations bancaires	12 012	10 198	22 427
Commissions de tenues de comptes	1 028	949	1 919
Commissions sur opération de change manuel	139	98	307
Autres commissions	2 107	1 784	3 696
	<u>15 286</u>	<u>13 029</u>	<u>28 349</u>

Note 21 - Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Le solde de cette rubrique s'élève à 3 565 KDT au 30 juin 2010 contre un solde de 3 504 KDT au 30 juin 2009. Ce solde s'analyse comme suit :

	<u>30/06/10</u>	<u>30/06/09</u>	<u>31/12/2009</u>
Intérêts perçus sur Bons de trésor à court terme	66	96	172
Intérêts perçus sur bons de trésor assimilés	109	115	229
Gains/ Pertes sur opérations BTA-BTC	-38	180	129
Gains de change	3 616	3 440	6 983
Perte de change	-199	-349	-580
Intérêts/emprunt obligataire en PTF commercial	11	22	40
	<u>3 565</u>	<u>3 504</u>	<u>6 973</u>

Note 22 - Revenus du portefeuille d'investissement

Ce poste totalise au 30 juin 2010 un montant de 4 711 KDT contre 3 675 KDT au 30 juin 2009 et se détaille comme suit :

	<u>30/06/10</u>	<u>30/06/09</u>	<u>31/12/2009</u>
Intérêts perçus sur bons de trésor assimilés	2 107	2 107	4 249
Dividendes sur portefeuille participation	2 416	1 246	1 353
Intérêts sur titre en portage	40	322	409
Plus value de cession titres	148	-	624
	<u>4 711</u>	<u>3 675</u>	<u>6 635</u>

Note 23 - Intérêts encourus et charges assimilées

Le solde de cette rubrique s'élève à 15 382 KDT au 30 Juin 2010 contre un solde de 18 387 KDT au 30 juin 2009. Ce solde s'analyse comme suit :

	<u>30/06/10</u>	<u>30/06/09</u>	<u>31/12/2009</u>
Charges sur opérations trésorerie et interbancaire	308	927	1 188
Intérêts sur les dépôts de la clientèle	(1) 14 099	16 070	31 479
Charges sur emprunts obligataires et budgétaires	635	965	1 678
Charges assimilées	340	425	742
	<u>15 382</u>	<u>18 387</u>	<u>35 087</u>

(1) Le solde de ce compte s'analyse comme suit :

	<u>30/06/10</u>	<u>30/06/09</u>	<u>31/12/2009</u>
Dépôts à vue	1 558	1 521	3 157
Bons de caisse et autres produits financiers	7 026	8 950	17 135
Comptes d'épargne	4 082	4 129	8 086
Certificats de dépôts	1 433	1 470	3 101
	14 099	16 070	31 479

Note 24 - Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passif

Le solde de cette rubrique s'élève à -536 KDT au 30 juin 2010 contre un solde de 1 127 KDT au 30 juin 2009. Ce solde s'analyse comme suit :

	<u>30/06/2010</u>	<u>30/06/2009</u>	<u>31/12/2009</u>
Dotations aux provisions	2 087	3 513	6 221
Reprises de provisions	- 1407	-2 500	-11 977
Pertes sur créances couvertes par provisions	12	57	322
Pertes sur créances non couvertes par provisions	51	65	382
Créances radiées	-	-	7 156
Récupération sur créances radiées	- 207	-8	-172
	536	1 127	1 932

Note 25 - Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement :

Le solde de cette rubrique s'élève à 130 KDT au 30 Juin 2010 contre un solde de 14 KDT au 30 juin 2009. Ce solde s'analyse comme suit :

	<u>30/06/2010</u>	<u>30/06/2009</u>	<u>31/12/2009</u>
Etalement Prime /Titres d'investissement	- 69	-69	-138
Dotations aux provisions	- 61	-	-138
Reprises de provisions	-	55	320
	-130	-14	44

Note 26 - Charges générales d'exploitation

Le solde de cette rubrique s'élève à 10 658 KDT au 30 juin 2010 contre un solde de 9 625 KDT au 30 juin 2009. Ce solde s'analyse comme suit :

	<u>30/06/10</u>	<u>30/06/09</u>	<u>31/12/2009</u>
Impôts et taxes	90	428	401
Travaux, fournitures et services extérieurs	4 532	3 949	8 008
Transport et déplacement	245	183	372
Frais divers de gestion	5 476	4 726	8 150
Autres charges d'exploitation	315	339	1 019
	10 658	9 625	17 950

Note 27 - Solde en gain provenant des autres éléments ordinaires

Le solde de cette rubrique s'élève à - 612 KDT au 30 juin 2010 contre un solde de 0 KDT au 30 juin 2009. Ce solde s'analyse comme suit :

	<u>30/06/10</u>	<u>30/06/09</u>	<u>31/12/2009</u>
Plus value de cession d'immobilisations	53	-	72
Moins value de cession d'immobilisations	-	-	- 10
Redressement fiscal	- 665	-	-
	<u>- 612</u>	<u>-</u>	<u>62</u>

Note 28 – Impôt sur les bénéfices

L'impôt sur les sociétés au 30 juin 2010 totalise 3 222 KDT et se présente comme suit :

Bénéfice comptable avant impôt (avant provisions)	16 642
Réintégrations	5 591
Déductions (dont provisions)	(9 027)
Réinvestissements exonérés	(4 000)
Résultat fiscal	9 206
Taux d'impôt	35 %
Impôt sur les sociétés	<u><u>3 222</u></u>

Note 29 - Résultat par action

Le résultat par action et les données ayant servi à sa détermination au titre du premier semestre 2010, se présentent comme suit :

	<u>30/06/2010</u>	<u>30/06/2009</u>	<u>31/12/2009</u>
Résultat net (en KDT)	11 271	9 987	22 523
Nombre d'actions ordinaires	10 000 000	10 000 000	10 000 000
Résultat de base par action (en DT)	1,127	0,999	2,252

4.6- ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Note 30 - Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent à 235 144 KDT au 30 juin 2010 contre 266 947 KDT au 31 Décembre 2009 et se détaillent comme suit :

	<u>30/06/10</u>	<u>30/06/09</u>	<u>31/12/09</u>
Caisse	14 072	17 298	13 696
Banque centrale (comptes ordinaires)	71 868	68 584	30 220
Banques non- résidentes (comptes ordinaires)	21 784	(59 586)	4 730
Banques de dépôt (comptes ordinaires)	(20)		(20)
Banque Centrale (prêts au jour le jour)	157 264	171 622	279 196
Banques non- résidentes (prêts au jour le jour)	12 849	20 918	12 826
Banques de dépôt (prêts au jour le jour)	56 000		9 000
Banques Non Résidentes (Emprunts au jour le jour)	(90 873)		(57 701)
Banques de dépôts (Emprunts au jour le jour)	(7 800)	(5 020)	
Banques Non Résidentes (DAT)			(25 000)
	<u>235 144</u>	<u>213 816</u>	<u>266 947</u>

3.3.5.6 Avis des commissaires aux comptes sur les états financiers intermédiaires au 30 juin 2010



ECC Mazars
Immeuble ASTREE, Rue Lac d'annecy
Les Berges du Lac
1053 Tunis
Tél +216 71 96 48 98 Fax +216 71 96 32 46



Les Commissaires aux Comptes Associés M.T.B.F
Société d'expertise comptable
Passage du Lac Van Les Berges du Lac
Tél: +216 71 862 156 Fax +216 71 861 789

AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2010

*Mesdames, messieurs les actionnaires de
L'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie UBCI*

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers intermédiaires de l'UBCI arrêtés au 30 juin 2010 faisant apparaître un total de capitaux propres de 186.162 KDT et dont le résultat de la période, après estimation des impôts à cette date, s'élève à 11.271 KDT. Ces états financiers intermédiaires relèvent de la responsabilité de votre conseil d'administration. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces états financiers sur la base de notre examen.

Nous avons effectué notre examen selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la banque et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de l'UBCI au 30 juin 2010 ainsi que du résultat de ses opérations et des mouvements de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

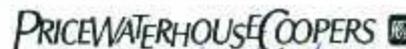
Tunis, le 02 Août 2010



ECC MAZARS

Mohamed Ali ELAQIANI CHERIF

Les Commissaires aux Comptes
Associés M.T.B.F membre de

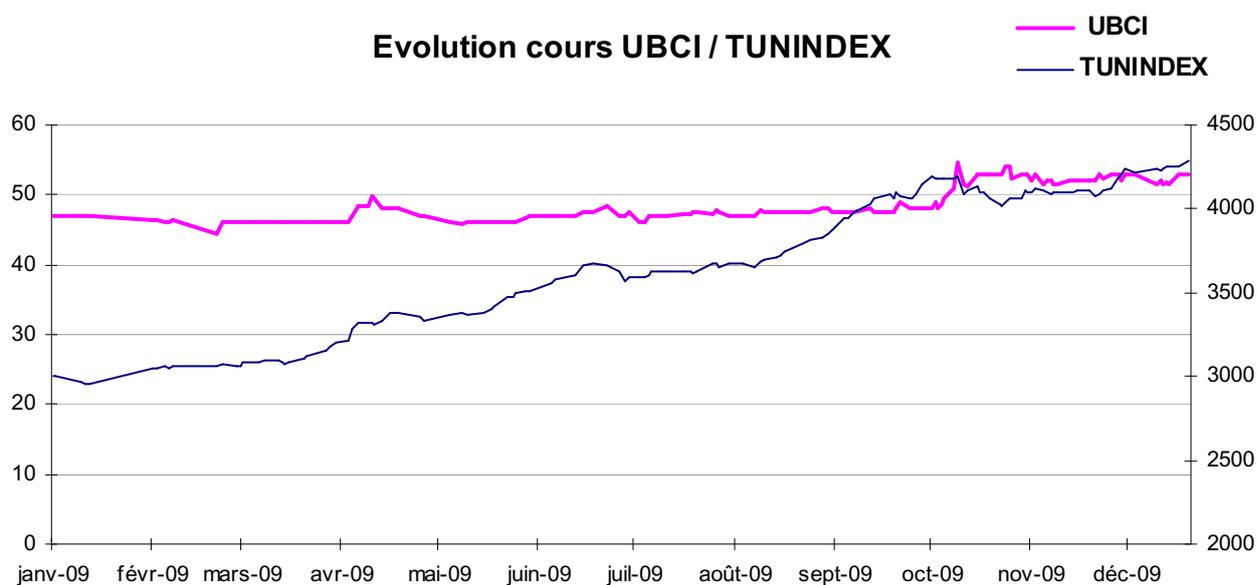


Ahmed BELAIFA

3.3.6 Indicateurs Boursiers de la valeur UBCI

3.3.6.1 Evolution du cours UBCI en 2009

En 2009, le cours de l'action UBCI a fluctué entre 44,320 TND au plus bas et 53,530 TND au plus haut. En fin d'année, l'action cotait 52 TND (coupon détaché) enregistrant ainsi une hausse de 11% par rapport au 31/12/2008.



Les échanges sur la valeur UBCI, durant l'année 2009, ont porté sur 148 769 titres, soit un volume de 7 093 504 TND.

Au 31/12/2009, la capitalisation boursière de l'UBCI totalisait 520 millions de dinars contre 470 millions à fin 2008, se classant ainsi comme la 6ème capitalisation du secteur bancaire.

3.3.6.2 Indicateurs boursiers

	2006	2007	2008	2009
Plus haut	33,900	37,800	49,560	53.530
Plus bas	26,360	30,140	34,000	34,000
Cours moyen du mois de décembre	32,001	37,509	47,046	47,046
Cours 31/12	32,020	47,000	47,000	52.000
Capitalisation Boursière au 31/12 (mille DT)	320 200	374 100	470 000	520 000
Coupon de l'exercice	1,000	1,200	1,06	1.250
Coupon/VN	20%	24%	21,2%	25 %

3.4 Organes d'administration, de direction et de contrôle des comptes

3.4.1 Conseil d'Administration

Membres	Représenté par	Qualité	Mandat	Adresse
Slah-Eddine BOUGUERRA	Lui-même	Président	2010-2012*	Tunis
M. Tahar BOURICHA	Lui-même	Administrateur	2010-2012*	Tunis
M. Alain BISCAYE	Lui-même	Administrateur	2009-2010	France
M. Mohamed RIAHI	Lui-même	Administrateur	2009-2011	Tunis
B.D.D.I. Participation	Michael PEREIRA	Administrateur	2008-2010	France
M. André CHAFFRINGEON	Lui-même	Administrateur	2010-2012*	France
Sté Meninx Holding	Béchir TAMARZISTE	Administrateur	2009-2011	Tunis
M. Jacques DESPONTS	Lui-même	Administrateur	2009-2011	France

* Mandat renouvelé par l'AGO du 25/06/2010 jusqu'à l'AGO qui statuera sur les comptes de 2012

3.4.1.1 Membres de la direction

Membres	Qualité	Date d'entrée en fonction	Adresse
Slah-Eddine BOUGUERRA	Président Directeur Général	Janvier 1998	Tunis
Alain BISCAYE	Administrateur Directeur Général Adjoint	Octobre 2008	France
Laurent ROMANET	Secrétaire Général	Décembre 2008	France

3.4.1.2 Fonctions des membres des organes d'administration et de direction dans la Banque

Comité Exécutif

Membres	Qualité	Adresse
Slah-Eddine BOUGUERRA	Président Directeur Général	Tunis
Alain BISCAYE	Administrateur Directeur Général Adjoint	France
Laurent ROMANET	Secrétaire Général	France
Slim CHEKILI	Directeur de la Stratégie et du Développement	Tunis
ALI RAFRAFI	Directeur des Opérations	Tunis
Habiba HADHRI	Inspecteur Général	Tunis
Fabien RIGUET	Directeur du Réseau Commercial	Tunis
NABIL GATTI	Directeur de la Banque Entreprise	France
Elyès OUARDI	Directeur des Ressources Humaines	Tunis
Mohamed LASRAM	Directeur des Affaires Juridiques et Fiscales	Tunis
Mouldi ZAIENE	Directeur Finances et Contrôles	Tunis
Jean-Eric STOLTZ	Directeur Central des Risques	France
Mouna saied	Responsable Salle des Marchés	Tunis

3.4.1.3 Principales activités exercées en dehors de la banque au cours des trois dernières années par les membres des organes d'Administration et de Direction

Membres	Activité exercée
M. Jacques DESPONTS	BNP Paribas, Directeur Délégué de BFI, chargé de mission internationale
Michael PEREIRA	BNP Paribas, Adjoint Responsable de zone géographique
M. André CHAFFRINGEON	BNP Paribas, Responsable de zone géographique

3.4.1.4 Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés

Néant

3.4.2 Intérêts des dirigeants dans la banque pour l'exercice 2009

3.4.2.1 Rémunérations et avantages en nature attribués aux membres des organes d'administration et de direction au titre de l'exercice 2009

- La rémunération du Président Directeur Général est fixée par le comité de rémunération du 05 Mai 2008, issu du conseil d'administration. Cette rémunération se compose d'un salaire annuel fixe, d'une prime déterminée annuellement en fonction de la performance réalisée et de l'attribution d'une voiture de fonction et de la prise en charge de frais d'utilité. La charge totale au cours de l'exercice 2009 s'élève à 684 KDT.
- La rémunération du Directeur Général Adjoint est déterminée selon les termes du contrat de travail qui le lie à la Direction Générale de la BNPP. Suivant ce contrat, le Directeur Général adjoint bénéficie d'un logement de fonction, d'une voiture de fonction et de la prise en charge des frais d'utilité. La charge totale au cours de l'exercice 2009 s'élève à 505 KDT.
- Les membres du conseil d'administration sont rémunérés par des jetons de présence fixés par l'assemblée générale ordinaire statuant sur les états financiers annuels. La charge totale au cours de l'exercice 2009 s'élève à 381 KDT.

3.4.2.2 Prêts et garanties accordées en faveur des membres des organes d'administration et de direction

NEANT

3.4.3 Commissaires aux comptes

Nom	Adresse	Mandat
MTBF- PRICE WATER HOUSE COOPERS	Passage du Lac VAN – Les Berges du Lac 1053 - Tunis	2009-2011*
ECC – MAZARS	Rue du Lac d'Annecy – Les Berges du Lac 1053 - Tunis	2009-2011*

* Mandat renouvelé par l'AGO du 08/05/2009 (Mandat : 2009-2011).

3.4.4 Nature et importance des opérations conclues depuis le début du dernier exercice avec les membres du conseil d'administration ou de direction ainsi qu'avec un candidat à un poste de membre du conseil et avec un actionnaire détenant plus de 5% du capital

NEANT

3.5 Renseignements concernant l'évolution récente et les perspectives d'avenir

Préambule :

Le business plan ci-présenté n'intègre pas l'effet des fusions des sociétés du groupe UBCI notamment L'UBCI-leasing.

L'UBCI s'engage à établir et à présenter à la prochaine assemblée générale des actionnaires un Business plan mis à jour intégrant l'effet de la fusion objet du présent prospectus et certifié par les commissaires aux comptes.

Il est établi sur la base des réalisations de l'année 2009, et les dernières estimations de l'année 2010 projetées à partir des réalisations à fin avril.

3.5.1 Evolution récente et orientations

3.5.1.1 Evolution récente

Depuis 2005 la Banque a entamé un programme ambitieux de densification de son réseau commercial, elle a étoffé sa gamme de produits orientée clientèle des particuliers et professionnels.

Depuis 2006 l'UBCI a intégré un DESK italien en synergie avec la Banque italienne BNL contrôlée par BNPP, permettant de couvrir les besoins de la clientèle italienne en quête de partenariat local.

Le réseau commercial est passé de 52 points de vente fin 2004 à 108 points de vente au 31/12/2009, soit un quasi doublement en quatre années (+108%) ainsi :

- Le PNB passe de 68 861 MD en 2005 à 92 553 MD à fin 2009, en augmentation de 34%.
- Les Dépôts et avoirs de la clientèle passent de 863 250 MD en 2005 à 1 398 269 MD en 2009, en augmentation de 62%
- Les créances sur la clientèle passent de 885 119 MD en 2005 à 1 164 634 MD en 2009, en augmentation de 32%
- Les capitaux propres passent de 149 029 MD 2005 à 187 438 MD en 2009, en augmentation de 26%
- Le total du bilan passe de 1 212 154 MD en 2005 à 1 770 535 MD en 2009, en augmentation de 46%

Le parc des agences devrait atteindre 112 points de vente au 31/12/2010.

3.5.1.2 Stratégie de développement

L'UBCI se fixe comme objectif dans les toutes prochaines années d'être une Banque de référence pour une clientèle de particuliers et de professionnels plus exigeante, de consolider sa présence sur la clientèle « Entreprises » et de mettre en place des produits adaptés aux besoins et attentes des tunisiens résidents à l'étranger ».

A ce titre :

- Les actions commerciales pour les années à venir seront axées prioritairement sur la collecte des ressources faiblement rémunérées, et la consolidation de notre part de marché.
- L'appareil commercial devrait rester attentif à l'égard des dépôts à terme tout en s'abstenant aux « surenchères » qui sévissent sur le marché.
- L'implantation du Desk italien devrait permettre à l'UBCI d'alimenter les ressources spéciales par de nouvelles lignes extérieures
- L'élargissement du réseau commercial va permettre de mieux se positionner sur le segment Particuliers et professionnels pour la proposition et l'octroi de crédits.
- L'octroi de crédits aux entreprises sera mené par une politique prudente basée sur la sélectivité.

3.5.2 Perspectives d'avenir

3.5.2.1 Les Hypothèses de prévisions retenues

Les hypothèses présentées ci-dessous portent sur des volumes chiffrés en moyenne quotidienne.

3.5.2.1.1 LES RESSOURCES :

Dépôts de la clientèle :

H1 Taux d'évolution annuel moyen de 8.7% :

Globalement le système financier réalise une évolution moyenne de 9%,
Maintenir notre part de marché repose sur un effort global de captation des ressources prioritairement non rémunérées.

H2 Stabiliser notre part de marché :

Au vu de la forte concurrence qui sévit sur le marché, notre projet de densification devrait nous permettre de maintenir et consolider notre part de marché.

Les dépôts de la clientèle par nature :

H3 Les dépôts à vue représenteront 46.4% de la totalité des dépôts en 2014 contre 41.5% en 2009 :

L'implantation dans des zones urbaines nouvelles et la confirmation de notre présence dans des zones en forte expansion sont des préalables aux actions commerciales axées prioritairement sur la collecte des ressources faiblement rémunérées.

H4 Les dépôts d'épargne représenteront 25.8% de la totalité des dépôts en 2009 et ne représenteront que 24.2% en 2014 :

La libération des taux de rémunérations des CSE a un effet réducteur sur la croissance, toutefois nous oeuvrons à développer cette forme de ressources dans les zones à vocation agricole.

H5 Les dépôts à terme représenteront 29.5% de la totalité des dépôts en 2014 contre 32.7% en 2009.

Nous demeurons attentifs à l'égard de cette rubrique et nous nous abstenons de contribuer à la surenchère qui sévit sur le marché

Les emprunts obligataires :

H1 Le niveau confortable des fonds propres a permis de rembourser un emprunt de 20 MTND (échéance 31/12/2008) et qui ne sera vraisemblablement pas renouvelé.

La situation excédentaire de la trésorerie depuis 2008, a permis de rembourser l'emprunt obligataire sans qu'il y ait eu besoin de faire appel à l'épargne publique.
En cas de besoin, il sera toujours possible de procéder à l'émission d'emprunts obligataires.

Les ressources spéciales :

H1 Développer la collecte des ressources extérieures. Evolution nette moyenne de 8.3% sur 5 ans :

L'appartenance au réseau étendu de BNPP, l'implantation d'un desk italien (BNL) permettra d'alimenter cette rubrique et continuer à réaliser une progression moyenne de 8.3% au cours des prochaines années.

3.5.2.1.2 LES FONDS PROPRES :

Le Capital :

Le capital devrait être amené de 50 000 MD en 2009 à 100 000 MD en 2014.

Cette augmentation devrait être réalisée totalement par incorporation de réserves à raison de 50% en 2010 et 50% en 2014, et sans avoir recours à des primes d'émission.

Les Réserves :

Le taux de distribution des dividendes est de 25% du capital social pour l'année 2009 soit un montant de 12 500 MD, pour les années 2010 à 2014, nous prévoyons la distribution annuelle de ce même montant en tenant compte de l'augmentation du Capital précitée.

3.5.2.1.3 LES REMPLOIS :

Les Crédits a la clientèle :

H1 Taux de croissance annuel moyen de 10.6% sur la période 2010-2014 en tenant compte d'une évolution soutenue du marché de 10%.

H2 La part des crédits aux particuliers passera de 24.8% en 2009 à 31.3% en 2014.

La densification du réseau entamée depuis 2005 et l'offre orientée clientèle des particuliers et professionnels devront permettre de mieux se positionner sur ce segment.

H3 La part des crédits aux entreprises passera de 74.8% en 2009 à 67.1% en 2014.

Une politique prudente est mise en place. Elle est basée sur la sélectivité dans le financement.

Les Provisions et créances classées :

H1 La couverture des créances classées par les provisions passera de 74.9% en 2009 à 70.0% en 2014.

L'effort de provisionnement des créances classées devrait diminuer vu le choix stratégique de renforcer notre position sur le segment des particuliers et professionnels dont les concours seront couverts en grandes proportions par des garanties réelles.

H2 Le pourcentage des créances classées globales par rapport aux créances brutes globales passera de 8,5% en 2009 à 7,0% en 2014.

Les Risques encourus :

Les risques encourus passeront de 1 657 982md en 2009 à 2 461 019 md en 2014, soit une évolution annuelle moyenne de 8.2% sur 5 ans.

A préciser que l'hypothèse prise en considération a ce niveau est celle de l'évolution de notre Actif.

Le Portefeuille titres en portage :

H1 Il est à 10 MD en 2009 et devrait passer à 2 MD de 2010 à 2014.

Avec la cession d'un portefeuille significatif en portage, ce dernier s'est limité à 2 MD en 2010.

Aucune augmentation de ce portefeuille n'est prévue pour les années postérieures.

Le Portefeuille titres d'investissements :

H1 Le volume de ce portefeuille est de 61 MD en 2009 et sera de 70 MD en 2014 avec un rendement moyen estimé à 8.6 % en 2014 contre 6.8 % en 2009.

L'alimentation de ce portefeuille est déterminée en fonction des émissions sur le marché.

3.5.2.1.4 RENTABILITE :

La marge d'intermédiation :

H1 Une augmentation annuelle moyenne sur les 5 ans de 11.3% :

Ceci en tenant compte de l'évolution prévisionnelle de nos encours de crédits et des ressources et de l'amélioration du coût de la trésorerie.

Les commissions nettes :

H1 Une augmentation annuelle moyenne sur les 5 ans de 13.3% est prévue :

Cette augmentation s'appuie fortement sur la montée en charge des nouveaux points de vente ouverts depuis 2005, la promotion des nouveaux produits et les actions commerciales y afférentes.

Les revenus du portefeuille d'investissements :

Cette rubrique progressera de 4.3% en moyenne annuelle.

Seule la variation 2011/2010 sera négative en raison de perception prévue des dividendes SICAR en 2010.

Les charges d'exploitation :

H1 La Masse salariale : L'augmentation de la masse salariale sera de 3.2% en 2010, et sera ramenée à 5% de 2011 à 2014.

L'effectif sera stabilisé à partir de 2010 et les augmentations salariales seront limitées à 5%, en tenant compte des augmentations légales, des promotions et des mérites.

H2 Les Frais généraux : L'augmentation de cette rubrique sera en moyenne de 13.9% par an

L'essentiel des frais généraux sont sous forme de loyers dont les proportions d'augmentations légales sont de l'ordre de 5%, et des rémunérations de services informatiques libellées en Euro.

Cette augmentation tient compte également de la croissance des honoraires des prestataires et celle liée à la variation du taux de change TND / EUR.

L'impôt sur les bénéfices :

H1 Les montants d'impôts sont calculés sur la base de 30% déduction faite des dividendes et compte tenu des avantages fiscaux.

3.5.2.2 Les ressources de la Banque

3.5.2.2.1 Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers, Banque Centrale et CCP

Volumes en moyenne quotidienne	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Ressources de trésorerie	64 764	95 983	104 300	88 700	84 745	85 500
Coût	1 188	899	979	830	799	808
Taux moyen annuel	1.83%	0.94%	0.94%	0.94%	0.94%	0.95%
Taux de croissance		48.2%	8.7%	-15%	-4.5%	0.9%

3.5.2.2.2 Les dépôts de la clientèle

Volumes en moyenne quotidienne	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Ressources rémunérées	907 414	942 183	1 040 000	1 102 000	1 185 000	1 270 000
<u>Dont CSE</u>	<u>350 970</u>	<u>392 130</u>	<u>400 000</u>	<u>424 000</u>	<u>450 000</u>	<u>500 000</u>
Coût	28 700	26 366	29 551	32 000	34 264	36 582
Taux moyen annuel	3.16%	2.80%	2.84%	2.90%	2.89%	2.88%
Ressources non rémunérées	454 780	508 179	573 000	642 000	735 000	800 000
Coût	2 752	3 019	3 691	4 777	5 469	5 953
Taux moyen annuel	0.61%	0.59%	0.64%	0.74%	0.74%	0.74%
Ressources Clientèle Globales	1 362 193	1 450 362	1 613 000	1 744 000	1 920 000	2 070 000
Coût	31 452	29 385	33 241	36 777	39 733	42 534
Taux moyen annuel	2.31%	2.03%	2.06%	2.11%	2.07%	2.05%
Taux de croissance		6.5%	11.2%	8.1%	10.1%	7.8%
% Ress. Rémun. / Ress. Globales	67%	65%	64%	63%	62%	61%
% Ress. Non Rémun. / Ress. Globales	33%	35%	36%	37%	38%	39%

3.5.2.2.3 Les emprunts et ressources spéciales

Volumes en moyenne quotidienne	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Ressources Spéciales *	41 296	35 494	43 000	48 500	54 000	59 500
Coût	1 391	1 328	1 694	1 905	2 117	2 329
Taux moyen annuel	3.74%	4.23%	4.24%	4.23%	4.23%	4.23%
Prime de change Tunis-Ré	287	276	234	272	250	300
Taux de croissance		-14%	21.1%	12.8%	11.3%	10.2%

* Dont Dotation Fonapra-Foprodi : 4061 4128 3000 3500 4000 4500

3.5.2.2.4 Les Capitaux propres

Le total des capitaux propres de la banque, avant affectation des résultats, s'élève au 31/12/2009 à 187 438 KTND ; sur la base de nos prévisions cette rubrique devrait s'établir à 290 755 KTND au 31/12/2014 :

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
CAPITAL	50 000	75 000	75 000	75 000	75 000	100 000
TOTAL RESERVES	114 915	99 938	108 551	122 768	142 786	144 546
RESULTAT	22 523	21 113	26 717	32 518	39 260	46 209
TOTAL CAPITAUX PROPRES	187 438	196 051	210 268	230 286	257 046	290 755
Taux de croissance	6.74%	4.6%	7.25%	9.52%	11.62%	13.11%

3.5.2.3 Les Emplois de la Banque

3.5.2.3.1 Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Volumes en moyenne quotidienne	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Trésorerie immobilisée	61 961	82 720	48 000	50 000	55 000	60 000
Taux de croissance		33.5%	-42%	4.2%	10%	9.1%

3.5.2.3.2 Les créances sur les établissements bancaires et financiers

Volumes en moyenne quotidienne	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Remplois de trésorerie	244 895	232 823	255 000	237 050	268 000	275 255
Produit	6 444	6 354	6 959	6 469	7 314	7 512
Taux moyen annuel	2.63%	2.73%	2.73%	2.73%	2.73%	2.73%
Taux de croissance		-4.9%	9.5%	-7%	13.1%	2.7%

3.5.2.3.3 Les crédits à la clientèle

Volumes en moyenne quotidienne	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Les Comptes Débiteurs	143 235	138 309	144 000	158 000	167 500	175 000
Produit	11 358	10 842	11 237	12 345	13 121	13 784
Taux moyen annuel	7.93%	7.84%	7.80%	7.81%	7.83%	7.88%
Le PTF Court terme	289 238	308 633	360 000	410 000	450 000	495 000
Produit	20 282	21 779	25 479	29 148	32 199	35 611
Taux moyen annuel	7.01%	7.06%	7.08%	7.11%	7.16%	7.19%
Le PTF Moyen terme	370 609	406 214	437 000	469 000	498 000	525 000
Produit	23 679	24 459	26 416	28 493	30 563	32 737
Taux moyen annuel	6.39%	6.02%	6.04%	6.08%	6.14%	6.24%
Le PTF Long terme	177 369	222 897	280 000	320 000	365 000	400 000
Produit	13 713	17 494	21 976	25 116	28 648	31 395
Taux moyen annuel	7.73%	7.85%	7.85%	7.85%	7.85%	7.85%
Les Financements en Devises	176 110	173 923	207 000	225 000	250 000	275 000
Produit	3 926	3 071	3 697	4 063	4 565	5 076
Taux moyen annuel	2.23%	1.77%	1.79%	1.81%	1.83%	1.85%
Total Portefeuille	1 013 327	1 111 667	1 284 000	1 424 000	1 563 000	1 695 000
Produit	61 600	66 804	77 568	86 820	95 974	104 819
Taux moyen annuel	6.08%	6.01%	6.04%	6.10%	6.14%	6.18%
Total Emplois	1 147 981	1 241 721	1 419 000	1 572 000	1 718 500	1 857 000
Produit	72 958	77 646	88 805	99 165	109 095	118 604
Taux moyen annuel	6.36%	6.25%	6.26%	6.31%	6.35%	6.39%
Taux de croissance		8.2%	14.3%	10.8%	9.3%	8.1%

Les Crédits sur Ressources spéciales	41 295	35 494	43 000	48 500	54 000	59 500
Produit	2 223	2 023	2 507	2 988	3 332	3 709
Taux moyen annuel	6.46%	6.87%	6.87%	6.87%	6.87%	6.87%

3.5.2.3.4 Le portefeuille titres

Volumes en moyenne quotidienne	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Investissements	60 250	61 500	64 000	67 000	67 000	70 000
Rendement	4 111	4 145	4 500	5 000	5 000	6 000
Participation	29 483	32 000	33 000	34 000	35 000	35 000
rendement	1 977	3 041	1 654	1 705	1 879	1 915
Transactions	11 133	12 500	14 000	15 500	16 000	16 000
rendement	570	532	600	800	1 000	1 200
Total Portefeuille	100 866	106 000	111 000	116 500	118 000	121 000
rendement	6 658	7 718	6 754	7 505	7 879	9 115
Taux de croissance		5.1%	4.7%	5%	1.3%	2.5%

3.5.2.3.5 Les valeurs immobilisées

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Valeurs Brutes Fin de Période	138 831	150 831	161 831	171 831	181 831	191 831
Dotations Exercice	8 216	8 762	9 239	9 742	10 273	10 832
Stocks Amortissements	85 598	94 360	103 599	113 341	123 614	134 446
Provisions pour dépréciation	338	250	250	200	200	200
Immobilisations Nettes	52 895	56 221	57 982	58 290	58 017	57 185

3.5.2.3.6 Les Risques encourus

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Risques encourus	1 657 982	1 780 673	1 964 616	2 092 120	2 280 411	2 461 019
Evolution %		7.40%	10.33%	6.49%	9.00%	7.92%

3.5.2.4 Les Résultats d'exploitation

3.5.2.4.1 Les produits d'exploitation bancaire

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Intérêts et revenus assimilés	87 718	90 585	103 207	113 879	125 353	135 927
Commissions	28 349	31 317	35 612	40 636	46 351	52 854
Gains sur PTF titres Cm. Et op. fin.	6 973	8 218	9 200	10 400	11 200	12 500
Revenus du PTF d'investissements	6 635	7 486	6 154	6 705	6 879	7 915
Total Produits d'exploitation banc.	129 675	137 606	154 173	171 620	189 783	209 196
Taux de croissance	-7.8%	6.1%	12%	11.3%	10.6%	10.2%

3.5.2.4.2 Les charges d'exploitations bancaires

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Intérêts encourus et charges assimilés	35 087	31 888	36 148	39 785	42 899	45 971
Commissions encourues	2 035	2 248	2 556	2 917	3 327	3 794
Total charges d'exploitation banc.	37 122	34 136	38 704	42 702	46 226	49 765
Taux de croissance	-21.9%	-8%	13.4%	10.3%	8.3%	7.7%

3.5.2.4.3 Les charges du personnel

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Total frais de Personnel	38 000	39 212	41 192	43 270	45 453	47 745
Taux de croissance	10.3%	3.2%	5.0%	5.0%	5.0%	5.0%

3.5.2.4.4 Les Autres charges d'exploitation

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Charges générales d'exploitation	17 950	23 816	26 041	28 476	30 992	33 861
Dotations aux amortissements immob.	8 216	8 762	9 239	9 742	10 273	10 832
Total charges générales d'exploitation	26 166	32 578	35 280	38 218	41 265	44 693
Taux de croissance	2.5%	24.5%	8.3%	8.3%	8.0%	8.3%

3.5.2.4.5 Dotations aux provisions sur créances et portefeuille d'investissement

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Dotations aux provisions	1 888	1 753	4 209	4 744	5 282	5 821
Taux de croissance	-25.4%	-7.2%	140.1%	12.7%	11.3%	10.2%

3.5.3 Les états financiers prévisionnels 2010-2014

Les états financiers prévisionnels ont été établis à partir de données de base historiques et d'hypothèses réalistes et plausibles.

3.5.3.1 Etat de résultats prévisionnels :

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Intérêts et revenus assimilés	87 718	90 585	103 207	113 879	125 353	135 927
Commissions	28 349	31 317	35 612	40 636	46 351	52 854
Gains sur PTF Com. & opér. Financ.	6 973	8 218	9 200	10 400	11 200	12 500
Revenus du PTF d'investissements	6 635	7 486	6 154	6 705	6 879	7 915
Total produits d'expl. Bancaire	129 675	137 606	154 173	171 620	189 783	209 196
Intérêts encourus et charges assimilées	35 087	31 888	36 148	39 785	42 899	45 971
Commissions encourues	2 035	2 248	2 556	2 917	3 327	3 794
Total charges d'expl. Bancaire	37 122	34 136	38 704	42 702	46 226	49 765
PRODUIT NET BANCAIRE	92 553	103 470	115 470	128 918	143 557	159 431
Taux de croissance	-0.6%	11.8%	11.6%	11.6%	11.4%	11.1%
Dotations aux provisions	(1 888)	(1 753)	(4 209)	(4 744)	(5 282)	(5 821)
Autres produits d'exploitation	2 242	2 281	2 570	2 938	3 604	3 870
Frais de personnel	(38 000)	(39 212)	(41 192)	(43 270)	(45 453)	(47 745)
Charges générales d'exploitation	(17 950)	(23 816)	(26 041)	(28 476)	(30 992)	(33 861)
Dotations aux amortissements	(8 216)	(8 762)	(9 239)	(9 742)	(10 273)	(10 832)
RESULTAT D'EXPLOITATION	28 741	32 208	37 359	45 624	55 161	65 042
Taux de croissance	-11.8%	12.1%	16%	22.1%	20.9%	17.9%
Autres éléments ordinaires	62	(2 329)	100	100	120	150
Impôts sur les bénéfices	(6 280)	(8 766)	(10 742)	(13 206)	(16 021)	(18 983)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	22 523	21 113	26 717	32 518	39 260	46 209
Taux de croissance	-6.7%	-6.3%	26.5%	21.7%	20.7%	17.7%

3.5.3.2 Bilans prévisionnels :

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
ACTIF						
Caisse et avoir auprès BCT, CCP...	43 916	58 628	34 004	35 432	38 976	42 522
Créances sur étab. Banc. Et financiers	368 317	350 269	383 545	356 697	403 424	414 317
Créances sur la clientèle	1 164 634	1 276 207	1 456 908	1 607 293	1 751 838	1 927 535
Portefeuille titre commercial	10 141	11 388	12 755	14 120	14 572	14 717
Portefeuille d'investissement	104 429	108 815	112 841	117 468	118 642	122 083
Valeurs immobilisées	52 895	56 221	57 982	58 290	58 017	57 185
Autres actifs	26 203	40 000	40 000	45 000	50 000	50 000
TOTAL ACTIF	1 770 535	1 901 528	2 098 036	2 234 300	2 435 469	2 628 359
PASSIF						
Dépôts et avoir des étab. Banc. Et Fin.	92 235	136 692	148 584	126 297	120 613	121 699
Dépôts et avoir de la clientèle	1 398 269	1 488 737	1 652 796	1 786 672	1 967 126	2 120 562
Emprunts et ressources spéciales	34 939	30 048	36 388	41 045	45 683	50 343
Autres passifs	57 654	50 000	50 000	50 000	45 000	45 000
TOTAL PASSIF	1 583 097	1 705 477	1 887 768	2 004 014	2 178 423	2 337 604
CAPITAUX PROPRES						
Capital	50 000	75 000	75 000	75 000	75 000	100 000
Réserves	114 244	99 133	107 700	121 915	141 881	143 641
Autres capitaux propres	669	800	850	850	900	900
Résultats reportés	2	5	1	3	5	5
Résultat de l'exercice	22 523	21 113	26 717	32 518	39 260	46 209
TOTAL CAPITAUX PROPRES	187 438	196 051	210 268	230 286	257 046	290 755
TOTAL PASSIF + CAP. PROPRES	1 770 535	1 901 528	2 098 036	2 234 300	2 435 469	2 628 359

3.5.3.3 Etats des flux de trésorerie prévisionnels :

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenu du portefeuille d'investissement)	122 512	128 401	147 203	163 622	181 682	200 514
Charges d'exploitation bancaire décaissées	-36 921	-34 217	-37 991	-42 367	-45 752	-49 045
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à des établissements financiers	-13 087	2 692	-4 964	4 005	-6 971	-1 625
Dépôts / Retraits dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers	2 051	314	500	500	500	500
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle	78 487	-113 797	-183 434	-153 742	-148 424	-179 944
Dépôts / Retraits dépôts auprès de la clientèle	109 674	86 285	156 473	127 686	172 110	146 341
Titres de placement / Titres de transaction	-1 020	-1 279	-1 361	-1 065	-452	-145
Sommes versées au personnel et créditeurs divers	-65 175	-74 272	-67 942	-75 085	-82 049	-82 427
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	11 286	-4 684	2 620	1 282	-712	3 920
Impôts sur les sociétés	-9 870	-11 023	-10 741	-13 213	-15 934	-18 983
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	197 937	-21 580	363	11 623	53 998	19 106
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT						
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement	6 228	5 858	5 122	6 078	6 605	7 874
Acquisitions cessions sur portefeuille d'investissement	-5 345	-2 758	-2 994	-4 000	-900	-3 400
Acquisitions cessions sur immobilisations	-8 162	-12 035	-10 900	-9 950	-9880	-9 850
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement	-7 279	-8 935	-8 772	-7 872	-4 175	-5 376
ACTIVITES DE FINANCEMENT						
Emission / Remboursement d'emprunts	-9 000	3 817	6 922	5 649	7 614	6 474
Augmentation / diminution ressources spéciales	-9 053	-5 127	6 290	4 607	4 588	4 610
Dividendes versés	-10 536	-12 638	-12 551	-12 499	-12 553	-12 551
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement	-28 589	-13 948	661	-2 243	-351	-1 467
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités De L'exc.	162 069	-44 463	-7 748	1 508	49 472	12 263
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice	104 878	266 947	222 484	214 736	216 244	265 716
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN D'EXERCICE	266 947	222 484	214 736	216 244	265 716	277 979

3.5.3.4 Indicateurs et Ratios

3.5.3.4.1 Principaux indicateurs

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Ressources Clientèle *	1 362 193	1 450 362	1 613 000	1 744 000	1 920 000	2 070 000
Remplois clientèle *	1 147 981	1 241 721	1 419 000	1 572 000	1 718 500	1 857 000
Capitaux propres	187 438	196 051	210 268	230 286	257 046	290 755
Capital	50 000	75 000	75 000	75 000	75 000	100 000
Total Bilan	1 770 535	1 901 528	2 098 036	2 234 300	2 435 469	2 628 359
Total Bilan moyen *	1 714 878	1 820 494	2 019 302	2 162 202	2 352 250	2 521 005
PNB	92 553	103 470	115 470	128 918	143 557	159 431
Commissions Nettes	26 314	29 069	33 056	37 719	43 024	49 060
Dotations Provisions	(1 888)	(1 753)	(4 209)	(4 744)	(5 282)	(5 821)
Frais généraux + Amorts	(26 166)	(32 578)	(35 280)	(38 218)	(41 265)	(44 693)
Frais de Personnel	(38 000)	(39 212)	(41 192)	(43 270)	(45 453)	(47 745)
Résultat d'exploitation	28 741	32 208	37 359	45 624	55 161	65 042
Résultat Net	22 523	21 113	26 717	32 518	39 260	46 209
Dividendes décaissés	10 536	12 638	12 551	12 499	12 553	12 551

(*) Encours moyens journaliers

3.5.3.4.2 Principaux Ratios

Structure

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Cap. Propres / Total Bilan	10.6%	10.3%	10.0%	10.3%	10.6%	11.1%
Dépôts Clt. / Total Bilan	79.0%	78.3%	78.8%	80.0%	80.8%	80.7%
Créances. Clt. / Total Bilan	65.8%	67.1%	69.4%	71.9%	71.9%	73.3%
Dépôts Clt. / Créances. Clt.	120.1%	116.7%	113.4%	111.2%	112.3%	110.0%

Productivité

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Coeff. D'expl. (F.gest / PNB)	69.3%	69.4%	66.2%	63.2%	60.4%	58%
Frais de Personnel / PNB	41.1%	37.9%	35.7%	33.6%	31.7%	29.9%
Frais d'exploit. / PNB	40.1%	33.0%	33.5%	33.1%	32.2%	31.2%
Commiss. Nettes / F. Pers	69.2%	74.1%	80.2%	87.2%	94.7%	102.8%

Risque

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Créances Brutes B + HB (1)	1 608 505	1 819 683	2 065 536	2 271 616	2 470 566	2 711 735
Créances Classées (2)	137 038	145 569	160 279	170 591	179 355	190 084
Provisions	88 675	91 375	94 874	98 874	103 374	108 374
Agios réservés	13 798	15 860	18 295	20 551	22 247	24 743
Total Provisions + Agios Rés. (3)	102 473	107 235	113 169	119 425	125 621	133 117
Taux Créances classées (2 / 1)	8.52%	8.00%	7.76%	7.51%	7.26%	7.01%
Taux Couverture C.D.L (3 / 2)	74.78%	73.67%	70.61%	70.01%	70.04%	70.03%

Avis des commissaires aux comptes sur les informations Financières prévisionnelles de la période allant de 2010 à 2014



ECC Mazars
Immeuble ASTREE, Rue Lac d'Anneey
Les Berges du Lac
1053 Tunis
Tél +216 71 96 48 98 Fax +216 71 96 32 46



Les Commissaires aux Comptes Associés M.T.B.F
Société d'Expertise Comptable
Passage du Lac VAN - Les Berges du Lac
1053 Tunis
Tél +216 71 86 21 56 Fax +216 71 86 17 89

**AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES INFORMATIONS
FINANCIERES PREVISIONNELLES DE LA PERIODE ALLANT DE
2010 A 2014**

Nous avons examiné les données prévisionnelles de l'Union Bancaire pour le Commerce et l'industrie UBCI pour la période allant de 2010 à 2014, établies dans le cadre de l'opération de fusion avec certaines filiales du groupe UBCI. Ces prévisions et les hypothèses présentées sur la base desquelles elles ont été établies relèvent de la responsabilité de la direction.

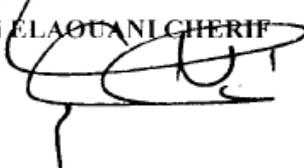
Nous avons effectué notre examen selon les normes de la profession applicables à l'examen d'informations financières prévisionnelles. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'apprécier si les hypothèses retenues par la direction et sur lesquelles se basent les informations prévisionnelles sont raisonnables, de vérifier la traduction chiffrée de ces hypothèses et de s'assurer que les informations prévisionnelles sont correctement présentées et qu'elles sont préparées de manière cohérente avec les états financiers historiques.

Sur la base de notre examen des éléments corroborant ces hypothèses, rien ne nous est apparu qui nous conduit à penser que celles-ci ne constituent pas une base raisonnable pour les prévisions. A notre avis, les prévisions sont correctement préparées sur la base des hypothèses décrites et sont présentées conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

S'agissant de prévisions présentant par nature un caractère incertain, les réalisations sont susceptibles d'être différentes des prévisions, parfois de manière significative, dès lors que les événements ne se produisent pas toujours comme prévu.

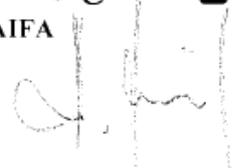
Tunis, le 27 août 2010



ECC MAZARS
Mohamed Ali ELAOUANICHERIF


Les Commissaires aux Comptes Associés
M.T.B.F



Ahmed BELAIFA


CHAPITRE 4 : PRESENTATION DES SOCIETES ABSORBEES

4.1 Présentation d'UBCI LEASING

4.1.1 Renseignements généraux concernant UBCI Leasing

4.1.1.1 Dénomination siège social :

Dénomination sociale : UBCI Leasing
Siège social : 39, Avenue du 10 décembre 1948 El Manzah IV– 1004 Tunis
Téléphone : 71 231 333
Fax : 71 750 755

4.1.1.2 Forme juridique et législation particulière applicable :

Forme juridique : Société Anonyme
Législation particulière applicable : La société est régie par la loi n°2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit, elle est également régie par les dispositions de la loi 94-89 du 26 Juillet 1994 relative au leasing et de la loi 94-90 du 26 juillet 1994 portant dispositions fiscales du leasing.

4.1.1.3 Date de constitution et durée :

Date de constitution : 17/01/1990
Durée : 99 ans

4.1.1.4 Objet social :

La Société a pour objet principal d'effectuer des opérations de leasing et de location portant notamment sur les biens mobiliers et immobiliers à usage professionnel, industriel, commercial, agricole ou de service. Elle peut également effectuer toutes opérations de location sous toutes ses formes et peut prendre des participations au capital d'entreprises existantes ou en création conformément aux dispositions légales.

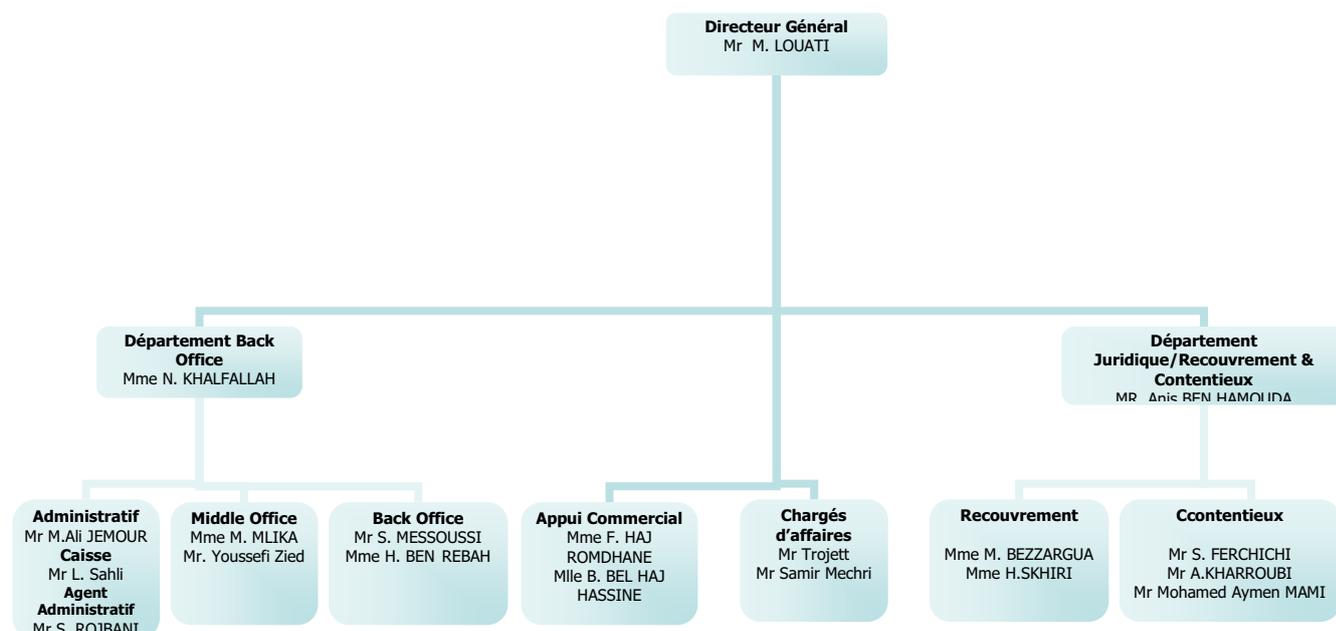
D'une façon générale la société peut effectuer, pour elle-même et pour le compte de tiers ou en participation, toutes opérations financières, commerciales, industrielles ou agricoles, mobilières ou immobilières pouvant se rapporter directement ou indirectement aux activités ci-dessus énoncées ou susceptibles d'en faciliter l'accomplissement.

Ces opérations pourront être réalisées soit en Tunisie, soit en tous pays étrangers

4.1.1.5. Registre du commerce :

N° du Registre de Commerce : B14002/1996

4.1.1.6 Organigramme de la société



4.1.1.7 Membres des organes d'administration :

Nom ou raison sociale	Qualité	Représenté par	Mandat
Laurent ROUMANET	Président	Lui même	2010-2012
U.B.C.I	Administrateur	M. Slah Eddine BOUGUERRA	2008-2010
MED FINANCE	Administrateur	M. alain BISCAYE	2008-2010
SOCIETE SETCAR	Administrateur	M. Férid ABBES	2008-2010
Mohamed LOUATI	Administrateur	Lui même	2008-2010

4.1.1.8 Commissaires aux comptes :

Nom	Adresse	Mandat
MTBF- PRICE WATER HOUSE COOPERS	Passage du Lac VAN – Les Berges du Lac 1053 - Tunis	2009-2011
ECC – MAZARS	Rue du Lac d'Annecy – Les Berges du Lac 1053 - Tunis	2010-2012

4.1.1.9 Conventions particulières.

* Convention d'assistance entre UBCI Leasing et UBCI portant sur :

- Gestion comptable
- Gestion administrative
- Gestion informatique
- Gestion des Ressources Humaines
- Moyens Généraux
- Appui dans l'analyse du risque de crédit

* Convention de partage de risque entre UBCI leasing et UBCI

4.1.2 Renseignements de caractère général concernant le capital

4.1.2.1 Capital social

Capital social : 10.000.000 dinars
 Nombre d'actions : 1.000.000 actions
 Nominal : 10 dinars
 Forme des actions : Nominative
 Libération : intégrale
 Catégorie : ordinaires

4.1.2.2 Evolution du capital social

		Evolution du capital		Capital en Circulation	
		Montant DT	Nb titres	Montant DT	Nb titres
17/01/1990	Constitution de la société	4.000.000	400.000	4.000.000	400.000
08/06/1993	Augmentation de capital en numéraire	1.000.000	100.000	5.000.000	500.000
28/02/2000	Augmentation de capital en numéraire	5.000.000	500.000	10.000.000	1.000.000

4.1.2.3 Répartition du capital et des droits de vote au 31/08/2010

ACTIONNAIRES	Nombre d'actionnaires	NOMBRE D'ACTIONS	MONTANTS EN MILLE DINARS	POURCENTAGE
A) ACTIONNAIRES TUNISIENS				
1) ACTIONNAIRES TUNISIENS RESIDENTS		1,000,000	10,000	100%
* ETAT TUNISIEN				
* COLLECTIVITES PUBLIQUES LOCALES				
* PERSONNES MORALES ETATIQUES ET PARA-ETATIQUES				
- Entreprises publiques				
-				
- Entreprises para-publiques				
-				
* PERSONNES MORALES PRIVEES		938,767	9,388	93.88%
- UBCI	1	753,967	7,540	75.40%
- MED FINANCE	1	137,600	1,376	13.76%
- SETCAR	1	47,200	472	4.72%
* PERSONNES PHYSIQUES		61,233	612	6.12%
Les Héritiers SADOK BEN SEDRINE	4	23,600	236	2.36%
M Jomaa BEN SEDRINE	1	11,800	118	1.18%
Héritiers BOUAOUADJA	5	25,813	258	2.58%
Héritiers LACHHEB	5	10	0	0.001%
LE PRESIDENT du C.A	1	10	0	0.001%
2) ACTIONNAIRES TUNISIENS NON-RESIDENTS				
B) ACTIONNAIRES ETRANGERS				
1) ACTIONNAIRES ETRANGERS RESIDENTS				
-				
2) ACTIONNAIRES ETRANGERS NON-RESIDENTS				
-				
C) RACHAT PAR LA SOCIETE DE SES PROPRES TITRES				
TOTAL	19	1,000,000	10,000	100%

4.1.3 Renseignements relatifs à l'activité d'UBCI LEASING

4.1.3.1 Description des principales activités

UBCI leasing est un établissement de crédit créé en janvier 1990 et spécialisé dans le financement par le leasing de biens mobiliers ou immobiliers à usage professionnel (industriel, commercial, agricole ou touristique).

Toutefois, son activité est orientée principalement vers les véhicules utilitaires et les camions.

Données générales du marché en 2009

		2007	2008	2009	VAR08-09
Approbations		913,2	1006,7	1278,7	+27%
	Mobilières	783,6	925,8	1195,4	+29,12%
	Immobilières	129,6	80,9	83,3	+2,96%
Mises en force		729,6	819,6	1011,4	+23,40%
	Mobilières	635,3	778,2	962,8	+23,72%
	Immobilières	94,3	41,4	48,6	+17,39%
Encours		1084,8	1274,8	1541	+20,88%
	Mobilier	880,6	1101	1377	+25,06%
	Immobilier	204,2	173,8	164	-5,63%

L'année 2009 fût encore une bonne année pour le secteur leasing avec une croissance des mises en loyer de 23,4 % par rapport à 2008. La part des financements immobiliers s'est limitée à 4,8 %. Le taux de concrétisation des approbations s'est limité à 79 %.

La part de l'immobilier dans les encours s'est réduite à 10,9% contre 18,8 % fin 2007, cela confirme que la montée exceptionnelle de ce genre de financements en 2007 (avant l'entrée en vigueur de la nouvelle méthode de comptabilisation) s'est faite par des contrats de courte durée.

A l'instar des années précédentes, la production du 1er trimestre est plus faible que les autres (20% seulement) et s'explique par les délais d'approbation des marchés publics et l'allocation des quotas aux concessionnaires agréés

		2007	2008	2009	VAR08-09
Approbations					
T1		143,1	177,6	202,7	+14.13%
T2		207,2	233.20	266,6	+14.32%
T3		176,6	190,2	261,8	+37.64%
T4		202,7	218.7	280,3	+28.16%
	TOTAL	729,6	819,6	1011,4	23,40%

Position d'UBCI LEASING dans le secteur du leasing au 31 Décembre 2009

	Ensemble du secteur			UBCI Leasing			Part de UBCI Leasing		
	2007	2008	2009	2007	2008	2009	2007	2008	2009
Approbations mobilières	783,6	925,8	1195	51,7	63,8	78	6,60%	6,89%	6,53%
Approbations Immobilières	129,6	80,9	83	3,6	1,4	1	1,85%	1,73%	1,20%
Total Approbations	913,2	1007	1278	55,4	65,2	79	6,10%	6,40%	6,18%
Mises en force mobilières	635,3	778,2	963	45,1	54,8	60	7,10%	7,04%	6,23%
Mise en force Immobilières	94,3	41,4	49	3,8	1,3	1	4,00%	3,10%	2,04%
Total Mise en force	729,6	819,6	1012	48,9	56,1	61	6,70%	6,80%	6,03%
Encours mobilier	880,6	1101,1	1377	60,1	74,2	85	6,80%	6,70%	6,17%
Encours Immobilières	204,2	173,8	164	10,1	8	6	4,95%	4,60%	3,66%
Total Encours	1085	1275	1541	70,2	82,2	91	6,40%	6,40%	5,91%

Approbations

Evolution des approbations

	2007	2008	2009	Evolution 2009/2008
Nombre de contrats approuvés	1335	1501	1698	13,12%
Montant	55,408	65,149	79	21,26%
Montant moyen par contrat	0,041	0,043	0,047	8,20%

En M D

En dépit de la baisse de l'immobilier, les approbations cumulées ont bien progressé en nombre et en volume.

Mise en force

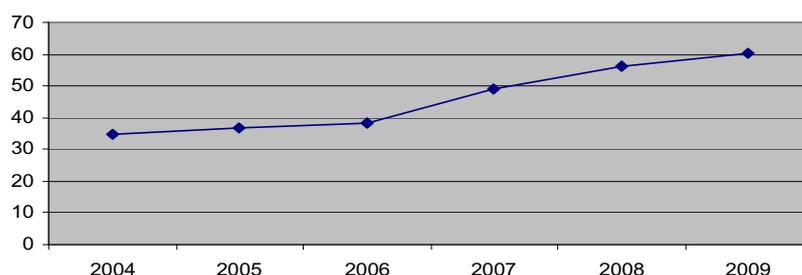
Evolution des mises en forces

	2007	2008	2009	Evolution 2009/2008
Nombre de contrats mis en force	855	1135	1372	6,77%
Montant	49,03	56,177	60,34	7,41%
Montant moyen par contrat	0,0431	0,0437	0,044	0,64%

En M D

Les mises en forces cumulées sur les 12 mois de 2009 s'élèvent à 60.34 KTND sur 1372 contrats, en progression de +7.41 % par rapport au 31/12/2008.

EVOLUTION DES MISES EN FORCE



Répartition des mises en forces par secteur d'activité

La production demeure importante sur les secteurs des services qui représentent 48.33% de l'ensemble des financements en 2009 contre 46.11% en 2008 (+4.81%). Les travaux publics viennent en seconde place avec une part de 20.38% contre 25.6% en 2008. L'agriculture en 3ème position avec une part de 13.4% contre 13.52% en 2008. Le fait marquant de l'exercice est l'évolution de la production du secteur de tourisme avec une croissance remarquable de 1442,17 % contre 30% en 2008.

	2007	2008	2009	VARIATION 2009-2008
Services	23,9	25,977	32,19	25,86%
BTP	9,8	14,41	13,71	-4,86%
Industrie	9,5	8,34	6,23	-25,3%
Agriculture ⁽¹⁾	3,5	7,59	8,20	+8.03%
Tourisme	0,2	0,26	0,03	-88%
TOTAL	46,9	56,117	60,34	7,52%

Répartition des mises en forces par type de matériel

Les financements du matériel roulant ont encore progressé de +14% avec un volume de 42.5 MD. Le matériel roulant consolide sa position dominante avec une part de 70,43% de la production totale contre 66.34% en 2008. Le matériel de bâtiment (14,130 MD) avec une part de 23,4% de la production. L'immobilier représente 1,65% des mises en force contre 2,4% en 2008.

	2007	2008	2009	Evolution 2009/2008
Matériel roulant	31	37,268	42,634	14.4%
Matériel et outillage Bâtiment	8.5	13,434	13,243	-0.01%
Immobilier	3,9	1,365	0,848	-37.8%
Matériel et outillage Industriel	5	2,488	2,001	-19.57%
Matériel informatique	0,188	0,357	0,698	95.5%
Matériel et outillage Agricole	-	0,442	0,066	-85%
Autres	0.672	0,821	0,856	4.26%
TOTAL	49,26	56,18	60,34	7.4%

EVOLUTION DES IMPAYES ET QUALITE DU PORTEFEUILLE

Encours des Impayés

	12 mois 08	12mois -09	Var 12m09/ 12m08	
Classe 1	584	626	+42	
Classe 2	28	84	+56	
Classe 3	0	1	+1	
Classe 4	2	10	+8	
Contentieux	1.588	1.165	- 423	
	-----	-----	-----	
TOTAL	2..202	1.886	-316	-14,4 %

QUALITE DU PORTEFEUILLE

Evolution Générale (KTND)

	2005	2006	2007	2008	En KTND 2009
Créances Accrochées	13,774	8,600	4,442	4,345	5,467
Total Engagement	69,815	66,678	73,421	84,563	93,462
Taux des Créances Accrochés	19,7%	12,9%	6,1%	5,1%	5,8%

4.1.3.2 Evolution des effectifs de la société au cours des 3 derniers exercices.

	2007	2008	2009
Effectif	23	21	20

4.1.3.3 Litige ou fait exceptionnel

Néant

4.1.3.4 Analyse des engagements sur la clientèle au cours des deux derniers exercices

Entre 2008 et 2009, le taux de couverture des créances douteuses et litigieuses de l'UBCI Leasing a passé de 63,12 % à 36,32% au 31/12/2009.

Evolution du Taux de couverture 2008- 2009

		31/12/2008	31/12/2009
Créances brutes, bilan et hors bilan (a)		84 378 482	93 101 071
<i>Classe 0</i>	77 164 155	69 447 941	77 131 982
<i>Classe 1</i>	10 538 311	10 584 990	10 514 918
		87 702	
Total classe 0 et 1		466	80 032 931
			87 646 900
<i>Classe 2</i>	700 029	257 797	699 900
<i>Classe 3</i>	790	0	790
<i>Classe 4</i>	4 697 786	4 087 754	4 773 310
	4 762 363	4 085 383	4 762 363
CDLS : Total classes 2,3,4 (b)		5 398 605	5 474 000
Provisions	1 768 521	2 498 859	1 783 864
Agios réservés	192 449	244 138	192 449
Total provisions et agios réservés (c)		2 742 997	1 960 970
Taux de couverture de l'ensemble des créances (c) / (a)		3,25%	2,11%
Taux de créances classées (b)/(a)		5,87%	5,80%
Taux de couverture des CDLS (c) / (b)		63,12%	36,32%

4.1.4 Renseignements financiers

4.1.4.1 Etats financiers au 31/12/2009

4.1.4.1.1 Bilans comparés au 31 décembre

ACTIFS	NOTES	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007*
Liquidités et équivalents de liquidité	1	1 082 873	73 641	72 508
Créances sur la clientèle				
Créances de leasing	2	91 731 372	82 504 879	72 138 737
Moins : Provisions		< 204 895>	< 218 690>	< 504 942>
		91 526 477	82 286 189	71 633 795
Clients et comptes rattachés	3	2 780 592	3 247 374	3 568 182
Moins : Provisions		< 1 563 626>	< 2 324 398>	< 2 762 772>
Moins : Marges réservées		< 192 449>	< 244 138>	< 267 621>
		1 024 517	678 838	537 789
Total des créances à la clientèle		92 550 994	82 965 027	72 171 584
Immobilisations financières		0	0	5 815
Valeurs immobilisées				
Immobilisations incorporelles	4	524 158	524 158	519 356
Moins : amortissements		< 514 460>	< 501 876>	< 457 701>
		9 698	22 282	61 655
Immobilisations corporelles propres	5	476 197	472 353	469 921
Moins : amortissements		< 395 555>	< 359 667>	< 317 950>
		80 642	112 686	151 971
Total des valeurs immobilisées		90 340	134 968	213 626
Autres actifs	6	1 937 045	1 795 659	1 004 595
TOTAL DES ACTIFS		95 661 252	84 969 295	73 468 125

* Etats financiers retraités suite au changement de méthode de présentation de bilan opérée en 2008, les actifs et les passifs du bilan sont désormais présentés par ordre décroissant de liquidité.

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	NOTES	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007*
<u>PASSIFS & CAPITAUX PROPRES</u>				
<u>EMPRUNTS</u>				
Concours bancaires et autres passifs financiers	7	28 943 451	23 082 234	17 640 731
Emprunts	8	40 993 856	39 450 724	33 540 909
Autres passifs financiers	9	1	210 174	398 174
Provisions	10	102 000	83 000	91 000
		41 095 857	39 743 898	34 030 083
<u>Autres passifs</u>				
Clients créditeurs	11	753 495	184 538	354 665
Fournisseurs et comptes rattachés		5 901 584	4 313 630	3 210 507
Autres passifs courants	12	3 280 810	3 304 240	3 521 650
		9 935 889	7 802 408	7 086 822
Total passif		79 975 197	70 628 540	58 757 636
<u>CAPITAUX PROPRES</u>				
Capital social		10 000 000	10 000 000	10 000 000
Réserves		3 728 756	2 810 489	2 767 283
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	13	13 728 756	12 810 489	12 767 283
Résultat net de l'exercice		1 957 299	1 530 266 206	1 943
Total des capitaux propres avant affectation du résultat		15 686 055	14 340 755	14 710 489
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		95 661 252	84 969 295	73 468 125

* Etats financiers retraités suite au changement de méthode de présentation de bilan opérée en 2008, les actifs et les passifs du bilan sont désormais présentés par ordre décroissant de liquidité.

4.1.4.1 .2 Hors bilans comparés au 31 décembre

En Dinars				
NOTES	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007	
Engagements reçus	24	2 008 764	1 837 058	3 122 363
Cautions bancaires sur dossiers clientèle		880 750	749 348	653 517
Garanties reçues de la clientèle		1 128 014	1 087 710	2 468 846
Engagements donnés		3 394 403	4 832 596	6 585 618
Crédits notifiés et non mis en loyers		2 769 202	4 077 207	5 372 604
Accréditifs UBCI		625 201	755 389	1 213 014

4.1.4.1 .3 Etats de résultat comparés au 31 décembre

	NOTES	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Revenus		9 145 266	8 294 447	7 235 397
Revenus nets sur opérations de Leasing		8 833 597	8 042 786	6 920 610
Revenus du leasing	14	28 841 508	37 256 939	43 282 845
Dotations aux amortissements des immobilisations données en Leasing	15	< 20 007 911>	< 29 214 153>	< 36 362 235>
Autres produits d'exploitation	16	311 669	251 661	314 786
Commission d'apport et de risque	17	< 424 481>	< 399 167>	< 349 363>
Charges financières nettes	18	< 4 091 555>	< 4 030 865>	< 3 154 586>
Produits des placements	19	3 079	60 253	15 597
PRODUITS NETS		4 632 309	3 924 668	3 747 044
Charges d'exploitation		<1 732 829>	<1 498 512>	< 933 703>
Achats d'approvisionnements consommés		< 36 239>	< 30 019>	< 27 241>
Charges de personnel		< 680 905>	< 647 323>	< 788 913>
Dotations aux amortissements des immobilisations propres		< 48 473>	< 85 892>	< 89 011>
Dotations aux provisions	20	<256 289>	81 870	797 094
Autres charges d'exploitation	21	< 710 923>	< 817 148>	< 825 632>
Résultat d'exploitation		2 899 480	2 426 156	2 813 341
Autres gains ordinaires		194 751	4 188	18 027
Autres pertes ordinaires		< 10 476>	< 36 900>	< 33 382>
Résultat des activités ordinaires avant impôt		3 083 755	2 393 444	2 797 986
Impôt sur les bénéfices		< 1 126 456>	< 863 178>	< 854 780>
Résultat net de l'exercice		1 957 299	1 530 266	1 943 206
Résultat / Action	22	1,957	1,530	1,943

4.1.4.1 .4 Etats de flux de trésorerie au 31 décembre

	NOTES	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007 *
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Résultat net		1 957 299	1 530 266	1 943 206
Ajustements pour :				
- Amortissements et provisions		20 312 673	29 218 175	32 883 476
Décassements affectés à l'acquisition d'immobilisations Destinés à la location		< 58 757 871>	< 55 078 296>	< 50 608 557>
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations Corporelles et incorporelles destinés à la location		30 174 573	15 706 695	2 790 308
- Variation des				
- Créances		584 700	150 680	2 902 885
- Autres actifs		< 141 386>	< 791 067>	< 588 257>
- Fournisseurs et autres dettes		< 23 431>	< 217 410>	774 578
- Placements et actifs financiers ¹		306	6 473	15 100
- Charges de financement		4 229 995	4 061 212	3 154 586
<i>Flux de trésorerie provenant des opérations d'exploitation</i>		<1 663 142>	< 5 419 745>	< 6 732 675>
Flux de trésorerie liés à l'investissement				
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		< 3 844>	< 7 234>	< 67 484>
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles				
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières				
<i>Flux de trésorerie affectés à des activités d'investissement</i>		<3 844>	<7234>	< 67484>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Encaissements provenant des emprunts		31 000 000	30 000 000	15 000 000
Remboursements d'emprunts		< 27 323 669>	< 20 056 070>	< 11 234 072>
Dividendes et autres distributions		<612 000>	<1 900 000>	< 1 600 000>
<i>Flux de trésorerie affectés à des activités de financement</i>		3 064 331	8 043 930	2 165 928
Variation de trésorerie	23	1 397 345	2 623 424	< 4 634 231>
Trésorerie au début de l'exercice		< 315 962>	< 2 939 386>	1 694 845
Trésorerie à la clôture de l'exercice		1 081 383	< 315 962 >	< 2 939 386>

¹ Ces flux ont été reclassés parmi les flux d'exploitation au lieu des flux d'investissement.

* Retraité en pro forma pour les besoins de la comparabilité du fait du reclassement sus indiqué (non audité).

4.1.4.1 .5 Notes aux états financiers arrêtés au 31/12/2009

1. PRESENTATION DE LA SOCIETE :

UBCI-Leasing (Ex-Union Tunisienne de Leasing) est un établissement financier, constitué au cours de l'année 1989 qui a commencé à exercer ses activités dans le secteur du leasing à partir de 1990.

Le capital social, dont le montant s'élève à 10 000 KDT, est divisé en 1 000 000 actions de 10 DT chacune, réparties comme suit :

Actionnaires	Montant en KDT	Part en %
UBCI	7 540	75.40
MED FINANCE	1 376	13.76
SETCAR	472	4.72
Autres personnes physiques	612	6.12
	10 000	100

2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les principes comptables les plus significatifs adoptés par la société pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

2.1. Valeurs immobilisées

(i) Immobilisations données en leasing

Les immobilisations données en leasing sont comptabilisées à l'actif du bilan à leur valeur d'acquisition hors taxe sur la valeur ajoutée, et ce durant toute la période du bail qui varie de 2 à 7 années.

Les immobilisations données en leasing sont amorties selon l'amortissement en capital de l'échéancier du contrat.

A partir de 2008 et avec l'apparition de la norme NCT 41 relative aux contrats de location (qui prévoit le changement du traitement comptable en adoptant le principe de prééminence du fond économique sur la forme juridique), les crédits bail ne figurent plus en tant qu'un actif immobilisé mais en tant que créances de crédit bail à leur valeur d'acquisition hors taxe sur la valeur ajoutée et ce durant la période du bail qui varie de 2 à 7 années.

Les créances de crédit bail sont amorties selon l'amortissement en capital de l'échéancier du contrat.

(ii) Immobilisations propres

Les immobilisations, corporelles et incorporelles, acquises pour les besoins propres de la société sont comptabilisées à leur coût d'achat hors taxe sur la valeur ajoutée. Elles sont amorties linéairement aux taux suivants :

Immobilisations incorporelles (logiciels)	33 %
Matériel roulant	20 %
Matériel informatique	15 %
Matériel et mobilier de bureau	10 %
Agencements, aménagements et installations	10 %
Matériel de faible valeur	100 %
Coffres forts	5 %
Autres matériels	10 %

Les acquisitions de l'exercice sont amorties selon la règle du prorata temporis.

2.2. Emprunts bancaires

Les emprunts bancaires sont comptabilisés au passif du bilan pour le montant en principal non encore remboursé.

Les emprunts bancaires en monnaies étrangères sont convertis en dinars tunisiens au cours de change du jour de l'utilisation. Le risque de change lié au remboursement desdits crédits n'est pas supporté par la société, il fait l'objet d'une couverture assurée par Tunis-Ré.

Les échéances à moins d'un an sont reclassées parmi les passifs courants sous la rubrique « concours bancaires et autres passifs financiers ».

2.3. Engagements de la clientèle

La classification des créances a été effectuée sur la base des informations au 31 décembre 2009 et par référence aux termes de la circulaire BT n° 91-24 telle que modifiée par les textes subséquents, en fonction de l'ancienneté des impayés, à savoir :

<u>Définition</u>	<u>Classe</u>	<u>Retard de paiement</u>
Actifs sains	0	-
Actifs nécessitant un suivi particulier	1	Inférieur à 90 jours
Actifs incertains	2	Compris entre 90 et 180 jours
Actifs préoccupants	3	Compris entre 180 et 360 jours
Actifs compromis	4	Supérieur à 360 jours

Par ailleurs, il est à signaler que cette approche ne tient pas compte des règlements intervenus en période subséquente pour les clients présentant des impayés au 31 décembre 2009.

Il est à noter que les clients en contentieux sont logés en classe 4 et ce indépendamment de l'ancienneté de leurs impayés.

Provisions sur les engagements

Les provisions sont déterminées selon les taux prévus par la circulaire de la BCT après déduction des garanties considérées comme valables.

(i) **Prise en compte des garanties**

Les garanties qui ont été considérées comme juridiquement valables sont :

- les garanties reçues de l'Etat Tunisien, des banques et des compagnies d'assurance, lorsqu'elles sont matérialisées ;
- les garanties matérialisées par des instruments financiers ;
- les hypothèques dûment enregistrées et portant sur des biens immatriculés à la conservation de la propriété foncière, réalisables dans un délai raisonnable ;
- les promesses d'hypothèques portant sur des terrains acquis auprès de l'AFH, l'AFI ou l'AFT;
- les biens donnés en leasing et propriété de l'UBCI-LEASING : Ces biens sont évalués en appliquant à leur valeur d'origine une décote annuelle de :
 - 5 % pour les biens immeubles ;
 - 20 % pour le matériel roulant ;
 - 40 % pour les biens d'équipement et autres matériels.

(ii) **Taux de provision**

Les provisions sur engagements sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24, qui définit les taux minima de provisionnement de la manière suivante :

<u>Classe</u>	<u>Taux de provision</u>
1	0 %
2	20 %
3	50 %
4	100 %

Les taux de provisionnement par classe de risque sont appliqués au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des marges réservées et de la valeur des garanties obtenues sous forme d'actifs financiers, d'immeubles hypothéqués, de garanties de l'Etat et des garanties des banques et assurances et des biens donnés en leasing.

Affectation des provisions

Les provisions constatées sont classées en 2 catégories :

- les provisions sur les impayés et débiteurs divers, présentées à l'actif du bilan en déduction des comptes clients ;
- les provisions sur les encours financiers, présentées à l'actif du bilan en déduction des créances de leasing.

Les provisions constituées sont affectées en premier lieu à la couverture des impayés puis à la couverture des encours financiers.

2.4. Revenus

Les loyers sont facturés d'avance, mensuellement ou trimestriellement, selon les termes du contrat.

Les loyers facturés d'avance au 31 décembre 2009 sont constatés au compte « produits perçus ou comptabilisés d'avance ».

Les marges se rapportant à des loyers relatifs aux clients des classes 2, 3 et 4 sont déduites du chiffre d'affaires. Ces marges ne seront comptabilisées en chiffre d'affaires qu'au moment de leur encaissement.

2.5. Impôt sur les sociétés

Le résultat fiscal est déterminé suivant les règles de droit commun. Toutefois, et conformément aux dispositions de la loi de finances du 31 décembre 1996 telle que modifiée par la loi de finances du 31 décembre 2005, la déduction des provisions constituées a été faite dans la limite de 100% du bénéfice imposable.

3. CONVENTION DE PARTAGE DE RISQUE

La convention de partage de risque établie entre UBCI-LEASING et l'UBCI s'applique à toutes les opérations de crédit bail réalisées par UBCI-LEASING et pour lesquelles l'UBCI se propose ou accepte de partager le risque à l'exclusion des dossiers initiés par UBCI-LEASING à des non clients du réseau UBCI.

La part de risque est fixée à 50% pour toutes les opérations conclues avec ces clients, que les dossiers soient ou non traités dans la délégation des Directeurs de groupe, que l'opération soit ou non apportée par le réseau UBCI, ou encore que le financement soit proposé par un prescripteur avec lequel UBCI-LEASING a passé un accord.

L'UBCI garantit à UBCI-LEASING, en cas de perte sur dossier, une indemnisation à hauteur du pourcentage en risque, calculée sur le montant du capital restant dû après le dernier loyer payé par le locataire.

Les clients visés au 31 décembre 2009 par les dispositions de cette convention se détaillent comme suit :

Nombre de clients	185
Total engagement (KDT)	5 085
Valeur vénale (KDT)	(3 323)
Risque (KDT)	1 762
Partage de risque 50% (KDT)	881

4. NOTES EXPLICATIVES

4.1. ACTIFS

Note 1 – Liquidités et équivalents de liquidités

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

		<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Placements et autres actifs financiers	(1)	236	543
Effets remis à l'encaissement		1 254	1 222
Liquidités	(2)	1 081 383	71 876
		<u>1 082 873</u>	<u>73 641</u>

(1) Le solde de cette rubrique se compose des avances et des échéances à moins d'un an des prêts accordés au personnel.

(2) Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

		<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
UBCI		1 050 661	0
CITIBANK		27 526	66 627
AMEN BANK		0	90
B N A		0	12
BANQUE DE TUNISIE		0	1 159
Caisse		3 196	3 988
Total		<u>1 081 383</u>	<u>71 876</u>

Note 2 – Créances de leasing

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

		<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Créances de leasing (contrats conclus à partir de 2008)	(1)	74 289 300	42 719 849
Immobilisations corporelles données en leasing (pour les contrats conclus avant 2008)	(2)	17 442 072	39 785 030
		<u>91 731 372</u>	<u>82 504 879</u>

(1) Le solde de cette rubrique représente l'encours des crédits bail relatifs à l'année 2008 et 2009 conformément à la nouvelle loi des finances. Il se détaille comme suit :

		<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Créances crédits bail mobiliers :		72 760 527	41 624 482
Créances crédits bail immobiliers :		1 528 773	1 095 367
		<u>74 289 300</u>	<u>42 719 849</u>

(2) Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Immobilisations en location	91 258 551	128 735 522
Immobilisations en cours	64 706	222 939
Valeurs Brutes	91 323 257	128 958 461
Amortissements à la date de tombée	< 73 874 596>	< 89 522 868>
Réescompte capital	592 692	966 291
Complément d'amortissement (Réserve latente)	(ii) < 599 281>	< 616 854>
Total amortissements de la période	< 73 881 185>	< 89 173 431>
Valeurs nettes hors provision	17 442 072	39 785 030
Provision pour dépréciation des immobilisations	< 204 895>	< 218 690>
Valeurs nettes	(i) 17 237 177	39 566 340

(i) Les mouvements enregistrés sur ce poste durant la période se présentent comme suit :

	Valeur Brute	Amortissement	Complément d'Amort	Provision	Valeurs nettes
Solde au 31/12/2008	128 958 461	< 88 556 577>	< 616 854>	< 218 690>	39 566 340
Cessions de l'exercice	< 37 476 971>				< 37 476 971>
Immob. en cours début d'exercice	< 222 939>				< 222 939>
Immob. en cours en fin d'exercice	64 706				64 706
Dotation de l'exercice		< 19 651 885>			< 19 651 885>
Reprise sur cession		35 300 157	17 573		35 317 730
Réescompte capital début d'exercice		< 966 291>			< 966 291>
Réescompte capital en fin d'exercice		592 691			592 691
Reprise de provision de l'exercice				13 795	13 795
Solde au 31/12/2009	91 323 257	< 73 281 905>	< 599 281>	< 204 895>	17 237 176

(ii) Le complément d'amortissement de 599 281 DT représente la partie non résorbée sur la dotation complémentaire effectuée au cours de l'exercice 2000 afin d'ajuster l'amortissement fiscal à l'amortissement financier au titre des contrats en cours conclus avant l'année 2000 et ce, conformément aux dispositions de la loi de finances pour la gestion 2001. Le fait générateur de la résorption étant la cession de l'immobilisation.

Note 3 – Clients et comptes rattachés

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

		<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Clients contentieux	(ii)	1 165 013	1 587 632
Clients ordinaires		721 028	614 339
	(i)	<u>1 886 041</u>	<u>2 201 971</u>
Créances rattachées		894 551	1 045 403
Valeurs brutes		2 780 592	3 247 374
Provisions sur impayés		< 1 563 626>	< 2 324 398>
Marges réservées	(iii)	< 192 449>	< 244 138>
Valeurs nettes		<u>1 024 517</u>	<u>678 838</u>

(i) L'encours clients s'analyse par classe de risque comme suit :

	<u>31/12/2009</u>			<u>31/12/2008</u>		
	Clients ordinaires	Clients contentieux	Total	Clients ordinaires	Clients contentieux	Total
Classe A	0		0	0		0
Classe B1	625 700		625 700	584 349		584 349
Classe B2	84 362		84 362	28 291		28 291
Classe B3	716		716	0		0
Classe B4	10 250	1 165 013	1 175 263	1 699	1 587 632	1 589 331
Total	721 028	1 165 013	1 886 041	614 339	1 587 632	2 201 971

(ii) Ce montant représente les impayés se rattachant à des créances contentieuses.

(iii) Il s'agit des marges sur loyers impayés se rapportant à des clients classés. La variation des marges réservées s'élève à 51 689 DT se détaillant comme suit :

Variation des marges réservées	(a)	< 50 425>
Radiation de créances		102 114
		<u>51 689</u>

(a) Cf. note 14 (i)

La répartition du portefeuille engagements de la société au 31 décembre 2009 par classe de risque et par nature d'engagements peut être synthétisée comme suit :

	<i>A</i>	<i>B1</i>	<i>B2</i>	<i>B3</i>	<i>B4</i>	<i>Total</i>
	<i>Actifs courants</i>	<i>Actifs nécessitant un suivi particulier</i>	<i>Actifs incertains</i>	<i>Actifs préoccupants</i>	<i>Actifs compromis</i>	<i>Engagement</i>
Encours (a)	77 585 984	9 908 925	615 330	0	2 963 735	91 073 974
Impayés	0	625 700	84 363	715	1 175 263	1 886 041
Créances rattachées	77 625	3 895	336	75	812 620	894 551
Clients créditeurs (b)	-499 454	-209	0	0	-253 832	-753 495
Total Engagements bruts	77 164 155	10 538 311	700 029	790	4 697 786	93 101 071
% par rapport au total brut	82,88%	11,32%	0,75%	0%	5,05%	100%
Taux des actifs non performants (c)			5,80%			
Marge réservée	0	0	9 501	0	182 948	192 449
Provision sur encours	0	0	0	0	204 895	204 895
Provision sur créances impayées	0	0	227	395	1 563 004	1 563 626
Total provisions et marge réservée	0	0	9 728	395	1 950 847	1 960 970
Total Engagements nets	77 164 155	10 538 311	690 301	395	2 746 939	91 140 101
Taux de couverture des engagements par des provisions	0,00%	0,00%	1,39%	50,00%	41,53%	
Taux de couverture des actifs non performants par des provisions (d)				36,32%		

- (a) Il s'agit du total des créances de leasing et des immobilisations données en leasing compte non tenu des régularisations des amortissements et des immobilisations en cours.
- (b) Cf. note 11
- (c) Le taux des actifs non performants (B2,B3 et B4) s'élève au 31/12/2009 à 5,80%
- (d) Le taux de couverture des engagements s'élève au 31/12/2009 à 36,32%.

Note 4 – Immobilisations incorporelles

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Logiciel EKIP	446 440	446 440
Frais d'acquisition de logiciels	62 535	62 535
Etudes et développements informatiques	15 183	15 183
Valeurs brutes	524 158	524 158
Amortissements	< 514 460 >	< 501 876 >
Valeurs nettes	9 698	22 282

Le tableau de variation des immobilisations incorporelles et des amortissements est présenté en annexe 1.

Note 5 – Immobilisations corporelles propres

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Agencements, aménagements et installations	155 727	154 362
Matériel informatique	144 974	144 974
Matériel et mobilier de bureau	87 207	84 728
Matériel roulant	67 241	67 241
Autre matériel	11 441	11 441
Coffres forts	7 857	7 857
Matériel de faible valeur	1 750	1 750
Valeurs brutes	476 197	472 353
Amortissements	< 395 555 >	< 359 667 >
Valeurs nettes	80 642	112 686

Le tableau de variation des immobilisations corporelles et des amortissements est présenté en annexe 1.

Note 6 – Autres actifs courants

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Charges payées ou comptabilisées d'avance	15 001	1 404
Avance sur impôt sur les sociétés	776 860	769 302
TVA reportée	1 139 444	1 024 953
Fournisseurs débiteurs	5 460	-
Produits à recevoir	280	-
Total	1 937 045	1 795 659

4.2. PASSIFS

Note 7 – Concours bancaires et autres passifs financiers

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

		<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Emprunts bancaires à moins d'un an	(i)	28 027 889	21 661 613
Banque UBCI		-	387 815
Banque Amen Bank		-	24
Effets et chèques UBCI		24 287	< 14>
Intérêts courus et non échus	(ii)	<u>891 275</u>	<u>1 032 796</u>
Total		<u>28 943 451</u>	<u>23 082 234</u>

(i) Cf. annexe 2

(ii) Ce montant correspond au total des agios et des intérêts courus et non échus sur les découverts et les emprunts bancaires et obligataires.

Note 8 – Emprunts

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
UBCI	32 285 714	25 374 085
Emprunt Obligataire 2004	4 000 000	6 000 000
Emprunt Obligataire 2005	4 000 000	6 000 000
EXIM BANK	392 643	1 177 938
BIRD	234 202	654 807
BIRD APEX	81 297	243 894
Total	<u>40 993 856</u>	<u>39 450 724</u>

Le tableau de variation des emprunts est présenté en annexe 2.

Note 9 – Autres Passifs Financiers

Le solde de cette rubrique correspond, au 31 décembre 2008, à des dépôts de fonds reçus en garantie d'un financement immobilier.

Note 10 – Provisions

Le solde de cette rubrique se compose des provisions pour charges relatives au départ à la retraite du personnel.

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Provisions pour charges de retraite	102 000	83 000
Total	<u>102 000</u>	<u>83 000</u>

Note 11 – Clients créditeurs

Le solde de cette rubrique se présente comme suit :

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Clients créditeurs	753 495	184 538
Total	<u>753 495</u>	<u>184 538</u>

Cette rubrique est constituée essentiellement des encaissements des premiers loyers sur des affaires mises en force postérieurement au 31 décembre 2009.

Note 12 – Autres passifs courants

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Produits perçus ou comptabilisés d'avance	951 829	1 300 938
Charges à payer (i)	2 178 886	1 747 852
Etat impôts et taxes	97 263	209 304
CNSS à payer	39 761	35 788
Créditeurs divers	7 252	4 551
Tantièmes à payer	5 819	5 807
Total	<u>3 280 810</u>	<u>3 304 240</u>

(i) Ce montant s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Provisions pour charges du personnel	71 066	76 965
Provisions pour frais généraux	399 810	330 330
Provisions pour congés payés	60 654	57 000
Commissions d'apport	297 168	238 279
Commissions de risque	203 720	162 086
Impôt sur les sociétés à payer	1 126 455	863 179
Jetons de présence	20 000	20 000
Autres	13	13
Total	<u>2 178 886</u>	<u>1 747 852</u>

Note 13 – Capitaux propres avant résultat de l'exercice

La variation de la situation nette se présente comme suit :

Libellé	Capital	Réserve légale	Prime d'émission	Réserves Extraordinaires	Résultat net de l'exercice (i)	Total
Solde au 31-12-2008	10 000 000	1 000 000	39 200	1 771 290	1 530 266	14 340 756
Réserves extraordinaires	0	0	0	918 266	< 918 266>	0
Distribution dividendes	0	0	0	0	< 612 000>	< 612 000>
Résultat au 31-12-2009	0	0	0	0	1 957 299	1 957 299
Solde au 31-12-2009	10 000 000	1 000 000	39 200	2 689 556	1 957 299	15 686 055

4.3. ETAT DE RESULTAT

Note 14 – Revenus du leasing

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Loyers facturés	28 542 824	36 849 945
Loyers perçus d'avance exercice précédent	1 300 938	1 728 887
Loyers perçus d'avance exercice en cours	< 951 829>	< 1 300 938>
Marges réservées (i)	< 50 425>	< 20 955>
Total	<u>28 841 508</u>	<u>37 256 939</u>

(i) Cf. note 3 (iii) a

Note 15 – Dotations aux amortissements des immobilisations données en leasing

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Dotations aux amortissements matériels de leasing	19 634 093	28 740 787
Réescompte capital de l'exercice précédent	966 291	1 439 636
Réescompte capital de l'exercice en cours	< 592 691>	< 966 291>
Ajustements des réserves latentes	218	21
Total	<u>20 007 911</u>	<u>29 214 153</u>

Note 16 – Autres produits d'exploitation

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Intérêts de retard encaissés	179 770	134 071
Autres produits	117 445	106 396
Intérêts intercalaires	14 454	11 194
Total	<u>311 669</u>	<u>251 661</u>

Note 17 – Commissions d'apport et de risque

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Commission d'apport	251 837	237 567
Commission de risque	172 644	161 601
Total	<u>424 481</u>	<u>399 168</u>

Note 18 – Charges financières nettes

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Charges sur crédits bancaires à moyen terme	2 974 328	2 589 579
Intérêts emprunts obligataires	979 233	1 263 068
Agios bancaires	22 109	91 712
Autres charges financières	115 885	86 506
Total	<u>4 091 555</u>	<u>4 030 865</u>

Note 19 – Produits des placements

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Intérêts bancaires	3 081	60 143
Autres intérêts	< 2 >	110
Total	<u>3 079</u>	<u>60 253</u>

Note 20 – Dotations aux provisions clients

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008 (*)</u>
Dotation aux provisions	451 040	246 870
Total dotations	451 040	246 870
Reprise sur provisions	200 907	340 281
Total Reprises	200 907	340 281
<i>Dotations nettes hors radiation</i>	<u>250 133</u>	<u>< 93 411 ></u>
Perte suite aux radiations de créances	1 132 970	687 195
Reprises sur provision (créances radiées)	< 1 024 700 >	< 631 216 >
Reprise sur marges réservées (créances radiées)	< 102 114 >	< 44 438 >
<i>Résultat Radiation</i>	<u>6 156</u>	<u>11 541</u>
Total	<u>256 289</u>	<u>< 81 870 ></u>

(*) La présentation des données arrêtées au 31/12/2008 a été retraitée pour des raisons de comparabilité.

Note 21 – Autres charges d'exploitation

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

		<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Services extérieurs	(i)	457 824	535 712
Frais divers de production	(ii)	123 979	140 375
Etat, impôts et taxes		104 282	101 314
Jetons de présence		20 000	20 000
Cotisations et dons		4 700	19 678
Transports et déplacements		138	69
Total		<u>710 923</u>	<u>817 148</u>

(i) Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Convention UBCI	225 800	211 210
Loyers du siège	73 447	69 949
Honoraires	89 026	130 010
Frais de maintenance logiciels	47 364	106 060
Entretien et réparation	7 147	4 572
Frais de gardiennage	11 247	9 363
Nettoyage des locaux	3 793	4 548
Total	<u>457 824</u>	<u>535 712</u>

(ii) Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Frais PTT	53 125	54 159
Frais de publicité	10 483	10 556
Frais de formation	-	200
Frais d'assurances	6 693	6 792
Frais de mission	3 914	3 129
Autres	49 764	65 539
Total	<u>123 979</u>	<u>140 375</u>

Note 22 – Résultat par action

Le résultat par action et les données ayant servi à sa détermination au titre de l'exercice 2009 se présentent comme suit :

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Résultat net attribuable aux actionnaires (en DT)	1 957 299	1 530 266
Nombre d'actions ordinaires	<u>1 000 000</u>	<u>1 000 000</u>
Résultat de base par action (en DT)	<u>1,957</u>	<u>1,530</u>

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tel que définis par les normes comptables.

4.4. ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

Note 23 – Trésorerie à la fin de l'exercice

Le tableau de flux de trésorerie rend compte des activités d'exploitation, d'investissement et de financement. Il permet d'étudier (à travers la variation de la trésorerie de début et de clôture de l'exercice) l'incidence de ces activités de façon globale et d'évaluer leur interrelation.

La variation de la trésorerie de la période se détaille comme suit :

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Trésorerie au début de l'exercice	< 315 962 >	< 2 939 386 >
Trésorerie à la clôture de l'exercice	<u>1 081 383</u>	<u>< 315 962 ></u>
Variation de trésorerie	<u>1 397 345</u>	<u>2 623 424</u>

4.5. ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Note 24 – Engagements reçus

Le solde de cette rubrique est analysé comme suit :

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Partage de risque clients avec l'UBCI	880 750	749 348
Garanties reçues de la clientèle	1 128 014	1 087 710
	<u>2 008 764</u>	<u>1 837 058</u>

4.6. AUTRES NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Note 25 – Transactions avec les parties liées

Les principales transactions avec les parties liées ayant des effets sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2009 se présentent comme suit :

- En vertu d'une convention signée en date du 25/03/04 et mise à jour le 1^{er} décembre 2005, UBCI (société détenant 75,4% du capital d'UBCI Leasing) a pris en charge la gestion comptable, administrative, informatique et l'appui de l'analyse du risque de crédit de la société UBCI Leasing. La charge comptabilisée au titre de l'exercice 2009 s'est élevée à 226 KDT.
- En vertu d'une convention de partage de risque, UBCI garantit à UBCI Leasing en cas de perte sur un dossier de crédit bail réalisé par cette dernière et pour lequel UBCI a accepté de partager le risque, une indemnisation à hauteur de sa participation au risque, soit 50% sur le capital restant dû après le dernier loyer payé par le locataire. L'appel en risque ne pourra s'effectuer qu'au terme de la procédure contentieuse après exécution du jugement et cession du matériel. En rémunération de sa prestation, la banque perçoit une commission de risque trimestrielle calculée sur la base de 1% l'an de l'encours garanti de chaque contrat à la date du calcul de la commission. En outre, en cas d'encaissement par UBCI Leasing de montants relatifs à des clients ayant déjà fait appel en garantie auprès de UBCI, la moitié des montants encaissés est à rétrocéder à UBCI. Par ailleurs, en rémunération des dossiers initiés et montés par le réseau des groupes d'exploitation, UBCI perçoit une commission d'apport calculée sur la base de 0,5% de la base locative.

Les encaissements perçus et les charges supportées par UBCI Leasing, au titre de l'exercice 2009, dans le cadre de cette convention se présentent comme suit :

- Encaissement perçus par UBCI-Leasing suite à la mise en jeu de la garantie de partage de risque : 58 KDT.
- Commission de risque : 173 KDT
- Commission d'apport : 252 KDT
- UBCI Leasing bénéficie auprès de l'UBCI des financements suivants :
 - Un crédit moyen terme financé par PROPARCO dont l'encours au 31/12/2009 s'élève à 519 KDT au taux de rémunération de 7,66%,

- Un crédit moyen terme financés par PROPARCO dont l'encours au 31/12/2009 s'élève à 1 022 KDT au taux de rémunération de 7,82%,
- Un crédit moyen terme dont l'encours s'élève à 52 571 KTND au 31/12/2009, accordé au taux de rémunération TMM + 1,25%.
- Un crédit de trésorerie dont l'encours au 31/12/2009 s'élève à 833 KDT au taux de rémunération de TMM+1,25%.

Les obligations et engagements de l'UBCI Leasing envers les dirigeants se détaillent comme suit :

- La rémunération du Directeur Général est fixée selon les termes du contrat de travail qui le lie à la société mère l'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie. Cette rémunération se compose d'un salaire annuel fixe, d'une prime déterminée annuellement en fonction de la performance réalisée et de l'attribution d'une voiture de fonction avec un forfait mensuel de carburant. La charge totale au cours de l'exercice 2009 est de 58 KTND.
- Conformément à l'article 53 de la convention collective nationale du personnel des banques, le Directeur Général bénéficiera au moment de son départ à la retraite d'une indemnité équivalente à 6 mois de salaires.
- Les membres du conseil d'administration sont rémunérés par des jetons de présence fixés par l'assemblée générale ordinaire statuant sur les états financiers annuels. La charge totale de l'exercice 2009 est de 20 KTND.

Annexe 1

TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS PROPRES ET DES AMORTISSEMENTS AU 31 DECEMBRE 2009

(En Dinars Tunisiens)

	VALEURS BRUTES			AMORTISSEMENTS			VCN			
	31/12/2008	Acquisition	Cession	Transfert	31/12/2009	31/12/2008		Dotations	Reprises	31/12/2009
<u>Immobilisations incorporelles</u>	<u>524 158</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>524 158</u>	<u>501 876</u>	<u>12 586</u>	<u>0</u>	<u>514 461</u>	<u>9 698</u>
Logiciels informatiques	524 158	0	0	0	524 158	501 876	12 586	0	514 461	9 698
Logiciel en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<u>Immobilisations corporelles</u>	<u>472 353</u>	<u>3 844</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>476 197</u>	<u>359 666</u>	<u>35 887</u>	<u>0</u>	<u>395 555</u>	<u>80 642</u>
Coffre fort	7 857	0	0	0	7 857	6 196	573	0	6 770	1 088
Agencements, aménagements et installations	154 362	1 364	0	0	155 726	119 451	12 208	0	131 660	24 066
Matériel roulant	67 241	0	0	0	67 241	59 011	4 092	0	63 103	4 138
Equipement de bureau	84 728	2 480	0	0	87 208	64 082	6 147	0	70 229	16 979
Matériel informatique	144 974	0	0	0	144 974	100 329	11 723	0	112 052	32 922
Matériels faibles valeurs	1 750	0	0	0	1 750	1 750	0	0	1 750	0
Autres matériels	11 441	0	0	0	11 441	8 847	1 144	0	9 991	1 450
	<u>996 511</u>	<u>3 844</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>1 000 355</u>	<u>861 542</u>	<u>48 473</u>	<u>0</u>	<u>910 014</u>	<u>90 340</u>

Annexe 2 :

TABLEAU DE VARIATION DES DETTES A LONG, MOYEN ET COURT TERME AU 31 DECEMBRE 2009
(En Dinars Tunisiens)

DESIGNATION	Montant au 31.12.2008			Nouveaux emprunts	Remboursement	Montant au 31.12.2009		
	Long terme	Court terme	Total			Long terme	Court terme	Total
<u>EMPRUNTS</u>								
Emprunt UBCI	25 374 085	16 321 793	41 695 878	31 000 000	17 750 365	22 659 794	32 285 714	54 945 508
Emprunt BIRD	654 807	391 928	1 046 735	-	392 336	420 203	234 202	654 405
BIRD APEX	243 895	162 597	406 492	-	162 597	162 597	81 297	243 894
EXIM BANK	1 177 938	785 295	1 963 233	-	785 295	785 295	392 643	1 177 938
Emprunt obligataire 2004	6 000 000	2 000 000	8 000 000	-	2 000 000	2 000 000	4 000 000	6 000 000
Emprunt obligataire 2005	6 000 000	2 000 000	8 000 000	-	2 000 000	2 000 000	4 000 000	6 000 000
TOTAL DES EMPRUNTS	39 450 725	21 661 613	61 112 338	31 000 000	23 090 593	28 027 889	40 993 856	69 021 745

4.1.4.1.6 Note complémentaire aux notes aux états financiers arrêtés au 31/12/2009

Note sur la répartition du portefeuille engagement de la société au 31/12/2009 par classe de risque et par nature d'engagements.

L'évolution de la structure du portefeuille engagements de la société en termes de nombre de dossiers, de classes de risques et de total engagement entre le 31 décembre 2008 et le 31 décembre 2009 se présente comme suit :

		Engagement au 31/12/2008		Classe de risque au 31/12/2009					Engagement au 31/12/2009
				A	B1	B2	B3	B4	
Classe de risque au 31/12/2008	A	En KDT	69 632	52 256	5 501	439	0	953	59 149
		En Nbre	2 182	1 655	209	20	0	57	1 941
	B1	En KDT	10 585	2 847	2 208	230	1	1 191	6 475
		En Nbre	366	99	113	7	1	100	320
	B2	En KDT	258	20	41	0	0	65	126
		En Nbre	17	5	5	0	0	7	17
	B3	En KDT	0	0	0	0	0	0	0
		En Nbre	0	0	0	0	0	0	0
	B4	En KDT	4 088	0	0	0	0	2 125	2 125
		En Nbre	702	0	0	0	0	640	640
	Nouveaux Clients	En KDT	-	22 049	2 765	31	0	394	25 239
		En Nbre	-	770	99	2	0	50	921
	Total	En KDT	84 563	77 172	10 515	700	1	4 727	93 115
		En Nbre	3 267	2 529	426	29	1	854	3 839

Ainsi, l'exercice 2009 est caractérisé principalement par :

- l'amélioration de classe de 10 relations, totalisant 61 KTND, de la classe de risque B2 aux classes A et B1. Cette amélioration de classe est expliquée principalement par un effet de recouvrement en 2009 ; et
- La dégradation de classe de 192 relations, totalisant 2 878 KTND, des classes de risque B1 et B2 aux classes B2, B3 et B4.

La classification des nouveaux engagements contractés par la société au cours de cet exercice s'est répartie essentiellement entre les classes A et B1.

La répartition du portefeuille engagements de la société au 31 décembre 2009 par classe de risque et par nature d'engagements peut être synthétisée comme suit :

Classe	A		B1		B2	B3	B4	Total Engagements
	Actifs courants	Actifs nécessitant un suivi particulier	Actifs	Actifs				
Leasing mobilier	74 649	10 080	700			1	4 724	90 153
Leasing immobilier	2 523	435	0			0	3	2 962
Total Engagements bruts	77 172	10 515	700			1	4 727	93 115
% par rapport au total brut	82,9%	11,3%	0,8%			0,0%	5,1%	100,0%
Proportion des actifs non performants						5,8%		
Marge réservée	0	0	10			0	183	192
Provision	0	0	0			0	1 768	1 769
Provision + Marge réservée	0	0	10			0	1 951	1 961
Taux de couverture des engagements douteux						36,1%		

4.1.4.1.7 Rapports des Commissaires aux Comptes :

Rapport Général



M A Z A R S

ECC Mazars
Immeuble Astrée, Rue du Lac d'Annecy
Les Berges du Lac
1053 - Tunis
Tél +216 71 96 48 98 Fax +216 71 96 32 46

PRICEWATERHOUSECOOPERS 

Les Commissaires aux Comptes Associés M.T.B.F
Société d'Expertise Comptable
Passage du Lac VAN - Les Berges du Lac
1053 Tunis
Tél +216 71 86 21 56 Fax +216 71 86 17 89

RAPPORT GENERAL SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009

***Mesdames, Messieurs les actionnaires de
l'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie Leasing UBCI LEASING***

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009 sur :

- L'audit des états financiers de l'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie Leasing, joints au présent rapport et comprenant le bilan, l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie, l'état des engagements hors bilan et les notes aux états financiers. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres de 15.686 KDT y compris un bénéfice de 1.957 KDT;
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

I. Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables tunisiennes. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

II. Responsabilité de l'auditeur

Les états financiers ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états

financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation de l'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

III. Opinion

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect important, une image fidèle de la situation financière de l'Union Bancaire pour le Commerce et l'industrie Leasing UBCI LEASING ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2009, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le fait que, le conseil d'administration réuni le 14 décembre 2007 a stipulé que la société UBCI Leasing compte s'engager dans un projet de fusion avec sa maison mère l'UBCI.

Par ailleurs, le conseil d'administration du 21 mai 2010 a annoncé que le planning fixé pour l'actualisation du dossier et l'accomplissement des formalités administratives et juridiques devra permettre la tenue d'une assemblée Générale Extraordinaire début novembre 2010.

IV. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Sur la base de ces vérifications, et à l'exception du point décrit ci-dessus, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

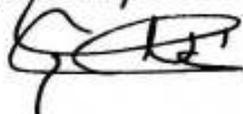
Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 (nouveau) de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers telle que exprimée ci-dessus.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret N° 2001-2728 du 20 novembre, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur à l'exception du fait que la société n'a pas encore signé et déposé auprès du conseil du Marché Financier le cahier des charges prévu par l'arrêté du Ministre des Finances du 28 août 2006.

Tunis, le 2 juin 2010

 **MAZARS**
ECC - MAZARS

Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF



Les Commissaires aux Comptes Associés

M.T.B.F. membre de

PRICEWATERHOUSECOOPERS 

Ahmed BELAIFA



Rapport Spécial :



M A Z A R S

ECC Mazars
Immeuble ASTREE , Rue Lac d'annecy
Les Berges du Lac
1053 Tunis
Tél +216 71 96 48 98 Fax +216 71 96 32 46

PRICEWATERHOUSECOOPERS 

Les Commissaires aux Comptes Associés M.T.B.F
Société d'Expertise Comptable
Passage du Lac VAN - Les Berges du Lac
1053 Tunis
Tél +216 71 86 21 56 Fax +216 71 86 17 89

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009

***Mesdames, Messieurs les actionnaires de
l'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie Leasing UBCI LEASING***

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre établissement et en application des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65 relative aux établissements de crédit telle que modifiée et complétée par la loi n° 2006-19 du 2 mai 2006, l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé.
Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

A. Opérations réalisées relatives à des conventions conclues au cours de l'exercice

Nous vous informons que votre conseil d'administration ne nous a pas informés de l'existence de nouvelles conventions réglementées conclues au cours de l'exercice.

B. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

Nous vous informons que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé :

- La société UBCI Leasing (dont le capital est détenu à hauteur de 75,4% par l'UBCI) a confié à l'UBCI, en vertu d'une convention, la mission de gestion comptable, administrative, informatique et l'appui d'analyse du risque de crédit.

Le montant facturé par la banque en 2009 au titre de cette prestation est de 226 KDT.

- La société UBCI Leasing a conclu avec l'UBCI une convention d'appel en garantie en vertu de laquelle l'UBCI garantit à UBCI Leasing en cas de perte sur un dossier de crédit bail réalisé par l'UBCI Leasing avec un client de l'UBCI, une indemnisation à hauteur de sa participation au risque soit 50% sur le capital restant dû après le dernier loyer payé par le locataire.
L'intervention de la banque est rémunérée par une commission de risque trimestrielle calculée sur la base de 1% de l'encours garanti de chaque contrat. Par ailleurs, en rémunération des dossiers initiés et montés par le réseau des groupes d'exploitation, et conformément à la même convention, l'UBCI perçoit une commission d'apport calculée sur la base de 0,5% de l'encours garanti.

Au titre de l'exercice 2009, les charges supportées par la société au titre de ces opérations se présentent comme suit :

- Commission de risque	173 KDT
- Commission d'apport	252 KDT

C. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

C-1 Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 nouveau II §5 du code des sociétés commerciales se présentent comme suit :

- La rémunération du Directeur Général est fixée selon les termes du contrat de travail qui le lie à la société mère l'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie. Cette rémunération se compose d'un salaire annuel fixe, d'une prime déterminée annuellement en fonction de la performance réalisée et de l'attribution d'une voiture de fonction avec un forfait mensuel de carburant.
- Conformément à l'article 53 de la convention collective nationale du personnel des banques, le Directeur Général bénéficiera au moment de son départ à la retraite d'une indemnité équivalente à 6 mois de salaires.
- Les membres du conseil d'administration sont rémunérés par des jetons de présence fixés par l'assemblée générale ordinaire statuant sur les états financiers annuels.

C-2 Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2009, se présentent comme suit (en dinars tunisiens) :

	Directeur Général		Administrateurs	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2009	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2009
Avantages à court terme	58 140	12 618	20 000	20 000

Par ailleurs et en dehors de ces opérations, nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune autre convention conclue au cours de l'exercice, et nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 29 de la loi n°2001-65 relative aux établissements de crédit, telle que modifiée et complétée par la loi n°2006-19 du 2 Mai 2006, de l'article 200 et suivants du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 2 juin 2010

 **MAZARS**
ECC - MAZARS

Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF

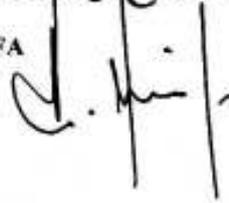


Les Commissaires aux Comptes Associés

M.T.B.F. membre de

PRICEWATERHOUSECOOPERS 

Ahmed BELAIFA



4.1.4.2 Encours des emprunts d'UBCI LEASING AU 31/12/2009

TABLEAU DE VARIATION DES DETTES A LONG, MOYEN ET COURT TERME AU 31 DECEMBRE 2009

(En Dinars Tunisiens)

DESIGNATION	Montant au 31.12.2008			Nouveaux emprunts	Remboursement	Montant au 31.12.2009		
	Long terme	Court terme	Total			Long terme	Court terme	Total
EMPRUNTS								
Emprunt UBCI	25 374 085	16 321 793	41 695 878	31 000 000	17 750 365	32 285 714	22 659 794	54 945 508
Emprunt BIRD	654 807	391 928	1 046 735	-	392 336	234 202	420 203	654 405
BIRD APEX	243 895	162 597	406 492	-	162 597	81 297	162 597	243 894
EXIM BANK	1 177 938	785 295	1 963 233	-	785 295	392 643	785 295	1 177 938
Emprunt obligataire 2004	6 000 000	2 000 000	8 000 000	-	2 000 000	4 000 000	2 000 000	6 000 000
Emprunt obligataire 2005	6 000 000	2 000 000	8 000 000	-	2 000 000	4 000 000	2 000 000	6 000 000
TOTAL DES EMPRUNTS	39 450 725	21 661 613	61 112 338	31 000 000	23 090 593	40 993 856	28 027 889	69 021 745
TOTAL	39 450 725	21 661 613	61 112 338	31 000 000	23 090 593	40 993 856	28 027 889	69 021 745

4.1.5 Marché et rendement des titres

4.1.5.1 Marché des titres de UBCI LEASING

Les titres de capital de UBCI LEASING sont négociés sur le marché des titres de l'hors Cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis. Par ailleurs, il n'existe pas des titres de même catégorie qui sont négociés sur des marchés de titres étrangers.

Au 31/12/2009, il existe des titres de créances émis par UBCI Leasing qui sont cotés sur le marché obligataire de la cote de la bourse des Valeurs Mobilières de Tunis. Par ailleurs, il n'existe pas des titres de même catégorie qui sont négociés sur des marchés de titres étrangers.

4.1.5.2 Dividendes

Tableau de répartition des dividendes d'UBCI Leasing

LIBELLE	2005	2006	2007	2008	2009
Résultat de l'exercice	1 702 893	2 093 160	1 943 206	1 530 266	1 957 299
Réserves légales	170 290	179 535	0	0	0
Réserves extraordinaires	232 603	313 625	43 206	918 266	957 299
Dividendes	1 300 000	1 600 000	1 900 000	612 000	1 000 000
Dividende par action	1,300	1,600	1,900	0,612	1,000

4.2 Présentation de l'Union Immobilière :

4.2.1 Renseignements généraux concernant l'Union Immobilière

4.2.1.1 Dénomination, siège social

Dénomination sociale: UNION IMMOBILIERE

Siège social : 139, Avenue de la Liberté, Le Belvédère 1002, Tunis.

4.2.1.2 Forme juridique et législation particulière applicable :

Forme juridique : Société Anonyme

Législation particulière applicable : La société est régie par les lois en vigueur en Tunisie

4.2.1.3 Date de constitution et durée :

Date de constitution : 15/09/2000

Durée : 99 ans

4.2.1.4 Objet social :

La société a pour objet la réalisation de projets de promotion immobilière en vue de la vente ou de la location, à savoir :

- Les opérations de lotissement et d'aménagement de terrains pour la réalisation de complexes destinés à un usage industriel, commercial et/ou habitation.
- La réalisation de toutes opérations de construction ou de rénovation d'immeubles individuels semi-collectifs ou collectifs à usage d'habitation, commercial, professionnel, industriel ou administratif.
- Toute opération commerciale ou financière se rapportant directement ou indirectement aux opérations ci-dessus.

Ces opérations pourront être traitées soit en Tunisie, ou en tous pays étrangers. Le tout tant pour elle-même que pour le compte de tiers ou en participation, sous quelque forme que ce soit.

4.2.1.5 Registre du commerce

Numéro d'inscription au Registre de Commerce : B176072000

4.2.1.6 Direction : Nom, prénom des principaux dirigeants et répartition de leurs fonctions à l'intérieur de l'entreprise.

Président du conseil: Mr. Slah EDDINE BOUGUERRA

Directeur Général : Mme YOUSSEF ACHICH

Membres des organes d'administration :

Nom ou raison sociale	Qualité	Représentée par	Mandat
UBCI	Administrateur	Mr. Slah Eddine BOUGUERRA	2009-2011
MED FINANCE SICAF	Administrateur	Mr. Alain BISCAYE	2009-2011
Mr. Slah Eddine BOUGUERRA	Président du Conseil	Lui même	2009-2011
Mr. Alain BISCAYE	Administrateur	Lui même	2010-2012
Mr. Laurent ROMANET	Administrateur	Lui même	2010-2012
Mr. Hamadi MOKDADI	Administrateur	Lui même	2009-2011
Mr. Nabil GATTI	Administrateur	Lui même	2009-2011
Mme. Youssef ACHICH	Administrateur	Elle même	2009-2011

4.2.1.7 Commissaires aux comptes :

Nom	Adresse	Mandat
Société Mahmoud KARRAY et Cie	8, Rue d'Angleterre. 1000 Tunis	2009-2011

4.2.1.8 Conventions particulières

Néant

4.2.2 Renseignements de caractère général concernant le capital

4.2.2.1 Capital social

Capital social : 5.000.000 dinars
Nombre d'actions : 500 000 actions
Nominal : 10 dinars
Forme des actions : Nominative
Libération : intégrale
Catégorie : ordinaires

4.2.2.2 Evolution du capital social

Date	Nature de l'opération	Evolution du capital		Capital en circulation	
		Montant en DT	Nombre	Montant en DT	Nombre
15/09/2000	Constitution	5 000 000	500 000	5 000 000	500 000

4.2.2.3 Répartition du capital et des droits de vote au 31/08/2010.

Type actionnaire M = pers. Morale P = pers . Physique	Désignation des actionnaires	Nombre d'actions	Montant en Dinars	Pourcentage en capital
M	UBCI	299 950	2 999 500	59,99%
M	MED FINANCE	199 990	1 999 900	40,00%
P	Mr. SLAH EDDINE BOUGUERRA	10	100	
P	Mr ALAIN BISCAYE	10	100	
P	Mr. LAURENT ROMANET	10	100	
P	Mme YOUSSEF ACHICH	10	100	
P	Mr NABIL GATTI	10	100	
P	Mr. HAMADI MOKDADI	10	100	
Total		500 000	5 000 000	100,00 %

4.2.3 Renseignements relatifs à l'activité de l'UNION IMMOBILIERE

4.2.3.1 Description des principales activités

Les principales activités de l'UNION IMMOBILIERE sont :

- Les travaux de construction et de modernisation du parc immobilier de l'UBCI
- Les opérations immobilières courantes de l'UBCI
- L'achat des terrains et les constructions existantes auprès de l'UBCI
- La réalisation des constructions nécessaires en vue de les louer par la suite à l'UBCI

4.2.3.2 Evolution du chiffre d'affaires

Le Chiffre d'affaire de la société est égal aux loyers qu'elle perçoit auprès de l'UBCI

ANNEE	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
<u>Chiffres D'affaires</u>	172,192.317	169,250.840	166,620.992

4.2.3.3 Evolution des effectifs de la société au cours des 3 derniers exercices.

	2007	2008	2009
EFFECTIF	0	0	0

4.2.3.4 Litige ou fait exceptionnel

Suite à la demande de la restitution du crédit de la TVA, une mission de Contrôle fiscal approfondie sur les chiffres comptables de la société a eu lieu en 2008. De ce fait les acomptes provisionnels et la taxe sur les établissements à caractère industriel, commercial ou professionnel ont été réajustés conformément au rapport définitif des contrôleurs fiscaux.

4.2.4 Renseignements financiers

4.2.4.1 Etats financiers au 31/12/2009

4.2.4.1.1 Bilans comparés au 31 décembre

ACTIFS	Note	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
ACTIFS NON COURANTS				
<u>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</u>	A1	4,573,780.845	4,573,780.845	4,575,015.372
<u>Moins AMORTISSEMENTS</u>		-1,033,395.533	-841,432.273	-649,592.465
		3,540,385.312	3,732,348.572	3,925,422.907
Total des Actifs Immobilisés		3,540,385.312	3,732,348.572	3,925,422.907
Total des Actifs Non Courants		3,540,385.312	3,732,348.572	3,925,422.907
ACTIFS COURANTS				
<u>AUTRES ACTIFS COURANTS</u>	A2	278,498.085	574,932.523	730,100.769
<u>PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS</u>	A3	888,392.862	446,702.005	370,217.916
<u>LIQUIDITES & EQUIVALENTS DE LIQUIDITES</u>		14,485.515	3,153.408	9,276.794
Total des Actifs Courants		1,181,376.462	1,024,787.936	1,109,595.479
TOTAL DES ACTIFS		4,721,761.774	4,757,136.508	5,035,018.386
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS				
	Note	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
CAPITAUX PROPRES				
Capital Social	CP1	5,000,000.000	5,000,000.000	5,000,000.000
Réserves	CP2	17,583.079	17,583.079	17,583.079
Autres Capitaux Propres				
Résultats Reportés	CP3	-313,103.536	-85,803.020	-40,029.239
Total Capitaux Propres avant Résultat de l'exercice		4,931,780.059	4,704,479.543	4,977,553.840
RESULTAT DE LA PERIODE		-34,674.009	-227,300.516	-45,773.781
TOTAL CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION		4,669,805.534	4,704,479.543	4,931,780.059
PASSIFS				
PASSIFS NON COURANTS		0.000	0.000	0.000
PASSIFS COURANTS				
<u>FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES</u>	P1	15,379.870	15,379.870	46,429.442
<u>AUTRES PASSIFS COURANTS</u>	P2	36,576.370	37,277.095	56,808.885
Total des Passifs Courants		51,956.240	52,656.965	103,238.327
TOTAL DES PASSIFS		51,956.240	52,656.965	103,238.327
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		4,721,761.774	4,757,136.508	5,035,018.386

4.2.4.1.2 Etats de résultat comparés au 31 décembre

DESIGNATION	Note	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
<u>PRODUITS D'EXPLOITATION</u>				
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	PD1	172,192.317	169,250.840	166,620.992
<u>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</u>		<u>172,192.317</u>	<u>169,250.840</u>	<u>166,620.992</u>
<u>CHARGES D'EXPLOITATION</u>				
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS		191,963.260	191,963.260	192,021.455
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	CH1	35,531.823	35,766.564	35,248.193
<u>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</u>		<u>227,495.083</u>	<u>227,729.824</u>	<u>227,269.648</u>
<u>RESULTAT D'EXPLOITATION</u>		<u>-55,302.766</u>	<u>-58,478.984</u>	<u>-60,648.656</u>
<hr/>				
PRODUITS DES PLACEMENTS	PD2	20,389.242	17,634.743	12,880.275
AUTRES GAINS ORDINAIRES		489.515	3,124.236	2,359.808
AUTRES PERTES ORDINAIRES			189,330.511	115.208
Résultat des activités ordinaires avant impôt		-34,424.009	-227,050.516	-45,523.781
IMPOT SUR LES SOCIETES		<u>250.000</u>	<u>250.000</u>	<u>250.000</u>
<u>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</u>		<u>-34,674.009</u>	<u>-227,300.516</u>	<u>-45,773.781</u>

Chiffres en dinars tunisiens

4.2.4.1.3 Etats de flux de trésorerie comparés au 31 décembre

DESIGNATION	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
<u>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</u>			
Résultat net	-34,674.009	-227,300.516	-45,773.781
Ajustement pour :			
* Amortissements	191,963.260	191,839.808	192,021.455
* Variation :			
- Placements et autres actifs financiers	441,690.857	-76,484.089	-150,553.602
- Autres actifs	296,434.438	155,168.246	2,036.373
- Fournisseurs et autres dettes	-700.725	-50,581.362	-836.928
<u>Flux de trésorerie affectés à l'exploitation</u>	11,332.107	-7,357.913	-3,106.483
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</u>			
Décaissements provenant de l'acq. D'Immo. Corp. Et Incop.			-466.575
Encaissement provenant de la cession d'Immo. Corp. Et Incop.	0.000	1,234.527	0.000
Décaissements provenant de l'acq. D'Immo. Financières	0.000	0.000	0.000
Encaissement provenant de la cession d'Immo. Financières	0.000	0.000	0.000
<u>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement</u>	0.000	1,234.527	-466.575
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>	0.000	0.000	0.000
Dividendes et autres distributions			
<u>Variation de trésorerie</u>	11,332.107	-6,123.386	-3,573.058
<u>Trésorerie au début de l'exercice</u>	3,153.408	9,276.794	12,849.852
<u>Trésorerie à la clôture de l'exercice</u>	14,485.515	3,153.408	9,276.794

Chiffres en dinars tunisiens

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS AU 31/12/2009

	date d'acquist	valeur brute	taux	Amort ant	Dot aux amort	Amort cumulé	VCN
Terrains		746,088.925					746,088.925
Construction Mghira	02/01/2003	1,133,860.805	5.00%	336,521.511	56,693.040	393,214.551	740,646.254
Construction SFAX	01/01/2005	465,497.305	5.00%	93,033.940	23,274.865	116,308.805	349,188.500
Construction Sousse DORRA	01/09/2004	408,857.819	5.00%	87,828.215	20,442.891	108,271.106	300,586.713
Construction Hammam-Lif	02/01/2003	178,969.579	5.00%	53,687.206	8,948.479	62,635.685	116,333.894
Construction Montplaisir	02/01/2003	94,000.689	5.00%	28,191.527	4,700.034	32,891.561	61,109.128
Construction Soukra	01/09/2005	441,949.334	5.00%	73,493.092	22,097.467	95,590.559	346,358.775
Construction Sousse RANDA	14/06/2005	793,283.710	5.00%	118,990.418	39,664.186	158,654.604	634,629.106
Construction EZZAHRA	01/01/2006	299,699.387	5.00%	44,930.188	14,984.969	59,915.157	239,784.230
Agencement Aménagement Sousse	13/09/2004	8,466.292	10.00%	3,668.726	846.629	4,515.355	3,950.937
Agencement Aménagement Soukra	05/07/2005	3,107.000	10.00%	1,087.450	310.700	1,398.150	1,708.850
Totaux		4,573,780.845		841,432.273	191,963.260	1,033,395.533	3,540,385.312

4.2.4.1 .4 Notes aux états financiers 2009

Note A1 : Immobilisations Corporelles

Cette rubrique contient les terrains et les constructions destinés à l'exploitation de l'entreprise, valorisés à leurs coûts d'achat. Elle se détaille comme suit:

terrain Hammam-Lif	159,028.000	DT
terrain Mghira	132,958.352	DT
terrain Montplaisir	454,102.573	DT
Construction Mghira	1,133,860.805	DT
Construction Monplaisir	94,000.689	DT
Construction Hammam If	178,969.579	DT
Construction Sousse DORRA	408,857.819	DT
Construction Sousse RANDA	793,283.710	DT
Construction Soukra	441,949.334	DT
Construction Sfax	465,497.305	DT
Construction EZZAHRA	299,699.387	DT
Agencement Aménagement Installation Sousse	8,466.292	DT
Agencement Aménagement Installation Soukra	3,107.000	DT
Total	4,573,780.845	DT

Note A2 : Autres Actifs Courants

Ce poste se détaille comme suit :

Etat, Crédit de TVA à reporter	217,881.842	DT
Etat, Crédit d'impôt	60,616.243	DT
Total	278,498.085	DT

Note A3 : Placements et autres actifs financiers

Ce poste contient la valeur des placements en actions SICAV obligataires ALYSSA, à savoir 8725 actions, qui s'élève au 31/12/2009 à : 888,392.86DT

Note CP1 : Capital social

Le capital de la société Union immobilière s'élève à 5,000,000 DT. Il est composé de 500,000 actions de valeur nominale 10DT chacune.

Note CP2 : Réserves

Ce compte correspond au montant des réserves légales, soit : 17,583.079 DT

Note CP3 : Résultats reportés

Cette rubrique se détaille comme suit :

Résultats reportés bénéficiaires au 31/12/2006	1,092.951	DT
Résultat déficitaire 2006	-41,122.190	DT
Résultat déficitaire 2007	-45,773.781	DT
Résultat déficitaire 2008	-227,300.516	DT
Total	-313,103.536	DT

Note P1 : Fournisseurs et comptes rattachés

Cette rubrique se détaille comme suit :

Retenue de garantie SOBATA	15,379.870	DT
Total	15,379.870	DT

Note P2 : Autres passifs courants

Cette rubrique se détaille comme suit :

Produits perçus d'avance	8,979.473	DT
Charges à payer P2-1	27,596.897	DT
Total	36,576.370	DT

Note P2-1: Charges à payer

Ce poste fait état des charges provisionnées, à savoir :

Assistance administrative UBCI	1,520.820	DT
Honoraires CAC 2009	3,917.750	DT
Frais de Gestionnaire UGF 4 Tr 2009	2,118.644	DT
Jetons de présence 2009	20,000.000	DT
Agios 4 Tr 2009	31.944	DT
TCL 12/2009	7.739	DT
Total	27,596.897	DT

NoteCH1: Autres charges d'exploitation

Ce poste se détaille comme suit :

Jetons de présence	20,000.000	DT
Frais de gestion	8,475.476	DT
Assistance administrative	1,520.820	DT
moins value sur SICAV	206.735	DT
Honoraires CAC	3,918.050	DT
Autres frais	668.737	DT
Intérêts des autres dettes	145.000	DT
Services bancaires et assimilés	245.366	DT
TCL	351.639	DT
Total	35,531.823	DT

NotePD1 : Revenus

Ce compte correspond aux loyers, soit :

172,192.317 DT

NotePD2 : Produits des placements

Ce compte se détaille comme suit:

Dividendes Alyssa SICAV	20,114.250	DT
Plus value sur cession d'actions SICAV	274.992	DT
Total	20,389.242	DT

Union Immobilière
Décompte fiscal de l'exercice 2009

<u>Résultat net de l'exercice</u>	<u>-34,674.009</u>
<u>A réintégrer</u>	<u>20,395.000</u>
Impôt sur les sociétés	250.000
Pénalités de retard sur déclarations fiscales	145.000
Jetons de présence	20,000.000
<u>A déduire</u>	<u>20,114.250</u>
Dividendes encaissés des OPCVM	20,114.250
<u>Résultat fiscal</u>	<u>-34,393.259</u>
Bénéfice fiscal arrondi au dinar inférieur	0.000
Impôt sur les bénéfices	0.000
Minimum d'impôt (203 186,934* 0.1%)	203.186
Avec Minimum	250.000
<u>Impôt sur les sociétés</u>	<u>250.000</u>

4.2.4.1 .5 Rapports du Commissaire aux Comptes relatifs aux EF arrêtés au 31/12/2009

Rapport Général

UNION IMMOBILIERE

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 5.000.000,000 DINARS

----0000 \$ 0000----

,

Siège Social : 139 Avenue de la Liberté - 1002 TUNIS.—

---0000000 § 0000000---

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE 2009

Messieurs les Actionnaires,

En exécution du mandat qui nous a été confié par votre Assemblée Générale Ordinaire du 24 Avril 2009 (Exercices 2009, 2010 et 2011), nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur les états financiers et votre société Union Immobilière pour l'exercice 2009.

Les états financiers arrêtés au 31/12/2009 font ressortir un total bilan de 4.721.761,774 et un résultat net déficitaire de 34.674,009.

Les contrôles et vérifications auxquels nous avons procédé ont été conduits suivant les règles de diligences de la profession et les normes édictées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie.

Les méthodes d'évaluation adoptées par la Société Union Immobilière sont conformes aux usages de la profession et sont demeurées identiques à celles de l'exercice précédent.

La comptabilisation des pièces comptables a été faite selon la nomenclature des comptes et le fonctionnement général des comptes tel que prévu par la norme comptable n°1.

Les états financiers de l'exercice 2009 sont présentés selon le modèle et la présentation préconisés par la norme générale comptable.

Compte tenu des diligences que nous avons accomplies et des mentions ci-dessus indiquées, nous estimons être en mesure de certifier que les états financiers figurant en annexe du présent rapport, à savoir :

- Bilan,
- Etat de résultat,
- Etat des flux de trésorerie,
- Notes annexes aux états financiers,

Arrêtés au 31 décembre 2009 sont sincères et réguliers.

Tunis, le 25 Mars 2010.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
Société M.KARRAY & Cie

Le Gérant
Mahmoud KARRAY


Mahmoud KARRAY & Cie
SARL, membre du FRS
Commissaire aux Comptes des Sociétés
8, Rue d'Angleterre à EL MANA

Rapport spécial

UNION IMMOBILIERE

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 5.000.000,000 DINARS

-----0000 \$ 0000-----

.

Siège Social : 139 Avenue de la Liberté - 1002 TUNIS -

-----0000000 \$ 0000000-----

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE 2009

Messieurs les Actionnaires,

En application des dispositions des articles 200 et 475 du code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de vous informer qu'il n'a pas été porté à notre connaissance d'opérations particulières ayant fait l'objet de conventions autorisées par votre conseil.

De notre part, et au cours de notre contrôle, nous n'avons pas relevé d'opérations entrant dans le cadre du dit article.

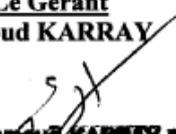
Tunis, le 25 Mars 2010.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Société M.KARRAY & Cie

Le Gérant

Mahmoud KARRAY


Mahmoud KARRAY et Cie
SARL / شركة م. ك. ك.
Commissaire aux Comptes de Société
9, Rue d'Angleterre - TUNIS

4.2.4.3. Encours des emprunts de l'Union Immobilière au 31/12/2009:

NEANT

4.2.5 Marché et rendement des titres

4.2.5.1 Marché des titres de l'Union immobilière

Les titres de capital de l'Union immobilière ne sont pas négociés sur le marché des titres de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis. Par ailleurs, il n'existe pas des titres de même catégorie qui sont négociés sur des marchés de titres étrangers.

Il n'existe pas de titres de créances de l'Union Immobilière qui sont négociés sur le marché obligataire Tunisien. Par ailleurs, il n'existe pas des titres de même catégorie qui sont négociés sur des marchés de titres étrangers.

4.2.5.2 Dividendes.

L'évolution de la distribution des dividendes pendant les exercices écoulés est comme suit :

- 2005 au titre de l'exercice 2004 : un montant global de 275 000 dinars
- 2006 au titre de l'exercice 2005 : un montant global de 40 000 dinars
- 2007 au titre de l'exercice 2006 : Néant
- 2008 au titre de l'exercice 2007 : Néant
- 2009 au titre de l'exercice 2008 : Néant

4.3 Présentation de UBCI ASSET MANAGEMENT :

4.3.1 Renseignements généraux concernant UBCI ASSET MANAGEMENT

4.3.1.1 Dénomination, siège social

Dénomination sociale : UBCI-ASSET MANAGEMENT
Siège social : 1, Place PASTEUR 1002 Tunis
Siège Administratif : 3 rue de Jenner 1002 Tunis

4.3.1.2 Forme juridique et législation particulière applicable :

Forme juridique : Société Anonyme
Législation particulière applicable : Régie par la législation en vigueur en Tunisie.

4.3.1.3 Date de constitution et durée :

Date de constitution : 16/07/1999
Durée : 99 ans

4.3.1.4 Objet social

La société a pour objet :

- ◆ Le conseil en gestion de valeurs mobilières.
- ◆ La réalisation d'études financières et économiques se rapportant au marché financier.
- ◆ La gestion d'actifs.
- ◆ Et généralement toutes opérations commerciales, financières et mobilières pouvant se rapporter directement ou indirectement à l'objet ci-dessus.

4.3.1.5 Registre du commerce

Numéro d'inscription au registre du commerce : B166951999

4.3.1.6 Direction : Nom, prénom des principaux dirigeants et répartition de leurs fonctions à l'intérieur de l'entreprise.

Président Directeur Général : Mr Alain BISCAYE.

Membres des organes d'administration :

Nom ou raison sociale	Qualité	Représentée par	Mandat
UBCI	Administrateur	Mr. Slah Eddine BOUGUERRA	2008-2010
MED FINANCE	Administrateur	Mr. Alain BISCAYE	2008-2010
Mr. Slah Eddine BOUGUERRA	Administrateur	Lui même	2008-2010
Mr. Alain BISCAYE	Président Directeur Général	Lui même	2010-2012
Mr. Laurent ROMANET	Administrateur	Lui même	2010-2012
Mr. Hamadi MOKDADI	Administrateur	Lui même	2008-2010

4.3.1.7 Commissaires aux comptes :

Nom	Adresse	Mandat
FMBZ-KPMG TUNISIE	B.P.N° 317- Publiposte Rue Lac Echkel 1053 –Les Berges du Lac	2008-2010

4.3.1.8 Conventions particulières.

Il n'existe pas de conventions particulières.

4.3.2 Renseignements de caractère général concernant le capital

4.3.2.1 Capital social

Capital social : 100.000 dinars
Nombre d'actions : 10.000 actions
Nominal : 10 dinars
Forme des actions : Nominative
Libération : intégrale
Catégorie : ordinaires

4.3.2.2 Evolution du capital social

Date	Nature de l'opération	Evolution du capital		Capital en circulation	
		Montant en DT	Nombre	Montant en DT	Nombre
juillet 1999	Constitution	100 000	10 000	100 000	10 000

4.3.2.3 Répartition du capital et des droits de vote au 31/08/2010.

Actionnaire ASSET MANAGEMENT	Nombre des actions souscrites	Montant en dinars	Pourcentage
UBCI	3.020	30 200	30.20 %
MED FINANCE	6.930	69 300	69.30 %
Mr. Slah Eddine BOUGUERRA	10	100	0.1 %
Mr. Alain BISCAYE	10	100	0.1 %
Mr. Laurent ROMANET	10	100	0.1 %
Mr. Hamadi MOKDADI	10	100	0.1 %
Mme Sana NOUIRA	10	100	0.1 %
TOTAL	10.000	100 000	100.00 %

4.3.3 Renseignements relatifs à l'activité de UBCI ASSET MANAGEMENT

4.3.3.1 Description des principales activités

Depuis 2003, la société n'a pas eu d'activité ni de produits autres que les dividendes de Alyssa SICAV.

4.3.3.2 Evolution du chiffre d'affaires

Aucun chiffre d'affaires n'a été enregistré au cours des trois derniers exercices.

4.3.3.3 Evolution des effectifs de la société au cours des 3 derniers exercices.

	2006	2007	2008	2009
EFFECTIF	0	0	0	0

4.3.3.4 Litige ou fait exceptionnel

Aucun litige n'a été signalé pour UBCI ASSET MANAGEMENT ou à son encontre.

4.3.4 Renseignements financiers

4.3.4.1 Etats financiers au 31/12/2009

4.3.4.1.1 Bilans comparés au 31 décembre

En dinars			
ACTIFS	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
ACTIFS NON COURANTS			
ACTIFS IMMOBILISES			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Moins : Amortissements			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	295.625	295.625	295.625
Moins : Amortissements	197.078	167.516	137.954
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
Moins : Provisions			
Total des Actifs Immobilisés	98.547	128.109	157.671
AUTRES ACTIFS NON COURANTS			
Total des Actifs Non Courants			
ACTIFS COURANTS			
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES			
AUTRES CLIENTS			
AUTRES ACTIFS COURANTS	6139.075	6314.432	6429.789
PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS	121134.750	116633.445	112650.930
LIQUIDITE & EQUIVALENT DE LIQUIDITE	124.757	59.675	844.753
Total des Actifs Courants	127398.582	123007.552	119925.472
TOTAL DES ACTIFS	127497.129	123135.661	120083.143
PASSIFS	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	100,000.000	100,000.000	100,000.000
Capital souscrit appelé non versé			
Réserves	3415.451	2413.374	1545.531
Autres Capitaux Propres			
Résultats Reportés	19039.467	16489.026	14439.431
Total des Capitaux Propres avant Résultat de l'exercice	122454.918	118902.400	115984.962
RESULTAT DE L'EXERCICE	2916.168	3552.518	2917.438
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	125371.086	122454.918	118902.400
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunts			
Autres Passifs Financiers			
Provisions			
Total des Passifs non Courants			
PASSIFS COURANTS			
Clients Déposants Crédeurs			
Autres Passifs Courants	2126.043	680.743	1180.743
Concours Bancaires et autres Passifs Financiers	0.000	0.000	0.000
Total des Passifs Courants	2126.043	680.743	1180.743
TOTAL DES PASSIFS	2126.043	680.743	1180.743
TOTAL DES CAPITAUX PRORES ET DES PASSIFS	127497.129	123135.661	120083.143

4.3.4.1.2 Etats de résultat comparés au 31 décembre

En dinars

DESIGNATION	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
PRODUITS D'EXPLOITATION	0.000	0.000	0.000
REVENUS			
Autres Produits d'Exploitation			
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	0.000	0.000	0.000
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats d'Approvisionnements Consommés	0.000	0.000	0.000
Charges du Personnel	0.000	0.000	0.000
Dotations aux Amortissements et aux Provisions	29.562	29.562	29.562
Autres Charges D'exploitation	1466.650	592.230	1376.900
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	1496.212	621.792	1406.462
RESULTAT D'EXPLOITATION	-1496.212	-621.792	-1406.462
Charges Financières Nettes	0.000	0.000	0.000
Produits des Placements	4662.380	4424.310	4573.900
Autres Gains Ordinaires	0.000	0.000	0.000
Autres Pertes Ordinaires	0.000	0.000	0.000
Résultat des activités ordinaires avant impôt	3166.168	3802.518	3167.438
Impôt Sur Les Bénéfices	250.000	250.000	250.000
Résultat des activités ordinaires après impôt	2916.168	3552.518	2917.438
Eléments Extraordinaires			
Gains			
Pertes			
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	2916.168	3552.518	2917.438
Effets des modifications comptables (net d'impôt)			
RESULTATS APRES MODIFICATIONS COMPTABLES	2916.168	3552.518	2917.438

4.3.4.1.3 Etats de flux de trésorerie comparés au 31 décembre

En dinars

DESIGNATION	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Flux de Trésorerie Liés à Exploitation			
Résultat net	2916.168	3552.518	2917.438
Ajustement pour:			
* Amortissements et Provisions	29.562	29.562	29.562
* Variation des :			
Stocks			
Créances			
Autres			
Actifs	-4325.948	-3867.158	-2768.252
Fournisseurs et autres dettes	1445.300	-500.000	431.250
* Plus ou moins values de cession			
* Transfert de charges			
Flux de Trésorerie Provenant de l'Exploitation	65.082	-785.078	609.998
Flux de Trésorerie Liés aux activités d'investissement			
Décassements provenant de l'acquisition d'immo. corporelles & incorporelles	0.000	0.000	0.000
Encaissements provenant de la cession d'immo. corporelles et incorporelles	0.000	0.000	0.000
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	0.000	0.000	0.000
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	0.000	0.000	0.000
Flux de Trésorerie Provenant des activités d'investissement	0.000	0.000	0.000
Flux de Trésorerie Liés aux activités de financement			
Encaissement suite à l'émission d'actions			
Dividendes et autres distributions			
Encaissements provenant des emprunts			
Remboursement d'emprunts			
Flux de Trésorerie Provenant des activités de financement			
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités			
VARIATION DE TRESORERIE	65.082	-785.078	609.998
Trésorerie au début de l'exercice	59.675	844.753	234.755
Trésorerie à la clôture de l'exercice	124.757	59.675	844.753

4.3.4.1.4 Notes aux états financiers 2009

NOTE 1 - SYSTEME ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

1.1. Présentation des comptes

Les comptes de l'UBCI-ASSET MANAGEMENT sont tenus conformément au Système Comptable des Entreprises tel que fixé par la loi N° 96-112 du 30 Décembre 1996, et les états financiers qui en découlent comprennent le bilan, l'état des résultats et l'état des flux de trésorerie.

Les notes annexes reprennent uniquement le détail des principales rubriques des états financiers.

1.2. Présentation de la société

* Conformément à l'article 2 des Statuts, l'UBCI-ASSET MANAGEMENT a pour objet notamment :

- Le conseil en gestion de valeurs mobilières ;
- La réalisation d'études financières et économiques se rapportant au marché financier ;
- La gestion d'actifs ;

* La Société a été constituée le 16 Juillet 1999.

1.3. Présentation du système comptable

* La comptabilité de l'UBCI-ASSET MANAGEMENT est tenue sur micro-ordinateur. Les journaux auxiliaires créés sont les suivants :

- Journal auxiliaire des Opérations Diverses
- Journal auxiliaire UBCI.

* La Société dispose, chaque fin d'exercice, d'un Grand-Livre des comptes et d'une balance générale.

* Conformément aux dispositions de l'article 62 du Code de l'Impôt, la Société a déposé sur support magnétique une copie de son logiciel comptable au Bureau de Contrôle des Impôts.

* A la date de notre intervention, la Société disposait de livres légaux, cotés et paraphés, en cours de mise à jour.

1.4. Exercice social

Conformément à l'article 37 des Statuts, l'année sociale commence le 1^{er} Janvier et finit le 31 Décembre.

1.5. Unité monétaire

Les états financiers de l'UBCI-ASSET MANAGEMENT sont libellés en Dinars Tunisiens.

NOTE 2 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET AMORTISSEMENTS

Le mobilier de bureau acquis en 2003 pour 296 D est amorti linéairement sur 10 ans.

La dotation de l'exercice 2009 s'élève à 30 D (296 D x 10 %), portant ainsi le cumul des amortissements au 31 Décembre 2009 à 197 D.

NOTE 3 - ACTIFS COURANTS

* Autres actifs courants :		6.139 D
• Etat, impôts et taxes	6.139 D	
- Crédit d'impôt sur les Sociétés	4.733 D	
- Crédit de TVA	1.406 D	
* Placements et autres actifs financiers		121.135 D
* Banque UBCI Agence PASTEUR		125 D

		<u>127.399 D</u>

3.1. État, impôts et taxes

Le crédit d'impôt sur les sociétés s'élevant au 31 Décembre 2009 à 4.733 D s'analyse comme suit :

▪ Retenues à la source à imputer et crédit d'impôt sur les sociétés	4.983 D
<u>A déduire :</u>	
▪ Impôt sur les Sociétés 2009 (minimum d'impôt)	-250 D

	<u>4.733 D</u>

Ce crédit est conforme au montant figurant sur la quittance de règlement de l'impôt sur les sociétés 2009 datée du 25 Mars 2010.

* Le crédit de TVA figure sur la déclaration fiscale de Décembre 2009 souscrite le 25 Janvier 2010 pour 1.342 D contre un solde comptable de 1.406 D, soit une différence en cours de justification de 64 D (1.406 D – 1.342 D)..

3.2. Placements et autres actifs financiers

A la clôture de l'exercice 2009, l'UBCI-ASSET MANAGEMENT détenait 1 175 actions de la Société UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV pour une valeur totale de 121.135 D (prix d'achat de l'action 103^D, 093).

Au 31 Décembre 2009, la valeur liquidative de l'action UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV était de 102^D, 051 (Valeur inférieure au prix d'acquisition).

Compte tenu du risque de perte à ce niveau, une provision pour dépréciation de 1.225 D (1) doit être constituée au 31 Décembre 2009.

⁽¹⁾ 121.135 D – (102^D,051 x 1 175 actions) = 1.225 D.

3.3 Banque UBCI agence pasteur

* Le solde comptable est valablement rapproché du solde figurant sur le relevé bancaire arrêté au 31 Décembre 2009.

* Dans le cadre de nos diligences normales, nous avons demandé à l'UBCI certaines informations arrêtées au 31 Décembre 2009 (liste des opérations non portées sur le relevé bancaire, solde du compte bancaire, noms des personnes habilitées à faire fonctionner le compte etc...).

A la date de rédaction du présent rapport, aucune réponse à cette demande n'a été enregistrée.

NOTE 4 - CAPITAL SOCIAL

	<u>Solde au</u> <u>31/12/2008</u>	<u>Mouvements</u> <u>2009</u>	<u>Solde au</u> <u>31/12/2009</u>
- Capital social	100.000 D	-	100.000 D
- Réserve légale	2.413 D	1.002 D	3.415 D
- Résultats reportés	16.489 D	{ <16.489 D> 19.040 D	19.040 D
- Résultat exercice 2008 (bénéfice)	3.553 D	{ <3.553 D>	-
- Résultat exercice 2009 (bénéfice)	-	2.916 D	2.916 D
	-----	-----	-----
	<u>122.455 D</u>	<u>2.916 D</u>	<u>125.371 D</u>

Le Capital social, fixé à 100.000 D, est composé de 10.000 actions de 10 D chacune, totalement libérées et réparties comme suit :

<u>Actionnaires</u>	<u>Nombre d'actions</u>	<u>Montant</u>
-UNION MEDITERRANEENNE DE FINANCE « MED-FINANCE » SICAF »	6.930	69.300 D
- UBCI	3.020	30.200 D
- Monsieur Slaheddine BOUGUERRA	10	100 D
- Monsieur Laurent ROMANET	10	100 D
- Monsieur Alain BISCAYE	10	100 D
- Madame Sana LABIDI NOUIRA	10	100 D
- Monsieur Hamadi MOKDADI	10	100 D
	-----	-----
	<u>10.000</u>	<u>100.000 D</u>

* L'Assemblée Générale Ordinaire du 29 Avril 2009 a affecté le bénéfice de l'exercice 2008, s'élevant à 3.553 D, augmenté des résultats reportés de 16.489 D, soit un total de 20.042 D comme suit :

- Réserve légale (5 % de 20.042 D)	1.002 D
- Résultats reportés	19.040 D

	<u>20.042 D</u>

NOTE 5 - PASSIFS COURANTS

Autres passifs courants :		2.126 D
▪ Personnel		181 D
– Rémunérations dues au personnel (solde au 1/1/2001)	181 D	
▪ Charges à payer (Honoraires audit 2009)		500 D
▪ Crédoiteurs divers		1.445 D
– Honoraires audit 2008	560 D	
– Enregistrement P.V	885 D	
		<u>2.126 D</u>

NOTE 6 - CHARGES ET PRODUITS

* La Société n'a enregistré aucun revenu au titre de son activité principale (conseil en gestion, réalisation des études, gestion d'actifs).

* Les Charges d'exploitation ont augmenté de 874 D (ou +140 %), portées de 622 D au 31 Décembre 2008 à 1.496 D. à la clôture de l'exercice 2009. Cette augmentation provient, notamment, de la rubrique : droits d'enregistrement et de timbres (+885 D).

* Les Produits des placements s'élèvent au 31 Décembre 2009 à 4.662 D (contre 4.424 D, l'exercice précédent), correspondant à des dividendes sur actions ALYSSA SICAV, encaissés le 22 Mai 2009.

* Compte tenu des éléments susmentionnés, le résultat net est bénéficiaire de 2.916 D au 31 Décembre 2009, contre un bénéfice de 3.553 D à la clôture de l'exercice précédent. Ainsi, les produits nets des placements réalisés en 2009 ont pu couvrir les charges d'exploitation de l'exercice.

4.3.4.1.5 Rapports du Commissaire aux Comptes relatifs aux EF arrêtés au 31/12/2009

Rapport Général



F.M.B.Z. KPMG TUNISIE
Les Jardins du Lac
B.P. n°317
Publiposte Rue Lac Echkef
Les Berges du Lac, 1053 Tunis

Téléphone : +216 71 19 43 44
Télécopie : +216 71 19 43 20
E-mail : fmbz@kpmg.com.tn

TUNIS, le 18 MAI 2010

MESSIEURS LES ACTIONNAIRES
DE L'UBCI-ASSET MANAGEMENT
1, Place Pasteur

1002 TUNIS BELVEDERE

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2009

Messieurs les Actionnaires,

Rapport sur les états financiers

En exécution de la mission que vous avez bien voulu nous confier par votre Assemblée Générale Ordinaire du 12 Juin 2008, nous avons procédé à l'audit des états financiers ci-joints, de la Société UBCI-ASSET MANAGEMENT, arrêtés au 31 Décembre 2009 comprenant le bilan ainsi que l'état des résultats et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, couvrant la période allant du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2009 et des notes aux états financiers.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

Ces états financiers qui font apparaître un total net de bilan de 127.497 D, un résultat bénéficiaire net de 2.916 D et un flux d'exploitation positif de 65 D, ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Le Conseil est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, aux lois et réglementations en vigueur et aux clauses statutaires de la société UBCI-ASSET MANAGEMENT. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité du commissaire aux comptes

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Notre audit a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et exigent que notre audit soit planifié et réalisé de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations contenus dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement du commissaire aux comptes, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, le commissaire aux comptes prend en compte le contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers tel qu'il est en vigueur dans la société afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de ce contrôle interne. Un audit comprend également une évaluation des principes et méthodes comptables retenus, des estimations significatives faites par la société, ainsi qu'une appréciation sur la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers susmentionnés sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Société UBCI-ASSET MANAGEMENT arrêtée au 31 Décembre 2009 ainsi que le résultat de ses opérations et les flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en TUNISIE.

Rapport sur les informations fournies dans le rapport du Conseil d'Administration

Les informations sur la situation financière et sur les comptes de la Société fournies dans le rapport du Conseil d'Administration et dans les documents mis à la disposition des actionnaires, sont conformes à celles contenues dans les états financiers susmentionnés.

Moncef BOUSSANOUGA-ZAMMOURI
Managing Partner



F.M.B.Z KPMG TUNISIE

Rapport spécial

UBCI-ASSET MANAGEMENT

1, Place Pasteur

- 1002 TUNIS BELVEDERE -

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS VISEES PAR LES ARTICLES 200 ET 475
DU CODE DES SOCIETES COMMERCIALES RELATIF
A L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009

Messieurs les Actionnaires,

Au cours de l'exercice écoulé, nous n'avons pas reçu d'avis qu'une convention conclue par le Président, le Directeur Général ou par des membres du Conseil d'Administration avec l'UBCI-ASSET MANAGEMENT ou avec des tiers ait été soumise à l'autorisation préalable du Conseil d'Administration dans le cadre des prescriptions des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Par ailleurs, au cours de nos vérifications, nous n'avons pas relevé d'opérations devant être soumises aux formalités prévues par les articles susmentionnés.

Fait à TUNIS, le 10 MAI 2010

Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI
Managing Partner



F.M.B.Z. KPMG TUNISIE

4.3.4.2 Encours des emprunts de UBCI Asset Management au 31/12/2009 :

Néant

4.3.5 Marché et rendement des titres

4.3.5.1 Marché des titres de UBCI ASSET MANAGEMENT

Les titres de capital de UBCI ASSET MANAGEMENT ne sont pas négociés sur le marché des titres de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis. Par ailleurs, il n'existe pas des titres de même catégorie qui sont négociés sur des marchés de titres étrangers.

Il n'existe pas de titres de créances de l'UBCI ASSET MANAGEMENT qui sont négociés sur le marché obligataire Tunisien. Par ailleurs, il n'existe pas des titres de même catégorie qui sont négociés sur des marchés de titres étrangers.

4.3.5.2 Dividendes.

La société n'a pas distribué de dividendes au titre des exercices 2007, 2008 et 2009.

4.4 Présentation de MED FINANCE SICAF :

4.4.1 Renseignements généraux concernant Med FINANCE SICAF

4.4.1.1 Dénomination, siège social

Dénomination sociale : UNION MEDITERRANEENNE DE FINANCE et par abréviation
« MED FINANCE ».

Siège social : 139, Avenue de la Liberté, Le Belvédère 1002, Tunis.

4.4.1.2 Forme juridique et législation particulière applicable :

Forme juridique : Société Anonyme

Législation particulière applicable : Société d'investissement à capital fixe régie par les lois n° 88-92 du 2 Août 1988, n° 92-113 du 23 Novembre 1992, n° 95-87 et n° 95-88 du 30 octobre 1995

4.4.1.3 Date de constitution et durée :

Date de constitution : 10/05/1999

Durée : 99 ans

4.4.1.4 Objet social :

La société a pour objet la constitution et la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres, d'un portefeuille de valeurs mobilières, ainsi que toutes opérations connexes et compatibles avec cet objet.

4.4.1.5 Registre du commerce

Numéro d'inscription au Registre de commerce : B14089 1999

4.4.1.6 Direction : Nom, prénom des principaux dirigeants et répartition de leurs fonctions à l'intérieur de l'entreprise.

Membres des organes d'administration :

Nom ou raison sociale	Qualité	Représentée par	Mandat
UBCI	Administrateur	Mr. Slah Eddine BOUGUERRA	2008-2010
BNP PARIBAS BDDI PARTICIPATIONS	Administrateur	Mr. Alain BISCAYE	2008-2010
Mr. Slah Eddine BOUGUERRA	Administrateur	Lui même	2008-2010
Mr. Alain BISCAYE	Président du Conseil	Lui même	2010-2012
Mr. Laurent ROMANET	Administrateur	Lui même	2010-2012
Mr. Mouldi ZAIENE	Administrateur et Directeur Général	Lui même	2008-2010
Mr. Hamadi MOKDADI	Administrateur	Lui même	2008-2010

4.4.1.7 Commissaires aux comptes

Nom	Adresse	Mandat
FMBZ-KPMG TUNISIE	B.P.N° 317- Publiposte Rue Lac Echkel 1053 –Les Berges du Lac	2008-2010

4.4.1.8 Conventions particulières.

Néant

4.4.2 Renseignements de caractère général concernant le capital

4.4.2.1 Capital social

Capital social : 10.000.000 dinars
 Nombre d'actions : 2.000.000 actions
 Nominal : 5 dinars
 Forme des actions : Nominative
 Libération : intégrale
 Catégorie : ordinaires

4.4.2.2 Evolution du capital social

Date	Nature de l'opération	Evolution du capital		Capital en circulation	
		Montant en DT	Nombre	Montant en DT	Nombre
10/05/1999	Constitution	10 000 000	2 000 000	10 000 000	2 000 000

4.4.2.3 Répartition du capital et des droits de vote au 31/08/2010.

Type actionnaire M = pers. Morale P = pers . Physique	Désignation des actionnaires	Nombre d'actions	Montant en Dinars	Pourcentage en capital
M	UBCI	1 199 950	5 999 750	59,99%
M	BNP PARIS BDDI PARTICIPATION	800 000	4 000 000	40,00%
P	Mr. SLAH EDDINE BOUGUERRA	10	50	
P	Mr.ALAIN BISCAYE	10	50	
P	Mr.LAURENT ROMANET	10	50	
P	Mr.HAMADI MOKDADI	10	50	
P	Mr. Mouldi ZAIENE	10	50	
Total		2 000 000	10 000 000	100 %

4.4.3 Renseignements relatifs à l'activité de MED FINANCE.

4.4.3.1 Description des principales activités

L'activité principale de MED FINANCE est la gestion de portefeuille de valeurs mobilières moyennant ses fonds propres. Les dividendes perçus et les plus values sur cession constituent les revenus de la société

4.4.3.2 Evolution du revenu d'exploitation

Les revenus d'exploitation de la société sont constitués essentiellement par les dividendes perçus des différentes sociétés et les plus values sur cessions des titres placements et des titres de participations

ANNEE	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Revenus d'exploitation	408,825.366	444,558.100	409,625.350

4.4.3.3 Evolution des effectifs de la société au cours des 3 derniers exercices

	2007	2008	2009
EFFECTIF	0	0	0

4.4.3.4 Litige ou fait exceptionnel

NEANT

4.4.4 Renseignements financiers

4.4.4.1 Etats financiers au 31/12/2009

4.4.4.1.1 Bilans comparés au 31 décembre

Chiffres en dinars tunisiens				
ACTIFS	Note	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
ACTIFS NON COURANTS				
<u>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</u>				
<u>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</u>	A1	8,262,732.000	8,262,732.000	8,262,732.000
Moins Amortissements		-784,931.860	-957,542.090	-815,634.640
<u>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</u>		<u>7,477,800.140</u>	<u>7,305,189.910</u>	<u>7,447,097.360</u>
AUTRES ACTIFS NON COURANTS				
Total des Actifs Non Courants	-	<u>7,477,800.140</u>	<u>7,305,189.910</u>	<u>7,447,097.360</u>
ACTIFS COURANTS				
Stocks		0.000	0.000	0.000
Moins: Provisions		0.000	0.000	0.000
<u>STOCKS</u>		<u>0.000</u>	<u>0.000</u>	<u>0.000</u>
<u>AUTRES ACTIFS COURANTS</u>	A3	39,635.074	40,043.899	40,488.457
<u>PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS</u>	A2	3,153,389.653	3,036,448.736	2,989,065.317
Moins: Provisions		0.000	0.000	0.000
<u>PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS</u>		<u>3,153,389.653</u>	<u>3,036,448.736</u>	<u>3,036,448.736</u>
<u>LIQUIDITE & EQUIVALENT DE LIQUIDITE</u>	A4	1,816.963	701.496	429.512
Total des Actifs Courants		<u>3,194,841.690</u>	<u>3,077,194.131</u>	<u>3,029,983.286</u>
TOTAL DES ACTIFS		<u>10,672,641.830</u>	<u>10,382,384.041</u>	<u>10,477,080.646</u>
Chiffres en dinars tunisiens				
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Note	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
CAPITAUX PROPRES				
Capital Social	CP1	10,000,000.000	10,000,000.000	10,000,000.000
Réserves	CP2	92,223.274	77,948.059	57,870.290
Autres Capitaux Propres	CP2	1,229.086	1,477.626	7,590.752
Total Capitaux Propres avant Résultat de l'exercice		<u>10,093,452.360</u>	<u>10,079,425.685</u>	<u>10,065,461.042</u>
RESULTAT DE LA PERIODE		<u>561,505.022</u>	<u>284,026.675</u>	<u>393,964.643</u>
TOTAL CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION		<u>10,654,957.382</u>	<u>10,363,452.360</u>	<u>10,459,425.685</u>
PASSIFS				
PASSIFS NON COURANTS				
<u>AUTRES PASSIFS NON COURANTS</u>				
<u>PROVISIONS</u>				
Total des Passifs non Courants		<u>0.000</u>	<u>0.000</u>	<u>0.000</u>
PASSIFS COURANTS				
<u>FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES</u>				
<u>AUTRES PASSIFS COURANTS</u>	P1	17,684.448	18,931.681	17,654.961
<u>CONCOURS BANC. & AUTRES PASSIFS FINANCIERS</u>				
Total des Passifs Courants		<u>17,684.448</u>	<u>18,931.681</u>	<u>17,654.961</u>
TOTAL DES PASSIFS		<u>17,684.448</u>	<u>18,931.681</u>	<u>17,654.961</u>
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS	-	<u>10,672,641.830</u>	<u>10,382,384.041</u>	<u>10,477,080.646</u>

4.4.4.1.2 Etats de résultat comparés au 31 décembre

Chiffres en dinars tunisiens

DESIGNATION	Note	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
<u>PRODUITS D'EXPLOITATION</u>				
REVENUS	PD1	408,825.366	444,558.100	409,625.350
<u>AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION</u>				
<u>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</u>		<u>408,825.366</u>	<u>444,558.100</u>	<u>409,625.350</u>
<u>CHARGES D'EXPLOITATION</u>				
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS & PROVISIONS	CH1	-172,610.230	141,907.450	-19,998.160
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	CH2	24,638.367	24,661.119	24,312.012
<u>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</u>		<u>147,971.863</u>	<u>166,568.569</u>	<u>4,313.852</u>
<u>RESULTAT D'EXPLOITATION</u>		<u>556,797.229</u>	<u>277,989.531</u>	<u>405,311.498</u>
<u>CHARGES FINANCIERES NETTES</u>				
	CH3	136.686	42.270	10,947.125
<u>PRODUITS DES PLACEMENTS</u>				
	PD2	5,254.983	6,523.972	9.895
<u>AUTRES GAINS ORDINAIRES</u>				
	PD3	0.000	0.000	0.000
<u>AUTRES PERTES ORDINAIRES</u>				
	CH4	1.679	0.000	0.000
Résultat des activités ordinaires avant impôt		561,913.847	284,471.233	394,374.268
<u>IMPOT SUR LES BENEFICES</u>		<u>408.825</u>	<u>444.558</u>	<u>409.625</u>
Résultat des activités ordinaires après impôt		561,505.022	284,026.675	393,964.643
Eléments Extraordinaires		0.000	0.000	0.000
Gains				
Pertes				
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		561,505.022	284,026.675	393,964.643
Effets des modifications comptables(net d'impôt)				
RESULTATS APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		561,505.022	284,026.675	393,964.643

4.4.4.1.3 Etats de flux de trésorerie comparés au 31 décembre

Chiffres en dinars tunisiens

DESIGNATION	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net	561,505.022	284,026.675	393,964.643
Ajustement pour :			
* Amortissements et provisions	-172,610.230	141,907.450	-19,998.160
* Variation :			
- stocks			
- autres actifs	408.825	444.558	792.923
- Fournisseurs et autres passifs	-1,247.233	1,276.720	-1,801.799
* Plus ou moins values de cession			
* Transfert de charges			
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	388,056.384	427,655.403	372,957.607
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décassements provenant de l'acq. D'Immo. Corp. Et Incop.	0.000	0.000	0.000
Encaissement provenant de la cession d'Immo. Corp. Et Incop.	-116,940.917	-47,383.419	76,746.180
Décassements provenant de l'acq. D'Immo. Financière	0.000	0.000	0.000
Encaissement provenant de la cession d'Immo. Financière	0.000	0.000	0.000
Flux de trésorerie provenant aux activités d'investissement	-116,940.917	-47,383.419	76,746.180
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Encaissement suite à l'émission d'actions	0.000	0.000	0.000
Dividendes et autres distributions	-270,000.000	-380,000.000	-450,000.000
Encaissement provenant des emprunts	0.000	0.000	0.000
Remboursement des emprunts	0.000	0.000	0.000
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	-270,000.000	-380,000.000	-450,000.000
Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités	0.000	0.000	0.000
Variation de trésorerie	1,115.467	271.984	-296.213
Variation de trésorerie	1,115.467	271.984	-296.213
Trésorerie au début de l'exercice	701.496	429.512	725.725
Trésorerie à la clôture de l'exercice	1,816.963	701.496	429.512

4.4.4.1.4 Notes aux états financiers 2009

NOTE 1 - SYSTEME ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

1.1. PRESENTATION DE LA SOCIETE ET DES ETATS FINANCIERS

* La société UNION MEDITERRANEENNE DE FINANCE MED-FINANCE SICAF est une Société d'Investissement à Capital Fixe (SICAF).

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

* La société UNION MEDITERRANEENNE DE FINANCE « MED-FINANCE » SICAF, au capital de 10.000.000 Dinars totalement libérés, a été agréée par le Ministère des Finances le 11 mars 1999.

Les comptes de la Société UNION MEDITERRANEENNE DE FINANCE MED-FINANCE SICAF, sont tenus conformément aux dispositions du Système Comptable des Entreprises tel que fixé par la loi n° 96 - 112 du 30 Décembre 1996.

Les états financiers qui en découlent comprennent le bilan, l'état des résultats et l'état des flux de trésorerie.

Les Notes aux états financiers reprennent le détail des principaux chapitres des états financiers.

1.2. PRESENTATION DU SYSTEME COMPTABLE

* La comptabilité de la Société UNION MEDITERRANEENNE DE FINANCE MED-FINANCE SICAF est tenue sur micro-ordinateur.

* Le programme informatique en place permet l'édition des documents suivants :

- La Balance générale
- Le Grand - Livre général
- Le Journal unique de comptabilisation

* A la date de notre intervention, la société disposait des livres légaux cotés et paraphés (Journal général et Livre d'inventaire) en cours de mise à jour.

1.3. UNITE MONETAIRE

Les comptes de la société UNION MEDITERRANEENNE DE FINANCE MED-FINANCE SICAF sont libellés en Dinars Tunisiens.

1.4. EXERCICE SOCIAL

Conformément à l'article 29 des statuts de la Société, l'exercice social commence le 1er Janvier et se termine le 31 Décembre.

1.5. REGIME FISCAL

La société UNION MEDITERRANEENNE DE FINANCE MED - FINANCE SICAF est régie par les lois n° 88-92 du 2 Août 1988, n° 92-113 du 23 Novembre 1992, n° 95-87 et n° 95-88 du 30 octobre 1995.

Elle bénéficie notamment de l'exonération de l'Impôt sur les sociétés pour les plus-values provenant des cessions d'actions, à la condition de porter ces plus-values au passif du bilan dans un compte de réserve à régime spécial, bloqué pendant 5 ans à partir de la date de clôture du bilan de l'année au cours de laquelle s'est réalisée la cession (cf. article 48 VII quinquies du code de l'impôt sur les sociétés).

1.6. EVALUATION DES PARTICIPATIONS

Les participations sont portées en comptabilité à leur coût d'achat, hors frais accessoires d'acquisition.

NOTE 2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES

* Au 31 Décembre 2009, le portefeuille Titres présente un solde de 8.262.732 D, - montant identique à celui figurant sur le bilan de l'exercice précédent - se détaillant comme suit :

Désignation	Nombre d'actions	Valeur au 31.12.2009
- UBCI ASSET MANAGEMENT (dont 20 actions de garantie)	6.930	69.300 D
- UNION MEDITERRANEENNE D'INVESTISSEMENT «GLOBAL INVEST SICAR»	420.000	2.100.000 D
- UBCI FINANCE	139.950	699.750 D
- UNION TUNISIENNE DE PARTICIPATION	50.000	581.350 D
- UBCI LEASING	137.600	2.812.532 D
- UNION IMMOBILIERE	199.990	1.999.900 D
- UNION IMMOBILIERE ⁽¹⁾	10	100 D
- UBCI ASSET MANAGEMENT ⁽²⁾	20	- 200 D
		8.262.732 D

* Le nombre d'actions détenues par la société a été valablement rapproché du relevé de compte titres au 31 Décembre 2009 fourni par l'UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE U.B.C.I.

* La valeur mathématique de l'action UBCI LEASING déterminée sur la base des derniers états financiers disponibles non audités arrêtés au 31 Décembre 2009 est égale à 15^D,686 contre un prix d'acquisition de 20^D,440 l'action.

Compte tenu du risque de perte à ce niveau, la provision pour dépréciation de 839.348 D constituée par la Société au 31 Décembre 2008 a été ramenée à fin 2009 à 654.138 D⁽³⁾, soit une reprise de provision de 185.210 D (839.348 D – 654.138 D).

(1) Actions de garantie données avec promesse de rétrocession.

(2) Actions de garantie acquises avec promesse de rétrocession

(3) $(20^D,440 - 15^D,686) \times 137.600 \text{ actions} = 654.138 \text{ D}$.

* La valeur mathématique de l'action UNION IMMOBILIERE déterminée sur la base des états financiers non audités arrêtés au 31 Décembre 2009 est égale à 9^D,346, contre un prix d'acquisition de 10 D l'action.

Compte tenu du risque de perte à ce niveau, la provision pour dépréciation de 118.194 D, constituée au 31 Décembre 2008 a été portée à fin 2009 à 130.794 D⁽¹⁾, soit un complément de provision de 12.600 D (130.794 D – 118.194 D).

* Les valeurs mathématiques des actions GLOBAL INVEST SICAR, UBCI ASSET MANAGEMENT, et UBCI FINANCE calculées sur la base des états financiers disponibles arrêtés au 31 Décembre 2008, sont supérieures aux prix d'acquisition.

* La valeur mathématique de l'action UTP déterminée sur la base du bilan audité arrêté au 31 Décembre 2009 est égale à 8^D,760 contre un prix d'acquisition de 11^D,627.

Toutefois, les plus-values sur titres en portefeuille détenus par cet organisme au 31 Décembre 2009, font passer la valeur mathématique de l'action à 23^D,321.

Au 31 Décembre 2009, la provision pour dépréciation constituée par l'UNION MEDITERRANEENNE DE FINANCE « MED-FINANCE SICAF » s'élève à 784.932 D, détaillée comme suit :

- UBCI LEASING	654.138 D
- UNION IMMOBILIERE	130.794 D

	<u>784.932 D</u>

⁽¹⁾ $(10\text{ D} - 9^{\text{D}},346) \times 199\,990\text{ actions} = 130.794\text{ D}$.

NOTE 3 - ACTIFS COURANTS

* Etat, crédit d'impôt sur les sociétés ⁽¹⁾		39.635 D
* Placements et autres actifs financiers		3.153.390 D
- UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV (30 981 actions à 101 ^D ,785 l'action)	3.153.390 D	
* Liquidités et équivalents		1.817 D
- UBCI compte n° 2201002788	1.817 D	
		<u>3.194.842 D</u>

3.1. PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

- * Le nombre d'actions détenues par la société dans le capital de l'UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV a été valablement rapproché du relevé de compte titres au 31 Décembre 2009 fourni par l'UBCI.
- * La valeur liquidative de l'action UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV au 31 Décembre 2009 s'élève à 102^D,051 (valeur supérieure au prix d'acquisition).

3.2. LIQUIDITES ET EQUIVALENTS

- * Les fonds disponibles au compte UBCI Agence PASTEUR sont valablement rapprochés du solde comptable.
- * Dans le cadre de nos diligences normales, nous avons demandé à l'UBCI certaines informations arrêtées au 31 Décembre 2009 (liste des opérations non portées sur le relevé bancaire, solde du compte bancaire, titres en dépôt, noms des personnes habilitées à faire fonctionner le compte etc ...).

A la date de rédaction du présent rapport, aucune réponse à cette demande n'a été enregistrée.

⁽¹⁾ Solde au 1.1.2007	41.281 D
<u>à déduire :</u>	
- I.S 2006	<383 D>
- I.S 2007	<410 D>
- I.S 2008	<444 D>
- I.S 2009	<409 D>
	<u>39.635 D</u>

NOTE 4 - CAPITAUX PROPRES

<i>Désignation</i>	<i>31.12.2008</i>	<i>Mouvements 2009</i>	<i>31.12.2009</i>
– Capital social	10.000.000 D	-	10.000.000 D
– Réserve légale	77.948 D	14.275 D	92.223 D
– Résultats reportés	1.477 D	{ <1.477 D> 1.229 D	1.229 D
– Résultat de l'exercice 2008	284.027 D	<284.027 D>	-
– Résultat de l'exercice 2009	-	561.505 D	561.505 D
	<u>10.363.452 D</u>	<u>291.505 D</u>	<u>10.654.957 D</u>

* Le capital social, entièrement libéré est composé de 2.000.000 actions de 5 D, chacune.

* Suite aux cessions d'actions intervenues en 2009, la structure du capital social se présente comme suit :

<i>Désignation</i>	<i>Nombre d'actions</i>	<i>Montant</i>
– UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE & L'INDUSTRIE	1.199.950	5.999.750 D
– BNP PARIBAS BDDI PARTICIPATIONS	800.000	4.000.000 D
– Monsieur Slaheddine BOUGUERRA	10	50 D
– Monsieur Laurent ROMANET	10	50 D
– Monsieur Alain BISCAYE	10	50 D
– Monsieur Mouldi ZAIENE	10	50 D
– Monsieur Hamadi MOKDADI	10	50 D
	<u>2.000.000</u>	<u>10.000.000 D</u>

* Conformément à la décision à l'Assemblée Générale ordinaire du 28. Avril 2009, le résultat bénéficiaire de l'exercice 2008, s'élevant à 284.027 D majoré des reports bénéficiaires antérieurs (1.477 D), soit un montant total de 285.504 D a été affecté comme suit :

- Réserve légale (5 % de 285.504 D)	14.275 D
- Dividendes	270.000 D
- Résultats reportés	1.229 D
	<u>285.504 D</u>

NOTE 5 - AUTRES PASSIFS COURANTS

- Charges à payer		17.619D
Honoraires Audit 2009		5.619D
Jetons de présence 2009		12.000 D
- Etat retenues à la source ⁽¹⁾		62 D
- TCL ⁽¹⁾		3 D

		<u>17.684 D</u>

NOTE 6 - ETAT DES RESULTATS

6.1. REVENUS

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
- Dividendes - Jetons de présence	<u>408.825 D</u>	<u>444.558 D</u>

6.2. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
- Agios et autres frais et commissions bancaires	498 D	466 D
- Frais de gestion	5.001 D	5.001 D
- Honoraires	5.619 D	5.668 D
- Jetons de présence	12.000 D	12.000 D
- T.C.L.	828 D	902 D
- Divers	692 D	624 D
	-----	-----
	<u>24.638 D</u>	<u>24.661 D</u>

6.3. DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

- Provision pour dépréciation des titres de participation ⁽²⁾	12.600 D	141.907 D
<u>à déduire :</u>		
- Reprise de provisions sur titres UBCI LEASING ⁽³⁾	<185.210 D>	-
	-----	-----
	<u><172.610 D></u>	<u>141.907 D</u>

(1) Montant déclaré et réglé le 25 Janvier 2010

(2) cf. Note 2 du présent rapport :

- Provision sur titres UBCI LEASING	-	50.912 D
- Provision sur titres UNION IMMOBILIERE	12.600 D	90.995 D
	-----	-----
	<u>12.600 D</u>	<u>141.907 D</u>

(3) Montant relevant de la rubrique « Produits des placements ».

6.4. CHARGES FINANCIERES

- Moins-value sur cessions actions SICAV ⁽¹⁾	<u>137 D</u>	<u>42 D</u>
---	---------------------	--------------------

6.5. PRODUITS DES PLACEMENTS

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
- Plus-values sur cessions actions SICAV	<u>5.255 D</u>	<u>6.524 D</u>

6.6. RESULTAT NET DE L'EXERCICE

Compte tenu des éléments susmentionnés, le résultat net 2009 est bénéficiaire de 561.505 D contre un bénéfice de 284.027 D à fin 2008, en augmentation de +277.478 D (ou +97,7 %).

⁽¹⁾ Moins-value relevant de la rubrique « Autres charges d'exploitation »

4.4.4.1.5 Rapports du Commissaire aux Comptes relatifs aux EF arrêtés au 31/12/2009

Rapport Général



F.M.B.Z. KPMG TUNISIE
Les Jardins du Lac
B.P. n°317
Publiposte Rue Lac Echkel
Les Berges du Lac, 1053 Tunis

Téléphone : +216 71 19 43 44
Télécopie : +216 71 19 43 20
E-mail : fmbz@kpmg.com.tn

TUNIS, le **3 MAI 2010**

Messieurs les Actionnaires de la Société
UNION MEDITERRANEENNE DE FINANCE
MED - FINANCE SICAF
139, Avenue de la Liberté

- 1002 TUNIS BELVEDERE -

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2009

Messieurs les Actionnaires,

Rapport sur les états financiers

En exécution de la mission que vous avez bien voulu nous confier par votre Assemblée Générale Ordinaire du 14 Mai 2008, nous avons procédé à l'audit des états financiers ci-joints, de la Société UNION MEDITERRANEENNE DE FINANCE « MED-FINANCE SICAF », arrêtés au 31 Décembre 2009 comprenant le bilan ainsi que l'état des résultats et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, couvrant la période allant du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2009 et des notes aux états financiers.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

Ces états financiers qui font apparaître un total net de bilan de 10.672.642 D, un résultat bénéficiaire net de 561.505 D et un flux d'exploitation positif de +388.056 D, ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Le Conseil est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, aux lois et réglementations en vigueur et aux clauses statutaires de la société UNION MEDITERRANEENNE DE FINANCE « MED-FINANCE SICAF ». Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

.../...

Responsabilité du commissaire aux comptes

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Notre audit a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et exigent que notre audit soit planifié et réalisé de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations contenus dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement du commissaire aux comptes, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, le commissaire aux comptes prend en compte le contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers tel qu'il est en vigueur dans la société afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de ce contrôle interne. Un audit comprend également une évaluation des principes et méthodes comptables retenus, des estimations significatives faites par la société, ainsi qu'une appréciation sur la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

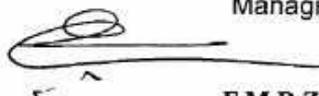
Opinion

A notre avis, les états financiers susmentionnés sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Société UNION MEDITERRANEENNE DE FINANCE « MED-FINANCE SICAF » arrêtée au 31 Décembre 2009 ainsi que le résultat de ses opérations et les flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en TUNISIE.

Rapport sur les informations fournies dans le rapport du Conseil d'Administration

Les informations sur la situation financière et sur les comptes de la Société fournies dans le rapport du Conseil d'Administration et dans les documents mis à la disposition des actionnaires, sont conformes à celles contenues dans les états financiers susmentionnés.

Moncef BOUSSANOUGA-ZAMMOURI
Managing Partner



F.M.B.Z KPMG TUNISIE

Rapport spécial

**UNION MEDITERRANEENNE DE FINANCE
MED - FINANCE SICAF
139, AVENUE DE LA LIBERTE**

- 1002 TUNIS BELVEDERE -

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS VISEES PAR LES ARTICLES 200 ET 475
DU CODE DES SOCIETES COMMERCIALES RELATIF
A L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009**

Messieurs les Actionnaires,

Au cours de l'exercice écoulé, nous n'avons pas reçu d'avis qu'une convention conclue par le Président, le Directeur Général ou par des membres du Conseil d'Administration avec la société UNION MEDITERRANEENNE DE FINANCE « MED-FINANCE SICAF » ou avec des tiers ait été soumise à l'autorisation préalable du Conseil d'Administration dans le cadre des prescriptions des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Nous avons été, cependant, informés de la poursuite en 2009 des opérations précédemment conclues entre la société UNION MEDITERRANEENNE DE FINANCE « MED FINANCE SICAF » et des parties liées.

Dans ce cadre, les frais de gestion facturés par l'UBCI FINANCE au titre de l'exercice 2009, ont été effectués aux mêmes conditions que celles des exercices antérieurs.

Fait à TUNIS, le **3 MAI 2010**

Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI
Managing Partner



FMBZ KPMG TUNISIE

4.4.4.3. Encours des emprunts de MED FINANCE au 31/12/2009

NEANT

4.4.5 Marché et rendement des titres

4.4.5.1 Marché des titres de MED FINANCE

Les titres de capital de Med FINANCE SICAF ne sont pas négociés sur le marché des titres de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis. Par ailleurs, il n'existe pas des titres de même catégorie qui sont négociés sur des marchés de titres étrangers.

Il n'existe pas de titres de créances de Med Finance SICAF qui sont négociés sur le marché obligataire Tunisien. Par ailleurs, il n'existe pas des titres de même catégorie qui sont négociés sur des marchés de titres étrangers.

4.4.5.2 Dividendes

L'évolution de la distribution des dividendes pendant les exercices écoulés est comme suit :

- 2010 au titre de l'exercice 2009 : un montant global de 530 000 dinars
- 2009 au titre de l'exercice 2008 : un montant global de 270 000 dinars
- 2008 au titre de l'exercice 2007 : un montant global de 380 000 dinars
- 2007 au titre de l'exercice 2006 : un montant global de 450 000 dinars
- 2006 au titre de l'exercice 2005 : un montant global de 380 000 dinars